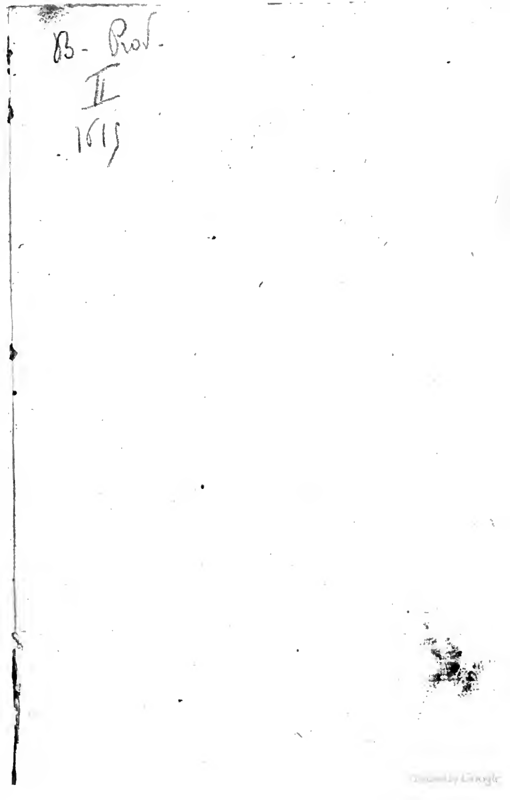

VITTORIO EM. III



GUIDE
DE
L'OFFICIER PARTICULIER
EN CAMPAGNE,
OU
CONNOISSANCES MILITAIRES
NÉCESSAIRES PENDANT LA GUERRE AUX OFFICIERS PARTICULIERS;

PAR M. DE CESSAC, ANCIEN MILITAIRE.

TROISIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE.

TOME SECOND.

A PARIS,
Chez BARROIS L'AÎNÉ, Libraire pour l'Art militaire, rue de Savoie, n°. 13.

1816.



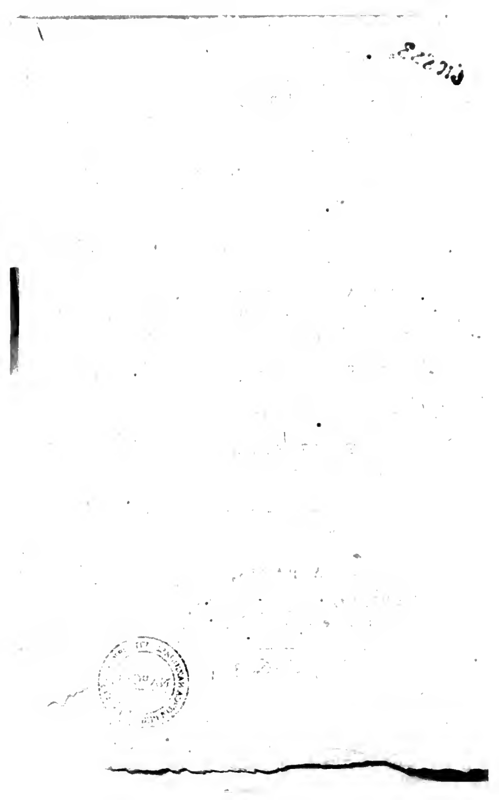


TABLE
DES CHAPITRES
CONTENUS
DANS CE SECOND VOLUME.

TROISIÈME PARTIE.

QUATRIÈME PARTIE.

GUIDE

GUIDE
DE
L'OFFICIER PARTICULIER EN CAMPAGNE.

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE XII.

Des connoissances qu'il importe d'acquérir, pour être à même de disposer l'attaque d'un poste.

513. Un officier particulier est plus souvent chargé de la défense que de l'attaque d'un poste : cette première partie de son art est donc pour lui la plus importante; mais comme il peut être employé à la seconde, il doit s'instruire avec autant de soin de l'une que de l'autre.

514. *Peu importe*, doit dire le soldat, *que l'on obtienne la victoire par la ruse ou par la force !* Mais le capitaine, toujours avare du sang de ses camarades, doit, quand il le peut, recourir à la ruse : les notions préliminaires suivantes lui fourniront le moyen de l'employer avec succès.

515. Avant de se disposer à l'attaque d'un poste, on doit connoître : 1°. le sol sur lequel il est situé ; 2°. le terrain qui l'environne ; 3°. les chemins qui y mènent; 4°. les secours qu'il peut espérer ; 5°. la configuration et la force des ouvrages qui le défendent ; 6°. le nombre

et la nature des troupes qui le gardent ; 7°. les armes et les munitions de guerre et de bouche dont il est pourvu ; 8°. les qualités morales et militaires du chef qui y commande; 9°. la manière dont se fait le service dans ce poste ; 10°. les dispositions des soldats pour leur chef; 11°. enfin, la quantité d'habitans que renferme ce lieu, leur caractère militaire et leur degré d'estime pour la troupe qui les défend.

516. On doit considérer si un poste est commandé, ou s'il ne l'est pas ; s'il est situé sur une hauteur, ou dans une plaine rase.

Quand le poste sera commandé, on saura à quelle espèce de commandement il est soumis, et ce que l'ennemi a fait pour l'en défendre (4).

Quand le poste sera construit sur une hauteur, on saura si l'élévation en est considérable; si la rampe en est escarpée, ou médiocrement rapide, ou douce; si elle est partout la même, ou si quelques parties sont d'un accès plus facile les unes que les autres; on saura enfin si le poste voit le pied de la montagne, et la totalité de la rampe.

Si le poste est dans une plaine rase, on doit seulement savoir quel est l'endroit qu'il occupe.

517. Lorsque le sol sur lequel le poste est construit aura été bien reconnu, on observera les qualités du terrain qui l'environne : on saura s'il est uni ou coupé; couvert ou découvert, sec ou marécageux ; si le fond en est de sable, de terre ou de roc; s'il est mêlé de cailloux et de pierres ; s'il y a, dans les environs, des bois, des collines, des rivières, des marais, des étangs, qui puissent servir à masquer quelqu'embuscade; quelque village où l'on puisse s'établir ; et enfin, si l'en-

nemi peut inonder les environs de son poste, ou s'il ne le peut pas.

On fera sur ces objets divers les observations qui sont détaillées dans le Chapitre XIX.

518. Relativement aux chemins qui conduisent au poste que vous voudrez attaquer, vous saurez : quels sont les plus courts, quels sont les plus beaux, et quel est celui par lequel l'ennemi doit naturellement croire que vous arriverez : à ces observations générales, vous joindrez celles qui sont détaillées dans le n°. (747).

519. Si le poste que vous voulez attaquer est peu éloigné de l'armée dont il dépend: si cette armée peut le secourir par le moyen de quelques communications sûres, et protégées par des postes intermédiaires, vous ne pourrez espérer de vous en rendre maître qu'après de très-grands efforts, et de le conserver qu'en employant de très-grands moyens : si le poste est, au contraire, éloigné de l'armée qui doit le protéger; s'il vous est possible de couper la ligne de communication qui le joint à cette armée, ou de masquer les secours qu'elle peut envoyer; en un mot si le poste est abandonné à ses propres forces, tout vous présage une attaque heureuse.

520. Quand le poste que vous voudrez attaquer sera un ouvrage que l'ennemi aura construit en entier, vous examinerez si c'est une flèche ou un redan, une redoute ouverte, une redoute simple fermée, ou une redoute composée, etc.; si cette redoute est ronde ou carrée, régulière ou irrégulière.

Quelle est l'étendue de l'ouvrage ; quels angles forment les lignes qui le terminent, et quels feux elles fournissent.

Quelle est la hauteur et l'épaisseur du parapet, comment il est revêtu, et quels en sont les talus.

Quelle est la largeur de la berme; quelle est la profondeur et la largeur des fossés, et quels en sont les talus.

Si les fossés sont pleins ou vides, si l'ennemi peut les remplir à sa volonté, et s'ils sont pourvus d'une cunette; enfin, quelle est la hauteur du glacis, et quelle en est la rampe.

Lorsque vous serez instruit de ces objets principaux, vous chercherez à savoir si l'ennemi a construit un réduit dans l'intérieur du poste; et s'il a prodigué dans ses dehors les différens moyens de défense que nous avons décrits dans le Chapitre IV.

Quand l'ennemi aura construit plusieurs ouvrages destinés à couvrir le même objet, vous apprendrez quelle est la défense qu'ils se prêtent mutuellement, et à quelle distance ils sont placés les uns des autres: vous répéterez ensuite sur chaque ouvrage séparément, les observations que nous avons détaillées dans le commencement de ce numéro. Ces observations vous apprendront quel est le plus fort de tous ces ouvrages, et quelle est, dans chacun d'eux, la partie la plus forte; vous saurez par conséquent quel est le côté que vous devez attaquer de préférence.

Si le poste que vous devez attaquer est compris parmi ceux qu'il ne faut que perfectionner, et dont nous avons parlé dans le Chapitre V, comme une maison, une église, un château, un moulin, ect. vous ferez sur les différentes parties de cet édifice, les observations que nous avons consignées dans les numéros (731 et 736); vous chercherez à vous assurer ensuite des opérations

que l'ennemi a faites pour le fortifier; comment il en a défendu les portes, les fenêtres et les divers étages; s'il a percé des créneaux dans les murs, et dans les planchers; s'il a creusé des fossés au pied des murs; s'il a construit des machicoulis et des tambours; s'il a élevé un parapet tournant; s'il a enfin prodigué en dehors de son poste les moyens de défense qui sont indiqués dans le Chapitre IV.

Si vous devez attaquer un village, un bourg, une ville ouverte, ou une ville entourée de murs antiques, vous chercherez à savoir : quelles sont les avenues que l'ennemi a fermées, et quels moyens il a employés pour cela; comment il a disposé les maisons qui bordent la ville ou le village; quelles défenses il a pratiquées dans les rues; quels édifices il a choisis pour établir sa troupe, loger ses officiers, pour se loger lui-même, et pour en faire son fort ou son château; vous ferez enfin toutes les autres observations qui sont indiquées dans le numéro (739).

Quand on vous aura ordonné de déposter une troupe qui aura été placée sur un grand chemin, ou de vous rendre le maître d'un détachement qui gardera un défilé, un gué, etc. vous chercherez à savoir quels ouvrages l'ennemi a construits, et comment il les a disposés, etc. Toutes les fois, en un mot, que vous voudrez attaquer un poste, vous parcourrez les articles de notre défense qui lui seront relatifs; vous vous informerez si l'ennemi a employé les moyens que nous avons indiqués, et s'il n'y a pas ajouté quelques-uns que nous avons pu omettre.

Les objets que l'on doit observer avant de former le projet d'attaquer un poste, sont très-nombreux, sans

doute; il faut cependant les connoître, et lorsque cela est possible avec détail; sans cette connoissance, on est exposé à faire de faux calculs, et des démarches hasardées.

521. Ne point compter les ennemis lorsque le devoir commande, est une maxime vraiment française; connoître les forces de l'ennemi avant de former un projet d'attaque, est une maxime vraiment militaire. Sachez donc quelle est, non seulement la force réelle de la garnison renfermée dans le poste à attaquer, mais encore quelle est sa composition: si elle est formée par de vieux corps bien aguerris, ou si elle est composée de soldats de nouvelle levée, et sans expérience: dans le premier cas, vous devez vous attendre à rencontrer une vigilance plus exacte, et une défense plus vigoureuse, que dans le second.

Si elle est composée de troupes d'élite, attendez-vous à trouver une garde très-attentive, et une défense très-opiniâtre.

Les obstacles que vous offriront les troupes à cheval renfermées dans un poste, seront moins difficiles à surmonter que ceux que l'infanterie vous opposera. La cavalerie est composée d'hommes aussi valeureux que l'infanterie; mais elle est armée et exercée plutôt pour combattre à cheval et dans de vastes plaines, qu'à pied, derrière un parapet et dans des lieux resserrés.

Les coups de l'artillerie, servie par des soldats uniquement destinés à cet objet, étant plus sûrs que ceux de l'artillerie, manœuvrée par des hommes peu exercés, vous saurez à qui cette partie de la force de l'ennemi est confiée.

Vous connoîtrez le caractère général de la nation

que vous devez attaquer, et cette connoissance influera sur votre conduite ; tel peuple est plus vigilant que tel autre ; celui-ci est foible et timide derrière un parapet ; celui-là est plus brave derrière un retranchement que partout ailleurs ; l'un supporte aisément la faim, la soif ; l'autre est impatient et indocile, etc.

522. Une troupe pourvue de canon, de bons fusils, de beaucoup d'armes de longueur, et de main, attend l'assaillant avec confiance, le combat avec courage, et le repousse presque toujours, avec facilité : la troupe la plus brave qui manque de quelques-uns de ces objets, craint avant l'arrivée de l'ennemi, se décourage dès qu'il paroît, et se rend presque toujours, dès qu'il approche ; il vous importe donc de savoir quelles sont les armes renfermées dans le poste que vous voulez attaquer, et les munitions de guerre dont il est pourvu : un détachement qui prévoit le moment où sa poudre et ses balles seront épuisées, se rend long temps avant que cet instant soit arrivé.

Vous devez connoître encore la position de vos ennemis relativement aux vivres ; un poste qui est sur le point de manquer de provisions de bouche, doit être attaqué autrement que celui qui est au sein de l'abondance.

523. Il importe au commandant en chef d'une armée de bien connoître le général qui lui est opposé : nous l'avons prouvé dans l'*Encyclopédie méthodique*, (au mot Général) : mais il n'importe guères moins au commandant d'un petit détachement, de connoître le commandant du poste qu'il veut attaquer : vous chercherez donc, avant de former le plan de votre attaque, à connoître l'âge du chef des ennemis, ses talens, ses mœurs,

ses goûts, ses passions; vous vous informerez des grades par lesquels il a passé, des actions auxquelles il a eu part, et de la manière dont il s'est conduit dans les diverses circonstances où il s'est trouvé : chacune de ces connoissances peut et doit même produire des changemens dans votre manière d'attaquer.

524. Un poste dont le commandant a mérité l'estime de ses soldats, est fort; celui dont le chef a captivé l'estime et la confiance de ses troupes, est encore plus fort; celui dont le commandant a su réunir l'amitié à ces différens sentimens, est presqu'imprenable. Quand on attaquera un poste ainsi fortifié, on aura à vaincre un courage des plus mâles, une patience des plus grandes, et une constance à l'abri des plus fortes épreuves. Le poste dont le chef aura négligé, au contraire, de faire naître, dans l'âme de ses soldats, ces sentimens heureux, sera foible, quoiqu'il ait une artillerie nombreuse, des parapets élevés, ou des murs très-épais.

525. On doit connoître, avant de se résoudre à attaquer un poste, les coutumes et les mœurs de la nation qui le garde, ses lois et ses ordonnances militaires.

Outre ces notions générales, on doit avoir acquis des connoissances particulières sur la manière dont sert la garnison du poste qu'on veut attaquer; on doit être informé, par exemple, de l'heure à laquelle on relève les gardes et les sentinelles; de la force de celles-là, du nombre de celles-ci; des instans où les rondes et les sentinelles volantes marchent, et du chemin qu'elles tiennent; de la force des patrouilles, du moment où elles sortent, du chemin qu'elles parcourent; du nombre et de la force des partis qui vont à la découverte, de l'instant où ils sortent; du chemin

qu'ils tiennent, et du moment où ils rentrent. On doit connoître les endroits où les gardes et les sentinelles sont posées; ceux où on a mis deux factionnaires, la durée de leur faction, la distance qui les sépare les uns des autres, la manière dont ils communiquent entr'eux et avec le poste, le signe, le contresigne et le mot que l'ennemi a donné le jour où l'on se propose de l'attaquer, et enfin, la disposition générale qu'il a faite pour sa défense.

526. Lorsque l'on devra attaquer un poste qui, outre sa garnison, renfermera des habitans, on cherchera à savoir: s'ils aiment naturellement la guerre ou le repos; s'ils chérissent la domination de la puissance à laquelle ils sont soumis, ou s'ils ne la supportent qu'avec peine; s'ils voient d'un œil favorable les troupes chargées de les défendre, ou s'ils les haïssent: on s'informera du nombre d'hommes en état de porter les armes, et du parti que le chef ennemi en aura tiré pour la défense de la place; s'il les a mêlés avec ses soldats, ou s'il leur a confié des postes particuliers; enfin, quelle police et quel ordre il fait observer dans son poste.

Il seroit surabondant d'expliquer ici avec plus de détail les avantages que chacune de ces diverses connoissances doit produire; nous trouverons, dans le cours de cette troisième partie, l'occasion de les montrer dans tout leur jour.

527. Plusieurs moyens différens peuvent procurer à un officier, qui a projeté d'attaquer un poste, les connoissances qui lui sont nécessaires pour cet objet. Ces moyens sont, 1°. les bonnes cartes topographiques; 2°. les vérifications faites avec soin; 3°. les nou-

velles que donnent les espions; 4°. les rapports que font les transfuges; 5°. les déclarations que fournissent les prisonniers de guerre; 6°. les avis que donnent les intelligences; 7°. les instructions que l'on peut tirer des paysans, des marchands, des contrebandiers, des chasseurs, etc.; 8°. les lumières que peuvent procurer les soldats à qui le hasard a fourni l'occasion de connoître le pays; 9°. enfin, les reconnoissances exactes que l'on fait soi-même.

Quoique chacun de ces moyens puisse donner séparément des connoissances très-étendues, on ne peut, cependant, former un bon plan d'attaque; on ne peut même tirer des conjectures vraisemblables, que lorsqu'ils donnent des résultats égaux ou du moins très-approchans les uns des autres.

528. Les cartes générales d'un empire, et les cartes particulières d'une province, aident un général d'armée à établir le plan de sa campagne; mais ces cartes sont presque inutiles pour l'exécution des petites opérations qui nous occupent. Un officier particulier qui médite une attaque quelconque, doit se procurer des détails plus circonstanciés que ceux-là; une carte topographique, dressée sur une très-grande échelle, peut seule les lui fournir; encore commettra-t-il souvent malgré cette carte des erreurs considérables, s'il n'est pas pourvu en même temps de mémoires semblables à ceux dont nous donnons le modèle dans le chapitre XIX.

529. Le commandant d'un détachement ne s'en rapportera aux détails qui lui seront fournis par les cartes topographiques, qu'après les avoir fait vérifier par des officiers instruits. Les personnes chargées de

faire cette vérification, iront dans les environs de leur camp, et sur les flancs du poste qu'on se proposera d'attaquer; ils noteront les erreurs dans lesquelles les géographes auront pu tomber: si ces erreurs sont considérables et multipliées, le chef, raisonnant par analogie, conclura que la partie qui entoure le poste ennemi est au moins aussi inexacte; et d'après cela, ne pouvant plus s'en rapporter à la carte, il sera privé d'un grand secours: si, au contraire, les erreurs sont rares et peu considérables, la carte topographique sera pour lui un guide d'autant plus assuré, qu'il ne pourra le trahir.

530. Après que le commandant aura fait vérifier la carte topographique, et qu'il l'aura étudiée avec soin, il aura recours aux espions.

Les espions, les déserteurs, les prisonniers, en un mot, toutes les personnes que vous interrogez, veulent capter votre confiance, ranimer votre générosité, ou au moins enchaîner votre bras dont ils redoutent les coups; ils pensent que la meilleure manière d'y réussir, c'est de vous annoncer des événemens agréables; aussi vous disent-ils presque toujours ce qu'ils imaginent pouvoir vous plaire: un militaire sage ne se fiera donc à leurs rapports, qu'après les avoir vérifiés, comparés et combinés (*a*).

(*a*) Pour mettre les officiers particuliers en garde contre le rapport des espions, nous allons leur indiquer quelques ouvrages dans lesquels ils trouveront des exemples très-instructifs en ce genre.

Le dictionnaire des Batailles en renferme plusieurs, entr'autres le récit de la bataille d'Anglon, entre les Romains et les Perses;

Voyez dans l'histoire de Bayard, le récit du siége de Padoue;

Un officier particulier n'est pas indispensablement obligé de savoir comment on se procure des espions, comment on les récompense, comment on empêche qu'ils ne soient découverts; il n'est pas obligé d'être instruit des connoissances qui leur sont nécessaires, des moyens qu'ils doivent employer, etc. : ces soins regardent les officiers supérieurs de l'état-major de l'armée, et n'entre pas dans notre plan; mais comme un officier particulier doit connoître l'art de ne point compromettre son secret, en employant les espions qu'on lui a fournis, et celui d'arriver, par eux, à la découverte de la vérité, nous allons tâcher de lui indiquer les moyens dont il doit faire usage pour y parvenir.

Il emploiera plusieurs espions qui ne se connoîtront pas; *il les fera beaucoup parler, et leur dira peu de chose*; il les entretiendra souvent des matières sur lesquelles il lui importera peu d'être éclairci, et il reviendra à son objet en suivant de longs détours; il ne leur parlera jamais qu'en secret, pour ne point les exposer à être reconnus et vendus à l'ennemi; il les fera questionner par des officiers de confiance, qui auront l'air, non de les interroger, mais de s'entretenir familièrement avec eux. Ces officiers doivent être très-discrets; ils doivent, comme le commandant

---

la conduite de Bayard envers le capitaine Manfron et ce qui est relatif à la surprise de Lignago.

Dans l'histoire de France, le récit de la journée des éperons et de la bataille de Steinkerque.

Voyez les mémoires de Feuquières, tome I, page 86. Le mot *espion* dans l'Encyclopédie méthodique, et le numéro 418 de cet ouvrage.

du détachement, mettre par écrit, aussitôt après leurs conversations, tout ce que les espions leur ont raconté d'intéressant.

Quand vous pourrez introduire un espion dans un poste sur lequel vous avez des projets, il vous sera infiniment utile, par les renseignemens sûrs qu'il pourra vous donner; mais comme les courses qu'il seroit obligé de faire pourroient le trahir ou le rendre suspect, vous conviendrez avec lui de quelques signaux (*a*), dont vous aurez seul l'intelligence : au moyen de ces signaux que vous pourrez faire recueillir par quelqu'un de sûr, ou qui n'entendra pas ce langage, vous serez instruit de tout ce qu'il vous importera de savoir : vous pourrez employer encore le

---

(*a*) Les signaux dont on fait usage sur mer, pourroient, ce me semble, être employés sur terre avec avantage : si jusqu'à ce jour on en a négligé l'usage, il faut attribuer cet oubli au peu de perfection que ces signaux avoient acquis avant les dernières guerres. On ne pourra cependant tirer jamais un grand parti des signaux de jour, mais, en plusieurs occasions, on pourroit se servir des signaux de nuit. Une ville assiégée pourroit, par leur moyen, faire connoître à une armée de secours, quels sont ses besoins, l'armée de secours faire savoir aux troupes assiégées, les manœuvres qu'elles doivent faire. Un premier cordon, un poste avancé, pourroient s'entretenir avec des quartiers ou avec des postes placés en seconde ligne.

Quelques signaux qu'on emploie, dans quelque circonstance qu'on s'en serve, il faut toujours qu'ils soient doubles; sans cela, le hasard ou une méprise, pourroient donner quelquefois un signal qui induiroit en erreur. Voyez relativement aux signaux, le numéro 508.

Quant aux écritures en chiffres, la meilleure nous semble celle qui suit :

Les deux personnes qui veulent s'écrire ont chacune un exem-

moyen de l'écriture chiffrée; vous ferez remettre le paquet à quelque personne de confiance, ou, ce qui sera mieux encore, l'espion pourra le déposer dans quelqu'endroit secret, et vous le ferez prendre là, par un homme dont la fidélité vous sera connue.

Si les rapports des espions intérieurs et des espions extérieurs sont semblables; s'ils s'accordent avec la carte et avec les vérifications que vous aurez fait faire, vous pourrez commencer à former des conjectures probables.

531. Les instructions que l'on peut tirer des transfuges, sont aussi importantes que celles qui sont fournies par les espions.

Il faut mettre infiniment d'art dans les questions que l'on fait aux transfuges; ils sont quelquefois des espions déguisés, que l'ennemi vous envoie pour vous induire en erreur.

plaire de la même édition, de sept ou huit ouvrages différens; ils conviennent avant de se quitter que le n°. 1 désignera, par exemple, les commentaires de Folard; le n°. 2, les rêveries du maréchal de Saxe; le n. 3, l'art de la guerre de Puysegur, etc. Quand on veut écrire, on place au haut de la feuille, à l'endroit où l'on met la date, un chiffre seul; celui-là indique l'ouvrage dont on s'est servi; au-dessous on met un second chiffre qui indique le volume; on commence ensuite à écrire. Le premier chiffre qu'on place, indique la page dans laquelle on doit chercher; le second la ligne dans laquelle le mot a été pris, et le troisième, le rang que le mot occupe dans la ligne. Ainsi, il faut toujours trois nombres pour chaque mot, on sépare chaque nombre par une virgule, et chaque mot par un point et une virgule; il reste pour la division du sens, les deux points et le point. Quand on est obligé d'exprimer des nombres, on souligne les chiffres qui les représentent. On sent bien qu'on doit bannir les complimens et les formules d'usage dans cette correspondance.

Vous interrogerez les transfuges séparément, et à plusieurs reprises différentes ; vous leur ferez beaucoup de questions inutiles, et quelques-unes importantes que vous entremêlerez avec soin ; vous les ferez questionner par des officiers, des sous-officiers, ou des soldats de confiance, et qui affecteront de n'être mus que par la curiosité naturelle à tous les hommes : vous en agirez ainsi avec les déserteurs ; vous aurez aussi l'attention de mettre leurs diverses dépositions par écrit ; et par la comparaison que vous en ferez avec les rapports des autres déserteurs, avec ceux des espions, avec les vérifications des cartes, et avec les cartes elles-mêmes, vous aurez acquis un degré de probabilité de plus.

532. Les intelligences que vous aurez pratiquées dans le poste que vous voudrez attaquer, pourront vous être d'un grand secours pendant l'action ; mais elles ne vous seront pas moins utiles pour acquérir les connoissances préliminaires, dont nous nous occupons dans ce moment.

Plus la personne avec laquelle vous aurez pratiqué une intelligence sera élevée en dignité, et plus elle pourra vous rendre des services essentiels. Avant de lui donner toute votre confiance, tâchez de pénétrer les motifs qui l'ont déterminé à se ranger de votre parti (643) ; n'agissez néanmoins, d'après ses avis, que dans le cas où les rapports qu'elle vous fera, s'accorderont avec ceux que vous avez reçus des déserteurs et des espions ; il peut se faire que l'homme qui a embrassé votre parti avec chaleur, l'ait quitté avec précipitation ; que le repentir l'ait ramené à son devoir, ou qu'il n'ait pris le masque d'un traître, que pour mieux vous tromper, sous ce déguisement odieux.

Dans tous les cas, vous emploierez les précautions que nous avons indiquées en parlant des espions et des déserteurs, etc. et celles dont nous donnons le détail dans le chapitre XV.

Vous pourrez aussi tirer de grandes lumières de ces hommes que quelques mécontentemens auront obligé de se donner à l'ennemi, et que le remords ou la voix de la patrie ramèneront vers vous; mais souvenez-vous bien qu'on ne doit point accorder une grande confiance à un citoyen qui a abandonné sa patrie, à un soldat qui a eu la bassesse de quitter ses drapeaux.

533. Les prisonniers de guerre doivent être interrogés de la même manière que les espions et les déserteurs; il est bon de les distribuer dans plusieurs prisons séparées, pour qu'ils ne puissent pas concerter leurs réponses.

Afin d'obtenir des renseignemens utiles des prisonniers, on peut leur envoyer des hommes affidés, déguisés en soldats de l'armée ennemie, ceux-ci doivent parler la langue des prisonniers, et dire qu'ils ont été pris dans quelque rencontre précédente : ainsi, ils peuvent, sans compromettre votre secret, pénétrer celui des ennemis (a).

Ce stratagème peut encore être utilement employé avec les déserteurs.

534. Les lumières les plus sûres, sont celles que donnent les paysans, les gardes-chasse, les vivandiers, les petits marchands, les contrebandiers, et enfin, les hommes, les femmes et les enfans du voisinage de l'ennemi. Toutes ces différentes personnes

(a) Voyez dans les *Mémoires de Dugai-Trouin*, la conduite de Dubocage, à Rio-Janéiro.

connoissent

connoissent les chemins et les sentiers qui conduisent au poste; elles peuvent même connoître l'intérieur de l'ouvrage, où leur intérêt peut les conduire quelquefois.

En interrogeant toutes les personnes dont nous venons de parler, on prendra les précautions que nous avons détaillées précédemment. Si leurs réponses sont d'accord avec celles qu'auront faites les espions, les déserteurs, les prisonniers de guerre, etc., on pourra conclure que l'on a atteint la vérité.

Les ministres des cultes peuvent encore vous être d'autant plus utiles, qu'on les soupçonne rarement de former et de conduire des intrigues militaires.

535. Si vous avez dans votre détachement quelque soldat qui ait habité dans les environs de l'endroit où l'ennemi est posté, et qui parle l'idiôme du pays, il vous sera d'un grand secours; même en interrogeant ce soldat, ne négligez pas de prendre les précautions que nous avons prescrites ci-dessus; l'espoir d'obtenir quelque grande récompense de l'ennemi, en lui dévoilant votre secret, pourroit entraîner cet homme au crime.

536. Avant de déterminer d'une manière positive, la conduite qu'il devra tenir, le commandant du détachement vérifiera par lui-même les différens rapports qu'on lui aura faits; il partira de nuit; il mènera avec lui ceux auxquels il aura projeté de confier l'exécution d'une partie de son projet; il chargera l'un d'examiner les chemins, l'autre d'observer les moyens de défense du chapitre IV, etc. Il recommandera aux uns et aux autres de laisser des marques qu'ils puissent reconnoître aisément, proche des endroits que l'on devra éviter, et sur

les chemins que l'on devra suivre, etc., et d'observer quelques-uns des objets que le terrain offrira; comme un monticule, un arbre, un petit fossé, un tas de terre; ils vérifieront avec des sondes, ou avec de longs bâtons, la profondeur des fossés, la hauteur des parapets, etc.

Les officiers qui seront chargés de la reconnoissance, marcheront en silence; ils seront vêtus d'une couleur peu voyante; ils s'arrêteront souvent pour écouter si quelque ronde ou quelque patrouille ne vient point à eux. Dans ce cas, ils se mettront ventre à terre, ils se blotiront derrière une haie, ou bien ils s'adosseront contre un arbre, dont ils se masqueront, etc. (613 et 704).

Lorsque la reconnoissance sera finie, et lorsque le commandant sera de retour au camp, ce qui doit être avant le point du jour, il prendra séparément le rapport de chacun de ceux qui auront fait la reconnoissance avec lui, et il formera enfin le plan de son attaque.

CHAPITRE XIII.

Des différentes manières d'attaquer un poste, et des circonstances qui doivent engager à employer l'une plutôt que l'autre.

537. Il est deux manières générales d'attaquer un poste, par la *ruse* et par la *force* (514).

Lorsqu'on emploie la ruse, on peut attaquer par *surprise* et par *stratagème*.

Veut-on attaquer de vive force ? on peut le faire d'*emblée*, ou *pied à pied*.

Chacune de ces quatre manières d'attaquer un poste peut être employée seule; mais on est souvent obligé d'en employer deux, et même quelquefois trois. Nous donnerons le nom de *mixtes* à ces attaques combinées.

538. On dit qu'un poste a été surpris, quand l'ennemi y est entré, ou s'en est approché de très-près, en faisant une marche fausse, forcée ou secrète, que l'ombre de la nuit ou l'épaisseur des brouillards ont favorisée, ou bien en enlevant quelques sentinelles ou quelques patrouilles. On dit encore qu'un poste a été surpris, lorsqu'il a été attaqué dans un instant où la dispersion de ses forces ne lui permettoit pas de faire une défense vigoureuse, l'ennemi ne lui ayant pas laissé le temps de mettre ses ouvrages en état de défense.

539. On donne le nom d'attaque par *stratagème*, à celle qu'on fait réussir en employant les déguisemens ou les embuscades; en embarrassant les portes; en s'introduisant par les aqueducs; en se ménageant des intelligences avec quelques habitans, ou avec quelques-uns des défenseurs du poste.

540. L'attaque d'*emblée* est celle que l'on fait à l'arme blanche, sans avoir ruiné à coups de canon le parapet, ou les murs qui enceignent le poste; et sans employer ni les tranchées, ni les autres moyens qui retardent, mais assurent le succès.

541. On nomme attaque *pied à pied*, celle que l'on fait en ouvrant la tranchée; en construisant des parallèles, en élevant des batteries, et en ne donnant l'assaut qu'après avoir éteint le feu de la place, et fait une brèche.

542. Marcher comme si l'on vouloit surprendre un poste, avoir employé d'avance quelque stratagème, et

conduire avec soi de quoi former une attaque d'emblée, c'est une attaque *mixte*.

Marcher comme pour faire une attaque pied à pied, et avoir cependant tout disposé pour profiter des circonstances favorables à une attaque d'emblée, c'est encore une attaque *mixte*.

Les autres combinaisons que ces quatre différentes attaques peuvent donner, sont aisées à concevoir.

On voit, par ce que nous venons de dire, qu'on ne forme guère que des attaques mixtes, et qu'il importe par conséquent à un officier particulier de connoître les règles générales, d'après lesquelles il doit se guider dans les différens genres d'attaques.

543. Vous pouvez essayer de surprendre un poste, quand un bois ou un ravin vous permettent d'en approcher sans être découvert, ou de former une embuscade.

Quand les chemins qui y conduisent, passent par des lieux couverts ou inhabités.

Quand vos troupes sont dispersées dans plusieurs endroits, et qu'il vous est aisé de les rassembler, sans que l'ennemi puisse en être instruit, ou même vous soupçonner d'avoir formé quelque grand projet.

Lorsque vous êtes assez éloigné d'un poste, pour que la troupe qui le garde n'imagine pas que vous puissiez tenter une surprise et venir l'attaquer à l'improviste, soit parce qu'elle est couverte par une rivière qu'elle pense que vous ne pouvez passer, soit parce qu'elle vous croit occupé de quelqu'autre objet, ou qu'elle ne suppose pas que vous puissiez tourner un corps placé entr'elle et vous; dans toutes ces circonstances l'ennemi croit n'avoir pas besoin de la vigilance, il la néglige, et rend ainsi les surprises plus faciles.

L'ennemi pourra encore être surpris, lorsqu'il n'aura pas entièrement fortifié son poste, et exécuté les défenses que nous avons indiquées dans le chapitre IV.

Vous emploierez aussi la surprise, quand vous aurez à faire à une nation très-confiante ; quand vous saurez qu'elle néglige de se garder pendant tels ou tels instans de la journée ou de la nuit ; quand le poste sera confié à des troupes de nouvelle levée, ou arrivées dans la place depuis très-peu de temps ; quand l'officier qui commande le poste aura peu de tête, et qu'il sera incapable de prendre un parti dans un moment de confusion, etc. etc.

Si le commandant du poste a les qualités que sa place exige, on ne recourra à la surprise que lorsqu'il sera absent ou malade : les officiers qui le remplaceront, étant peu accoutumés à donner des ordres généraux, ne connoissant pas les détails du poste, et n'ayant pu gagner l'amitié et la confiance des troupes, ne feront qu'une foible défense.

Si la garnison ne fait point des rondes et des patrouilles ; ne place pas des sentinelles doubles ; ne fait pas courir des sentinelles volantes ; ou si elle fait mal ces différens services : si elle néglige la garde de quelque partie de l'enceinte qu'elle croit à l'abri de toute insulte ; si elle ne fait pas sortir tous les soirs des détachemens destinés à rôder pendant toute la nuit autour du poste, vous pouvez tenter hardiment une surprise.

On peut encore chercher à surprendre un poste, quand on est assuré que les habitans n'aiment pas leurs défenseurs, ou qu'ils portent avec peine le joug de la puissance qui les gouverne.

Nous ne ferons qu'indiquer la circonstance où l'on a formé quelqu'intelligence dans la place, et celle où la discorde s'est mise parmi les défenseurs du poste; ces occasions sont trop sensiblement favorables aux surprises, pour que l'on ait besoin de recommander de les saisir.

544. On recourra aux stratagèmes, lorsque les troupes qui garderont le poste y laisseront entrer, sans les fouiller et sans les interroger, toutes les personnes qui se présenteront; lorsqu'elles ne visiteront pas, avec soin et à fond, les chariots, les bateaux, etc.

On emploiera encore les stratagèmes, quand on aura pratiqué quelqu'intelligence dans le poste, quand les défenseurs admettront indifféremment tous les déserteurs; quand ils ne redoubleront pas de soins et d'attention les jours de grande fête, de foire ou de marché et pendant les processions, etc.; quand ils ne prendront pas les plus grandes précautions, lorsqu'il leur arrivera des troupes, etc.

545. Il faut attaquer un poste d'emblée, lorsque la garnison est peu nombreuse, ou mal composée; que la mésintelligence s'est glissée parmi les chefs; que le gouverneur est lâche, timide, ou facile à étonner; lorsque le poste manque de munitions pour les armes de jet, qu'il est aisé d'escalader une des parties de l'enceinte, quand enfin, on se voit réduit, par l'approche d'un corps ennemi, à la nécessité de tout tenter, ou de faire retraite.

546. Une attaque pied à pied est ordinairement confiée à un général, et dirigée par un ingénieur. Un officier détaché de l'armée, peut néanmoins être obligé de faire une semblable attaque; mais il ne doit s'y résoudre

qu'autant qu'il est lui-même à l'abri des tentatives de l'ennemi, et que la garnison dont il veut se rendre maître est forte, brave, bien commandée, renfermée dans un poste bien fortifié, et couvert par les moyens de défense dont nous avons parlé dans le Chapitre IV.

547. Si un officier particulier a rarement l'occasion d'employer l'attaque *pied à pied*, plus rarement encore il est obligé de former un *blocus;* il peut arriver cependant, que, protégé par son armée, et sûr que l'ennemi manque de tout, il fasse un *blocus* avec succès.

Les moyens d'exécution feront la matière des chapitres suivans.

CHAPITRE XIV.

De l'attaque par surprise. (a)

548. Les officiers particuliers étant chargés plus souvent des attaques par surprises, que des autres attaques, nous avons cru devoir nous en occuper d'abord, et pour développer d'une manière plus générale les principes que nous avons à poser, nous allons en faire l'application à une ville fermée, et fortifiée à l'antique : ces mêmes principes s'appliqueront aisément aux villages et aux maisons. Lorsqu'un commandant aura projeté de se rendre maître d'une ville fermée et fortifiée à l'antique,

(a) Nous ne pouvons rapporter ici, tous les exemples qui viennent à l'appui des principes que nous développons. Ces exemples feroient seuls la matière d'un ouvrage très-étendu, et si on les morceloit, il perdroient une grande partie du fruit qu'on doit en attendre. Il faut recourir à l'histoire elle-même; l'histoire peu seule suppléer à l'expérience.

la possibilité du succès lui étant démontrée, ses dispositions génerales tracées; il fixera le moment d'agir, la quantité et l'espèce d'hommes à employer, les armes les outils, les machines, ainsi que les provisions de guerre et de bouche nécessaires; il déterminera la manière dont il doit diviser et subdiviser ses troupes; il nommera les personnes qui doivent en commander les différentes subdivisions; il mettra par écrit les ordres à donner; il cherchera la façon la plus sûre de les transmettre, et d'empêcher les ennemis d'être instruits de ses dispositions : lorsqu'il se sera déterminé sur l'endroit qu'il doit attaquer de préférence; sur la conduite qu'il doit tenir pendant la surprise; et sur ce qu'il devra faire après qu'il se sera rendu maître de la ville : il préparera pour chaque événement un moyen de vaincre ou de n'être point vaincu.

549. Pour réussir dans une attaque par surprise, il est essentiel de donner le change à l'ennemi. Pour y parvenir, on pourra feindre de s'éloigner de l'endroit que l'on voudra surprendre; mais après avoir fait une ou deux petites marches vers ses derrières ou ses flancs, on reviendra sur ses pas par une seule marche secrette et forcée.

Pour mieux endormir la vigilance des ennemis, le chef des assaillans pourra quelque temps d'avance se plaindre de ce que ses magasins sont dégarnis; dire que ce dénûment le met dans l'impossibilité de rien entreprendre; il pourra feindre d'être malade, nullement occupé de dispositions hostiles, et cependant il fera en secret tous les préparatifs nécessaires à l'entreprise qu'il médite.

Il est prudent de faire préparer dans plusieurs endroits

les objets qui sont nécessaires pour une surprise ; on peut enfermer les ouvriers qui s'occupent de ces préparatifs, et les empêcher de communiquer au-dehors.

Quand les préparatifs sont finis, on les fait sortir des divers endroits où ils ont été construits, sans que personne s'en aperçoive, et on les rassemble sans bruit.

On peut encore, pour inspirer plus de confiance à l'ennemi, se renfermer dans un camp ou dans son poste, et se garder comme si l'on craignoit pour soi-même.

Le secret est l'âme des surprises : vous ne communiquerez donc votre projet à personne, que lorsque le moment de l'exécution sera arrivé. Si vous êtes cependant obligé de donner des ordres qui pourroient faire soupçonner vos desseins, vous inventerez des prétextes plausibles, afin de donner le change, non seulement à vos ennemis, mais même à vos propres troupes.

550. L'hiver est la saison la plus favorable aux surprises : comme les nuits sont alors très-longues, on a le temps d'arriver devant le poste avant le point du jour ; et comme elles sont froides, elles rendent les gardes paresseuses.

L'obscurité et le vent qui accompagnent ordinairement les nuits d'hiver, favorisent encore les attaques par surprise ; pourvu qu'il ne fasse point trop de pluie, car ce temps est funeste aux soldats.

Une nuit que la lune éclaire jusqu'au moment où l'on est très-proche de l'endroit que l'on veut surprendre, est celle que l'on doit choisir de préférence : la clarté que la lune répand, rend sa marche facile ; et la grande obscurité, réelle ou relative, qui suit immédiatement le

coucher de cet astre, est avantageuse pendant l'attaque.

Des brouillards épais, qui empêchent de distinguer les objets un peu éloignés, sont encore très-favorables aux surprises.

Quand les fossés d'un poste que vous voulez attaquer sont pleins, vous pouvez, pour le surprendre, choisir une nuit où le froid en a gelé les eaux.

Au défaut de ces circonstances avantageuses, vous choisirez la nuit qui succédera à une fête tumultueuse, où la garnison aura reçu quelque gratification; où elle aura été relevée; où l'ennemi aura remporté quelqu'avantage mémorable; où il aura fait des réjouissances publiques; où, sous l'espoir d'une trève, d'une paix prochaine, il croira pouvoir impunément manquer de vigilance; enfin, le moment où quelqu'autre corps de votre armée attaquera l'ennemi, par un côté opposé à celui par lequel vous voulez surprendre le poste.

551. C'est ordinairement deux heures avant le point du jour, que l'on commence une attaque par surprise; on calcule donc sa marche de manière à arriver dans les environs de la place trois heures avant ce moment; on a ainsi le temps de faire ses dispositions pour l'attaque, et de réunir le détachement; car, malgré toutes les précautions possibles, on laisse toujours quelques traîneurs.

Si cependant le poste que l'on veut surprendre est assez voisin d'un corps ennemi, pour en recevoir des secours très-prompts, on part assez à temps pour avoir terminé son entreprise, et commencé sa retraite, avant l'arrivée du jour.

Quand les ennemis relèveront leurs gardes au point du jour, vous attaquerez trois heures avant cet instant;

vous ne commencerez cependant jamais votre attaque avant l'heure où la garnison et les habitans seront couchés et endormis, à peu près avant minuit.

552. L'infanterie passe par les chemins les plus difficiles, marche sans beaucoup de bruit, s'embusque avec facilité, combat sur tous les terrains, exige peu d'approvisionnemens : l'infanterie doit donc dans les attaques par surprise obtenir la préférence sur la cavalerie : il est néanmoins prudent de mener quelques détachemens de cavalerie, tant pour achever de mettre en déroute l'ennemi qui a été ébranlé et rompu par l'infanterie ; que pour faire des prisonniers, porter des ordres, et éclairer les mouvemens des ennemis extérieurs ; on emploie encore la cavalerie avec avantage, quand il s'agit de faire une marche très-précipitée : dans ce cas, chaque cavalier porte un fantassin en croupe.

553. Les hommes que l'on doit mener à une surprise, peuvent être divisés en cinq classes : 1°. des combattans ; 2°. des hommes destinés à protéger la retraite ; 3°. des guides ; 4°. des ouvriers ; 5°. enfin, des interprètes.

554. Le nombre des combattans que l'on mènera à une surprise, sera calculé sur la force de la garnison que l'on voudra surprendre, sur les secours qu'elle pourra recevoir du dehors, sur le nombre et les dispositions des habitans qui seront renfermés dans le poste, sur les défilés que l'on devra garder, sur les attaques vraies ou fausses que l'on voudra former, et sur les diversions que l'on voudra faire.

555. Le choix des hommes destinés à former l'attaque d'un poste, est d'autant plus essentiel que le succès de l'entreprise en dépend. On n'y menera jamais des

hommes foibles, malades, etc.; c'est pour cela qu'on marchera par détachement. Les soldats enrhumés doivent encore être bannis avec soin; leur toux, qu'ils ne pourroient contenir, avertiroit les sentinelles auprès desquelles ils passeroient.

Les hommes insubordonnés seront aussi exclus de ce genre d'entreprise, dont le succès dépend d'un grand ordre et d'une obéissance ponctuelle: tout déserteur ennemi sera éloigné. Il en sera de même de tous les soldats étrangers, et même nationaux, dont la fidélité ou la bravoure seront suspectes.

556. On n'aura pas besoin d'apporter autant de soin dans le choix des troupes destinées à former la réserve et à garder les défilés, que dans celui des soldats destinés à combattre: on ne fera cependant entrer dans ces deux corps aucun soldat dont la fidélité et la bravoure soient douteuses.

557. Les guides que l'on doit mener à une surprise, et qui sont des habitans du pays, peuvent être divisés en trois classes: 1o. guides pour les chemins, 2o. guides pour les environs du poste, 3°. guides pour l'intérieur de la place.

558. Vous rassemblerez un assez grand nombre de guides, qui connoissent parfaitement les chemins de l'endroit que vous voulez surprendre, pour pouvoir en donner deux à chacun des gros pelotons, qui, ayant une destination différente de celle du corps du détachement, devra tenir une route particulière.

Chaque guide marchera séparément, et sera confié à un ou deux sous-officiers qui en répondront personnellement: un des guides marchera à la tête, l'autre au centre de la troupe. Vous leur promettrez de grandes

récompenses s'ils vous conduisent bien, vous leur ferez entrevoir une mort assurée, s'ils vous égarent ou s'ils vous trompent.

Avant de confier aux guides la conduite des divers détachemens, vous vous assurerez qu'ils ont en effet les connoissances propres à cet objet. On voit souvent des hommes qui, éblouis par l'espérance de faire quelque profit, même modique, se persuadent qu'ils possèdent telle ou telle connoissance, et qu'ils sont capables de s'acquitter de tel ou tel emploi.

Les meilleurs de tous les guides, sont les officiers (536) qui ont aidé le commandant du détachement à faire la reconnoissance du poste; ils doivent marcher à la tête des colonnes. Les connoissances qu'ils auront acquises étant rectifiées par celles des guides, vous n'aurez à craindre ni de vous égarer, ni d'être trompé.

559. Les guides pour les environs du poste, doivent être doubles, comme ceux des chemins; si l'un est tué, il est remplacé par l'autre : d'ailleurs ils se surveillent mutuellement.

Les guides pour les environs de la place, doivent vous conduire à une brèche, ou à quelqu'autre partie du poste que vous devez attaquer : on en agit avec ceux-ci, comme avec ceux qui doivent guider les colonnes pendant la marche.

560. Quand on a pénétré dans la place, on a besoin de guides pour conduire les différens détachemens à la porte des casernes, à celle de la citadelle, chez les officiers généraux ou particuliers, sur les places, etc. Ces guides doivent être doubles partout, et traités comme ceux dont nous avons parlé précédemment.

Il est difficile de choisir autant de guides, de les ras-

sembler, de les interroger, sans compromettre son secret; vous emploierez donc, dans cette circonstance, les mêmes précautions que pour interroger les espions, les déserteurs et les prisonniers. Voyez le numéro (550).

Vous vous garderez bien de rassembler les guides avant l'instant où vous aurez besoin de leurs services; vous vous contenterez de savoir où vous pourrez les prendre à l'instant où ils vous seront nécessaires: une fois que vous les aurez rassemblés, vous ne leur permettrez plus de parler à personne. Les espions qui vous auront aidé à reconnoître le poste, les prisonniers et les déserteurs, pourront encore vous servir de guides; vous prendrez, avec ces différentes personnes, des précautions plus grandes encore qu'avec les guides ordinaires; vous aurez l'attention de ne donner qu'un guide de cette espèce à chaque détachement, et de prendre des renseignemens des officiers qui auront fait la reconnoissance, et des paysans dont vous serez sûr.

On n'a pas besoin de faire remarquer que les guides pour les chemins peuvent servir pour les environs, ainsi que pour l'intérieur du poste, et que ceux qui réunissent toutes les connoissances nécessaires, pour ces divers objets, sont les meilleurs.

561. On conduira à une surprise des serruriers, pour enlever les portes, et baisser les ponts-levis; des charpentiers, pour couper les palissades et les fraises; et des maçons, pour démolir les portes que l'ennemi a murées: ces différens ouvriers peuvent être remplacés avec avantage par des soldats adroits ou exercés dans ces différens métiers. Les ouvriers ordinaires sont difficiles à rassembler en secret; ils travaillent mal adroitement, parce que l'image du danger est sans cesse présente à leurs yeux; ils

s'évadent toutes les fois qu'ils en trouvent l'occassion; et ils embarrassent quand on en vient aux mains: les soldats au contraire sont toujours utiles, et avec eux on n'a aucune des craintes dont nous venons de parler.

562. On rassemblera aussi un assez grand nombre d'hommes qui parlent bien la langue de l'ennemi, pour en donner deux à chaque détachement particulier.

Ces interprètes sont destinés à répondre au *qui vive*, et aux autres questions que l'ennemi peut faire: on doit avoir prévu toutes ces questions, et dicté la réponse des interprètes : les soldats sont encore ici préférables aux citoyens, et les officiers aux soldats (561).

563. Comme on ne doit presque jamais faire feu dans une attaque par surprise, mais fondre sur l'ennemi, et se joindre corps à corps, les armes blanches sont celles dont on se pourvoira avec le plus de soin; on ne fera pas quitter, néanmoins, les armes de jet; elles peuvent être utiles pendant la marche, l'attaque ou la retraite : on obligera le soldat à les porter en bandoulière, et on lui défendra avec grand soin d'en faire usage avant d'en avoir reçu l'ordre, surtout contre les gardes avancées.

Les armes de jet de grande portée sont ordinairement peu utiles dans une attaque par surprise: si l'on pouvoit cependant faire traîner, par des hommes, une ou deux pièces d'artillerie très-légères; ou se procurer le même nombre de celles que quatre soldats portent sur un brancard, ou qu'on peut placer sur un mulet, on s'en serviroit quelquefois pour enfoncer les portes, pour rompre des barrières ou des palissades, pour abattre une maison, etc. Si l'on ne peut se dispenser de faire traîner du canon par des chevaux, on le fait conduire par la réserve.

Il sera très-avantageux de pourvoir d'armes défensives les soldats que vous aurez désignés pour monter les premiers à l'escalade, pour gravir contre le mur ou le parapet, etc. : ces armes rendent les soldats plus intrépides (294).

Outre les armes dont nous venons de parler, on doit encore se munir de petards.

564. Les petards sont infiniment utiles à un officier particulier qui veut se rendre maître d'une ville, d'un château ou d'une maison; ils servent à rompre les portes, à faire sauter les ponts, et à enlever les barrières, etc.

Quand on veut faire sauter une porte avec un petard, on assujettit cette espèce de canon contre la porte, par le moyen d'un tire-fonds, ou de quelqu'autre instrument du même genre; on met le feu à la fusée, et l'on se retire. Aussitôt que le petard a fait son effet, on court à la porte pour s'en emparer.

Pour attacher le petard à une porte, il faut exécuter son opération dans le plus grand silence, afin que les sentinelles placées dans les environs ne s'en aperçoivent pas. Nous ne donnerons point ici la manière de charger les petards; les officiers particuliers les reçoivent tout chargés des mains des officiers d'artillerie, qui sont ordinairement accompagnés par des soldats habitués à faire usage de cet artifice.

565. Les outils nécessaires à un détachement qui marche pour surprendre un poste, sont des tenailles, des gros marteaux et des coins de fer; ces outils servent à faire sauter les serrures, les bandes et les verroux des portes; on a besoin encore des scies emmanchées et des haches pour couper les palissades, les fraises

fraises et les barrières: on portera aussi des pelles, des pioches, des pics, pour combler les fossés, applanir ou adoucir les rampes, et saper les angles des retranchemens.

Ces différens outils seront distribués de manière à ce qu'on puisse avoir aisément ceux dont on a besoin à chaque soldat ne doit en porter qu'un.

Vous porterez encore des clous d'acier pour enclouer le canon ennemi, ou même pour enclouer le vôtre, si vous y êtes forcé par des événemens que vous devez prévoir, mais faciles à prévenir par beaucoup de précautions et une grande bravoure.

Quand le fossé de la place sera plein d'eau, vous porterez des fascines pour former un pont, ou une espèce de gué; et quand le fond en sera vaseux, au lieu de fascines, vous ferez provision de beaucoup de claies.

On doit porter aussi des planches pour établir des ponts sur les petits fossés qu'on rencontre dans la campagne, et pour traverser les cunettes que l'ennemi a creusées dans le fond des fossés de la place.

566. On doit aussi porter des échelles; les montans en seront d'un bois léger; ils auront 16 centimètres (6 pouces) d'équarrissage, et 5 à 6 mètres (15 à 18 pieds) de longueur.

Les échelons seront d'un bois dur; ils auront 3 centimètres (18 lignes) de diamètre; la partie supérieure en sera plane; le soldat est plus ferme sur un échelon applati que sur un échelon rond. Une échelle ainsi construite sera assez forte pour soutenir plusieurs soldats, et cependant assez légère pour qu'un homme puisse la manœuvrer, et la porter pendant quelque temps sans trop se fatiguer.

Quand le mur que l'on voudra escalader exigera des échelles plus longues que 5 à 6 mètres (15 ou 18 pieds), on en mettra deux l'une au bout de l'autre.

On peut joindre deux échelles de deux manières différentes :

La première consiste à les lier ensemble avec de la corde d'une moyenne grosseur, ayant attention de faire croiser les deux échelles de 64 centimètres (2 pieds) au moins. Quelque simple et facile que soit ce moyen, on ne l'emploiera cependant que dans le cas où l'on ne pourra se procurer des échelles semblables à celle dont nous parlerons plus bas; la jonction avec des cordes ne pouvant en effet être exécutée, que lorsque l'on est au pied de la muraille, il arrive souvent que les ouvriers, trop vifs ou trop préoccupés, ne donnent pas à cette opération toute l'attention qu'elle mérite, et de là il s'ensuit des accidens funestes.

Pour joindre deux échelles suivant la seconde manière, il faut les avoir fait construire exprès; la partie supérieure de chaque échelle aura moins de largeur que sa partie inférieure; la différence sera de toute l'épaisseur des montans. A 32 centimètres (1 pied) de la partie supérieure de l'échelle, on établira extérieurement, sur chaque montant, un collet de fer de 5 centimètres (2 pouces) de largeur, et d'un centimètre (6 lignes) d'épaisseur; il sera façonné de manière à recevoir aisément le montant d'une autre échelle; à 32 centimètres (1 pied) de chacun de ces premiers collets ou anneaux, on en placera un autre qui sera semblable au premier : on percera dans les quatre montans des trous qui auront 2 centimètres (1 pouce) de diamètre; on fera passer dans ces trous des baguettes de fer, qui auront aussi

2 centimètres (1 pouce) de diamètre : ces baguettes serviront d'échelon, et fixeront ensemble les deux échelles. Les trous qui seront destinés aux échelons de fer, seront disposés de manière qu'il n'y ait jamais plus de 32 centimètres (1 pied) d'un échelon à l'autre ; on aura l'attention d'attacher une corde a un des bouts de ces échelons de fer, afin de ne point les perdre pendant la marche; on percera un trou pour une clavette à l'autre bout de l'échellon, afin qu'il ne puisse pas sortir des trous dans lesquels on l'aura fait entrer. Quand on voudra doubler la longueur des échelles, il faudra faire entrer les montans de l'échelle supérieure dans les collets ou anneaux de l'échelle inférieure, et placer les échelons de fer dans les trous qui leur seront destinés. Ces opérations sont faciles, et même immanquables.

La partie inférieure du montant de chaque échelle sera garnie d'une pointe de fer, afin de l'empêcher de glisser ; et la partie supérieure sera, pour la même raison, recouverte d'un morceau d'étoffe de laine rembourré de crin.

Que les échelles soient d'un seul jet, ou que l'on en ait joint deux ensemble, leur longeur n'est pas indifférente ; les échelles trop courtes sont inutiles aux assaillans, et les échelles trop longues peuvent leur être funestes : on ne leur donnera donc que la longueur qui leur sera précisément nécessaire, et on coupera tout ce qui l'excédera ; mais comme les surprises manquent plus souvent, parce que les échelles sont trop courtes que parce qu'elles sont trop longues, et comme on peut remédier facilement à ce dernier défaut, il vaudra toujours mieux donner dans le dernier excès que dans le premier.

La hauteur du mur n'est pas la seule chose à considérer, pour déterminer la longueur des échelles, il faut encore calculer l'inclinaison que l'on doit leur donner. Si le pied des échelles est placé trop loin du mur, elles rompent aisément ; s'il est trop près, l'ennemi les renverse avec facilité, et le soldat monte avec peine. L'expérience a appris que l'on doit placer le pied des échelles à une distance à-peu-près égale au tiers de la hauteur du mur. D'après ces principes, si un mur a 8 mètres (24 pieds) de hauteur, les échelles auront 10 mètres 40 centimètres (32 pieds) de longueur.

Si le grand fossé qui enceint la place est pourvu d'une cunette, on doit connoître la largeur de ce petit fossé ; sa profondeur, et son éloignement du pied du mur. Si la cunette est creusée précisément à l'endroit où l'on doit placer les échelles, il faut les allonger de toute la profondeur de la cunette, et les placer au milieu de ce petit fossé : elles seroient trop courtes, et se romproient si on les plaçoit en-deçà de la cunette ; elles seroient trop droites, si on les plaçoit en-delà.

Les échelles doubles, c'est-à-dire, où deux hommes peuvent monter à-la-fois, sont préférables aux échelles simples ; un soldat qui monte seul à une échelle, n'a pas autant de hardiesse qu'un soldat qui voit à côté de lui un de ses compagnons prêt à partager ses dangers ; ou, si nous supposons, avec raison, que la crainte n'entre point dans l'esprit des guerriers, des causes différentes n'en produiront pas moins le même effet. Le désir d'arriver au haut de l'échelle avant son camarade, animera d'une noble émulation les deux hommes qui monteront en même temps.

Les échelles doubles ont encore l'avantage de mé-

nager le bois ; trois montans suffisent pour deux échelles : il faut cependant en convenir, les échelles doubles ont aussi leurs inconvéniens ; on ne peut les porter et les dresser avec autant de facilité que les échelles simples, et il faut toujours plusieurs hommes pour les manœuvrer.

On a quelquefois remplacé les échelles de bois par des échelles de corde ; mais alors l'escalade devient infiniment difficile ; pour oser l'entreprendre, il faut être bien assuré d'arriver au haut du mur sans être découvert, et sans éprouver le plus petit obstacle de la part des ennemis.

Nous avons supposé jusqu'ici que l'on connoît la hauteur du mur ; si l'on n'a pu acquérir cette connoissance par la voie des espions, des déserteurs, etc. (Chapitre XII), et que les moyens géométriques soient insuffisans, on emploiera celui qui suit : après avoir compté le nombre des assises de pierre, et évalué la hauteur de chaque assise, on multipliera cette hauteur par le nombre total des assises, et on trouvera la hauteur approximative du mur. Il en sera de même pour un mur bâti en brique.

567. La quantité de provisions de bouche que l'on doit porter, quand on va faire une attaque par surprise, doit être proportionnée au nombre d'hommes que l'on conduit, au nombre de marches que l'on a à faire, au temps que l'on suppose nécessaire pour l'attaque et la retraite.

Quand une seule marche suffira pour arriver à l'endroit que l'on voudra surprendre, on fera manger les troupes avant leur départ, et on leur fera prendre en outre quelques morceaux de pain : il ne faut pas permettre aux soldats de porter de trop grosses provisions ;

ils en seroient surchargés, et par conséquent moins lestes.

Comme lorsqu'on marche pour surprendre un poste, il ne faut ni allumer du feu, ni passer dans des lieux habités; on se pourvoira, toutes les fois qu'on aura plus d'une marche à faire, de viandes cuites, de fromages, et de toutes les autres provisions de bouche nécessaires, tant pour la durée de la marche, et pour les premiers instans après la surprise, que pour la retraite; mais on laissera au détachement destiné à soutenir les assaillans, le soin de conduire ces vivres et ces fourrages: ainsi, la partie de la troupe qui devra combattre sera sans embarras et sans inquiétude.

568. Les soldats qui marchent à une surprise, ne doivent porter chacun que vingt cartouches à balle, et, selon les apparences, ils ne les emploieront pas (562): il sera néanmoins prudent de faire mener un supplément de munitions de guerre, par le détachement destiné à soutenir le corps qui doit former l'attaque: on portera aussi trente ou quarante gargousses pour chaque pièce d'artillerie.

569. On se servira de mulets ou de chevaux pour transporter les provisions de bouche, et les munitions de guerre que les soldats ne porteront pas, et pour voiturer les échelles, les planches et les outils; on aura l'attention de faire ôter à toutes les bêtes de somme, les sonnettes qu'elles ont ordinairement pendues au cou; on imposera le silence le plus profond aux conducteurs de ces animaux, et on empêchera qu'ils ne portent leurs fouets, qu'ils pourroient faire claquer par distraction: au lieu de fouets ils se serviront de longues gaules. Si l'on préfère dans ces occasions les bêtes de somme aux

chariots, c'est qu'elles marcheut vite, causent peu d'embarras, et passent par tous les chemins.

Malgré les précautions que nous venons d'indiquer relativement au silence, on fera toujours arrêter les bêtes de somme assez loin de l'endroit que l'on voudra surprendre, pour que le hennissement des chevaux et le bruit qu'ils font en marchant, n'éveille pas l'attention et la vigilance des défenseurs du poste : on fera arrêter cette espèce de convoi en arrière de la réserve.

S'il est impossible de se procurer les bêtes de somme nécessaires pour le transport des munitions de guerre, etc. on recourra à des chariots; on prendra avec les charretiers les précautions que nous avons prescrites ci-dessus, et l'on fera arrêter le convoi encore plus loin du poste que dans le cas où l'on ne menera que des bêtes de somme.

570. De quelque heureux succès qu'une surprise soit suivie, on ne peut espérer de n'avoir pas des hommes grièvement blessés; on menera donc quelques chirurgiens pour appliquer les premiers appareils.

Les chirurgiens chargeront sur les bêtes de somme, ou sur les chariots, les objets qui leur seront indispensablement nécessaires; il sera bon de se procurer quelques chevaux de relais, ou quelques chariots vides, pour rapporter les soldats qui ne pourront pas marcher. Cette espèce d'ambulance restera avec la réserve.

571. Avant de partir pour attaquer un poste, on est décidé, ou à le garder, ou à l'abandonner : dans le premier cas, on mène avec soi assez de munitions de guerre pour un approvisionnement momentané, et assez de provisions de bouche pour nourrir les soldats pendant les premiers instans qui suivent la prise du

poste : dans le second, on ne songe qu'à ce qui est nécessaire pour l'attaque et pour la retraite.

572. Après avoir pourvu aux objets ci-dessus, le commandant du détachement s'occupera à diviser sa troupe.

Tout corps qui devra tenter une surprise, sera ordinairement divisé en cinq parties; la première sera destinée à former l'attaque véritable; la seconde à exécuter les attaques fausses; la troisième à masquer les secours, ou à faire une diversion; la quatrième à servir de réserve; la cinquième à assurer la retraite, en gardant les derrières ou les défilés : chacune de ces divisions doit avoir son commandant particulier.

Si l'on n'a point à craindre que le poste reçoive de secours, et si l'on ne veut point faire de diversion, la troisième division sera placée entre la réserve et la troupe qui attaquera ; elle servira à remplacer les hommes du corps assaillant qui seront excédés de fatigue, ou qui auront été mis hors du combat par les coups des ennemis; elle pourra encore, par son apparition subite, ranimer le courage des assaillans, et atténuer celui des assiégés.

573. La première division, qui est destinée à l'attaque véritable, doit être fournie par l'infanterie, et composée des hommes les plus braves, les plus lestes, et les plus vigoureux.

La seconde division, qui est destinée aux attaques fausses, doit aussi être fournie par l'infanterie, et composée de soldats choisis : ces hommes peuvent, par leur bravoure, faire changer la nature des attaques dont ils sont chargés.

La troisième division, destinée à masquer les secours,

à faire une diversion, ou à protéger l'attaque, peut être composée d'infanterie et de cavalerie : les soldats qui la composent doivent encore être choisis avec soin ; ils peuvent rétablir le combat, et le service qu'ils ont à faire exige de la valeur et de l'intelligence.

La composition de la quatrième et de la cinquième divisions n'est certainement pas à négliger, mais elle est moins importante que celle des autres divisions : ces deux détachemens doivent être fournis par l'infanterie et par la cavalerie.

574. Il n'est guère possible d'indiquer précisément la proportion qui doit régner entre les cinq divisions du détachement que l'on mène à une attaque par surprise:

La division de l'attaque véritable doit être à-peu-près égale au tiers de la garnison.

Le corps destiné aux attaques fausses doit être considérable, si l'on veut qu'il attire l'attention des ennemis, et que la diversion ait le succès que l'on doit en attendre.

Le détachement destiné à empêcher les secours d'approcher, ou à faire une diversion, etc. doit être proportionné aux secours que le poste peut attendre, au nombre d'avenues qu'il faut garder, et aux diversions qu'on veut faire.

La réserve est ordinairement la plus nombreuse des divisions.

Le corps destiné à garder les défilés et les derrières, doit être proportionné aux craintes que l'on peut avoir, à l'importance des défilés que l'on doit garder, et à la distance qui sépare le poste que l'on veut surprendre, du camp ou de la ville d'où l'on part.

575. La force de chaque détachement particulier

étant fixée, on les subdivisera en autant de petites parties que l'exigeront les opérations confiées à chacun d'eux.

Pénétrer dans le poste est l'objet principal, et celui qui doit d'abord attirer l'attention; on divisera donc chaque détachement comme il doit l'être pour l'attaque; on le formera ensuite ainsi qu'il doit être, après que l'on aura pénétré dans la place.

La division destinée à l'attaque véritable, sera partagée, pour l'attaque, en deux parties à-peu-près égales.

La première de ces deux parties sera destinée à saper les murs, ou à les escalader : les hommes qui la composeront porteront des échelles, des pics, des pioches, etc.

La seconde partie de cette division sera destinée à soutenir la première; elle sera pourvue des mêmes outils et des mêmes armes, mais elle ne portera point d'échelles.

Entre ces deux divisions, seront placés les ouvriers qui doivent couper les palissades, les fraises, etc. construire les ponts, attacher les petards, etc.

Chacune de ces divisions doit être aux ordres d'un commandant particulier.

576. Le détachement destiné aux fausses attaques, sera réparti en autant de divisions qu'on voudra former d'attaques.

Chacune des divisions destinées à une attaque séparée aura son commandant particulier, et sera subdivisée en deux parties, qui auront aussi chacune son commandant particulier. La première subdivision de chaque fausse attaque, aura la même destination que

la première subdivision de l'attaque véritable · il en sera de même de la seconde.

577. Le détachement destiné à s'opposer aux secours, ou à faire une diversion, sera divisé en autant de portions qu'il y aura d'avenues par lesquelles l'ennemi pourra arriver, ou en autant de petits corps qu'il y aura d'attaques particulières à faire.

578. La réserve sera divisée en quatre parties; elles marcheront séparées, afin que, si les attaques fausses ou vraies ont besoin de secours, la réserve puisse leur en faire passer promptement, et sans désordre.

Quoique chaque subdivision ait son commandant particulier, elles obéiront cependant, lorsque quelques-unes d'entr'elles seront réunies, à l'officier le plus ancien, ou du grade le plus élevé : le commandant du corps réuni par accident, ne pourra néanmoins empêcher les chefs des différentes subdivisions d'exécuter ce qui leur aura été ordonné par le commandant général de la surprise, ou par celui de leur division.

579. Le détachement destiné à garder les défilés et les derrières, sera divisé en autant de parties qu'il y aura de défilés principaux à garder, ou d'endroits qu'il sera important de défendre de l'ennemi, tels que les bacs, les passages au milieu des montagnes et des bois, les chemins creux, etc.

580. Quand on a pénétré dans le poste, le nombre des subdivisions doit être bien plus considérable que pendant l'attaque : divers détachemens doivent : 1°. garder l'endroit par lequel on a pénétré ; 2°. soutenir les attaques; 3°. ouvrir la porte par laquelle la réserve doit entrer; 4°. parcourir les remparts; 5°. se rendre chez le commandant de la place ; 6°. occuper le prin-

cipal corps-de-garde; 7°. masquer la porte de la citadelle ou du château; 8°. celles des casernes; 9°. s'emparer des arsenaux, des magasins; 10°. des rues; 11°. se porter sur les principales places; 12°. s'assurer des officiers généraux et des officiers supérieurs; 13°. enfin prendre les principaux habitans et fonctionnaires du lieu.

Les huit détachemens que nous avons nommés les premiers, seront fournis par les troupes qui pénètreront les premières dans la place : ainsi, les attaques fausses recevront à cet égard le même ordre que l'attaque véritable. Les troupes qui entreront dans la place par la porte qu'on leur ouvrira, seront chargées d'exécuter le reste des opérations. Nous allons expliquer ce que les commandans particuliers des différentes divisions devront faire dans les diverses circonstances qui pourront se présenter.

On pourra donner plusieurs commissions au commandant d'un même détachement, on lui expliquera en conséquence avec précision l'ordre dans lequel il devra s'en occuper; et l'on règlera d'avance l'ordre que les détachemens devront suivre, pour ne point se gêner et ne point perdre des momens précieux.

Il est impossible de décider quelle doit être la force de chacun de ces détachemens; tout ce que l'on peut dire à cet égard, c'est qu'ils doivent être proportionnés à l'objet pour lequel ils sont envoyés; ainsi le corps destiné à aller s'emparer des casernes, sera le plus considérable; celui qui devra surprendre les gardes, sera proportionné à la force de ces gardes, etc.

La cavalerie ne pourra guère être chargée que des opérations désignées par les nombres 10, 11, 12

et 13 ; tout le reste doit rouler sur l'infanterie.

581. C'est de l'intelligence et de la bravoure des chefs de chacune de ces petites divisions, que dépend le succès d'une surprise; on choisira donc, autant qu'on le pourra, des officiers aussi instruits que prudens et valeureux.

Les officiers qui auront assisté à la reconnoissance du poste que l'on veut surprendre, seront chargés des principaux commandemens.

Quelqu'attention qu'exige le choix des officiers qui doivent commander les petites divisions, on choisira, avec plus de soin encore, ceux qui devront diriger la véritable attaque, et les attaques fausses, faire la diversion, mener la réserve, et garder les défilés.

Comme un capitaine prudent doit tout prévoir, même sa mort, le commandant en chef désignera un officier pour le remplacer.

582. Quand le commandant en chef aura combiné toutes les opérations dont nous venons de parler; quand il aura examiné séparément les différens moyens qu'il se propose de mettre en usage, calculé tous les inconvéniens qui peuvent arriver, pourvu au moyen d'y remédier, mis par écrit tout ce que devront faire les commandans des différens détachemens; quand le jour qu'il aura choisi pour exécuter son projet sera enfin arrivé, il ordonnera à l'officier destiné à le remplacer, et à ceux qui doivent commander les cinq grandes divisions, de se rendre près de lui à telle heure. Cet ordre sera cacheté, et portera une défense expresse d'en faire part à personne : nous le répétons, le secret est le moyen le plus sûr de faire réussir les surprises (606).

Le commandant tiendra avec ces officiers un conseil

de guerre, dans lequel il se conduira comme nous l'avons dit (500 et 502): il ne mettra pas en discussion si l'on doit former l'entreprise; l'objet principal est ici de savoir comment on peut l'exécuter.

Après que chacun de ces officiers aura donné son opinion, le chef leur détaillera tout son plan, et il leur communiquera toutes ses vues; il rectifiera ensuite, d'après les avis de son conseil, tout ce qu'il reconnoîtra avoir omis ou mal vu; puis il fera connoître à l'officier auquel il aura destiné le commandement de l'attaque véritable, le nombre et l'espèce d'hommes qu'il lui confie, le nombre et la qualité des outils et des instrumens qu'il lui fera remettre, la manière dont il désire que la marche et l'attaque soient faites; il lui donnera, en un mot, des règles de conduite pour chaque circonstance: et afin que cet officier saisisse l'ensemble de l'opération, il lui montrera le plan topographique du poste et de ses environs; il lui remettra, en outre, un écrit qui contiendra tout ce qu'il lui aura expliqué; il lui nommera enfin les officiers qui doivent le seconder; et parmi ceux-ci, il lui désignera celui qui, devant le remplacer, doit par conséquent être instruit de la partie de l'opération qui lui est confiée: par ces précautions, si un événement malheureux survient, cette partie du détachement ne se trouve jamais sans commandant (581).

Outre les ordres que le chef de l'entreprise donnera à cet officier, comme commandant de la véritable attaque, il lui donnera encore ceux qui lui sont nécessaires, comme commandant d'une des subdivisions destinées à entrer dans la place; il lui remettra aussi par écrit ceux dont il doit faire part aux officiers qui seront sous ses ordres.

Ce premier officier étant bien instruit, le commandant en chef instruira les cinq autres de la même manière.

583. L'ordre que le chef de l'entreprise remettra au commandant de l'attaque véritable, pourra contenir les objets suivans.

M. *N.* se trouvera à *N.* heure, sur la place de *N.*, pour prendre le commandement d'un détachement composé de *N.* hommes, tirés de tel corps, commandés sous ses ordres par *N.* officiers, et par *N.* sous-officiers. Pendant que ces derniers assembleront sa troupe, il communiquera le détail de la partie de l'opération qui le concerne, à l'officier qui doit le remplacer à tout événement; il assemblera ensuite les officiers qui doivent commander des parties de sa division, et il leur donnera les ordres relatifs à l'inspection qu'ils doivent faire; ils examineront, dans cette inspection, si les soldats ont leurs armes en bon état, et s'ils ont les munitions de guerre et les provisions de bouche ordonnées: le chef de cette troupe la partagera en quatre divisions; il donnera le commandement de chacune à l'officier qui aura été choisi pour cet objet; il examinera et fera examiner par ses subordonnés s'il y a dans le détachement quelqu'homme foible ou suspect; il fera prendre ensuite à toute sa troupe une première marche de reconnoissance; il promettra des récompenses à ceux qui se conduiront en bons soldats. Dans ce premier moment, il prendra garde de découvrir d'aucune manière le but de l'entreprise; il fera déposer en tas, et par compagnie, les effets qu'on ne voudra pas laisser emporter aux soldats; il attendra l'ordre de partir qui lui sera porté par tels et tels. A cet ordre, il se mettra en

marche au petit pas, ayant à côté de lui un guide et un interprète, et deux ordonnances (*a*); il marchera à la tête des deux premières subdivisions de sa troupe; les ouvriers commandés par un sous-officier viendront ensuite; les deux secondes subdivisions de son détachement suivront immédiatement aux ordres de tel, qui commandera en second le total de ce premier détachement: quand cette division sera arrivée à telle destination, hors de la place, son chef l'arrêtera, et il excitera le courage de ses soldats par tous les moyens qui sont en son pouvoir; il leur recommandera d'obéir ponctuellement aux ordres que leurs officiers leur donneront de vive voix, et à ceux qui leur seront transmis par les signaux; il leur annoncera que le butin sera rapporté en commun, et partagé par égales portions: (cette loi est juste, elle est pratiquée par les peuples vraiment militaires, et conseillée par les meilleurs écrivains). Le commandant ajoutera à ces instructions celles qu'il croira les plus propres à l'objet de sa mission; il donnera le premier signe et le premier mot qui doivent servir pour toute la marche. Nous insistons pour deux signes, l'un pour la *marche*, et l'autre pour l'*attaque*, afin de prévenir une partie des événemens qui pourroient arriver, si l'ennemi parvenoit à découvrir l'un de ces signes. *Voyez le numéro* (415) (*b*).

(*a*) On ne peut guère employer que des cavaliers pour ordonnances.

(*b*) Il est absolument essentiel d'avoir deux marques de reconnoissance, quand on marche à une surprise; une que l'on met avant de sortir du camp ou de la place, et l'autre, au moment où l'on va attaquer. La première sert à empêcher les déserteurs, les espions, etc. de sortir avec les troupes de la surprise, et la se-

L'ordre

L'ordre de se remettre en route étant arrivé, le commandant mettra sa troupe en mouvement ; il marchera au petit pas, sur le plus grand front, et par échelons autant qu'il le pourra ; il veillera, pendant la marche, à ce que les soldats observent les ordres ci-dessus ; il fera sans bruit de fréquens appels de sa troupe ; et s'il lui manque quelqu'homme, il en donnera sur-le-champ avis au commandant en chef. Lorsqu'on lui ordonnera de faire la grande halte, ce qui sera à un quart de lieue de l'endroit que l'on voudra surprendre, il fera distribuer à ses soldats les instrumens et les outils dont ils doivent faire usage pendant la surprise, tels que des échelles, des pics, des haches, etc. : il choisira, pour porter les échelles, les soldats les plus vigoureux ; il leur indiquera l'endroit où ils doivent les placer, et ce qu'ils doivent faire, pour que leur entreprise soit couronnée par le succès ; il leur donnera un nouveau mot, un nouveau signe, et une nouvelle marque de reconnoissance ; il se remettra en mouvement à l'ordre qui lui en sera donné ; il aura son guide et son interprète à côté de lui ; il avancera jusqu'au bord du fossé vis-à-vis de.... (ce point sera clairement désigné) ; il fera la descente du fossé en silence,

---

conde à aider les soldats à se reconnoître dans le fort de la mêlée : la première de ces marques peut être légere, et non voyante : la seconde doit être très-visible. Pour la première, on peut se contenter de faire placer le chapeau de telle ou telle manière, ou de faire mettre, au lieu de cocardes, un col, etc. Pour la seconde marque, on pourra faire placer un mouchoir sur les épaules, sur la tête, etc. : plusieurs grands généraux se sont servis souvent de chemises dans cette occasion : c'est ce qui a fait donner aux surprises le nom de *camisades*.

et il cherchera à faire escalader le parapet. Lorsqu'il sera arrivé au haut du parapet, il se conduira, d'après les instructions qui sont contenues dans l'ordre qu'il a reçu.

L'ordre que le chef de l'entreprise remettra au commandant en chef de l'attaque véritable, aura encore prévu toutes les questions que les sentinelles ennemies pourront faire. Au *qui vive*, on répondra *régiment de N., qui vient pour tel objet.* Il ne nous paroît pas nécessaire de prévoir ici toutes les réponses que l'on peut employer avec les sentinelles pour les surprendre : les occasions suggéreront aux chefs celles qui seront les plus convenables. Si le chef de la véritable attaque entend une patrouille, il s'arrêtera, la laissera passer ; s'il s'aperçoit que la patrouille l'a découvert, il tâchera de l'envelopper et de la prendre, mais toujours sans faire feu (417 *et* 704) ; il fera rendre un compte exact au chef de l'entreprise de tout ce qui arrivera, afin que celui-ci puisse se conduire d'après les circonstances. Si l'attaque vraie ne réussit pas, et qu'une fausse attaque réussisse, le commandant de la véritable ne s'obstinera point à pénétrer par l'endroit qu'il aura attaqué ; mais il se hâtera de mener les trois quarts de sa troupe à l'attaque qui aura eu du succès, laissant le reste de son détachement pour continuer à occuper l'ennemi. Si l'attaque vraie réussit, l'officier qui la commandera enverra avertir toutes les attaques fausses, et le reste des troupes qui seront dans les environs de la place ; il se servira pour cela des ordonnances qu'il aura près de lui.

Telles pourront être, à peu de chose près, les instructions que le chef de l'entreprise remettra au commandant de la véritable attaque.

Pour éviter les répétitions, nous n'avons point parlé de quelques autres précautions que nous indiquons dans les numéros suivans.

584. Les fausses attaques suivront la véritable, et se conduiront comme elle jusqu'à ce qu'elles soient arrivées à la grande halte; là, précédées par leur chef, elles prendront les devans; et conduites par leurs guides, elles se rendront par des chemins détournés, et éloignés du poste, aux différens points qu'elles devront insulter. Ces endroits seront clairement désignés dans l'ordre : si les attaques doivent commencer en même temps, on conviendra du signal qui doit en déterminer le commencement.

Chaque fausse attaque sera divisée en deux parties, marchera séparément, et dans le plus grand ordre. Lorsque le chef de chaque fausse attaque sera arrivé vis-à-vis l'endroit qu'il doit assaillir, il postera sa seconde division sur un lieu élevé, d'où elle puisse découvrir le haut des murs ou du parapet; elle restera là en silence, jusqu'à ce que la première ait été découverte par l'ennemi, ou jusqu'à ce qu'on ait besoin d'elle. La première partie du détachement descendra dans le fossé, et essaiera d'escalader les murs ou le parapet : si elle réussit, elle fera avertir toutes les autres attaques, et alors chaque chef particulier exécutera sa mission particulière; si la fausse attaque est découverte, et si l'ennemi tire sur elle, ou se présente en force pour la repousser, la seconde division fera un grand feu, et poussera de grands cris. Les autres fausses attaques ne répondront cependant à son feu et à ses cris, par des feux bien nourris et des cris aigus, que dans le cas où elles auront été découvertes par l'ennemi; jusqu'à ce

moment, elles continueront leur attaque en silence.

Si le poste que vous voulez surprendre est assez voisin d'un poste des ennemis, pour qu'ils puissent entendre l'explosion des armes à feu, il sera prudent de n'en point faire usage : au moyen de cette précaution, vous parviendrez peut-être à empêcher qu'ils ne soient avertis de l'opération que vous exécutez.

Si une attaque vraie ou fausse réussit, les trois quarts de chacune des autres attaques se rendront, comme nous l'avons dit plus haut, à l'endroit où l'on aura pénétré. Le quart restant continuera à faire feu, s'approchera même davantage de la muraille, fera de plus grands mouvemens, afin que l'ennemi ne dégarnisse point cette partie du parapet, pour aller porter du secours aux endroits où l'on aura pénétré.

585. Le détachement destiné à empêcher les secours, suivra les divisions précédentes, et se conduira comme elles, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à *N*, endroit où il arrêtera les troupes qui pourroient venir secourir l'ennemi; alors il se portera sur le chemin que l'ennemi doit tenir pour venir secourir le poste ; il placera la moitié de sa troupe sur l'avenue la plus libre et la plus ouverte; l'autre moitié, divisée en plusieurs parties, sera postée sur les autres avenues, et toujours plus proche de l'ennemi que le corps principal, afin que celui-ci, étant averti à temps, puisse venir couper chemin au secours. Le commandant établira son corps principal, et même le reste de sa troupe, dans des postes forts par leur nature, et où peu d'hommes puissent combattre avec avantage contre un plus grand nombre ; tels sont les défilés, les hauteurs ; il obligera ses soldats de s'y retrancher, de fermer toutes les avenues avec des abatis

et des fossés, etc.; en un mot, de faire usage de toutes les ressources que leur offriront le temps et les moyens dont ils pourront disposer; il assurera, autant que possible, une libre communication entre ses différens détachemens, et il placera chaque arme sur le terrain qui lui conviendra le mieux; il poussera des vedettes aussi loin que la prudence le lui permettra; il placera des petits postes d'infanterie entre ses vedettes; il embrassera le plus de terrain qu'il le pourra; ainsi il ne sera jamais surpris par l'ennemi; ainsi un homme seul ne pourra passer sans être vu ou entendu, et l'ennemi qui voudra le tourner ou l'éviter, sera obligé de faire un très-grand détour: il obligera les habitans des maisons renfermées dans la ligne qu'il formera, à rester dans leurs habitations; pour cela, il mettra une sentinelle devant chaque maison; s'il y a des chiens dont les aboiemens puissent le trahir, il les fera tuer à coups d'arme blanche: dès qu'il aura établi son détachement, il cherchera un endroit vers lequel il puisse se retirer, dans le cas où un ennemi très-supérieur l'obligeroit à abandonner sa première station; cet endroit doit le rapprocher du poste attaqué: il pourvoira à ce que sa retraite soit sûre et facile, et à ce que toutes les parties de sa troupe puissent l'exécuter promptement, dès le premier ordre qu'il leur transmettra par ses cavaliers-ordonnances: c'est par le moyen de ces cavaliers qu'il établira une chaîne non interrompue entre ses divers détachemens; qu'il sera instruit à chaque instant de tout ce qui se passera, et qu'il pourra faire parvenir ses ordres jusqu'à l'extrémité du terrain qu'il aura embrassé: ces cavaliers d'ordonnance seront encore destinés à aller avertir la surprise de tout ce qui arrivera d'intéressant pour elle. Le

commandant en chef de cette division donnera un commandant particulier à chaque petit détachement, et il leur expliquera la conduite qu'ils devront tenir : il s'établira ensuite vers le centre de tous ses postes avec un petit corps de réserve, afin de pouvoir donner du secours à celui qui sera le plus vivement attaqué. Tout étant disposé dans l'ordre ci dessus, il attendra, ou l'arrivée de l'ennemi, ou des ordres pour se retirer.

Si les vedettes annoncent l'approche d'une troupe, le commandant du poste le plus voisin, avant d'en faire avertir le chef des détachemens destinés à empêcher l'arrivée des secours, tâchera de bien reconnoître le nombre et l'espèce des combattans; alors il enverra à son chef une ordonnance, et celui ci donnera des ordres pour que toute la ligne se prépare au combat : chacun tiendra dans son poste le plus long-temps qu'il pourra : c'est de la résistance que fera chaque corps particulier, que dépendra le salut général. Quand l'attaque aura commencé, et quand on sera bien assuré que c'est une attaque vraie, le commandant général y enverra du renfort; ce renfort rétablira le combat, ou au moins il retardera la marche de l'ennemi, facilitera la retraite, et donnera au gros de la troupe le moyen de s'établir dans le poste qui sera placé en arrière, et qu'on aura reconnu d'avance. Aussitôt que l'ennemi aura attaqué ce dernier poste, le commandant des détachemens, qui aura été à portée de juger des forces et des projets de l'assaillant, fera avertir la surprise, et battre le ralliement. A ce signal, tout se repliera sur le point attaqué, qu'on reconnoîtra aisément au bruit des armes à feu. Si, malgré ce rassemblement de forces, l'ennemi est toujours supérieur, le chef des détachemens son-

gera à sa retraite, et il la fera, non vers la place surprise, mais vers le poste des défilés. Si l'ennemi suit le détachement destiné à empêcher les secours, la surprise pourra encore réussir; s'il marche vers la place, ce détachement tombera à tout moment sur ses flancs ou sur ses derrières; il l'obligera ainsi à marcher lentement, et par-là, il donnera le temps à la surprise, ou de se rendre maîtresse de la place, ou de faire sa retraite vers le corps de réserve et les défilés. Si les assaillans sont assez nombreux pour faire tête au détachement, et marcher en même temps au secours du poste attaqué, le commandant en fera avertir le chef de l'entreprise, et il se retirera, toujours en combattant, vers la réserve, ou vers le poste des défilés, suivant la circonstance. Si le détachement destiné à empêcher les secours, réussit au contraire à arrêter l'ennemi, son chef en fera avertir la surprise qui continuera son attaque. Cette opération étant terminée, le commandant du détachement fera sa retraite; et dès qu'il aura rejoint le corps de la surprise, ses devoirs, comme commandant particulier, seront remplis.

586. Pour empêcher les ennemis de venir au secours d'un poste, dont vous voulez vous rendre maître par surprise, vous pouvez encore les occuper assez dans leurs quartiers, pour qu'ils ne songent pas à en sortir: vous y parviendrez en faisant une diversion. Le commandant d'un détachement destiné à faire une diversion, menera avec lui beaucoup d'instrumens militaires, et sera pourvu de beaucoup de munitions de guerre; il se placera entre le poste qu'on attaquera, et le quartier des ennemis qu'il voudra empêcher de sortir; il se mettra très-près de ce dernier; il s'embusquera avec

soin ; il placera des vedettes et des sentinelles sur tous les chemins, afin d'arrêter les émissaires que le commandant du poste attaqué enverra, sans doute, pour demander du secours, et il gardera le plus grand silence jusqu'au moment où il entendra du bruit dans le poste qu'il est obligé de masquer : alors il se montrera ; il fera battre à la fois toutes les caisses, sonner toutes les trompettes, et ordonnera un feu vif et roulant ; il cachera le plus adroitement qu'il pourra la foiblesse de sa troupe ; il en laissera une partie dans un bois, dans un vallon, ou derrière quelque abri, avec ordre de se découvrir un peu de temps en temps. L'officier qui commandera dans ce quartier, trompé par le bruit qu'il entendra, et par les mouvemens qu'il verra, n'osera envoyer du secours au poste attaqué, qu'après avoir reconnu la force de votre troupe ; et quoiqu'il parvienne à reconnoître votre foiblesse, il ne détachera une partie de son monde qu'après vous avoir éloigné de ses quartiers ; ce qui lui fera perdre beaucoup de temps.

Si l'ennemi vous attaque avec vigueur, et avec assez de monde pour vous obliger à faire retraite, vous vous conduirez comme nous l'avons indiqué à la fin du numéro (583).

587. La réserve marchera de la même manière que les attaques vraies et fausses, jusqu'au moment où l'on partira de la grande et dernière halte.

Quand les détachemens destinés aux attaques auront fait à-peu-près trois cents pas, le commandant de la réserve fera partir le premier quart de sa troupe : quand cette première division se sera éloignée de trois ou quatre cents pas, le chef de la réserve fera partir sa seconde division, qui conservera toujours cette même

distance entr'elle et la première division; la troisième division marchera enfin de la même manière que les deux autres, et à la même distance. Ces trois parties entretiendront toujours une correspondance sûre entre elles et avec la quatrième, qui ne bougera pas de place.

La première division ira se poster à deux cents pas, et vis-à-vis la porte qu'on doit lui ouvrir; elle communiquera avec les attaques vraies et fausses, par le moyen de quelques hommes intelligens. Dès le moment où elle apprendra que la surprise a pénétré dans la place, ou que les ennemis ont découvert l'attaque, elle s'approchera de la porte par laquelle elle devra entrer; elle cherchera à l'enfoncer, et à baisser les ponts; elle se tiendra toujours dans le plus grand ordre, pour repousser les sorties que l'ennemi pourroit faire. Si l'ennemi ne découvre pas son projet, elle agira en silence; dans le cas contraire, elle fera beaucoup de bruit. Si elle parvient à enfoncer la porte, ou si une des attaques vient la lui ouvrir, elle posera deux gardes à ce poste, une dans l'intérieur, et l'autre dans l'extérieur de la place. Quand les gardes seront placées, on fera entrer dans le poste le reste de la première division. Les gardes dont nous venons de parler se couvriront avec des chevaux de frise, ou de quelqu'autre manière: elles ne laisseront sortir de la place que les soldats blessés, et les personnes qui iront porter quelque ordre au-dehors; elles n'y laisseront entrer que des soldats conduits par des officiers. Quand on amenera des prisonniers à la garde intérieure, elle les fera conduire à la garde extérieure, et celles-ci à la troisième division de la réserve. Ces deux gardes ne quitteront leur station que dans le cas où l'on sera décidément maître de la place, et où

une autre troupe viendra les relever. Si la surprise est repoussée, la garde intérieure tiendra ferme assez de temps, pour que toutes les troupes puissent sortir de la place, et la garde extérieure, pour que la surprise puisse avoir commencé à faire sa retraite.

La seconde partie de la réserve s'approchera de l'attaque véritable : elle gardera le silence jusqu'à l'instant où elle entendra un grand bruit dans la place : alors elle poussera aussi de grands cris : elle communiquera avec toutes les attaques et les autres parties de la réserve, par le moyen de quelques hommes intelligens; elle se portera à l'endroit par lequel les troupes auront d'abord pénétré dans la place, ou elle s'approchera de l'attaque, qui, après avoir eu quelque succès, aura besoin de secours pour se maintenir : dans le premier cas, elle relevera les deux petites gardes qu'on aura laissées à l'endroit par lequel on aura pénétré ; et dans le second, elle renforcera l'attaque le plus qu'elle le pourra. La partie de cette division qui ne sera pas employée à la garde de l'entrée, ira exécuter les commissions particulières qu'elle aura reçues.

La troisième division restera toujours en dehors du poste ; elle placera des petites gardes sur les avenues par lesquelles l'ennemi devra naturellement arriver pour secourir les assiégés ; elle fera continuellement des patrouilles autour de la place ; elle sera chargée de prendre les prisonniers que l'on aura amenés à la garde extérieure de la porte de la réserve, et de les conduire à la quatrième division de cette même réserve ; elle arrêtera tout soldat de la surprise qui s'en éloignera, ainsi que ceux des ennemis qui chercheront à s'évader ; elle communiquera, par le moyen de quelques hommes intel-

ligens, avec les trois autres parties de la réserve. Si la surprise est repoussée, la troisième division se rassemblera, tombera sur le flanc des troupes ennemies, et viendra ensuite se placer à la queue de la retraite.

La quatrième division de la réserve contiendra les charretiers et les conducteurs des bêtes de somme dans le plus grand ordre; elle fera passer aux combattans les munitions dont ils auront besoin; elle recevra les prisonniers qu'on lui enverra; et quand il y en aura un certain nombre, elle les fera conduire par une bonne escorte au poste chargé de la garde des défilés (861); elle restera dans sa position, jusqu'à ce que l'on soit absolument le maître de la place. Si la surprise est repoussée, elle enverra de bonne heure les charrettes et les bêtes de somme au détachement qui gardera les défilés, et elle viendra faire une charge dont le succès est à-peu-près sûr, parce que les troupes fraîches ont toujours un grand avantage sur des troupes qui combattent depuis long-temps: cette attaque rendra au moins les ennemis timides, et donnera à votre arrière-garde le temps de se former en bon ordre pour la retraite.

588. Le commandant du détachement destiné à garder les hauteurs, s'emparera de l'entrée et de la sortie des défilés; il partagera sa troupe en autant de petites divisions qu'il y aura de points intéressans à conserver; il entretiendra, au moyen de plusieurs petits partis, une correspondance suivie avec la réserve et avec le corps chargé de retarder l'arrivée des secours. Quoique la surprise réussisse, il ne quittera sa position que sur un ordre exprès du commandant en chef de la surprise. Si la surprise est repoussée, il lui enverra un secours de troupes fraîches: ce secours arrêtera l'ennemi, ou au moins faci-

litera la retraite du corps entier. Si l'ennemi a toujours le dessus, la surprise continuera à faire sa retraite, et le détachement destiné à garder les hauteurs fermera la marche.

Tels sont à-peu-près les ordres généraux que l'on doit donner aux cinq chefs des principaux détachemens qui doivent marcher à une surprise.

589. Aussitôt que le commandant de la première partie de la division, qui doit former la véritable attaque, sera arrivé sur le bord de la contrescarpe, il fera descendre dans le fossé un sous-officier et huit hommes déterminés. Ces hommes emploieront, pour descendre, des cordes ou des échelles; ils se laisseront même glisser dans le fossé, si la contrescarpe n'est ni très-haute, ni taillée à pic : on leur donnera de suite des échelles; ils les dresseront, et ils escaladeront le parapet.

Si les hommes qui montent les premiers sont aperçus par quelque sentinelle, au lieu de répondre au *qui vive*, ils doivent marcher à elle, tâcher de s'en rendre maîtres sans bruit, ou de la tuer d'un coup d'arme blanche.

Pendant que cette petite avant-garde escalade le mur, le reste du détachement descend dans le fossé, en gardant le plus grand silence. Le chef de ce détachement, qui connoît la profondeur du fossé, oblige les soldats à se servir des échelles, ou à sauter dans le fossé. Dans le premier cas, on fait couler les échelles à petit bruit : et aussitôt que l'on en a descendu une ou deux, quelques hommes s'en servent pour aller placer les autres.

Si les soldats peuvent sauter dans le fossé, on leur recommande de le faire en silence et avec précaution. Quand les soldats sautent dans le fossé, ils doivent avoir

l'échelle passée dans le bras gauche, la tenir perpendiculairement, et de manière que la partie qui est au-dessous du bras, ne soit pas assez longue pour porter à terre.

Lorsque quelques hommes de ce premier détachement sont arrivés dans le fond du fossé, on songe à dresser des échelles contre le parapet : on les plante à l'endroit qui est désigné (615). Les officiers de ce détachement veillent à ce qu'on ne place les échelles ni trop loin ni trop près du pied du mur (566) : dans le premier cas, elles deviendroient trop courtes, et pourroient se rompre ; dans le second, elles se renverseroient, ou les soldats ne pourroient y monter commodément : on place les échelles à deux pieds de distance les unes des autres ; c'est par cet intervalle que l'on fait descendre les soldats qu'une atteinte mortelle a mis dans le cas de ne pouvoir continuer l'attaque. Les officiers ou les sous-officiers, qui doivent se tenir au bas des échelles, ont l'attention de ne laisser monter sur chacune, que le nombre d'hommes qu'elle peut porter : il faut ordinairement laisser au moins trois échelons d'intervalle entre chaque soldat ; ceux qui montent à l'escalade doivent prendre garde à n'être pas entraînés par ceux de leurs camarades qui sont tués ou renversés par les coups des ennemis.

(On pourroit exercer nos soldats pendant la paix à cette espèce de manœuvre).

Les ouvriers qui sont chargés de couper les palissades, d'enfoncer les portes, etc. doivent descendre dans le fossé, après cette première partie du détachement, et la suivre lors de l'escalade.

Si, au lieu d'escalader le poste, on doit s'y introduire en sapant les angles saillans du parapet, ou en élargissant une brèche, les hommes qui descendront les pre-

miers dans le fond du fossé, seront armés de pics, de pioches, etc.; ils attaqueront de suite les angles du parapet, ou les côtés de la brêche; ils porteront leurs armes en bandoulière; et aussitôt qu'ils jugeront que la brêche est praticable, ils entreront dans la place, et le reste de la troupe les suivra. On couvre les hommes qui sapent le parapet, ou qui élargissent la brêche, par le moyen d'une petite troupe que l'on place dans le fond du fossé à droite et à gauche de l'endroit où l'on travaille; on pourvoit ainsi aux attaques des détachemens que l'ennemi a embusqués dans le fond du fossé.

On voit, par ce que nous venons de dire, qu'il est toujours avantageux de réunir l'escalade à la sape.

Nous avons supposé jusqu'ici que le fossé du poste que l'on veut surprendre est sec; mais si la place est environnée d'un fossé plein, qu'on est assuré qu'il n'y a que 64 centimètres (2 pieds) d'eau dans le fossé, et que le fond en est bon, on peut en agir comme nous l'avons dit plus haut: mais quand il y a plus de 64 centimètres d'eau, on fait porter par chaque soldat de la première division, une fascine faite avec de menues branches bien serrées: chaque fascine ne doit jamais excéder le poids qu'un soldat peut porter pendant deux cents pas: on fait transporter ces fascines sur des chariots jusqu'à la dernière halte. Quand le premier détachement est arrivé sur le bord du fossé, quelques hommes y descendent par le moyen des échelles, et ils construisent avec des fascines une espèce de pont de 4 à 6 mètres (12 à 18 pieds) de largeur: il suffit qu'ils placent dans le fond du fossé un assez grand nombre de fascines, pour qu'il ne reste que 64 centimètres (2 pieds) d'eau. Si le fossé est vaseux, au lieu de fascines, on

emploie des claies qu'on a aussi préparées d'avance, et qu'on a fait porter par des chariots jusqu'à la dernière halte. Quoique le fossé ne soit pas plein d'eau, il se rencontre des circonstances où il est utile de le combler : on emploie pour cet objet des sacs remplis de paille, de feuilles ou de fumier : ils ont 1 mètre 60 centimètres (5 pieds) de circonférence, et 2 mètres 50 centimètres (8 pieds) de longueur : deux ou trois hommes les transporteront aisément depuis la grande halte jusqu'au pied du glacis, et de là jusques dans le fossé. Le soldat, qui est chargé de rouler ces sacs à terre, n'a rien à craindre des balles de l'ennemi. Ces gros sacs seront plus utiles dans les attaques d'emblée, que dans les attaques par surprise (649).

590. Les deux dernières divisions de chaque attaque resteront en silence sur la contrescarpe, jusqu'à ce que les deux premières aient gagné le haut du parapet. Si elles y parviennent sans être découvertes, la troisième division descendra dans le fossé, et montera comme les deux premières. Si cette troisième gagne aussi le haut du parapet, la quatrième y montera à son tour, toutefois, après avoir pris la précaution d'envoyer avertir les autres attaques, le corps de réserve, etc., et de laisser quelques soldats avec un sous-officier, pour faciliter aux troupes qui arriveront successivement, le moyen de reconnoître l'endroit de l'escalade.

Si au contraire les ennemis se présentent pour faire tête aux deux premiers détachemens, ceux qui seront restés sur la contrescarpe feront un grand feu pour éloigner les assiégés, et faciliter aux assiégeans le moyen de gagner le haut du parapet.

591. Le commandant en second de la surprise marche

à la tête de la véritable attaque, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée sur le bord de la contrescarpe ; là il fait exécuter les manœuvres que nous avons indiquées, et il reste en cet endroit jusqu'à ce que la troisième partie de ce détachement ait gagné le haut du parapet.

D'instant en instant, le commandant en second fera rendre compte de ses succès au chef de l'entreprise : celui-ci se tiendra à la tête de la première partie de la réserve : toutes les attaques en seront prévenues, afin qu'elles puissent le faire avertir aussi des différens événemens qu'elles éprouveront.

Instruit de tout ce qui se passera, il ne s'exposera pas à perdre beaucoup de monde d'un côté, tandis qu'il pourroit pénétrer de l'autre sans difficulté : il n'entrera dans la ville que lorsque le succès sera presque certain.

Le commandant en chef et son lieutenant se résoudront, sans doute avec peine, à l'espèce d'inaction à laquelle le devoir les condamne : mais comme le salut de leur troupe et le succès de leur entreprise dépendent de la conservation de leur vie, ainsi que nous l'avons prouvé par des exemples frappans à l'*article* GÉNÉRAL, *dans l'Encyclopédie méthodique*, ces considérations les engageront à maîtriser leur bravoure, jusqu'au moment où il leur sera indispensablement nécessaire d'en faire usage.

592. Dans chaque corps employé à former une attaque séparée, on destinera un petit détachement pour garder intérieurement l'endroit par lequel on aura pénétré dans la place : si l'on négligeoit de prendre cette précaution, l'ennemi n'auroit qu'à s'emparer de cet endroit pour empêcher les troupes qui seroient déjà entrées, de recevoir du secours : la seconde division qui aura gagné le

le haut du parapet, sera destinée à remplir cet objet. Ce détachement doit se tenir en bon ordre, faire feu sur la troupe ennemie qui voudra le forcer, ou la repousser avec l'arme blanche, mais il se gardera bien de la poursuivre: s'il lui étoit possible de se couvrir avec des abattis, ou avec des chevaux de frise, il repousseroit plus aisément les troupes qui voudroient l'attaquer, et il se maintiendroit dans son poste avec plus de facilité.

593. Quoiqu'une des attaques ait pénétré dans la place, on n'en laissera pas moins, dans le premier moment, une petite troupe vis-à-vis chacun des endroits où l'on aura formé d'autres attaques. Ces petits détachemens obligeront l'ennemi, par leur feu, par leurs cris et leurs mouvemens, à garder cette partie de l'enceinte, et conséquemment à diviser ses forces.

594. Le premier détachement qui pénètre dans une place, doit, conduit par un bon guide, aller donner la main à une des attaques les plus voisines; il marchera dans le plus grand silence, si l'alarme n'est pas encore dans la ville; mais si la surprise a été découverte, et si les troupes ennemies sont en mouvement, il marchera avec vîtesse, jetera de grands cris, fera sonner ses instrumens militaires, chargera avec impétuosité et à l'arme blanche tout ce qui se présentera pour l'arrêter. Quand il sera arrivé vis-à-vis l'attaque qu'il vient seconder, il faut qu'il assaillisse, par derrière ou par le flanc, l'ennemi qu'il y rencontrera, et par cette diversion, il facilitera aux assaillans le moyen de gagner le haut du mur.

Ces attaques par les flancs sont ordinairement les meilleures.

595. La seconde troupe qui pénétrera dans la place, sera destinée à forcer la porte par laquelle on aura pro-

jeté d'introduire la réserve. Si la surprise n'a pas encore été découverte, cette troupe, conduite par son guide, marchera dans le plus grand silence. Si la porte est gardée, les assaillans tâcheront de surprendre le factionnaire qui sera placé devant les armes, en faisant faire quelque réponse adroite par l'interprète qu'ils mèneront avec eux. La sentinelle étant surprise, ils la forceront à se taire : une petite partie du détachement masquera aussitôt la porte du corps-de-garde, une autre y entrera, et offrira aux soldats qui y seront renfermés, de choisir entre la vie et les bagages sauves, et une mort certaine et prompte (598).

Pendant que l'on fait cette capitulation, qui doit être l'ouvrage d'un instant, le reste du détachement enfonce la porte, baisse les ponts, lève les orgues ou les herses, les soutient avec des échelles ou avec d'autres appuis, place une garde à la première et à la dernière barrière, et conserve ainsi l'entrée et la sortie de la place libres, jusqu'au moment de l'arrivée de la réserve.

Si l'on ne peut parvenir à surprendre la garde, on fond sur elle avec toute l'impétuosité possible; et quoiqu'elle soit forte et retranchée, on la réduit aisément, parce qu'elle est étonnée, parce qu'elle ne connoît pas le nombre de ses ennemis, et qu'elle est gênée dans ses mouvemens: si on ne peut la forcer, on cherche à la séduire ou à la tromper : pour l'engager à se rendre, on lui fait des propositions avantageuses; pour diminuer son courage, on assure que le reste de la ville a capitulé, que les chefs sont prisonniers, que la garnison a mis bas les armes : si l'on ne peut la forcer ni la séduire, on envoie promptement chercher du renfort vers l'endroit où la surprise a pénétré dans la place: ce

renfort s'y rend avec précipitation, au bruit d'instrumens militaires, en poussant de grands cris; ils attaquent avec impétuosité les troupes qui gardent cette porte.

Si plusieurs attaques ont un succès heureux, et par conséquent si plusieurs détachemens se rendent en même temps pour forcer la porte par laquelle la réserve doit entrer, ils réussissent plus aisément; ils doivent bien prendre garde de ne point tirer les uns sur les autres. Dans une surprise, on ne fera feu sur une troupe, qu'après avoir reconnu qu'elle n'a pas les marques extérieures qu'on a employées pour se reconnoître, et qu'elle n'a reçu ni le signe ni le mot qu'on a donnés avant le départ de la dernière halte.

Aussitôt que les détachemens se seront rendus maîtres de la porte de secours, et que la réserve s'en sera emparé, ils iront exécuter les autres ordres qu'on leur aura donnés, et ils se rendront ensuite sur la place qu'on leur aura indiquée pour le rendez-vous général.

596. Les troupes qui sont en garnison dans un poste, ont presque toujours ordre de se former sur le rempart: les assaillans chargeront donc deux détachemens de le parcourir: comme ces détachemens fondront avec impétuosité sur les troupes qu'ils y trouveront, comme ils les attaqueront par leur flanc, ils pourront les disperser aisément. Ces détachemens doivent faire sans cesse le tour de la place, et obliger les habitans à rentrer dans leurs maisons.

Ces deux détachemens n'arrêteront que les officiers et les soldats de la garnison; ils les désarmeront, et les feront conduire à la porte par laquelle la réserve sera entrée.

597. Dès le premier moment où l'on a pénétré dans

une place, on doit se rendre maître de l'officier général ou particulier qui y commande. Un corps dépourvu de son chef, est incapable de faire une attaque vigoureuse, ou une défense opiniâtre, tous ses mouvemens sont irréguliers, et par conséquent sans effet.

Un des premiers détachemens qui pénétrera dans un poste, se rendra donc en diligence à la maison du commandant; il marchera sans bruit, et tâchera de surprendre les soldats qui en garderont la porte; il se conduira avec les sentinelles et avec la garde du commandant de la place, comme nous l'avons dit (595). Pendant qu'une partie du détachement combattra cette garde, l'officier qui le commandera fera occuper par d'autres soldats, toutes les issues de la maison; il montera lui-même dans l'appartement du général; il se rendra maître de sa personne, et s'emparera de ses papiers. Pour l'obliger de donner ordre à ses troupes de mettre bas les armes, il lui dira qu'il n'y a plus qu'une foible partie de la garnison qui fait résistance, qu'on sera obligé de la passer au fil de l'épée, et de mettre le feu à la place, si le reste des combattans ne met point bas les armes; on lui fera la même menace pour les petits forts des environs qui dépendront de lui; on lui fera prendre ensuite un habit sous lequel il ne puisse être reconnu; on le préviendra qu'on ne peut lui conserver la vie, si, en parcourant les rues, il cherche à s'évader, ou à se faire enlever par les soldats de son parti; on le fera aussitôt sortir de la place; on le mettra au milieu du détachement; on ne le laissera parler à personne, sous quelque prétexte que ce soit; on évitera les endroits où l'on entendra le bruit des armes; on le conduira vers la porte de secours, et on le remettra à l'officier

qui commandera à cette porte ; celui-ci le fera mener au corps de réserve.

Nous n'avons pas besoin de recommander à l'officier chargé de se rendre maître du commandant de la place, d'en agir avec tous les égards dûs à un ennemi respectable par son malheur, et par le rang qu'il occupe.

Si le commandant de la place se défend dans sa maison, on le menace d'y mettre le feu, et de ne point lui faire de quartier ; s'il cherche à s'évader, ou à se faire reconnoître, on prend les moyens les plus prompts et les plus sûrs pour l'en empêcher.

598. L'officier qui commande le détachement destiné à se rendre maître de la garde postée sur la principale place, y marchera comme nous l'avons dit (595) ; et s'il ne peut la surprendre ou la forcer, il cherchera à l'occuper assez pour qu'elle ne puisse aller donner l'éveil ou du secours au reste des troupes. Si cette garde se rend, on la désarmera, on l'enfermera dans le corps-de-garde, on laissera quelques hommes pour s'en assurer, et on la préviendra qu'à la moindre tentative hostile, on fera main basse sur elle.

On se conduit de la même manière avec toutes les petites gardes répandues dans la ville ; on a surtout le soin de s'emparer de celles qui sont placées aux portes ; on empêche ainsi les sorties de l'ennemi, et on prévient l'arrivée des secours.

599. Si la place est protégée par une citadelle, par un fort ou par un château, on commande un détachement pour masquer les secours que la garnison de la forteresse peut donner à la ville. Ce détachement se place vis-à-vis la porte, il tâche de s'en emparer ; s'il ne peut y réussir, il la barricade, et l'embarrasse avec

tout ce qu'il trouve sous la main, bois, pierres, meubles, etc.; il fait feu sur tout ce qui se présente pour sortir; il offre à la garnison l'alternative d'une capitulation honorable, ou du traitement le plus sévère.

600. Si les troupes qui gardent une place que l'on a surprise sont casernées, l'un des premiers détachemens se rend avec promptitude vis-à-vis les casernes; il s'empare du corps-de-garde établi pour la police des troupes, et il se rend maître des armes de cette garde (598). Pendant qu'une partie du détachement fait cette opération, les autres masquent les portes du quartier, et tuent à coups de fusil, ou à coups d'arme blanche, tout ce qui se présente aux fenêtres ou aux portes.

Pour engager les soldats à se rendre, on leur offre la vie et les bagages sauves, et on leur dit que tout est pris ou soumis dans le reste de la place.

Pour empêcher que les troupes qui sont encore enfermées dans les casernes ne reçoivent du secours, que leur courage ne soit ranimé par la présence et les discours de leurs officiers, on place une petite troupe vis-à-vis chacune des avenues du quartier. Ces partis ont ordre de tuer tout ce qui se présente armé, et de s'emparer de tous les officiers.

Si la garnison est logée par compagnie dans des maisons particulières, on s'empare de chacune de ces maisons, et l'on se conduit comme nous venons de le dire pour les casernes.

601. Le détachement qui ira à l'arsenal se rendra maître des hommes qui en garderont la porte; il y établira une garde capable de repousser les ennemis, et d'empêcher que les soldats de la surprise, ou même les citoyens, ne pillent les effets renfermés dans ce dépôt.

Après que ce détachement se sera assuré des arsenaux, il ira s'emparer des magasins à poudre, et de ceux qui renfermeront les vivres. Si l'on est obligé d'abandonner la place, on enlevera les munitions de guerre et de bouche qui pourroient être utiles à l'ennemi, et si l'on ne peut les emporter on y mettra le feu.

602. Quelques partis de cavalerie et quelques petits détachemens d'infanterie, parcourront les principales rues de la place ; ils meneront avec eux beaucoup d'instrumens militaires, pousseront de grands cris, promettront la vie à tous les citoyens qui resteront dans leurs maisons, et les rassureront contre la crainte du pillage ; ils fondront avec impétuosité sur toutes les troupes qu'ils trouveront formées ; ils tireront sur les habitans qu'ils trouveront dans les rues, ou qui se mettront à leurs fenêtres ; ils se saisiront de tous les officiers et de tous les soldats ennemis ; ils les désarmeront et les conduiront, ou à la garde de la porte de la réserve , ou aux détachemens qui occuperont les principales places.

Les détachemens qui doivent parcourir les rues, auront encore l'ordre d'arrêter tous les soldats de leur armée qu'ils trouveront séparés de leurs troupes, et de les conduire , ou à la porte de réserve , ou sur une des places.

603. Il est essentiel d'établir une troupe considérable sur la place la plus voisine de la porte par laquelle on est entré ; une sur l'esplanade, entre le château ou le fort de la ville, et une ou deux sur les autres places. Ces détachemens s'empareront des maisons qui borderont ces places, et de là ils feront feu sur l'ennemi qui voudra s'y former. On regardera ces détachemens comme des réserves vers lesquelles on se retirera , quand

on sera trop vivement poussé, où l'on conduira les prisonniers qu'on aura faits, et où l'on ira chercher du secours quand on ne pourra pas exécuter les ordres qu'on aura reçus. Les troupes établies sur les places, auront les mêmes ordres que les détachemens chargés de parcourir les remparts et les rues.

Dans le cas où l'on sera obligé de faire retraite, tous les détachemens se rendront, suivant l'ordre qu'ils en auront reçu, sur la place la plus voisine de la porte par laquelle on devra sortir.

604. Un détachement pourvu de bons guides, sera chargé d'arrêter les officiers de l'état-major de la place et ceux des régimens. A mesure que l'on se rendra maître de quelques-uns de ces officiers, on les fera conduire sous bonne escorte à la porte confiée à la réserve, et la garde de cette porte les fera conduire au corps de réserve.

On préviendra les officiers des états-majors qu'ils seront traités avec les égards qui leur sont dus, pourvu qu'ils ne cherchent pas, en passant dans les rues, à s'évader, à se faire reconnoître et enlever par leurs soldats, mais qu'on ne leur fera aucun quartier s'ils tentent l'un ou l'autre.

Si les officiers de la garnison sont logés ensemble dans un des pavillons des casernes, vous vous emparerez de toutes les portes du quartier ; vous ferez tirer sur tout ce qui se présentera pour sortir, ou qui se montrera aux fenêtres; vous ferez annoncer encore que vous accorderez une capitulation honorable, si on ne fait aucun mouvement de défense; mais que dans le cas contraire, vous êtes résolu à réduire le quartier en cendres.

605. Il n'est guères moins essentiel de se rendre maître des chefs civils que des chefs militaires ; vous leur assurerez que les habitans ne seront ni pillés ni maltraités, s'ils ne se mêlent pas parmi les défenseurs de la place ; mais que, dans le cas contraire, vous mettrez tout à feu et à sang ; vous chercherez à les gagner par de grandes promesses, et à les engager à ordonner aux citoyens de se déclarer pour vous ; vous les obligerez à aller dans les rues, pour ordonner aux habitans de rester tranquilles dans leurs maisons, et pour leur annoncer qu'ils n'ont rien à craindre.

Si vous ne voulez pas ou si vous ne pouvez point garder votre conquête, vous exigerez des officiers publics qu'ils vous fournissent des vivres, des contributions en argent, en denrées ou en fourrages ; vous exigerez des chariots pour faire transporter tous ces objets ; vous limiterez un terme très-court pour rassembler ces contributions, surtout si vous êtes dans le voisinage d'un ennemi redoutable, et qui puisse vous attaquer dans votre retraite.

Il sera prudent encore de se rendre maître des principaux citoyens ; ils serviront d'otages contre les attaques des habitans, et ils assureront le paîement des contributions qu'on aura exigées.

Tels seront à-peu-près les ordres que le commandant en chef de l'entreprise donnera aux officiers auxquels il confiera le commandement des détachemens qui doivent exécuter des opérations particulières. Nous ne prétendons pas avoir prévu tous les cas qui peuvent arriver ; nous ne sommes pas descendus dans les détails que telle ou telle opération particulière demandera ; mais nous pensons qu'un officier chargé d'une entreprise

de la nature de celle qui nous occupe, suppléera aisément à ce que nous avons été forcés d'omettre, pour ne point tomber dans une fastidieuse prolixité.

606. Le secret est le garant du succès de toutes les entreprises militaires, et particulièrement de celui des surprises : le commandant en chef ne négligera donc rien pour s'assurer que son secret ne sera pas divulgué. Pour cela, en sortant du conseil qu'il aura tenu avec les six principaux officiers qui doivent commander sous ses ordres (582), il fera aussitôt fermer les portes de l'endroit qu'il habitera ; il fera sortir en même temps un officier intelligent et sûr, qu'il destinera à aller s'embusquer sur le chemin du poste qu'il veut surprendre.

Ce détachement, composé de soldats de confiance, gardera non-seulement le chemin qui mène vers le poste que l'on veut surprendre, mais encore toutes les avenues du camp ou de la ville. On empêchera ainsi les habitans du lieu, les déserteurs et les espions, d'aller par un détour avertir l'ennemi que quelqu'un de ses postes ou quelqu'une de ses places doit être attaqué. Ce détachement sera divisé en autant de petits partis qu'il y aura d'issues ; ils placeront chacun leurs sentinelles et leurs vedettes, comme nous l'avons dit (585). Les commandans de ces divers partis empêcheront les marchands et les voyageurs, etc., de continuer leur route et même de rétrograder ; ils les garderont avec eux, ils veilleront en outre à ce qu'aucun paysan ne s'échappe au travers des champs. Ces petits détachemens ne sauront pas pourquoi ils exécutent de pareils ordres ; leur commandant et son second auront seuls le secret de l'opération : pour s'assurer qu'on

leur obéit ponctuellement, ils visiteront souvent les différens postes qu'ils auront placés.

Afin que les précautions que nous venons de détailler ne découvrent pas votre secret, vous inventerez quelque prétexte plausible qui puisse induire les espions en erreur ; vous ferez, par exemple, courir le bruit que cette troupe sort pour arrêter des déserteurs, des espions, ou pour prévenir une surprise que l'ennemi doit tenter : on peut encore tromper la vigilance de l'ennemi et de ses espions, en faisant sortir souvent des détachemens de cette espèce.

Ce détachement arrêtera tout ce qui se présentera, même après que la surprise l'aura dépassé, et il restera dans ses postes jusqu'à ce que la surprise soit rentrée, à moins que le chef de l'entreprise ne lui ait confié quelque commission particulière.

607. Une heure après que le détachement destiné à garder les avenues sera sorti, vous ferez assembler avec armes et bagage votre armée, votre garnison ou votre camp volant ; vous ne vous servirez pas des instrumens militaires pour assembler vos troupes, mais vous leur ferez porter vos ordres par des ordonnances ou par des aides de camp ; vous ferez répandre le bruit que vous prenez les armes parce que vous craignez quelqu'entreprises de la part de l'ennemi ; vous multiplierez vos rondes et vos patrouilles sur les remparts, sur le parapet et même dans l'intérieur du poste : ainsi vous empêcherez qu'on n'approche des murs ou des retranchemens, et que l'ennemi ne puisse, au moyen de quelque signal de convention, être instruit de ce qui se passe dans votre camp. Lorsque les troupes seront sous les armes, les cinq commandans assembleront

chacun son détachement ; ils prendront leurs guides et leurs interprètes, etc. On distribuera les vivres aux soldats que l'on aura choisis, et on leur fera prendre dans leurs sacs les objets qui leur serviront à se faire reconnoître : quant aux échelles, aux planches, aux poutres et aux outils, on les fera porter dans des chariots couverts, jusqu'à une demi-lieu du poste que l'on voudra surprendre ; on renverra en même temps le reste des troupes dans leurs logemens, où on les consignera ; on éloignera les citoyens curieux ; on empêchera que les soldats ne quittent leurs rangs, et on leur fera déposer en tas ceux de leurs effets qu'ils ne doivent point emporter. Ces mesures prises, on attendra l'heure fixée pour le départ ; on se souviendra qu'on ne marche pas aussi vite pendant la nuit que pendant le jour ; qu'il vaut mieux partir quelques instans trop tôt (parce qu'on en est quitte pour attendre quelques minutes dans les environs du poste) que partir trop tard, et par là se mettre dans le cas d'être obligé de presser sa marche.

608. L'heure du départ étant arrivée, on fera partir d'abord une petite avant-garde (611) ; le détachement destiné à la véritable attaque viendra ensuite, les attaques simulées le suivront immédiatement, puis viendra le corps qui doit s'opposer au secours, puis la réserve, puis la cavalerie ou les dragons : après eux les chevaux de bât, les chariots et leur garde, et enfin le corps destiné à garder les défilés.

609. Pendant que les troupes sortiront, on placera aux deux côtés de la porte des officiers ou des sous-officiers, pour examiner s'il ne se seroit pas mêlé parmi elles des déserteurs, des espions, ou des soldats

qui ne doivent point être de l'expédition, etc. Ils les reconnoîtront aux marques distinctives dont nous avons parlé (583).

Aussitôt que toute la surprise sera arrivée hors de la place, elle fera halte: le chef de chaque division assemblera à l'écart les officiers qui doivent avoir des commandemens particuliers, et il leur expliquera en détail ce qu'ils doivent faire. Si tous les officiers étoient aussi instruits qu'ils devroient l'être, un mot suffiroit; mais jusqu'à ce que l'on ait fait usage de quelque moyen propre à assurer leur instruction, la halte dont nous parlons sera un peu longue; on n'en partira néanmoins que lorsque chaque officier sera bien instruit de ce qu'il doit faire, et qu'après avoir donné aux soldats les ordres et les instructions, le signe et le mot, dont nous avons parlé dans le numéro (583).

610. Aussitôt que l'on aura exécuté tout ce qui a été prescrit précédemment, on se remettra en marche; bientot on rencontrera le détachement du nº. (606); on le dépassera et on continuera sa route avec le plus grand ordre et le plus grand silence.

Comme on n'est jamais plus aisément trompé que lorsqu'on cherche à tromper les autres, pour prévenir le mal qui pourrait résulter dans cette occasion, on se fera précéder par une petite avant-garde (608) composée d'hommes sûrs et intelligens, commandée par des officiers et des sous-officiers instruits et adroits. Cette avant-garde se conduira d'après les principes que nous donnerons (704 *et suiv.*).

611. Après que la petite avant garde aura fait deux à trois cents pas, la surprise se remettra en marche. Les officiers auront soin que les différens détachemens ne

se confondent pas, que les petites divisions ne se mêlent point, que la tête de la colonne marche très-doucement, afin que la queue puisse la suivre sans s'essouffler; on se conduira, en un mot, d'après les principes que nous avons établis dans le chapitre *des Marches* (709 *et suiv.*)

Quand on arrivera à l'endroit où doit rester le corps destiné à garder les derrières, ce corps s'y arrêtera; son commandant se conduira alors d'après les ordres particuliers qu'il aura reçus (588), et le reste de la surprise continuera sa marche.

Quand on sera arrivé à l'endroit où le détachement destiné à empêcher les secours, ou à faire une diversion, devra quitter la surprise, il se détachera et se conduira d'après les ordres particuliers qu'il aura reçus (586); il observera de passer toujours assez loin du poste pour ne pas lui donner l'éveil.

Si le corps destiné aux fausses attaques doit tourner le poste, il se détachera aussi de bonne heure et il ira par un circuit gagner l'endroit qui lui aura été indiqué; il observera, comme le détachement destiné à empêcher les secours, de passer assez loin des ennemis, pour ne point les tirer de leur assoupissement; il obéira aux ordres qui lui auront été donnés (585). Ce qui est le plus difficile pour le chef général de l'entreprise, c'est d'avoir assez bien combiné la marche de ses différens détachemens, pour qu'ils soient en mesure d'agir en même temps. C'est de cet ensemble que dépend le succès; aussi apportera-t-on la plus grande attention pour l'obtenir.

L'avant-garde étant arrivée à la grande halte, s'arrêtera et attendra le gros de la surprise; là, on remettra tout dans l'ordre; on donnera le nouveau mot, le

nouveau signe et la nouvelle marque de reconnoissance; on distribuera les outils, les instrumens, etc.; on fera partir ensuite les sous-officiers qui doivent aller à la découverte.

612. Si, pour arriver aux portes d'une place que l'on veut surprendre, on a deux marches à faire, on ne cache à l'ennemi les projets que l'on a formés qu'en employant les précautions suivantes:

On fait prendre aux soldats du pain pour deux ou trois jours, et des viandes cuites pour le même temps; on agit ainsi, parce que dans cette circonstance, on ne doit point allumer du feu, ni passer par des lieux habités (567).

On sort du camp ou de la place, assez à temps pour pouvoir gagner, pendant la nuit, l'endroit où l'on doit s'embusquer pendant le jour suivant. Si la nuit ne peut suffire pour arriver jusqu'à l'embuscade que l'on doit former, on part pendant le jour; mais en sortant de la place, on prend un chemin opposé à celui qu'on devoit suivre; on change ensuite brusquement de route et l'on se dirige vers l'endroit où l'on a intention d'aller s'embusquer.

On choisit le lieu de son embuscade, d'après les principes du numéro (850), et l'on s'y conduit comme nous le dirons (853).

Une heure avant de quitter l'embuscade, on instruit tous les officiers qui doivent être chargés de quelque commission particulière; on fait ensuite reprendre les armes à sa troupe, et on se conduit dans cette seconde marche comme si l'on n'en avoit qu'une à faire (607).

Une double marche rend la retraite plus longue et plus difficile; on aura donc, dans cette circonstance,

calculé sur une attaque mixte, et pourvu à tout ce qui peut en rendre le succès presque certain.

613. Avant de partir de la grande halte, on enverra à la découverte trois ou quatre sous-officiers très-intelligens et déterminés ; ils n'auront d'autres armes qu'un sabre ou une épée, ils marcheront à petits pas en silence et séparément ; ils écouteront avec soin tout ce qui se passera autour d'eux, ils s'approcheront des murs et ils examineront si tout est tranquille dans la place. Si l'un d'eux rencontre une sentinelle, il cherchera à la surprendre et à l'égorger; s'il donne dans une patrouille à laquelle il ne puisse échapper, il dira qu'il est déserteur : ainsi il n'aura rien à craindre pour sa vie, et ne sera pas dans le cas d'exposer le secret de l'entreprise; du reste, ces sous-officiers se conduiront comme les officiers chargés des reconnaissances (436), et comme les éclaireurs (705).

Aussitôt que les sous-officiers seront de retour, la surprise se remettra en route, elle marchera avec le plus grand soin ; et, conduite par ses guides, elle se dirigera vers l'endroit où elle doit former la véritable attaque.

614. On dirige les véritables attaques vers les endroits les plus éloignés des casernes; on a ainsi le temps de faire de grands progrès avant que la garnison, avertie par le bruit, soit arrivée en force ; on choisit, par la même raison, les endroits éloignés des gardes ; ceux où elles sont les moins fortes, ceux dont les habitations sont le plus éloignées ; on dirige encore les véritables attaques vers les endroits qui ne sont pas couverts par un fossé, sur ceux où le fossé n'est ni profond, ni fortifié par une cunette; vers les points qui ne sont couverts par aucun des moyens de défense dont

dont nous avons parlé dans le chapitre IV, ou qui en sont mal pourvus ; aux lignes où le parapet est peu élevé, où les embrasures seront basses, et où il y a quelque brèche. Nous verrons, en parlant des stratagèmes, chapitre XV, que les aqueducs, les endroits par où les rivières entrent dans les places et ceux par lesquels elles en sortent, sont très-favorables aux attaques.

Quand les places sont fortifiées à la moderne, on dirige les véritables attaques vers les flancs des bastions, ou vers les angles flanqués.

Un endroit de l'enceinte qui réunit plusieurs des circonstances favorables dont nous venons de parler, doit obtenir la préférence sur tous les autres. Quelques militaires veulent cependant qu'on dirige les véritables attaques vers les endroits les plus forts, parce qu'ordinairement ils sont, disent-ils, les moins gardés : on ne négligera pas sans doute d'assaillir ces endroits importans ; mais nous croyons qu'on doit les faire insulter par les attaques ou fausses ou volantes.

Quand on doit passer le fossé d'un poste sur la glace, on prend la précaution de se faire précéder par un homme chargé de le sonder avec soin, dans la crainte que l'ennemi ne l'ait rompue ; on choisit alors le côté de la place le plus exposé au vent du nord ; la glace doit y être plus épaisse que partout ailleurs.

615. Les fausses attaques seront dirigées vers les endroits les plus forts, vers ceux qui seront les mieux gardés ; on éloignera autant qu'on le pourra les fausses attaques des véritables. L'ennemi étant obligé de partager ses forces, opposera une résistance moins vive, et l'attention de ses chefs étant partagée, sera moins grande.

616. Pour diviser encore davantage l'attention de l'ennemi, on pourra former des attaques volantes : ces attaques n'auront cependant lieu que dans le cas où les attaques réelles auront été découvertes.

Les attaques volantes seront principalement composées de troupes à cheval ; on y mêlera néanmoins quelques petits partis d'infanterie ; elles feront le tour de la place en poussant de grands cris, en faisant un grand feu : l'ennemi qui, du haut du rempart, découvrira ces troupes, et qui ne saura pas vers quels endroits elles se dirigent, sera sans cesse dans une vive inquiétude ; il fera une foule de marches et de contremarches qui troubleront et intimideront ses soldats : ces attaques s'approcheront de temps en temps des murs, et surtout lorsqu'elles les verront dégarnis de défenseurs ; alors elles chercheront à pénétrer dans la place de la même manière que les autres attaques. Si l'on n'a pas assez de combattans pour fournir à ces attaques volantes, on y emploie des valets ou des charretiers, etc.

617. Dès l'instant où les troupes ennemies auront mis bas les armes, et où l'on se sera emparé des postes principaux, on fera sortir la garnison et on la remettra à la réserve, qui sera chargée de la garder et de la faire conduire en lieu de sûreté. On songera ensuite sans aucun délai, ou à évacuer cette place, si on est résolu de l'abandonner, ou à la mettre en état de défense, si on veut la garder.

Si on veut conserver sa conquête, on recourra avec diligence aux moyens que nous avons donnés dans la première partie de cet Ouvrage.

Quoique les troupes destinées à empêcher les secours n'aient donné aucun avis de l'arrivée de l'ennemi, on

ne négligera pas cependant de se garder pendant que l'on mettra la place en état de défense.

On fera sortir de la ville les troupes qui auront formé la véritable attaque ; on les portera sur les avenues de la place ; on confiera aux fausses attaques la garde des portes et des postes principaux ; on fera entrer les trois premières parties de la réserve, et on les occupera à réparer les brèches, et les autres dégradations que les ouvrages auront soufferts ; on prendra des otages ; on les fera conduire hors de la place ; on fera porter des vivres et des rafraîchissemens aux troupes qui auront combattu ; on établira dans la place une garnison proportionnée à son étendue, un gouverneur juste, intelligent et brave ; on exigera des habitans une contribution proportionnée à leurs moyens ; on la distribuera aux troupes, pour les récompenser de la valeur qu'elles ont montrée et de la discipline qu'elles ont observée. Cette contribution ne dispensera point le chef de l'entreprise de solliciter d'autres récompenses auprès du général et des ministres, pour les officiers et les soldats qui se seront conduits d'une manière distinguée.

Tout cela étant exécuté, on se remettra en marche pour faire sa retraite.

618. Si vous voulez abandonner votre conquête, parce que le poste est mauvais, parce qu'un adversaire supérieur doit venir bientôt vous y assaillir, ou parce que vous ne l'avez attaqué que pour en chasser votre ennemi, aussitôt après que la garnison sera hors de la place et que les habitans seront soumis, vous prendrez pour vous garder les précautions que nous avons indiquées (616) ; vous emploierez les trois premières par-

tics de votre réserve à démolir les fortifications, à combler les fossés, à enlever les portes, à détruire tous les établissemens militaires, à transporter les munitions et tous les objets précieux qui appartenoient à l'ennemi. Pendant que vos soldats exécuteront ces différentes opérations, vous assemblerez les officiers publics; vous leur annoncerez que si, dans une demi-heure ou une heure au plus tard, ils ne paient pas une contribution capable de dédommager les soldats du butin que vous leur avez promis, vous serez obligé de faire donner le signal du pillage.

Lorsque les habitans paient à l'instant fixé la contribution demandée, vous faites votre retraite.

Lorsque les habitans seront dans l'impossibilité de payer la contribution que vous leur aurez imposée, vous accepterez les sommes qu'ils auront rassemblées; vous prendrez beaucoup d'otages pour assurer le paiement de ce qu'ils devront encore, et vous vous retirerez.

Si les habitans ne se hâtent pas de fournir les contributions, et s'ils sont de mauvaise foi, il faudra bien vous résoudre à abandonner la place au pillage.

619. Quand vous serez obligé d'abandonner une place au pillage, vous redoublerez de soin et de vigilance pour vous mettre à l'abri du désespoir des habitans et des attaques du dehors; vous défendrez au soldat le meurtre, le viol et tous les autres excès indignes même des peuples les plus barbares; vous limiterez la durée du pillage; vous signifierez aux soldats que ceux d'entre eux que le premier ordre ne fera pas rentrer dans leurs rangs, seront punis avec la dernière sévérité; vous désignerez les troupes qui devront rassembler le butin, et celles qui devront rester en ba-

taille. Entouré de plusieurs officiers, accompagné par une troupe de soldats d'élite, vous parcourrez les rues pour prévenir l'extrême désordre; vous chargerez du même soin quelques autres officiers de confiance.

Le temps prescrit pour le pillage étant écoulé, vous vous occuperez de votre retraite.

620. Au signal de la retraite, les troupes se rendront à l'endroit qu'on leur aura désigné. Le commandant de chaque détachement en fera l'appel; s'il manque quelques soldats, on fera parcourir les rues par plusieurs patrouilles, qui auront ordre d'entrer dans tous les endroits où elles entendront du bruit : à leur retour, on fera un nouvel appel et on se mettra en marche. Pendant ces dernières opérations, on fera porter l'ordre de la retraite au chef de la diversion, et aux détachemens destinés à prévenir les secours.

Les troupes sortiront de la place; les soldats qui gardoient les portes les suivront, et formeront l'arrière-garde. Quand on sera arrivé à l'endroit où l'on avoit fait la grande halte, on fera poser aux soldats tout le butin dont ils se seront chargés, et qui pourroient les empêcher de marcher ou de combattre : on placera ce butin sur des chariots. Si les détachemens destinés à empêcher les secours doivent rejoindre en cet endroit, on les attendra; et quand ils seront arrivés, on se remettra en marche. La petite avant-garde et l'attaque véritable auront la tête de la troupe; les bagages et les blessés viendront ensuite; les fausses attaques les suivront, puis les prisonniers, la réserve, et enfin les détachemens qui auront empêché les secours : on se conduira avec les mêmes précautions qu'on avoit prises dans la première marche. Quand on arrivera aux défilés, la troupe qui

les gardoit prendra la queue de la colonne. Quand on sera arrivé à la vue de la garnison ou du camp, on fera halte ; on ordonnera aux soldats d'aller déposer le reste du butin qu'ils auront fait : les sous officiers veilleront à ce qu'ils n'en conservent rien. Le butin étant rassemblé, on rentrera dans la place ; le chef de l'entreprise cherchera à donner à son entrée un air de triomphe. Avant de faire poser les armes à sa troupe, il fera faire un état exact du butin qu'elle aura rapporté ; il louera tout haut les soldats valeureux et les officiers intelligens; il annoncera le jour de la vente du butin, et celui de la distribution de l'argent qui en proviendra ; il fera donner deux rations de vivres et de vin à chaque soldat, et les laissera se livrer aux plaisirs que doivent procurer l'obéissance, la discipline et la valeur.

621. Dans la surprise que nous venons de supposer, nous nous sommes attachés à éloigner tous les événemens qui pouvoient en rendre le succès douteux : prodiguons à présent, sous les pas de l'officier chargé d'une pareille entreprise, tous les obstacles que le hasard ou la sagesse d'un ennemi vigilant peuvent lui opposer.

Lorsque vous vous apercevrez au milieu de votre marche que quelque homme reconnu pour brave, intelligent et adroit, a déserté ; quand vous pourrez soupçonner qu'il est allé vers l'ennemi et qu'il a deviné une partie de vos projets, vous devez craindre de trouver votre adversaire sur ses gardes, ou de tomber dans quelque embuscade : avant de vous résoudre à continuer votre marche, pesez donc attentivement et examinez avec soin ce que vous avez à craindre et à espérer. Si les hommes qui vous manquent ont déserté peu de temps après votre sortie, vous pouvez continuer

votre marche; la peur a sans doute causé seule leur désertion. S'ils ont déserté proche de la grande halte, vous pouvez encore continuer à marcher : avant que le déserteur se soit fait reconnoître, avant qu'on lui ait ouvert la porte, qu'il ait parlé au commandant de la place, qu'il ait gagné sa confiance, vous aurez fait quelques progrès ; mais, dans ce cas, changez le signe et le mot, et redoublez de précaution ; que votre avant-garde soit plus vigilante qu'à l'ordinaire ; envoyez plusieurs hommes adroits pour écouter autour de la place; faites-vous rendre un compte fidèle de ce qu'ils auront entendu: s'ils n'ont rien découvert, vous pouvez continuer votre opération ; s'ils vous avertissent qu'ils ont entendu un grand bruit et aperçu beaucoup de mouvement, dans ce cas, songez à votre retraite, à moins que vous n'ayez calculé sur une attaque mixte.

622. Il est encore prudent de faire sa retraite, si les mauvais chemins, le mauvais temps, quelqu'accident imprévu, ou quelqu'erreur de calcul sur la longueur de la marche, vous empêchent d'arriver avant le point du jour, et sur-tout si vous n'avez pas calculé sur une attaque mixte.

623. Vous vous retirerez encore sans rien entreprendre, à moins que vous n'ayez calculé sur une attaque mixte; si vous trouvez sur votre route une troupe considérable qui vous dispute le terrain, et qu'elle dirige sa retraite vers la place où vous vous rendez, craignez que l'ennemi ne vous ait tendu quelque embuscade, et que la garnison ne soit sur pied.

624. Dès le moment où vous serez instruit, de manière à n'en pouvoir douter, que l'ennemi a été averti de vos projets, ou qu'il a pris les armes pour

quelque autre objet, faites votre retraite, à moins que vous n'espériez qu'une attaque mixte peut produire le même effet qu'une surprise.

625. Quand toutes vos attaques auront été repoussées deux ou trois fois, quoique vous les ayiez encouragées en payant de votre personne, vous ne pourrez plus espérer de voir votre entreprise couronnée par le succès : pour prévenir une défaite complète, vous ferez donc votre retraite. Si en effet les ennemis vous ont repoussé avec facilité dans ce premier moment, si favorable pour vous, que sera-ce au milieu du désordre qui suivra sans doute votre entrée dans la place?

626. Vous pourrez gagner le haut des remparts, vous emparer de quelques-uns des postes principaux, vous rendre maître de la personne du général ou de l'officier particulier qui commandera dans la place, et cependant être encore obligé de faire retraite. Si l'ennemi vous oppose partout une défense vigoureuse; si les habitans, joints à la garnison, cherchent à vous accabler à coups de pierre, de tuile, etc.; si vous ne pouvez vous réunir en gros corps, pénétrer dans quelques maisons, et les percer pour gagner l'intérieur des autres; si l'ennemi a pratiqué dans les rues des coupures et des traverses, et s'il a employé enfin tous les moyens que nous avons donnés dans la première partie de cet Ouvrage, vous ne vous rendrez maître de la place qu'en y mettant le feu, ou qu'en exposant la vie d'un grand nombre de vos soldats. Le premier de ces partis pouvant vous donner la victoire, vous ne le négligerez pas; avant de recourir au second, vous calculerez si la prise de la ville peut dédommager votre patrie du sang que vous lui aurez fait perdre.

627. Si les troupes qui sont destinées à empêcher le secours, sont commandées par un officier incapable de prendre aisément l'alarme ; si cet officier, après vous avoir fait prévenir qu'il est attaqué par une troupe très-forte, vous avertit qu'il est obligé de faire retraite, et que la place va recevoir un secours auquel vous ne pouvez faire tête, et continuer en même temps votre attaque, vous songerez à faire votre retraite : vous penserez de même à vous retirer, si les troupes qui gardent les avenues ont été dépassées et tournées par un corps considérable, et surtout si vous prévoyez n'avoir pas le temps de vous emparer de la place, et de vous y fortifier avant l'approche de l'ennemi.

Dans la plupart des circonstances que nous venons de prévoir, la prudence exige, il est vrai, du commandant en chef qu'il fasse sa retraite : j'aimerois mieux cependant lui entendre dire, comme Eugène devant Crémone : « *Le vin est tiré, il faut le boire* », pourvu toutefois que son audace fût le fruit de la sagesse de ses combinaisons, de l'espoir du succès, et non pas l'effet d'un amour-propre mal entendu et d'une opiniâtreté déplacée. Les principes énoncés dans le chapitre XVIII peuvent prouver que l'on mérite autant de gloire en sachant se décider à la retraite, quand elle est nécessaire, que l'on doit subir de honte lorsqu'on se retire sans motif.

628. Si vous croyez devoir vous retirer avant d'avoir commencé l'attaque, vous ferez faire demi-tour à droite à vos troupes ; vous marcherez en colonne renversée; vous ordonnerez aux bagages de presser un peu le pas, afin qu'ils gagnent la tête des troupes, et qu'ils ne puissent point vous gêner si vous êtes obligé de com-

battre. Pendant cette retraite, vous marcherez très-serré, en bon ordre, et vous mettrez en pratique toutes les précautions que nous avons indiquées (720 *et suiv.*)

629. Si l'on est obligé de faire retraite après avoir commencé l'attaque, et avant d'avoir pénétré dans la place, on se garde bien de le faire savoir à ses troupes par le moyen des instrumens militaires, et surtout par les batteries destinées à cet effet ; elles annonceroient à l'ennemi qu'il doit sortir en force : on fera donc avertir les différentes attaques par des officiers qui iront leur porter l'ordre de la retraite, ou par le moyen d'un grand feu qu'on aura fait préparer et que l'on allumera pour cet objet. On fera aussi avertir les troupes destinées, ou à faire la diversion, ou à empêcher les secours ; elles se retireront, ou vers la réserve, ou vers les défilés : on commencera par faire partir les bagages ; on abandonnera peu à peu les attaques, y laissant néanmoins, pour amuser l'ennemi, de petits détachemens composés des hommes les plus lestes et les plus braves ; ils auront ordre de faire un grand feu, et de ne se retirer que lorsque le corps de la surprise aura fait au moins une demi-lieue. Ces petits détachemens étant débarrassés de tout ce qui pourroit nuire à la légèreté de leur marche, s'esquiveront aisément, sur-tout s'ils sont conduits par des officiers intelligens : mais, dussent-ils tomber au pouvoir de l'ennemi, le mal seroit moins grand que si le gros de la surprise étoit harcelé dans sa retraite, entamé, et peut-être battu : il faut que vous employiez à la guerre les moyens les plus propres à faire éprouver beaucoup de mal à l'ennemi, et à épargner en même temps les peines et le sang de vos soldats.

630. Faire sa retraite quand on a pénétré dans la

place, est une opération encore plus difficile à exécuter que celle dont nous venons de parler. Lorsqu'en pareil cas on aura pris la résolution de se retirer, on en fera porter l'ordre aux différens détachemens par des officiers et sous-officiers de confiance. On doit se garder, en effet, de faire battre ou sonner la retraite: si quelque batterie se fait entendre, ce doit être celle de la marche en avant : afin que les soldats ne prennent cependant pas le change, on aura eu soin de les prévenir de ce changement avant de partir de la grande halte. Dans une retraite de la nature de celle-ci, on court risque de laisser plusieurs soldats à la merci de l'ennemi, surtout si, fermant l'oreille à la voix de la discipline, ils se livrent au pillage ; mais ce sacrifice est presque indispensable. En même temps qu'on se préparera à se retirer, on ordonnera aux bagages de gagner les devans ; à la quatrième partie de la réserve, de masquer la porte de la ville, et d'en disputer la sortie à l'ennemi. Tous les détachemens qui seront entrés dans la ville, se rassembleront sur la place la plus voisine de la porte ; de là, ils gagneront peu-à-peu, et toujours en faisant quelque charge, l'endroit par lequel ils devront sortir. A mesure qu'ils sortiront, ils se couvriront avec tout ce qu'ils rencontreront, comme des abatis, des chevaux de frise, des poutres, etc. ; ils mettront le feu à quelques maisons, afin que l'ennemi, occupé à éteindre l'incendie, soit moins ardent à poursuivre la surprise.

A mesure que les troupes sortiront de la place, elles se formeront derrière la troisième partie de la réserve ; et aussitôt qu'elles seront en ordre, elles commenceront à marcher.

Quand le gros de la surprise aura gagné un peu de

terrain, la partie de la réserve qui aura masqué la porte fera sa retraite, et se conduira comme nous l'avons dit dans le numéro précédent, en parlant des petits détachemens destinés à ralentir la marche de l'ennemi.

Nous verrons (720) qu'il est prudent de suivre, en faisant sa retraite, un autre chemin que celui qu'on a tenu en venant à une attaque: dans la supposition que nous venons de faire, cette précaution est indispensable; il en est de même, quand on est prévenu que l'ennemi s'est embusqué sur la route, ou qu'il s'est emparé de quelque passage fort par sa nature.

631. Tout ce que nous venons de dire sur la manière de surprendre une place fermée de murs à l'antique, est applicable aux surprises que l'on médite contre un bourg, un village ou un hameau. La surprise de l'un de ces derniers objets offre sans doute des difficultés moins grandes que celles d'une ville considérable; mais l'on doit se souvenir qu'aucune entreprise n'est indifférente à la guerre, et par conséquent que l'on ne doit jamais négliger la plus petite des précautions que la prudence suggère. Un officier qui perd par sa faute l'occasion de réussir dans les projets qu'il a formés, porte une atteinte profonde, non seulement à sa gloire personnelle, mais même à la réputation des armes de sa nation. Celui qui n'a pas réussi dans une entreprise peu considérable, peut-il espérer qu'on lui en confiera une plus importante? Plusieurs petits succès réunis assurent les grands événemens, tant par la confiance qu'ils donnent aux troupes, que par la crainte qu'ils inspirent à l'ennemi.

Toutes les fois qu'on voudra surprendre un bourg, un village ou un hameau, il faudra se pénétrer des

connoissances détaillées dans le chapitre XII : on emploiera, pour les acquérir et pour les rectifier, les moyens décrits dans les numéros (527 *et suiv.*). Ces connoissances réunies éclaireront sur l'emploi que l'on doit faire des dispositions prescrites dans les différens paragraphes des chapitres XIII et XIV.

632. Quand on veut surprendre des troupes occupées à garder un défilé, un gué, un pont, un ravin, un passage de rivière, on acquiert sur leur nombre, leur position, leurs qualités, toutes les connoissances détaillées dans le chapitre XII; et d'après ces connoissances, on modifie les règles que nous avons rassemblées dans les chapitres XIII et XIV.

633. On emploie pour surprendre une maison, une église, un vieux château, etc., dont nous avons parlé dans le chapitre V, les moyens que nous avons indiqués dans les chapitres XII, XIII et XIV. Pour suppléer aux omissions que nous avons pu faire, on aura recours au numéro (672).

634. Les principes que nous avons donnés dans les chapitres XII, XIII et XIV, sont encore applicables aux ouvrages en terre, quelles que soient leur force, leur forme, leur étendue, etc. Nous osons même presqu'assurer qu'ils sont suffisans pour guider une surprise que l'on veut diriger contre un camp ou contre une place fortifiée à la moderne : en cas d'omission, on peut revoir ce que nous avons dit numéro (648), en parlant des attaques d'emblée, qui, à plusieurs égards, rentrent dans l'ordre des surprises.

CHAPITRE XV.

Des Attaques par stratagème.

635. La ruse réussit où la force échoue : il faut donc, en guerre, se servir de l'une et de l'autre; mais la force est repoussée par la force, et souvent elle est obligée de céder à la ruse (514) (*a*).

636. Il est permis de tromper son ennemi, et de lui tendre des pièges adroits; cependant les stratagèmes et les ruses de guerre ont des bornes. Le droit des gens et l'honneur vous permettent de frapper votre ennemi, de le mettre hors de combat, et de lui arracher la vie toutes les fois qu'il oppose de la résistance aux entreprises que vous voulez exécuter; mais ils vous défendent de faire usage d'armes envenimées : ils vous permettent de détourner les ruisseaux, les fontaines et les sources; mais ils vous défendent d'empoisonner leurs eaux : ils vous permettent de chercher, pendant le combat, à détruire les chefs ennemis; mais ils vous défendent d'attenter lâchement à leur existence, et de gagner des traîtres chargés de s'en défaire par un assassinat : il est permis de donner le change à son ennemi par des détours adroits, par des mouvemens simulés; mais dès qu'on lui a fait quelque promesse solennelle, rien ne doit empêcher de la tenir : en un mot, toute ruse est

(*a*) Telle est la pensée du *grand Frédéric*, qui conseille aussi d'étudier les deux dernières campagnes de *Turenne*, qu'il regarde comme les chefs-d'œuvres de *stratagèmes* des temps modernes : Voyez *les ruses de guerre de Polyen, et les stratagèmes de Frontin*, 3 vol. in-12.

bonne, mais toute perfidie est honteuse. *Il est de l'intérêt des nations*, disoit avec raison le roi Pirrhus, *qu'on ne donne point de tels exemples ; et la guerre*, suivant Plutarque, *a ses lois dans l'esprit des honnêtes gens.*

637. Un homme profondément occupé d'un piége qu'il tend à son ennemi, tombe souvent dans celui qu'on a préparé sous ses pas. Quand on voudra s'emparer d'un poste par stratagème, on agira donc comme le fait un athlète prudent; il cherche à porter des coups terribles à son adversaire, mais il ne songe pas moins à éviter ceux que son adversaire lui porte : si sa main droite est occupée à frapper, sa main gauche va toujours avec promptitude à la parade ; et, comme le dit Montluc, *il se gare toujours des contrebatteries* (*a*).

Dès l'instant où un officier particulier aura conçu le plan d'un stratagème, il cherchera donc à savoir si, dans le cas où les ennemis seroient instruits du projet qu'il a formé, ils ne pourroient pas lui dresser quelque dangereuse embuscade, ou employer contre lui quelque autre ruse capable de faire avorter son entreprise, et de lui causer une perte plus considérable que celle qu'il compte leur faire éprouver. C'est par une prévoyance attentive qu'il évitera tous les dangers de ce genre; c'est en se mettant sans cesse à la place de son ennemi, qu'il

(*a*) « Lorsque vous dresserez ces entreprises, dit Montluc, » pesez tout, n'allez jamais à l'étourdi; et sans vous précipiter » ni croire du léger, jugez s'il y a de l'apparence. J'en ai vu plus » de trompés qu'autrement ; et quelqu'assurance qu'on vous » donne, faites une contrebatterie, et ne vous fiez pas tant à » celui qui conduit la marchandise, que vous n'ayez quelque » corde en main pour sauver votre fait de l'autre côté. » C'est à l'occasion de la surprise par intelligence, que Montluc donne cette instruction aux jeunes militaires.

assurera la réussite de tous ses projets. Je sais bien que si l'on n'agissoit à la guerre que lorsqu'on est assuré du succès, on demeureroit presque toujours dans l'inaction; mais si l'on ne doit pas attendre une certitude physique, au moins ne doit-on tenter aucune entreprise, que lorsqu'on aura pour soi d'heureuses probabilités.

638. Un stratagème qui aura été employé très-souvent pourra réussir encore; mais une ruse nouvelle réussira plus sûrement que celle dont on aura plusieurs fois fait usage. Un officier particulier s'attachera donc à créer de nouveaux stratagèmes, et il y réussira, fût-il dépourvu d'un génie très-inventif, s'il est sans cesse occupé de son objet (a), et s'il a acquis les connoissances dont nous avons encore à parler. On ne doit cependant pas négliger de se servir des ruses déjà connues : l'expérience du passé n'est que trop souvent perdue pour le présent.

639. Plus une machine est compliquée, plus elle produit difficilement l'effet qu'on en attend : il en est de même des ruses de guerre ; les plus simples sont les meilleures.

640. C'est après avoir acquis toutes les connoissances qui sont détaillées dans le chapitre XII, qu'on peut concevoir plus facilement un stratagème heureux : il faut bien se pénétrer de cette idée, qu'une ruse bonne à employer contre un commandant peu habile ou très-confiant, seroit vaine contre un chef vigilant et adroit ; qu'un stratagème qui réussissoit contre tel peuple, échoueroit contre tel autre.

(a) On demandoit à l'immortel *Newton* comment il avoit pu trouver l'explication du phénomène des marées. *C'est*, répondit-il, *pour y avoir pensé sans cesse.*

641.

641. Le secret est l'ame des entreprises militaires, nous ne saurions trop le répéter, et sur-tout de celles où l'on veut employer la ruse. Un stratagème est semblable à une mine; est-il éventé, on n'en peut espérer rien d'heureux. On emploiera donc, pour cacher une attaque par stratagème, tous les moyens que nous avons donnés pour tenir une surprise secrette : on prendra, avant de s'y engager, toutes les précautions que nous avons indiquées dans les chapitres précédens; on divisera sa troupe, on marchera, et on se conduira comme nous l'avons prescrit dans les numéros (548 *et suiv.*)

642. Les stratagèmes sont naturellement divisés en stratagèmes simples, et en stratagèmes composés.

Nous appellerons *stratagèmes simples*, ceux qu'un officier particulier peut exécuter sans le concours d'aucune des personnes renfermées dans le poste dont il veut se rendre maître ; nous donnerons le nom de *composés* aux stratagèmes dont le succès dépend de quelque intelligence qu'on a pratiquée dans l'intérieur de ce poste. Si les premiers sont les plus sûrs, parce qu'on n'a pas à craindre les trahisons, les seconds sont les plus faciles : on donnera donc la préférence à ces derniers, après qu'on aura pris, toutefois, les précautions sages qu'une prudence timide peut suggérer.

643. En disant qu'*une prudence timide doit présider aux dispositions d'un stratagème composé*, nous avons voulu faire connoître combien il importe de s'assurer de la fidélité des personnes qui doivent y concourir.

Tout homme qui est capable d'entretenir des intelligences avec les ennemis de son pays, est un traître; tout traître inspire le mépris le plus profond, et doit faire

naître la défiance. Quelle confiance peut-on en effet avoir en un homme assez vil pour trahir ce que les hommes ont de plus cher ? Leur patrie ! Quel crime arrêtera celui qui a commis le plus grand de tous les forfaits ?

Pour vous mettre à l'abri des piéges que la duplicité pourroit vous tendre, dès qu'on vous proposera une opération militaire, dont une intelligence sera la base, vous examinerez quelle est la personne qui est à la tête de cette entreprise, et vous saurez quels sont les motifs qui la portent à vous servir.

L'amour de l'or, l'inconstance, une ambition démesurée, une haine aveugle, surtout le désir ardent de la vengeance, telles sont les passions, ou pour mieux dire les vices qui font les traîtres, et dont il faut quelquefois savoir profiter.

Examinez mûrement les motifs de ceux qui trahissent la cause de leur pays pour vous servir, et comptez toujours davantage sur leur passion dominante que sur leur intérêt. Vous devez vous moins défier d'un de vos compatriotes qui se trouvera chez l'ennemi, que d'un homme de la nation ennemie; mais confiez-vous rarement aux militaires. Les lois de la fidélité sont ordinairement plus profondément gravées dans les cœurs des guerriers, que dans ceux des autres hommes; vous devez par conséquent suspecter violemment leur trahison d'être feinte : n'oubliez jamais que l'intérêt personnel est toujours la meilleure pierre de touche du cœur humain. De grandes promesses en cas de succès, des menaces non moins fortes, si l'on vous trahit : exigez de ceux que vous employez, des ôtages, ou le dépôt de leur bien. Les hommes ne craignent pas toujours de se parjurer; mais ils balancent quand il s'agit

de la perte de leur fortune, de leur vie, ou de celle des personnes qui leur sont chères.

Après que vous serez assuré des promesses du traître, en le mettant pour ainsi dire dans l'impossibilité de vous trahir, vous examinerez quels moyens il peut mettre en usage pour vous servir; vous les peserez avec soin; l'intérêt qui l'anime est capable de l'aveugler, et de lui faire croire qu'il peut tout ce qu'il souhaite: rien ne paroît difficile à l'homme dominé par quelque grande passion. Après que vous aurez bien examiné s'il peut tout ce qu'il promet, vous songerez à l'exécution de l'entreprise (*a*).

644. C'est par le moyen d'une intelligence avec quelque citoyen, que vous pourrez faire entrer dans une place des soldats déguisés: la personne avec laquelle vous serez d'accord, les recevra et les cachera chez elle; cette personne pourra encore vous ouvrir une porte au jour et à l'heure que vous aurez choisie; vous fournir le moyen d'escalader les remparts; mettre le feu, pendant l'attaque, dans plusieurs endroits de la place, ou surprendre les défenseurs en tournant le poste; elle pourra aussi vous indiquer ou vous ouvrir un aqueduc, un égoût; engager les ha-

(*a*) On doit toujours craindre les hommes qui veulent desservir leur patrie: leur trahison peut être feinte comme celle de *Zopire*, comme celle de *Lucanius* avec *Almandre*, roi d'Épire; comme celle des Sarrasins qui vinrent se rendre à *Louis IX*, devant Damiette; ou comme celle qu'éprouva le comte de *Vienne* devant Hesdin, en 1525. Un traître peut, après vous avoir servi, vous trahir vous-mêmes, ainsi que l'éprouva *Geoffroi de Charni*, à Calais, en 1347. Il peut aussi être découvert, comme les *Cordeliers de Metz*, qui vouloient livrer la place au comte de *Mesmes*, etc...

bitans à se rendre, en leur inspirant de la crainte, ou en faisant naître l'espoir dans leur ame; elle pourra au moins vous donner des avis importans sur les connoissances que vous n'auriez acquises qu'imparfaitement.

Une intelligence que vous aurez pratiquée avec un soldat, vous facilitera le moyen d'approcher du poste sans être découvert, et d'escalader la partie du parapet où il sera en faction ; un officier vous livrera une porte, ou quelqu'autre partie du rempart. Nous ne rassemblerons pas un plus grand nombre de règles sur l'art des stratagèmes composés : nous nous bornons encore à renvoyer aux exemples les plus frappans que l'histoire a consignés dans ses fastes ; ils instruiront mieux que les préceptes.

645. Les circonstances inspirent les stratagèmes simples ; elles enseignent la conduite que l'on doit tenir dans toutes les hypothèses d'une attaque.

CHAPITRE XVI.

Des attaques d'emblée, des attaques pied à pied, des blocus, et des attaques mixtes.

646. Un officier particulier n'entreprendra d'attaquer un poste de vive force, et de l'emporter d'emblée, qu'après avoir essayé de le surprendre, qu'après avoir employé en vain, pour s'en rendre maître, tous les stratagèmes que son imagination et les exemples du passé lui auront suggérés, ou lorsqu'enfin il sera convaincu, par de mûres réflexions, que l'emploi de ces moyens seroit inutile.

647. Avant de se résoudre à attaquer d'emblée un

poste quelconque, il faut avoir acquis toutes les connoissances qui sont détaillées dans le chapitre XII.

Pour acquérir ces connoissances, on emploie les moyens que nous avons donnés numéro (527 *et suiv.*), et ceux que nous indiquerons dans le chapitre XIX.

Avant de se déterminer à attaquer un poste d'emblée, on calculera, comme avant de l'attaquer par surprise, si ce genre d'attaque est le plus avantageux; si les moyens qu'on se propose de mettre en usage, peuvent suffire; si la prise du poste peut dédommager du sang qu'elle fera couler, et des dépenses qu'elle occasionnera.

Quoiqu'il y ait une grande différence entre les attaques par surprise et les attaques d'emblée; parce que, dans les premières, les ennemis sont endormis, ou à demi éveillés, ou peu sur leurs gardes, tandis que, dans les secondes, ils sont sous les armes, et disposés à la défense; la plupart des principes que nous avons donnés pour les premières, peuvent cependant être appliqués aux secondes, et réciproquement plusieurs des objets que nous allons consigner dans ce chapitre, destiné aux attaques d'emblée, peuvent aussi être utiles dans les surprises. On peut donc regarder les chapitres XIV et XVI comme complémens l'un de l'autre.

Pour emporter un poste d'emblée, il faut former plusieurs attaques, les unes vraies, les autres fausses; par ce moyen, on oblige l'ennemi à partager son attention et ses forces.

Il faut que toutes les attaques commencent au même instant (*a*); si l'on a fait faire quelque détour à une

(*a*) *Denis* manqua l'exécution de son projet sur les Carthaginois campés devant Géla, parce que les attaques ne furent pas

partie des troupes qui doivent former une attaque, on leur indiquera donc le chemin qu'elles doivent tenir, et l'instant précis auquel elles doivent donner.

Toutes les colonnes d'attaque doivent présenter une tête à-peu-près semblable, et montrer une vigueur égale; ainsi on empêche l'ennemi de distinguer les attaques véritables d'avec celles qui ne sont que simulées.

Chaque attaque doit être considérable, afin que l'ennemi en prenne réellement l'alarme.

On doit diviser chaque attaque en deux parties; la seconde se tient embusquée hors de la portée du mousquet, jusqu'au moment où la première a escaladé le poste, gravi contre le parapet, pénétré par une brèche; ou bien jusqu'à l'instant où elle commence à se décourager, et à avoir du dessous : alors cette seconde partie de l'attaque se montre, s'avance, accélère le succès, ou rétablit le combat.

Quand on ne formera qu'une seule attaque, on se gardera de la faire paroître toute entière en même temps; on ne montrera d'abord qu'une partie du détachement; quand celle-ci commencera à mollir ou à être fatiguée, une seconde la remplacera; ainsi de suite. L'ennemi, continuellement assailli par des troupes fraîches, perdra peu à peu courage, et bientôt il mettra bas les armes.

Pour faire réussir les attaques d'emblée, on doit, comme dans les surprises, chercher à occuper les ennemis du dehors, qui pourroient venir donner du se-

---

exécutées ensemble. — *Lautrec* n'auroit pas été battu au combat de la Bicoque, si les maréchaux *de Foix et de Montmorenci* eussent attaqué de concert. — En 1573, *Frédéric de Tolède*, par la même raison, fut obligé de renoncer à la ville d'Alcmaër.

cours au poste qu'on attaque : on y parvient en employant les moyens indiqués (585 et 586).

Les attaques d'emblée ne peuvent être trop brusquées ; si vous marchez avec lenteur, surtout quand vous êtes à la portée du feu de l'ennemi, il vous tue beaucoup de monde ; vos soldats découragés mollissent, ou prennent la fuite ; une marche précipitée allume, au contraire, dans l'ame des assaillans un feu physique, qui supplée au courage moral, qui éblouit les hommes, et les empêche d'envisager le danger.

La plus grande faute que l'on puisse commettre quand on attaque un poste d'emblée, c'est de s'amuser à tirer des coups de fusil ; l'assaillant ne découvre que très-peu l'assiégé, tandis qu'il est découvert par lui de la tête aux pieds.

Les attaques qui réussissent le mieux, sont ordinairement celles qui sont dirigées vers les endroits qui paroissent offrir le plus de difficultés : l'ennemi ayant jugé que ces points étoient les plus forts, les aura moins défendus : on ne doit cependant diriger ses attaques que vers les endroits par lesquels on espérera de pénétrer.

Toutes les fois qu'un poste sera soumis à un commandement simple ou double, à l'œil, au fusil ou au canon, vous vous emparerez de ce point dominant : quand, par la surprise de ce commandement, vous ne parviendriez qu'à découvrir ce que l'ennemi fait dans son poste, vous abrégerez la durée de sa défense ; car vous pourriez distinguer les endroits qui seroient les moins gardés ; et si l'attaque se prolongeoit, vous pourriez empêcher les assiégés de s'abandonner au sommeil, ou même au repos ; et une troupe qui est toujours sur pied, est bientot épuisée par la fatigue, et forcée de mettre bas les armes.

Si vous découvrez que l'ennemi a dégarni quelque partie de l'enceinte de son poste, pour fortifier les endroits que vous attaquez, vous dirigerez une nouvelle attaque vers l'endroit qui sera dégarni, sans faire néanmoins cesser les autres.

On doit disposer les attaques non seulement de manière à ce qu'elles puissent se secourir mutuellement, mais encore repousser les sorties ; on placera pour cet effet sur les flancs du détachement qui sera chargé d'assaillir le poste, de petites troupes destinées à faire face aux sorties.

On peut espérer de défendre un poste sans le secours du canon ; mais on ne peut guère se flatter de s'en rendre maître, si l'on est dépourvu d'artillerie.

Avant de commencer une attaque, il est bon de parler aux troupes, de leur faire sentir le besoin et l'importance de s'emparer du poste qu'on attaque. Si ces harangues sont courtes, vives et animées, et telles que nous les avons demandées (583), elles produiront le plus grand effet.

648. On peut prendre une flèche, un redan, une redoute ouverte, simple ou composée, en l'attaquant par ses derrières, en l'escaladant, ou en l'emportant d'assaut, après y avoir fait une brèche : la première de ces trois manières est celle dont un officier particulier doit faire l'usage le plus fréquent.

Quoiqu'on veuille se rendre maître d'une flèche, d'un redan, ou d'une redoute ouverte, en l'attaquant par ses derrières, on n'en formera pas moins une fausse attaque vers son angle saillant, ou son front de défense : la fausse attaque commencera la première ; la véritable restera cachée le plus long-temps qu'elle le pourra ; quand elle sera obligée de se découvrir, elle

marchera avec précipitation, et attaquera avec vivacité les objets qui fermeront la gorge de l'ouvrage : elle surmontera les obstacles physiques qu'on lui aura opposés, en employant les moyens que nous détaillerons dans les numéros (652 *et suiv.*).

L'attaque fausse, quoique principalement destinée à détourner l'attention de l'ennemi, pourra changer de nature, si elle est conduite avec valeur et avec intelligence : celui qui la commandera aura l'ordre de redoubler de vigueur, dans le moment où l'attaque véritable sera occupée à couper les palissades, à arracher les fraises, etc. Le commandant en chef de l'entreprise ne devroit-il pas cacher au commandant de la fausse attaque, qu'il n'est destiné qu'à détourner l'attention de l'ennemi? Un officier qui sait qu'il ne doit faire qu'une fausse attaque, montre moins de zèle et moins d'ardeur pour la faire réussir, que lorsqu'il croit qu'on s'en repose sur lui de la prise de l'ouvrage. Si l'on juge que cette réflexion est vraie, on donnera, dans toutes les circonstances, aux officiers chargés des fausses attaques, les mêmes instructions qu'on leur auroit données, s'ils eussent été chargés de faire une véritable attaque.

649. Quand on voudra emporter par le moyen de l'escalade, une flèche, un redan, ou une redoute ouverte, on cherchera à faire croire à l'ennemi qu'on veut se rendre maître de l'ouvrage en l'attaquant par ses derrières : pour y parvenir, on fera commencer la fausse attaque la première ; elle se conduira comme nous l'avons dit dans le numéro précédent : quand cette attaque aura attiré à elle l'attention de l'ennemi, la véritable attaque qui se sera embusquée le plus près

de l'ouvrage qu'elle l'aura pu, se montrera, marchera avec vivacité, et se dirigera vers l'endroit le moins défendu, c'est-à-dire, vers l'angle saillant : les hommes qui marcheront les premiers, porteront des petits sacs à terre ou des petites fascines; ils s'en serviront pour combler le fossé, et pour se couvrir pendant la marche, en les portant vis-à-vis le milieu du corps. Ces petits objets ne sont pas capables sans doute de mettre les soldats à l'abri des coups de l'ennemi; mais il suffit que les troupes croient qu'ils peuvent produire cet effet heureux. Les hommes du second rang porteront les échelles.

Si on veut combler le fossé, on y jetera, quand on sera arrivé sur le bord de la contrescarpe, les gros sacs décrits numéro (589), les sacs à terre et les fascines; quelques hommes descendront dans le fossé, et arrangeront avec promptitude tous ces objets; du reste on se conduira comme nous l'avons dit en parlant des escalades dans une surprise (589).

650. Pour emporter d'assaut une flèche, un redan, ou une redoute ouverte, on sera obligé de faire une brèche au parapet; on y réussira en battant l'ouvrage à coups de canon, ou en le sapant. La première manière est la plus sûre et la plus facile; on établira son canon dans une batterie, dont nous donnerons plus bas la description (651); on fera un feu continuel; on le dirigera vers l'angle saillant de l'ouvrage, qu'on cherchera à prendre en écharpe : quand les boulets auront fait une brèche qui paroîtra grande et praticable, on fera quelques décharges d'artillerie très-précipitées · à ce signal, les troupes formées en colonne sortiront de l'abri ou de l'embuscade où elles étoient placées; elles marcheront à la brèche sans faire feu;

elles feront la descente du fossé, graviront contre le parapet éboulé, gagneront le haut de la brèche, et pénétreront dans l'intérieur de l'ouvrage.

Pour rendre cette attaque plus aisée, en détournant l'attention de l'ennemi, on détachera une troupe qui sera destinée à aller menacer les derrières de l'ouvrage.

Pour empêcher les ennemis de se porter en très-grand nombre à la défense de la brèche qu'on aura faite à l'angle saillant de l'ouvrage, on donnera en même temps l'escalade à ses faces. En fixant ainsi l'attention des assiégés sur divers points, et en divisant leurs forces en quatre parties, on les rendra moins grandes. On voit, parce que nous venons de dire, que pour emporter un ouvrage d'emblée, il faut presque toujours réunir l'assaut, l'escalade et l'attaque par les derrières.

Pour saper le parapet d'un ouvrage, on emploiera les moyens que nous avons donnés (589).

651. Un officier particulier n'a ordinairement ni le temps, ni le moyen de construire des batteries semblables à celles que l'on élève dans les siéges en forme. Quand on sera donc obligé de battre un ouvrage en brèche, on fera construire des gabions de 1 mètre 60 centim. (5 pieds) de diamètre, et de 2 mètres (6 pieds) de hauteur : ces gabions se font comme les gabions ordinaires, avec cette seule différence qu'on laisse à la hauteur de 1 mètre 30 centimètres (4 pieds) vers leur milieu, et du côté opposé à celui qui doit être vu par l'ennemi, une ouverture de 48 centimètres (18 pouces) en carré. C'est par cette ouverture qu'on remplit la partie inférieure du gabion, et par le haut, qu'on remplit sa partie supérieure.

On fera faire pour chaque batterie trois gabions de plus qu'on n'aura de pièces d'artillerie à y placer; deux de ces gabions serviront à couvrir les flancs de la batterie, et le troisième à compléter le nombre des embrasures. La nuit venue, on transportera les gabions à l'endroit convenu; on les placera à 48 centimètres (18 pouces) de distance les uns des autres; on donnera à la batterie la forme d'un épaulement, (*figure XLVII*); on fera entrer dans la terre les pieux de la charpente des gabions, en frappant dessus avec des masses de fer; on remplira aussitôt les gabions avec de la terre. Quand ils seront pleins, on construira des grenouillères auxquelles on donnera 80 centimètres (2 pieds et demi) de hauteur, et 1 mètre 60 centimètres (5 pieds) d'épaisseur (120); et si on le peut, on attachera une portière à la partie supérieure de chaque embrasure (161).

Pour remplir les gabions, on prendra de la terre dans l'intérieur de la batterie; mais on n'en tirera que 10 à 16 centimètres (4 ou 6 pouces) au plus, et près du pied des gabions. En coupant cette terre, on cherchera à se rapprocher de la forme que nous avons désignée pour la plate-forme (162): les terres que l'on ôtera du milieu de la batterie lui donneront les avantages des ouvrages que nous avons appelés *enterrés* (103).

Quand les gabions seront pleins de terre, on mettra quelques branches d'osier vis-à-vis l'ouverture qui aura servi à les remplir; on conduira ensuite le canon à la batterie. Trente hommes construiront une batterie pour deux pièces de canon en une heure au plus.

652. On attaque une redoute simple fermée, à peu-près comme on attaque une redoute ouverte. La seule différence consiste à multiplier le nombre des atta-

ques, à les diriger toutes vers les angles saillans, et à réunir toujours l'escalade à l'assaut (650).

653. On se conduit dans l'attaque des redoutes composées, connues sous le nom de *redoutes à crémaillères, à côtes brisées, à saillans, etc.* comme dans celle des redoutes simples fermées ; on évite de se diriger sur les angles rentrans et sur les courtines, parce que ces parties sont les mieux défendues : on marche donc sur le prolongement des angles saillans.

Ce que nous venons de dire des redoutes composées, est exactement applicable aux têtes de pont simples, mixtes et composées.

654. Nous avons vu dans le chapitre IV, que pour augmenter la force d'un poste, on peut faire usage des palissades, des fraises et des chevaux de frise, creuser des puits et des avant-fossés; planter des piquets et des vignes; enterrer des ronces, des épines, des herses et des planches armées de clous; semer des chausse-trapes; construire des bûchers et des abatis; élever une caponnière ; former des inondations ; construire des réduits, et creuser des fougasses. Voyons maintenant quelle conduite devroit tenir un officier particulier chargé d'attaquer un poste autour duquel l'ennemi auroit prodigué tous ces moyens de défense.

Un siége en forme pourroit seul sans doute réduire un poste où l'on auroit rassemblé tous ces objets divers: parcourons-les cependant successivement, et dans l'ordre où, selon les apparences, ils se présenteront à l'assaillant.

655. Les abatis seront ordinairement le premier obstacle qu'un officier particulier aura à surmonter; il n'est que deux moyens pour forcer des abatis; le premier consiste à y faire une brèche, et le second à les brûler.

Pour faire une brèche à un abatis, on dirige un feu d'artillerie vif et bien nourri, vers la même partie de l'abatis, jusqu'à ce que l'on soit parvenu à rompre les branches des arbres, et à ouvrir un large passage.

Pour brûler les abatis, on se pourvoit de beaucoup de fascines d'un bois très-combustible par sa nature, bien sec et goudroné; on allume les fascines par un bout, on les jette au milieu des abatis : aussitôt que les fascines ont commencé à mettre le feu aux arbres, on fait retirer un peu en arrière les soldats qui ont exécuté cette opération, on les laisse cependant assez près de l'incendie, pour qu'ils puissent empêcher les assiégés de venir l'éteindre. C'est toujours pendant la nuit qu'on doit exécuter cette entreprise (*a*),

On a quelquefois emporté des abatis sans les avoir brûlés ou rompus à coups de canon; mais certainement les abatis avoient été mal faits ou mal défendus: en effet, entreprendre de vaincre l'obstacle qu'ils opposent, sans avoir employé un des deux moyens que nous venons d'indiquer, c'est témérité. Cependant, comme le succès est quelquefois un enfant de l'audace, et que souvent la nécessité commande, tâchons d'ordonner ces mouvemens.

On a proposé de faire revêtir les pointes des bran-

(*a*) Les Volsques s'étoient renfermés dans un camp qu'ils avoient fortifié avec de bonnes palissades et de forts abatis : le dictateur *Camille* s'étant aperçu, au lever du soleil, qu'un vent assez violent souffloit, et qu'il donnoit contre les ennemis, saisit cet instant pour attaquer. Par une fausse attaque, il attira les Volsques d'un côté opposé aux abatis, où soudain il fit jeter des dards enflammés qui y portèrent l'incendie, et les Romains se rendirent maîtres du camp.

ches d'arbres avec des petites fascines, qui permettent, dit-on, de passer au travers des abatis : ce moyen paroît ingénieux, mais il est impraticable : on a proposé encore de donner, à des hommes déterminés, des haches bien acérées, de les charger d'aller couper toutes les branches que l'ennemi a affilées, de détruire les liens qui attachent ensemble les troncs des arbres, et de les séparer : ce second moyen est le seul praticable : mais on voit aisément combien il doit faire couler de sang, pour peu que l'ennemi ait de bravoure et d'intelligence.

656. Si un poste dont vous voulez vous rendre le maître est couvert par des inondations, il vous sera difficile de le prendre, à moins que vous ne parveniez à faire écouler les eaux, ou que vous ne soyez favorisé par une forte gelée.

Comme c'est en détournant un ruisseau, en construisant des digues, ou en élevant un bâtardeau, qu'on inonde les environs d'un poste (192), ce sera en détruisant les digues, et en renversant les bâtardeaux, qu'on ramenera les eaux dans leur lit naturel, et qu'on privera un poste de l'augmentation de force qu'elles lui procuroient. Cette opération sera assez aisée, quand l'ennemi n'aura pas placé son poste de manière à protéger les digues ou les bâtardeaux, ou quand il n'aura pas construit des ouvrages particuliers pour couvrir ces objets : mais s'il a pourvu à leur défense par l'un de ces deux moyens, quelle conduite tiendra l'assaillant?

Quand les digues seront protégées par le poste, l'assaillant cherchera à les ruiner de loin à coups de canon : quand elles seront défendues par de petits ouvrages particuliers, il commencera par s'emparer de ces ouvrages;

et pour cela, il emploiera un des moyens que nous avons donnés ci-dessus : maître des ouvrages, il détruira aisément les digues que l'ennemi aura élevées : lorsque les eaux seront écoulées, il attaquera le poste : en marchant à l'escalade ou à l'assaut, il aura la plus grande attention à ne pas donner dans les fossés que l'ennemi aura creusés, afin d'augmenter la profondeur de l'inondation : pour éviter ces fossés, il fera précéder chaque colonne par quelques soldats, chargés de sonder avec de longs bâtons les endroits où il paroîtra y avoir encore de l'eau. On comblera tout de suite ces fossés avec des fascines, ou s'ils sont très-profonds, on cherchera à les tourner. Pour traverser les endroits marécageux, et où il y aura beaucoup de vase, on fera usage des claies (589).

Si une forte gelée vous permet de marcher sur la glace, vous obligerez vos soldats à s'envelopper les pieds avec des chiffons, ou à mettre sous le talon de leurs souliers de petits crochets de fer qui les empêcheront de glisser.

Quand l'ennemi, persuadé qu'il pourra inonder les environs de son poste au moment où il le croira nécessaire, aura négligé de lâcher les eaux qui doivent former l'inondation, vous vous rendrez maître des écluses et des digues, avant de menacer le poste, avant même que votre adversaire imagine que vous songez à l'attaquer. Maître des écluses et des digues, vous y établirez une garde considérable ; vous irez attaquer l'ouvrage, et vous le prendrez avec facilité, surtout si l'ennemi, se confiant sur le secours des eaux, a fortifié sa position avec négligence.

Si l'ennemi n'a fait que remplir d'eau les fossés de son poste, vous chercherez à détourner la source qui

la

la leur fournit, et à détruire à coups de canon les digues et les massifs qui la retiennent: quand les eaux seront écoulées, ou quand il n'en restera plus qu'un très-petit volume vous agirez comme nous l'avons dit (589).

657. Il n'est guère possible à un officier particulier de prévenir l'effet des fougasses. Le meilleur parti qu'il ait à prendre, consiste à marcher avec tant d'impétuosité, que l'ennemi troublé ne songe pas à y mettre le feu : on cherchera cependant à découvrir les endroits où les fougasses sont placées, et on les évitera avec soin. Si l'ennemi a fait passer l'auget sur un petit pont (214), on peut essayer de le briser ou de le déranger à coups de canon. Nous ne parlons pas des contre-fougasses ; ce moyen est ordinairement au-dessus des forces d'un officier particulier.

658. Quand, pour vous forcer à diriger votre marche sur les angles rentrans ou sur les courtines, l'ennemi aura construit des bûchers vis-à-vis des angles saillans de son ouvrage, vous chercherez à les renverser à coups de canon, ou bien vous enverrez des petits partis qui, marchant couverts par ces mêmes bûchers, essaieront d'aller enlever les hommes chargés d'y mettre le feu. Si vous ne pouvez ni détruire les bûchers, ni empêcher l'ennemi de les allumer, vous attendrez, avant d'aller à l'assaut ou à l'escalade, que tout le bois soit consumé.

659. On passera les avant-fossés: ou en les comblant avec des fascines, ou en y jetant des ponts faits avec des échelles recouvertes de planches. Ces opérations sont d'autant plus aisées, que les avant fossés n'ont *ordinairement* que 2 mètres 30 à 60 centimètres (7 à 8 pieds) de largeur.

On reconnoitra les fossés que l'ennemi aura mas-

qués, en employant le moyen que nous avons indiqué (656); quand ces fossés auront été reconnus, on les passera comme les autres avant-fossés.

660. Si l'ennemi a augmenté la force de son poste avec des chausse-trapes, le commandant de l'attaque les fera enlever par quelques hommes qui traîneront après eux de grosses branches d'arbres garnies de leurs feuilles. Des soldats très-braves, couverts d'armes défensives, favorisés par l'ombre de la nuit, seront chargés de cette opération.

Comme l'ennemi n'aura presque jamais entouré tout son poste avec des chausse-trapes, on cherchera à reconnoître les endroits où il n'en aura pas semé. Si l'on ne peut diriger sa marche vers des endroits dépourvus de chausse-trapes, on prendra la précaution de marcher peu serré, jusqu'à ce qu'on les ait dépassées: les chausse-trapes n'arrêteront cependant jamais un assaillant valeureux. Quand le commandant de l'entreprise a médité son attaque, il a bien prévu qu'il paieroit sa conquête du sang de quelques-uns de ses soldats; mais le salut général l'emporte sur la conservation de quelques hommes. Tout ce qu'on peut exiger d'un chef, c'est qu'il ne fasse pas des sacrifices inutiles.

661. Si vous trouvez des herses et des planches armées de clous, il faut les déterrer. On confiera ce soin à des soldats valeureux : ce seroit bien encore ici le cas de faire usage de quelques armes défensives. Les hommes chargés de cette opération, précéderont la colonne d'attaque de quelques pas; ils arracheront les pieux qui fixeront contre terre les herses et les planches; ils enlèveront les herses et les planches; ils les mettront à l'écart, ou du moins ils les renverseront.

662. Les ronces et les épines que les ennemis ont enterrées, en partie, dans les environs de leur poste, retardent la marche de l'assaillant, et peuvent rompre son ordre d'attaque; il cherchera donc à s'en débarrasser : pour cela, il emploiera les mêmes moyens que pour déterrer les herses et les planches armées de clous.

663. Quand l'assaillant sera arrivé à l'endroit où l'assiégé aura planté des vignes et des piquets, il marchera peu serré et avec peu de vitesse. Telle est la seule manière de prévenir les effets dangereux que peuvent produire ces moyens d'augmenter la force d'un poste.

Nous répéterons encore que l'assaillant doit, avant l'attaque, avoir cherché à découvrir les endroits où l'ennemi a fait usage de quelques-uns des moyens de défense qui nous occupent, afin de diriger sa marche de manière à les éviter.

664. Une valeur ardente, et l'enthousiasme de la gloire, peuvent seuls faire surmonter les obstacles que les puits offrent aux assaillans : ce n'est qu'en marchant à distances, et d'un pas mesuré, que l'on peut espérer de les passer sans un grand désordre.

665. Après que le canon aura commencé à briser les chevaux de frise, on enverra des soldats déterminés qui achèveront de les détruire à coups de hache. Pour enlever les débris des chevaux de frise, les soldats se serviront de crocs, ou de grappins de fer, attachés à des cordes ou à de longs bâtons.

Si l'ennemi a placé des chevaux de frise dans le fond du fossé, les hommes qui y descendront les premiers prendront bien garde de ne pas tomber sur les piquets qui les hérissent. Aussitôt que quelques soldats auront gagné le fond du fossé, ils enlèveront les chevaux de

frise, et les dresseront contre le parapet comme des échelles, dont ils pourront se servir pour escalader le poste.

Si l'ennemi a placé des chevaux de frise sur la berme, on cherchera à les précipiter dans le fossé, en les tirant avec des crocs, ou avec des cordes: on aura grand soin de s'eloigner de l'endroit où ils devront tomber.

Quand l'assiégé aura bordé la crête du parapet avec des chevaux de frise, on agira comme nous l'avons indiqué dans la supposition précédente. Si le fossé n'est point flanqué, on exécutera ces trois dernières opérations sans courir un grand danger.

666. On peut couper ou arracher les fraises.

Pour couper les fraises, on se sert de haches bien acérées, et l'on frappe les pieux par-dessous.

Pour arracher les fraises, on sape le parapet au-dessous de l'endroit où elles sont fixées.

On ne doit couper ou arracher que les fraises qui garnissent l'endroit où l'on veut donner l'assaut ou l'escalade.

Quand l'ennemi n'a pas assez incliné les fraises vers le fond du fossé, on se garde de les couper ou de les arracher; elles sont alors plus utiles aux assiégeans qu'aux assiégés.

Quand les palissades sont plantées sur le glacis, sur la berme, ou sur le parapet, il faut commencer à les rompre avec le canon : si les boulets en épargnent quelques-unes, on les coupe à coups de hache, ou bien on cherche à les arracher à force de bras.

Quand les palissades sont plantées dans le fond du fossé, on y fait descendre quelques hommes qui les coupent, ou les arrachent de la même manière.

Si les palissades sont longues et le fossé étroit, on peut s'en servir pour faire un pont. On place un de leurs bouts sur la contrescarpe, et l'autre sur la berme.

667. Une caponnière casematée, bien faite, offre à l'assaillant un des obstacles les plus difficiles qu'il ait à surmonter. Si l'ennemi a construit dans le fond de son fossé une caponnière casematée, vous ne chercherez point à descendre dans le fossé, mais à le combler : pour cela, vous emploierez les gros sacs à terre ou à laine, les fascines, etc. (649) : avant de tenter cette opération, vous aurez cherché à éteindre les feux du parapet, et ceux du second étage de la caponnière.

Que la caponnière ait un ou deux étages, il vaut mieux jeter encore un pont sur le fossé, que chercher à le combler. Pour jeter ce pont, on préparera des poutres ou solives qui aient 4 mètres (12 pieds) de longueur au moins; on fera porter un des bouts de ces poutres sur le toit de la caponnière, et l'autre sur le bord du glacis; on recouvrira l'espace compris entre les poutres avec des planches et des madriers; on donnera au moins 6 mèt. à 6 met. 50 centim. (18 ou 20 pieds) de largeur à cette espèce de pont : on peut remplacer avec avantage les poutres ou les solives destinées à la construction d'un pont, par les échelles dont on se sera pourvu pour l'escalade.

Le moyen que nous venons d'offrir pour éluder l'effet des caponnières, n'est pas sans difficultés; mais c'est celui qui en présente le moins.

Si on ne peut ni combler le fossé, ni y jeter un pont, on fait descendre dans le fossé un grand nombre de soldats à-la-fois; ils doivent attaquer avec impétuosité quelques parties de la caponnière, et chercher à y faire

brèche à coups de hache : ce moyen est le seul qui puisse les rendre victorieux. Ne dissimulons pas cependant les dangers qu'il offre ; le canon est toujours plus sûr.

668. Si, les assaillans étant dans le fond du fossé, l'ennemi veut faire tomber des troncs d'arbres sur eux, ils en seront avertis par le bruit que feront les rouleaux, et par les cris des soldats restés sur la contrescarpe ; ils s'approcheront de l'escarpe le plus qu'ils le pourront, et éviteront ainsi l'effet des rouleaux qui doivent naturellement aller tomber au pied de la contrescarpe.

669. On conduit l'attaque des réduits que l'ennemi a construits dans l'intérieur d'un grand poste, de la même manière que celle d'un ouvrage isolé. Si, dans l'instant où l'on entre dans le grand ouvrage, on marche avec impétuosité contre le réduit, on réussit souvent à s'en rendre maître, parce que l'on y entre ordinairement pêle-mêle avec les assiégés. Si l'ennemi s'est retiré de très-bonne heure dans le réduit, et s'il n'a par conséquent fait qu'une foible résistance dans le grand ouvrage, on attaque le réduit avec une impétuosité habilement dirigée.

670. Avant d'attaquer un poste quelconque, vous le ferez sommer de se rendre : vous offrirez à l'ennemi des conditions honorables, pourvu qu'il capitule dans l'instant ; vous le menacerez, au contraire, de le traiter avec la plus extrême rigueur, s'il entreprend de se défendre. Ces menaces ne feront pas sans doute un grand effet sur les hommes véritablement courageux ; mais comme tous les défenseurs d'un poste ne sont pas animés par les mêmes sentimens, vous pourrez faire naître la crainte dans l'ame de quelques soldats ennemis, au moins la mésintelligence parmi eux.

Plus vous aurez à craindre que l'ennemi ne soit secouru, plus son poste sera fort, et plus les conditions que vous lui offrirez seront honorables: gardez-vous bien pourtant de lui laisser entrevoir les motifs qui vous décident à lui accorder un pareil traitement: il faut montrer d'autant plus de fermeté en pressant l'ennemi de se déterminer, que l'on a plus de choses à craindre soi-même.

Vous apporterez dans le contenu de la capitulation toute la bonne foi que vous employeriez en traitant avec un peuple dont vous seriez l'ami; la foiblesse seule a recours à la trahison. Le militaire généreux doit laisser aux politiques l'abus qu'ils font des mots; et s'il s'est glissé quelqu'expression louche dans l'énoncé de la capitulation, il l'expliquera en faveur des vaincus. Cette conduite pleine de noblesse lui fera autant d'honneur que la victoire qu'il aura remportée.

A mesure que l'ennemi prolongera sa défense, vous rendrez les conditions de la capitulation moins favorables; vous vous garderez bien cependant de lui imposer des lois trop dures, de le réduire au désespoir; le désespoir rend capable de tout.

671. Le chef de l'entreprise ménagera les vieillards, les enfans et les femmes; il fera donner aux soldats ennemis qui auroient été blessés, les mêmes soins qu'à ceux de son détachement, et il prodiguera à leurs officiers tous les égards que leur rang et leur courage méritent.

Il aura pour les prisonniers les attentions qui seront compatibles avec la nécessité de s'assurer de leurs personnes (861). Le vrai courage a toujours de l'estime et des égards pour ceux qu'il a vaincus: si les officiers

français avoient besoin de quelqu'autre motif pour être humains et généreux, nous leur ferions envisager de cruelles représailles ; mais ils ont prouvé que la victoire est compatible avec l'humanité.

Aussitôt après que l'on sera maître du poste, on se conduira comme nous l'avons enseigné dans les numéros (617 *et suiv.*).

672. L'attaque d'une maison est une des opérations que les officiers particuliers ont le plus souvent à exécuter ; elle exige autant de vigueur que d'intelligence.

Si la maison est couverte par les défenses que nous avons détaillées dans le chapitre IV, on emploiera pour les détruire les moyens que nous avons donnés dans les numéros (655 *et suiv.*)

Si la maison est environnée par un parapet tournant, on emploiera pour s'en rendre maître, les moyens que nous avons détaillés (648 *et suiv.*)

Aussitôt que l'on a surmonté ces obstacles extérieurs, on s'efforce de détruire les batteries placées dans la maison.

Une maison bien fortifiée offre ordinairement plusieurs rangs de crénaux ; 1°. des créneaux placés rez-terre ; 2°. des créneaux percés depuis 65 centimètres, à un mètre 60 centimètres (2 pieds jusqu'à 5) de hauteur ; 3°. des créneaux percés au-dessus de 1 mètre 60 centimètres (5 pieds) de hauteur.

Les créneaux percés rez - terre sont ceux dont le feu est le plus difficile à faire cesser : on ne peut guère y réussir qu'en les bouchant : les hommes chargés de cette opération sont exposés aux plus grands dangers, s'ils ne courent pas avec vîtesse, et s'ils ne se couvrent pas bien avec les sacs à terre qu'ils portent.

Pour faire cesser le feu des créneaux percés depuis 65 centimètres, jusqu'à 1 mètre 60 centimètres (2 pieds jusqu'à 5) de hauteur, il faut en disputer la possession aux assiégés, en y introduisant le bout d'un fusil : ce combat finit par être à l'avantage de l'assaillant, plus nombreux et plus libre dans ses mouvemens que l'assiégé.

On parvient à faire cesser le feu des créneaux supérieurs, en réunissant le feu de plusieurs fusiliers contre chacun d'eux; les soldats à qui l'on confie ce soin, doivent être des tireurs adroits; il faut les couvrir avec un parapet de planches qui les mette à l'abri de la balle.

On peut encore obliger l'ennemi à abandonner les créneaux, en y introduisant des fusées ou d'autres artifices propres à produire beaucoup de fumée.

Comme il vaut cependant mieux chercher à rendre le feu des ennemis inutile, vous dirigerez votre attaque vers les endroits où il n'y aura pas de canon, et vers ceux où les créneaux seront le plus rares : ce sera donc vers les angles saillans que vous marcherez, ayant attention de vous éloigner des tambours que l'ennemi aura pratiqués.

Quand on a interrompu le feu de l'ennemi, on cherche à faire une brèche, à saper les murs, à enfoncer les portes, ou à escalader les murailles.

Pour faire une brèche dans le mur d'une maison, on dirige son artillerie vis-à-vis les angles saillans, et on cherche à les battre en écharpe.

Quand on n'a pas de canon, on peut battre les angles saillans de la maison avec une espèce de bélier : ce bélier consiste en une poutre de 4 à 5 mètres (12 à 15 pieds) de longueur; on suspend cette poutre à 1 mètre

(3 pieds) de terre; on se sert pour cela de trois poutrelles de 4 mètres (12 pieds) de longueur : ces poutrelles sont disposées de manière que leurs extrémités supérieures soient réunies; et que leurs extrémités inférieures soient posées au sommet des trois angles d'un triangle équilatéral : la longueur des côtés de ce triangle doit être à-peu-près égale à celle des poutrelles. Une grosse corde qui est attachée au point de réunion des trois poutrelles, saisit la poutre par son milieu, la contient horizontalement, et la suspend à 1 mètre (3 pieds) de terre. Pour mettre cette espèce de bélier en mouvement, on le retire en arrière à force de bras; ensuite on le lâche contre le mur : les coups qu'il frappe étant précipitamment réitérés, et toujours dirigés vers le même objet, ébranlent le mur, en détachent et en font tomber les principales pierres : on doit avoir soin de prendre de biais l'encoignure du mur.

On ne peut faire usage du bélier que pendant la nuit; s'en servir pendant le jour seroit une imprudence, à moins qu'on ne l'eût établi vis-à vis d'un endroit dont on auroit bouché les créneaux, ou vis-à-vis d'un point que l'ennemi ne pourroit découvrir, ou qu'il auroit négligé de défendre.

Si l'on n'a pas de canon pour faire brèche, et si l'on ne peut faire usage du bélier pour ébranler et abattre les murs, on se résout à les saper.

Avant d'entreprendre de saper le mur d'une maison, on doit avoir détruit les batteries qui découvrent l'endroit qu'on veut saper; sans cela, on perdroit tous les soldats qu'on feroit travailler. On placera les sapeurs aux angles saillans de la maison; ils chercheront à y faire une ouverture de 1 mètre 30 centimètres (4 pieds)

de hauteur, sur 2 mètres 60 centimètres, à 3 mètres 25 centimètres (8 ou 10 pieds) de longueur; avant de percer le mur d'outre en outre, ils prendront la précaution de dégarnir extérieurement toute l'ouverture qu'ils voudront faire; ainsi toute la brèche sera praticable en même temps. A mesure qu'on découvre l'intérieur de la maison, on fait contre ses défenseurs, un feu bien nourri : on éloignera ainsi les soldats qui se présenteront pour défendre la brèche, ou pour tirer sur les sapeurs.

Quand on ne peut saper les murs, lorsqu'ils sont trop épais, ou parce que l'ennemi a pratiqué des machicoulis dans la partie supérieure des angles saillans, on cherche à enfoncer une porte; on tire à coups redoublés contre celle que l'on veut forcer; les balles percent toujours les planches quand on ne tire pas de trop près; il faut se placer à cinq ou six pas du but: dès que les défenseurs de la maison sont ainsi éloignés, on approche avec rapidité, et avec des leviers que l'on engage entre la porte et ses gonds, on tâche de se faire jour (a); si ce moyen est insuffisant, on fait, à grands coups de hache, de larges ouvertures dans les planches, et l'on parvient bientot à briser la porte, ou à la jeter en-dedans.

Si l'ennemi a terrassé les portes, il est presqu'impossible de réussir à les forcer, sans le secours du canon.

Quand on ne peut ni faire une brèche, ni enfoncer les portes, on prend le parti d'escalader la maison; on n'attend pas même toujours cette extrémité pour employer l'escalade; on dresse les échelles contre les en-

(a) Le prince de *Wirtemberg* s'étoit muni de leviers à l'attaque de la cassine de la Bouline.

droits les moins crénelés, ou que l'ennemi découvre le moins, et par conséquent presque toujours contre les angles saillans; on peut aussi essayer d'escalader les fenêtres qui paroissent moins défendues que les autres: on doit se conduire dans l'escalade d'une maison comme nous l'avons dit dans le numéro (589). Les échelles pour escalader une maison doivent être construites comme pour escalader un ouvrage en terre, une ville, etc., (566).

Afin de faire réussir une escalade contre une maison, on doit la donner à plusieurs endroits à-la-fois, et chercher toujours à gagner la partie supérieure de l'édifice: si l'on est assez heureux pour y réussir, on lance aussitôt des grenades dans l'intérieur de la maison, et on y jette des fagots et des fascines allumés, et enduites de goudron.

Si, dès l'instant où on a pénétré dans l'intérieur de la maison, ses défenseurs obstinés ne parlent pas de capituler, on les pousse avec vivacité et avec l'arme blanche, d'appartement en appartement. C'est de l'impétuosité de cette attaque que dépend son succès.

Si les défenseurs de la maison ont pratiqué dans son intérieur les fossés que nous avons demandés (256); s'ils ont percé les créneaux que nous avons indiqués (243); s'ils ont détruit les escaliers (255); en un mot, s'ils se sont conduits comme nous l'avons prescrit dans le chapitre V, il ne vous reste plus d'autre moyen pour les réduire, que de faire transporter beaucoup de menu bois dans un des appartemens du rez-de-chaussée, et d'y mettre le feu. Les assiégés, étouffés par la fumée, et sur le point d'être consumés par le feu, seront bientôt obligés de se mettre à votre merci.

On peut encore placer un baril de poudre dans une des salles du rez-de-chaussée, et y mettre le feu au moyen d'une longue traînée de poudre : la maison sera, selon les apparences, bouleversée par l'explosion de cette poudre; et ses défenseurs seront enterrés sous ses ruines.

L'attaque d'une église ou d'un vieux château ressemble, sous beaucoup de rapports, à celle d'une maison ordinaire; mais elle demande de plus grands moyens et plus de précautions, parce que les murs de ces édifices sont ordinairement très-épais : on n'entreprendra donc une attaque de ce genre que lorsque l'on aura du canon.

On attaquera les censes, les fermes, les jardins, les cimetières isolés, les pigeonniers, les moulins, etc. comme les maisons ordinaires.

Pour s'emparer des forts qui sont construits avec des troncs d'arbres, on commence par y faire une brèche à coups de canon, et on marche ensuite avec la plus grande résolution. Le succès de presque toutes les attaques que les officiers particuliers font d'emblée, est plutôt dû à la valeur qu'à l'art.

673. Un officier particulier n'entreprendra d'emporter d'emblée un village fortifié d'après les principes du chapitre VI, que lorsqu'il aura du canon, et qu'il commandera une troupe plus forte que celle qui est renfermée dans le poste. Aussitôt qu'il sera arrivé à la vue du village, qu'il aura posté les différentes troupes qui doivent, ou arrêter les secours, ou faire une diversion, ou former les différentes attaques, il insultera les défenses qu'on aura prodiguées en dehors du village; il emploiera, pour les détruire, les moyens que nous avons donnés (655 *et suiv.*).

Quand il sera arrivé à la portée du canon, il fera construire, s'il le croit nécessaire, une batterie volante

(651). Quand il aura fait une brèche au parapet tournant, il marchera à l'assaut avec impétuosité ; il fera accompagner la troupe chargée de cette opération, par deux petits détachemens qui marcheront sur ses flancs, et qui auront pour but de repousser les sorties (647). Si la tête de l'attaque parvient à gagner la crête du parapet, toutes les troupes s'avanceront avec promptitude, et entreront dans la place. Les premiers qui y pénétreront, iront s'emparer de l'église ou du château, que l'ennemi aura disposé pour lui servir de fort ou de citadelle ; elles se conduiront dans cette attaque comme nous l'avons indiqué dans le numéro précédent.

D'autres petits détachemens iront se rendre maîtres des officiers publics, des principales places, des arsenaux, des magasins, des casernes, et de tous les autres objets qui sont indiqués dans le numéro (580). Ces détachemens se conduiront ainsi que nous l'avons dit (592 *et suiv.*).

Si l'ennemi a coupé les rues du village par des traverses et par des fossés, et s'il les a embarrassées avec des abattis, les premiers hommes qui pénétreront dans le poste, s'attacheront à se rendre maîtres d'une des maisons qui le borderont ; ils perceront ensuite une communication entre ces maisons et celles qui les joindront : ainsi, à l'abri des coups de l'ennemi, ils chemineront vers l'intérieur du village. Si l'ennemi a fortifié les premières maisons, s'il les a crénelées et percées, on essaiera de l'en chasser en y mettant le feu. Ce moyen violent est le seul qu'un officier particulier puisse toujours employer avec succès contre les défenseurs d'un village obstinés à faire résistance (*a*).

(*a*) Telle fut la conduite du *prince de Condé* à la prise du village d'*Allerheim*, pendant la bataille de Nordlingue.

Si les assiégés ont posté de la cavalerie sur les places, les assiégeans chercheront à se rendre maîtres des maisons qui les borderont ; pour cela, ils dirigeront leur attaque sur les derrières de ces maisons. Quand ils les auront prises, ils dirigeront, par les fenêtres qui donneront sur la place, un feu vif et bien ajusté; ainsi ils obligeront la cavalerie à se rendre, ou à se disperser. On en agira de même avec les réserves d'infanterie qui seront sur ces places ; et pour arrêter les mouvemens que pourra faire la troupe, aussitôt qu'on aura emporté le parapet tournant, on fera entrer dans le village quelques pièces d'artillerie légère ; on les pointera vis-à-vis les rues et les places où l'on rencontrera des ennemis, et l'on tirera sur eux à cartouche : à mesure qu'on avancera, on comblera les fossés que l'ennemi aura creusés; on abattra les traverses qu'il aura élevées; et on s'emparera des maisons de droite et de gauche qu'il aura crénelées et gardées.

Quand, pour aller s'emparer de la citadelle, ou de quelqu'autre poste important, on sera forcé de passer dans une rue dont les maisons seront encore occupées par les ennemis, on marchera le long de ces maisons à grands pas, sur deux files, et sans tirer : si, pendant cette marche, vous apercevez aux fenêtres quelques soldats ou quelques citoyens qui fassent feu sur vous, la file de droite, s'ils sont à gauche, la file de gauche, s'ils sont à droite, les obligeront à se cacher en leur tirant plusieurs coups de fusil.

Si le détachement rencontre dans les rues une troupe d'infanterie, ses files se rejoindront ; elles garniront toute la largeur de la rue, et attaqueront avec impé-

tuosité les ennemis qu'elles auront en tête : si le détachement, marchant en file, rencontre un corps de cavalerie, il conservera cet ordre, et fera feu en avançant ; plusieurs soldats pourront tirer sur les ennemis en s'effaçant un peu. La cavalerie voyant qu'il lui est impossible d'enfoncer ces files, n'osera pas avancer. Une troupe d'infanterie qui, en marchant dans les rues, en occuperoit toute la largeur, et qui verroit venir à elle un parti de cavalerie, se rangeroit bien vîte sur deux files, et longeroit les maisons.

Quand les défenseurs d'un village seront pourvus d'artillerie, on marchera le plutôt possible, et avec beaucoup de vivacité, à l'endroit où ils l'auront placée; on cherchera à l'enlever, à la tourner contre le village, ou enfin à l'enclouer, si l'on ne peut soi-même en faire usage.

Pour engager les habitans à ne pas se mêler du combat, on emploiera les promesses et les menaces dont nous avons parlé (605); on déterminera les parties du village qui tiendront encore, à mettre bas les armes, en criant victoire, etc.

La principale attention que les officiers doivent avoir pendant l'attaque d'un village, consiste à empêcher leurs soldats de se disperser pour piller. On doit, avant l'attaque, avoir prévu ce désordre, et y avoir remédié d'avance : on y parvient en menaçant des peines les plus graves ceux qui le commettront, et en recommandant aux officiers et sous-officiers de veiller avec soin sur leurs soldats, et de les empêcher de quitter leurs rangs, sous quelque prétexte que ce soit.

Si le village est situé sur le penchant d'une colline, s'il est commandé, on commencera par s'emparer du commandement, ou de la hauteur. Si

Si les maisons du village sont éparses, on les attaquera successivement, et l'on se couvrira avec celles qu'on aura prises pour gagner les autres.

Si le village est séparé en deux parties par une rivière, ou un ravin, etc., on attaquera la partie la plus forte avec les moyens les plus considérables, sans négliger cependant la partie la plus foible.

Si le village renferme un convoi et des magasins, l'objet principal n'est pas la prise du village, mais la destruction des munitions de guerre et de bouche qu'il renferme : si l'on voit qu'il est impossible de s'emparer du convoi, et de le conserver, on cherche à mettre le feu au village, et à faire par conséquent périr tout le convoi par les flammes.

L'attaque d'un village qui couvre un camp, n'est pas ordinairement confiée à un officier particulier; celui qui sera cependant assez heureux pour être chargé d'une opération si importante, se servira des moyens puissans dont il pourra disposer; et il les emploiera d'après les principes que nous avons établis ci dessus; il en agira de la même manière, si le village dont il doit se rendre maître est destiné à servir de quartier d'hiver à l'ennemi.

D'après tout ce que nous avons dit dans le chapitre XIV et dans celui-ci, l'attaque d'emblée d'un bourg, et d'une ville fermée de murs à l'antique, ne peut offrir aucune difficulté nouvelle.

674. Si un officier particulier veut forcer un défilé défendu par un ou plusieurs ouvrages en terre, il se conduira dans l'attaque de chacun de ces ouvrages, comme nous l'avons dit dans les numéros (648 *et suiv.*); il observera d'attaquer d'abord ceux qui seront les plus

forts; ceux-ci étant pris, les autres tomberont d'eux-mêmes : on attaquera encore, si cela est possible, un des flancs de l'ensemble des ouvrages qui couvriront le défilé; ainsi on évitera le feu de leur front. Pendant qu'on fera une attaque véritable vers un des flancs, on en dirigera une fausse vers l'autre; ainsi on empêchera l'ennemi de porter toutes ses forces sur la partie qui sera véritablement attaquée. Si l'ennemi, trompé par les efforts peu considérables que fera la fausse attaque, dégarnit l'endroit vers lequel elle est dirigée, alors on changera d'ordre; on dégarnira peu-à-peu la véritable attaque, et on enverra les troupes qu'on en tirera, renforcer l'attaque simulée, qui alors deviendra réelle. Les mouvemens que les assiégés seront obligés de faire, s'ils découvrent cette manœuvre, porteront le trouble parmi leurs troupes, et hâteront leur perte, et s'ils ne la découvrent pas, la fausse attaque aura bientôt pénétré dans l'ouvrage.

Quand l'ennemi a prodigué en avant des ouvrages qui couvrent un défilé, les moyens d'augmenter la force d'un poste, que nous avons donnés dans le chapitre IV, on emploie, pour les vaincre, ceux que nous avons décrits (655 *et suiv.*).

Si le défilé est formé par des montagnes, on essaie d'abord de les tourner; ainsi on rend inutiles les ouvrages que l'ennemi a construits, ou du moins on s'en empare aisément, parce qu'on les attaque par leur gorge : quand on ne peut tourner les montagnes, on cherche à en gagner le sommet : quoique l'ennemi ait jugé cette opération impraticable, *ne désespérez jamais d'en venir à bout*, surtout si les gens du pays veulent vous servir; ils connoissent presque toujours de petits

sentiers inconnus aux militaires. Vous vous couvrirez de l'ombre de la nuit pour gagner les hauteurs. Si elles sont occupées, vous en chasserez les troupes qui les garderont; et au point du jour, l'ennemi étonné de se voir commandé, abandonnera les travaux qu'il aura faits.

Si le défilé est formé par des bois, il sera aisé à l'assaillant de cacher sa marche jusqu'à une très-petite distance du poste; il s'approchera ensuite des ouvrages, et il les attaquera comme nous l'avons dit ci-dessus.

Quand un marais formera le défilé et couvrira les ouvrages, on cherchera à le traverser, en passant dans quelqu'endroit que l'ennemi aura négligé de garder, parce qu'il l'aura jugé impraticable. C'est encore des paysans du voisinage que l'on tirera les instructions relatives à cet objet. Si quelque partie du marais est très-vaseuse, et si le fond en est mauvais, on y remédiera en jetant un pont de fascines, ou de claies, sur lesquelles les soldats marcheront sans s'enfoncer.

675. Nous avons vu dans la première partie de cet ouvrage, qu'on emploie, pour défendre un chemin, une chaussée ou un ravin, les mêmes moyens que pour défendre un défilé : il en est de même pour l'attaque.

676. Les officiers particuliers ne commandent pas ordinairement les troupes qui doivent effectuer des passages de rivière; cependant ces officiers pouvant être chargés de cette opération, l'une des plus importantes et des plus difficiles de l'art militaire, nous allons, sur cet objet, développer quelques principes dont on pourra faire l'application suivant les lieux et les circonstances.

677. (Voyez, *pour la défense des rivières*, le chapitre VII du premier volume, et le chapitre XI du second.)

678. *Pour passer militairement une rivière*, il faut reconnoître la *nature* et le *cours* du fleuve, les divers mouvemens de ses *sinuosités*, la largeur et la profondeur de son *lit*, l'élévation et l'escarpement de ses *bords*; si les *attérages* sont défendus, et comment ils le sont; les *gués*, leur fond, solide ou mouvant, leur largeur, leur éloignement les uns des autres; s'ils n'ont pas été *rompus* ou *dégradés* par des puits, embarrassés par des piquets, des chausse-trapes, des madriers couverts de pointes de fer, ou des arbres garnis de toutes leurs branches, etc.; le temps des *crues* et des inondations causées par la pluie ou la fonte des neiges; les *digues*, les *batardeaux*, les *moulins*, les *écluses*, et autres ouvrages de ce genre, dont l'ennemi peut profiter comme vous; les moyens de faire refluer les eaux, ou de les détourner; les ponts (de pierre, de bois ou de bateaux); les endroits où l'on pourroit en jeter, et établir des communications; s'il y a des *marais*, et s'ils sont praticables; s'il y a des *îles*, des *montagnes*, et des hauteurs dont on peut se couvrir, et d'où l'ennemi puisse vous atteindre; la position de ses retranchemens, et l'épaisseur des haies et des bois adjacens; enfin la qualité du terrain en-deçà, pour y assurer le point du départ, et au-delà pour s'y poster. Ces *diverses reconnoissances* doivent être faites et détaillées avec une exactitude scrupuleuse, afin de pouvoir éviter les obstacles opposés à votre passage, et de profiter de tout ce que la nature et l'art vous offrent pour le favoriser. (Voyez le *chapitre XIX* sur les *reconnoissances*.

679. Les principaux obstacles physiques que l'on rencontre dans le passage d'une rivière, sont en raison de la rapidité de son courant, du mouvement de ses flots, ou de la nature de son fond : si le courant est

trop rapide, cet obstacle est quelquefois impossible à vaincre; si les flots reviennent par-dessous eux-mêmes, ce qu'on appelle *renarder* (effet très-sensible lorsqu'on y enfonce des piquets ou des pilotis), ou si le fond est mouvant : dans ces deux suppositions, les sables font des trous en forme d'entonnoirs, aussi dangereux pour les hommes que pour les chevaux.

680. Les passages de rivière se font par *surprise* ou de *vive force*, soit que l'on passe à *gué*, à la *nage*, dans des *bateaux*, sur des *radeaux* ou sur des *ponts*.

1.° Pour surprendre l'ennemi, il faut, par des préparatifs simulés, lui dérober le véritable projet, et par des mouvemens de troupes l'éloigner du lieu fixé pour le passage. Si l'on ne peut, au contraire, cacher sa marche, alors, plus que dans toute autre hypothèse, le succès dépendra du choix du terrain, de la bonté des dispositions militaires, et de l'intrépidité du soldat.

2.° *Les points où la rivière forme un coude ou un angle rentrant du côté d'où l'on part, sont les plus favorables :* le courant y est moins rapide. Il sera d'autant plus aisé d'y jeter un pont, que découvrant une grande partie du terrain opposé, l'artillerie s'y établit plus avantageusement : les feux des batteries placées de droite et de gauche, s'y croisant, prendront de toutes parts l'ennemi en écharpe.

3.° S'il existe un lieu qui soit au confluent de la rivière que l'on doit traverser, et d'une autre rivière navigable, on sera à même d'y assembler des bateaux ou des radeaux, hors des yeux et de la portée de l'ennemi, et de les faire descendre promptement à l'endroit où ils sont nécessaires. Il faut choisir de préférence des radeaux; ils sont bien plutot établis; ils contiennent plus

de monde, et les troupes s'y peuvent mieux ordonner.

(Il est avantageux d'entourer les radeaux dont on se sert pour passer une rivière, d'un parapet en planches, haut de 1 mètre 80 centimètres (5 pieds et demi). Ce parapet doit être mobile, et pouvoir s'abaisser au moyen d'un mécanisme simple : pendant la traversée, le parapet met le soldat à l'abri des coups de fusil de l'ennemi; et quand on est proche du bord de la rivière il sert de ponton : on perce des créneaux dans le parapet du radeau, afin que les soldats, pendant qu'ils passent la rivière, fassent feu contre l'ennemi; car aussitôt qu'on a atteint le rivage, on ne doit plus songer qu'à marcher la bayonnette en avant. Les hommes qui manœuvrent les radeaux doivent se tenir en dehors du parapet, et se placer de manière à n'être pas découverts par les ennemis).

4.° La *nuit* étant propice aux passages de rivière, on fera ses dispositions de manière à être parfaitement en mesure quatre heures avant le jour. Il est des circonstances où la nuit dérobant votre foiblesse, semble doubler vos moyens aux yeux mêmes de vos troupes, et atténuer les forces de l'ennemi ; dans cette circonstance surtout, l'audace et la terreur servent mieux que le nombre.

5.° Le lieu et l'heure du passage déterminés, pour donner le change, on fait rassembler dans une partie opposée, des bateaux, des pontons, tout ce qui confirme l'idée d'une entreprise dans cet endroit; enfin, l'on masque son véritable projet par toutes les ruses que peut suggérer une imagination ingénieuse. On prépare secrètement les *bateaux*, les *haquets*, les *pontons*, les *bois*, *cordages* et *agrés* nécessaires à la

construction des *radeaux*, etc. On charge sur des charrettes, *et à dos*, ces divers objets, avec des *fascines*, des *piquets*, des *palissades*, des *hottes*, des *outils*, *masses*, *serpes*, etc, tout ce qui tient au détail de l'opération, et la veille on rassemble ces préparatifs à quelque distance du lieu du passage (*a*). Les pontoniers filent avec le convoi; et s'il est nécessaire de faire des ponts, on commence à les construire dès le soir.

6.° Un officier particulier n'entreprendra de jeter ainsi un pont, que dans le cas où l'ennemi ne lui disputera pas la rive opposée. Dans cette circonstance, comme dans les autres, il prendra la précaution de faire passer la rivière à un détachement chargé de reconnoître le terrain qui est au-delà de la rivière; il fera faire encore sur les deux rives des travaux capables d'arrêter les premiers efforts de l'ennemi (682); il choisira, pour

(*a*) *La relation du passage de la Limat et du Rhin*, par le général d'artillerie *Dedon*, offre, pour les passages de riviere, des détails du plus grand intérêt. Nous nous bornerons à citer ce paragraphe, extrait de l'introduction : « Le passage de la *Limat* présentoit de grands obstacles, et l'on ne pouvoit y appliquer que » de très-foibles moyens; aussi, pour réussir, a-t-on été forcé » d'avoir recours à des expédiens nouveaux..... Je veux parler de » l'idée qu'on a conçue, et qui a été très-heureusement effectuée, » de faire *porter à dos*, et à une grande distance, les barques » destinées au passage des premières troupes..... C'est par ce *portage à bras*, qui peut se concilier avec le silence le plus absolu, » qu'il sera désormais facile de surprendre l'ennemi, et qu'il n'y » aura presque plus aucun point d'une rivière où un passage ne » puisse s'effectuer avec succès. C'est surtout (ajoute en note » le général Dedon) par la confiance que le succès de ce passage » a inspirée aux pontoniers, que les opérations de ce genre, les » plus épineuses, deviendront désormais faciles. »

établir son pont, une position telle que nous l'avons décrite numéro (106), et il construira un des ponts que nous avons indiqués (355). S'il a de l'artillerie ou de la cavalerie, il donnera au pont qu'il destinera à ces deux armes, plus de solidité qu'aux autres.

7.° On sent combien il est important de donner des instructions justes et précises aux pontoniers, aux bateliers et aux détachemens employés aux travaux.

8.° Les lignes dont on environne le terrain que l'on occupe, serviront à empêcher l'ennemi d'approcher de la rive, et de s'opposer à la jetée des ponts. Pour placer le canon, on choisit sur les bords un lieu un peu élevé, mais pas trop roide, afin qu'il commande le terrain qui est vis-à-vis.

L'armée reste à couvert dans ces retranchemens, jusqu'au moment du passage : on forme ensuite des retranchemens moins considérables à la tête de chaque pont, observant d'y ménager une sortie pour les troupes. On garnira les grands retranchemens d'infanterie, faisant occuper les petits ouvrages par les grenadiers.

Ces retranchemens doivent être faits de façon que l'ennemi ne puisse, par son canon, prendre les ponts en revers. Il faut construire des redoutes dont la plus éloignée sera à 400 mètres (200 toises) vis-à-vis le pont, et les autres se rapprocheront des bords de la rivière, en formant un demi-cercle. (Voyez n.° 107.) S'il y a plusieurs ponts, il faudra, autant qu'il sera possible, qu'ils soient près les uns des autres, afin que les mêmes redoutes servent également à les couvrir. Ces redoutes devront être placées à une certaine distance des ponts, afin qu'à mesure que les troupes passent, elles trouvent du terrain pour se mettre en

bataille, et soutenir celles qui occupent les redoutes. Il est impossible de passer une rivière sur des ponts en présence de l'ennemi, si, entre les ouvrages et ces ponts, il n'y a pas assez d'espace pour contenir un nombre suffisant de troupes pour s'opposer en force à l'ennemi, et donner le temps au reste de l'armée de passer.

« Comme les ennemis, dit *Vegèce* (liv. 3, ch. 2), » ont coutume de dresser des embuscades, ou d'atta- » quer ouvertement au passage des rivières, il faut » auparavant s'être emparé d'un bon poste au-delà de » l'eau, et se retrancher de même en-deça, pour em- » pêcher que l'ennemi n'attaque vos troupes séparées « par le lit de la rivière. Pour plus grande sûreté, on » fera retrancher et bien palissader les deux postes, » afin de soutenir avec moins de perte les efforts de » l'ennemi, en cas d'attaque. »

9.° Lorsqu'il y aura des *îles* dans la rivière, vous pourrez y prendre des points d'appui assurés, surtout si elles sont boisées : de là vous soutiendrez l'armée, en protégeant les têtes de pont.

10.° Les *gués*, relativement à la cavalerie surtout, et les marais que vous pourrez rendre praticables, seront aussi très-favorables à votre entreprise.

11.° Si l'on a un *gué* à traverser, il faut le faire sonder avec d'autant plus de soin qu'il est aisé de le rendre impraticable, en y jetant des *arbres entiers*, des *tables clouées*, des *cercles*, etc. Les *chausse-trapes* seroient encore plus dangereuses, si elles ne s'enfonçoient pas dans les boues et dans les sables. Les *gués piqués*, et défendus par des *puits*, sont les plus difficiles *à purger*. Dans un ruisseau, cette opération pourroit

se faire avec des griffes de fer et des crochets attachés à de longues cordes ; les gués des rivières exigent que l'on emploie de plus grands moyens (*a*). Si le fond de la rivière est solide, et qu'on l'ait semé de chausse-trapes, il est nécessaire que les soldats soient munis d'un grand nombre de *claies*, qu'ils enfonceront dans l'eau, en les chargeant de pierres. Dans cette occasion, on peut employer aussi des *sacs à terre goudronnés*.

12.° Lors même qu'il y auroit dans une rivière *deux gués* voisins l'un de l'autre, à moins que l'on ne puisse y passer sur un large front, il est important de jeter un ou deux *ponts*, au-dessus et au dessous des deux gués : un orage peut les dégrader ; d'ailleurs, il est toujours avantageux de faire passer plusieurs colonnes à-la-fois. Une armée qui effectue un passage en trop petite partie, est facilement coupée : il faut donc tâcher d'avoir assez de *pontons* pour construire deux ponts en même temps.

13.° On peut rendre une rivière *guéable* en creusant sur ses flancs des *fossés* larges et profonds, qui détournent et diminuent la quantité d'eau ; on peut aussi en détourner le cours avec des *batardeaux*, auxquels on donnera d'autant plus d'obliquité, que la rivière sera plus rapide (*b*).

(*a*) En 1567, le prince *de Condé*, voulant passer la *Seine*, les royalistes qui étoient du côté opposé, voulant défendre le passage, jetèrent dans les gués des madriers cloués, des cercles, etc. « Les protestans ne s'en inquiétèrent point ; ils placèrent, dit » d'*Aubigné*, quatre cents arquebusiers à des saules sur le bord » de l'eau, pour la protection de ceux qui, avec des radeaux, » purgèrent le gué. *Schomberg* se jeta dans la rivière, et fit une » charge si rude sur les ennemis, qu'il en mit quarante sur la » place, et rapporta deux drapeaux au Prince *de Condé*. »

(*b*) César employa ces moyens au passage de la Sègre, dont les pluies et la fonte des neiges avoient grossi le cours.

Ces entreprises, la dernière surtout, ne peuvent être exécutées que sur des ruisseaux ou par des armées considérables (*a*).

(L'armée qui s'est mise en marche à l'entrée de la nuit, trouvant tout disposé à son arrivée, effectue aussitot son passage).

14.° *Si la rivière est trop rapide*, on peut rompre le courant en plaçant au dessus du gué quelques escadrons très-rapprochés, tandis que l'infanterie passe plus bas; et afin de retenir les soldats que l'eau pourroit entraîner, il seroit utile de poster des cavaliers au dessous du gué, ou de faire traverser la rivière par des cordages ou cinquinèles attachés aux deux extrémités des bords, par de forts pieux, et soutenus de distance en distance par des tonneaux vides : à cette corde qui traverse on attachera plusieurs autres petites cordes au bout desquelles pendront des morceaux de bois ou de liége, faciles à saisir : c'est surtout dans cette occasion qu'il faut craindre la confusion. On peut aussi rompre le courant d'une rivière par une jetée d'arbres placés en travers.

15.° La meilleure manière de passer les gués, *c'est de couper la rivière obliquement*, à moins qu'il ne faille chercher les endroits les moins profonds, et suivre *les bancs de sable* qui serpentent ordinairement. En traversant la rivière de biais, l'eau coule plus facilement, et l'on marche dans un meilleur ordre. Chaque colonne fait face à l'ennemi, qui est ainsi exposé à toutes les armes dont elle est garnie.

(*a*) Telles que celle de *Xerxès*, dont la soif, dit *Juvenal*, pouvoit dessécher un fleuve en un jour.

16.° Les soldats marchant serrés, doivent souvent regarder la terre pour ne pas être éblouis par le scintillement de l'eau. La même raison prescrit aux cavaliers de tirer parfois la bride de leurs chevaux.

Il faut de temps en temps interrompre le passage pour laisser couler l'eau qui, sans cette précaution, opposeroit trop de résistance.

17.° Quand les ennemis auront fortifié un gué, qu'ils l'auront rompu ou embarrassé, on ne tentera de passer la rivière de vive force, qu'après avoir détruit les retranchemens qu'ils auront élevés, qu'on les aura éloignés eux-mêmes du bord de la rivière, et qu'après avoir fait écouler les eaux et débarrasser le gué.

Le canon détruira les fortifications que l'ennemi aura élevées sur le bord de la rivière, démontera l'artillerie qu'il y aura établie; et c'est avec la mousqueterie placée derrière les épaulemens, qu'on éloignera ses troupes. Comme toutes ces opérations offrent de grandes difficultés, un officier particulier habile prendra presque toujours le parti d'aller chercher un autre passage, où de recourir à quelque stratagème qui puisse déterminer l'ennemi à abandonner sa position.

Pour rendre praticable un gué que l'ennemi aura rompu en faisant grossir les eaux de la rivière, on abattera à coups de canon la digue qu'il aura élevée; on détruira de la même manière le batardeau qu'il aura construit au dessous du gué; ou bien enfin, on refermera la bonde de l'étang ou du marais qu'il aura ouverte.

Pour lever les obstacles que l'ennemi aura opposés au passage d'un gué, on enverra des hommes braves et vigoureux, qui, protégés par un feu bien soutenu d'artillerie et de mousqueterie, arracheront les palis-

sades, les fraises, les planches, etc. Quant aux arbres taillés en abatis, ils chercheront d'abord à les désunir; ils réussiront ensuite aisément à les ôter du milieu du gué.

Quand on sera parvenu à débarrasser le gué, protégé par le feu de la mousqueterie et de l'artillerie, on marchera avec vivacité vers le bord opposé; l'arme blanche sera la seule dont on fera usage. C'est ainsi que l'on pourra repousser l'ennemi et qu'on l'obligera à céder le terrain. Dès qu'on aura gagné la rive opposée, on se couvrira avec des abatis qu'on fera aussitot, ou avec des chevaux de frises qu'on aura apportés avec soi : on arrêtera par ces moyens l'impétuosité de l'ennemi, et on donnera à la troupe le temps de passer le gué.

18.° Si l'on est obligé de passer une rivière à la nage, on choisira un endroit où le courant n'est pas rapide, et où le terrain des rives est solide. Chaque cavalier, portant en croupe un fantassin, aura le soin de rassembler son cheval avec le plus d'attention possible. (Si l'on tiroit trop la bride, le cheval pourroit se renverser, et il s'embarrasseroit dans ses rênes si elles étoient tenues trop lâches.) Pour ce passage il faut toujours partir d'un point plus haut que celui où l'on veut aborder, calculant en conséquence la force du courant.

19.° Si les obstacles sont trop multipliés pour passer une rivière avec les moyens que nous venons d'indiquer, on se servira de petits radeaux, dont on peut construire plusieurs centaines dans un jour; des pièces de bois, ou des branches jointes par leurs extrémités avec des cordes ou des harts, suffiront pour cette construction (*a*).

(*a*) Les *Cimbres* voulant traverser, près de *Vérone*, l'*Athesis* (l'*Adige*), construisirent une espèce de pont avec des arbres (garnis de leurs racines et de leurs branches), qu'ils couvrirent de pierres,

Quelques soldats bons nageurs, placés à la proue et à la poupe, à l'aide d'une corde, dirigeront facilement ces embarcations : on y placera la troupe avec ses équipages, et l'on fera passer les chevaux à nu, en les tenant par des longes (*a*). Si l'on se sert des bacs ordinaires, lorsqu'ils repassent à vide, il ne faut pas les abandonner aux bateliers, qui pourroient les laisser aller au courant, et vous livrer à l'ennemi, en divisant ainsi vos forces (*b*).

20.° Lorsque l'on fait le siége d'une ville traversée par une rivière, il faut (à l'exemple de *Scipion*, à *Numance*) bâtir sur les deux rives, des *forts*, d'où l'on jete sur toute la largeur du fleuve de longues poutres attachées aux deux extrémités par de gros câbles.

21.° Les lieux les plus commodes pour débarquer, sont ceux où les bords n'ont point d'escarpement, et qui ne présentent au contraire qu'une pente insensible.

22.° On commencera par faire traverser une avant-garde d'infanterie avec de l'artillerie.

23.° Dès que les premières troupes sont débarquées, les travailleurs, protégés par elles, lèvent la terre pour assurer leur poste. Elles se couvriront avec des chevaux de frise; si elles le peuvent, elles y joindront encore quelques arbres qu'elles disposeront en abatis, et elles s'empareront des maisons et des hauteurs. Ces premières dispositions doivent être faites avec une extrême promptitude : il est essentiel que vous soyez en force avant que l'ennemi vienne vous attaquer.

(*a*) Ce fut ainsi qu'*Annibal* passa le Rhône, malgré les Gaulois, et que *Charles-Quint* effectua le passage de l'Elbe.

(*b*) *Montmorency*, en 1521, commit cette faute en Italie.

24.° Aussitôt que le poste est en état d'être défendu et garni d'assez de troupes pour le garder, on commence le pont, qui ne sauroit être jeté trop promptement : il faudra ensuite élever des pontons pour faire passer l'artillerie (*a*).

Lorsque les rivières ne sont pas assez larges pour qu'on soit obligé de se servir de bateaux ou de pontons pour établir un pont, on les fait sur des pilotis, mieux encore sur des chevalets; construits sur des pilotis, ils sont *fixes*, et établis sur des chevalets, ils se nomment *volans*. Il est bien plus facile et plus prompt de jeter un pont sur des pontons ou des bateaux.

On assure la tête des ponts par des retranchemens plus ou moins considérables, suivant le besoin que l'on en a, en raison de sa position et de celle de l'ennemi. On peut construire une demi-lune en avant, ayant soin de bien fraiser tout l'ouvrage. (Voyez le numéro 107.) On se retranche encore avec des chariots, des puits, etc.

25.° A mesure que l'armée traverse, on étend et l'on perfectionne l'ouvrage de la tête, qu'on doit rendre le plus fort qu'il est possible.

26.° Si l'ennemi est en bataille du côté où vous voulez aborder, et que votre mousqueterie ne l'atteigne point, il faut, par un feu d'artillerie vif et soutenu, faire tous vos efforts pour l'éloigner : si vos pièces sont hors de

(*a*) Il y a des pontons de cuivre, de fer blanc, etc.

On appelle pontons dans l'artillerie, des bateaux qui, joints ensemble à côté l'un de l'autre, et à une certaine distance, et couverts de planches, servent à former des ponts, sur lesquels les troupes, l'artillerie et les bagages passent des canaux, des fossés, des rivières et des fleuves. (Voyez pour la description et la construction des pontons, l'*Aide-Memoire de l'Artilleur.*)

portée, vous vous servirez de bateaux dont les bords seront assez élevés pour que vos soldats y puissent tirer à couvert des coups de l'ennemi, ainsi que nous venons de l'indiquer §. 3.°

27.° Il vaudroit mieux encore chercher un autre lieu pour effectuer le passage. C'est alors surtout qu'il faut employer la ruse pour détourner l'attention de l'ennemi (*a*). Une grande partie de l'armée demeure vis-à-vis

---

(*a*) « La force est inutile, dit le *grand Frédéric* (*dans ses » Instructions à ses généraux*), lorsque l'ennemi est de l'autre » côté d'une rivière que vous avez intention de passer ; il faut » avoir recours à la ruse. Imitez le passage du *Rhin* par *César* et » par le prince *Charles de Lorraine*, ou celui du *Pô* par le prince » *Eugène*. Ces généraux, afin d'en imposer à l'ennemi, et lui » cacher l'endroit qu'ils avoient choisi pour leur passage, firent » des détachemens et des préparatifs dans des lieux opposés, pendant que, la nuit, le gros de l'armée s'éloignoit de l'ennemi et » gagnoit le temps de passer la rivière, avant que les troupes » destinées à défendre le passage eussent pu se mettre en devoir » de les en empêcher. »

César, voulant passer une rivière que défendoit *Vercingentorix*, marcha le long de la rivière plusieurs jours ; l'ennemi ne cessa pas de l'observer, en imitant sa marche sur le bord opposé. *César* trouve un terrain couvert de bois, il y campe ; le lendemain il continue sa marche : *Vercingentorix*, qui voit les légions romaines opérer le même mouvement que les jours précédens, les suit encore ; mais *César* avoit laissé en embuscade trois cohortes de chaque légion, avec ordre de jeter un pont sur la rivière, et de se fortifier de l'autre côté, dès que l'armée ennemie se seroit éloignée. Cet ordre ayant été exécuté fidèlement, *César* opère une contre-marche, et revient traverser la rivière à l'endroit même qu'il avoit fixé pour son passage.

Par une autre ruse, *Charles XII*, si justement renommé pour les passages de rivière, réussit à traverser la *Duina* ou *Duna*, près *Riga* : ayant remarqué que le vent souffloit du nord où il se trouvoit, au sud où étoient campés les ennemis, il fit mettre le feu à

à-vis de lui, en faisant toujours des démonstrations qui lui font croire que l'on persiste dans le premier dessein que l'on a manifesté. Pendant ce temps, à la faveur de la nuit, les troupes que l'on a détachées pour chercher et tenter le passage, et faire diversion, traversent la rivière; et lorsqu'elles ont formé de bons retranchemens sur l'autre bord, l'armée entière s'y rassemble malgré l'ennemi.

28°. Règle générale : on fera passer d'abord l'infanterie, à l'exception de celle qui garde les retranchemens, puis la cavalerie, qui suivra l'infanterie du grand retranchement, et dont le passage sera protégé par les pièces qu'on vient de mettre en batterie au lieu où l'on aborde.

29°. On rompra ensuite les ponts; et s'il y a des *fougasses*, après y avoir mis le feu, les grenadiers passeront sur les bateaux qui leur étoient destinés ; ils se joindront sur l'autre bord aux troupes qui y seront rangées en bataille (*a*).

---

une grande quantité de paille mouillée; il s'en exhala une fumée qui déroba aux Saxons la vue de ses troupes et de ses travaux. Le Roi fit avancer ensuite des barques remplies de cette même paille fumante, de sorte que, le nuage grossissant toujours, les Saxons ne s'aperçurent point de la marche du Roi, qui en un quart-d'heure aborda avec son armée sur l'autre bord de la *Duina*.

(*a*) Le sire de *Joinville* (dans ses Mémoires), en rapportant la descente de *saint Louis* devant Damiette, en 1249, dit que lui, Joinville, « débarquant vis-à-vis un corps de six mille Sarrasins » à cheval, ceux-ci frappèrent des éperons droit aux nouveaux débarqués, qui, sans s'étonner, se couvrirent de leurs boucliers, » fichèrent en terre leurs lances, les pointes devers les ennemis, » et formèrent comme un rempart derrière lequel les bataillons » se rangeoient à mesure qu'ils débarquoient. »

30°. Voici textuellement deux ordres de bataille proposés par *Folard*, pour passer une rivière à gué et de vive force.

Première disposition.... « Supposant la largeur du gué » de deux bataillons de front, il passera d'abord six » colonnes de front, de deux ou trois sections cha- » cune; les rangs et les files serrés, la bayonnette au » bout du fusil; les soldats ayant la précaution de tenir » leurs armes hautes, et leurs fournimens au-dessus de » la tête, ou sur l'épaule. Si l'ennemi se présente à cette » première tête pour l'attaquer, ces colonnes s'avan- » ceront pour le charger fort ou foible, afin de laisser » du terrain pour les autres colonnes, qui, à mesure » qu'elles arriveront, doubleront à côté, pour former » peu-à-peu une ligne. La cavalerie, qui suivra l'in- » fanterie, se formera après avoir passé, ou à la droite » de l'infanterie, ou à sa queue, ou entre les colonnes » d'infanterie, suivant la disposition du terrain. On » placera aussi quelques brigades d'artillerie à la tête » de l'infanterie. A mesure que l'armée traversera la » rivière, et que les troupes les premières passées ga- » gneront du terrain, celles qui les suivront se forme- » ront pour les soutenir. »

Seconde disposition. « La première ligne composée » de toute l'infanterie rangée en colonnes, avec plu- » sieurs brigades d'artillerie à sa tête; la seconde ligne » composée de la cavalerie, ayant sur ses deux flancs » une brigade d'infanterie; les dragons en réserve, » partagés en trois corps : le point intéressant est de » tâcher de percer le centre de l'ennemi par un grand » effort; car *dès qu'une armée est séparée de ses ailes,* » *il y a rarement du remède.* »

31.° « Si j'avois, dit le général Wimpffen (*a*), le Rhin ou quelqu'autre grande rivière à franchir en présence d'une armée ennemie, je commencerois par faire élever des batteries sur son bord, dans tous les endroits qui en seroient susceptibles, excepté dans la partie où je me déciderois de la traverser.... Le jour et l'heure fixés pour mon passage, je ferois jouer mes batteries; je ferois des démonstrations d'attaque tout le long du front; je ne serois tranquille qu'où j'aurois déterminé mon passage; là, je ferois passer avant tout cinq cents hommes de cavalerie légère bien montés, commandés par un chef actif, intelligent et courageux; j'ordonnerois à ce chef de former cinquante patrouilles de six hommes chacune, d'éparpiller les patrouilles de droite, de gauche et en avant, et de se tenir, lui, au centre avec les deux cents autres cavaliers; de diriger ces patrouilles de façon qu'elles puissent se voir entr'elles, communiquer ensemble, et porter en un quart-d'heure de temps, à deux lieues de distance, des nouvelles de leurs découvertes au commandant, que celui-ci me feroit passer avec la même célérité au bord de la rivière où je commanderois en personne. Si j'étois informé qu'il ne se présente aucun ennemi, ou seulement des éclaireurs, je ferois passer avec vivacité trois mille hommes d'infanterie, avec des outils, lesquels, conduits et dirigés par les ingénieurs, commenceroient par former une tête de pont, derrière laquelle je placerois de suite toute l'infanterie, qui passeroit successivement avec de l'artillerie de campagne chargée à mitraille. Cette tête de pont achevée, les travailleurs pourroient

(*a*) *Dans son Instruction à ses fils*, rédigée en l'an VI.

s'occuper à former une enveloppe, pour qu'une division entière puisse s'y tenir à l'aise en colonne : cette enveloppe devroit avoir trois ouvertures, au moyen desquelles ces colonnes puissent sortir en avançant vers l'ennemi, si on le jugeoit nécessaire. Pendant que tout cela se passe, les ponts se dressent, et le reste des troupes franchit la rivière, ayant la précaution de marcher lentement jusqu'à ce qu'on soit au-delà du pont; de laisser de grandes distances d'une section à l'autre; et dès qu'on est arrivé sur terre ferme, il faut courir plusieurs centaines de pas en avant; autrement il se formera sur les ponts mêmes une pression et un désordre qui feroient périr beaucoup de monde dans les eaux. »

Toutes ces dispositions sont d'un militaire profond dans son art. Nous observerons seulement que les premières patrouilles qu'il dirige du côté de l'ennemi, vers le point où il veut passer par surprise, nous paroissent trop nombreuses, et par cela même nuisibles; ces patrouilles peuvent être facilement aperçues : un cordon de vedettes rempliroit mieux le but qu'ils se propose.

32°. On ne sauroit établir trop d'ordre dans les passages de rivière: à cet effet, des officiers seront placés à l'entrée du passage pour empêcher les troupes de se mêler, et les bagages de suivre; et à la sortie, pour ranger les bataillons qui débarquent, de manière à ce qu'ils laissent de la place à ceux qui les suivent. S'il y avoit plusieurs gués ou ponts, l'un de ces passages seroit réservé aux équipages et aux chariots.

33°. Si au débouché il y a *un bois* ou *une montagne*, on s'en couvrira, et l'on n'oubliera pas de *fouiller les défilés : si le terrain est coupé* par des ruisseaux, des ravins, des haies, des jardins, etc. l'infanterie s'en

emparera la première : si l'on trouve une *plaine* où l'on puisse se ranger en bataille en abordant, cette position sera plus avantageuse : la cavalerie l'occupera d'abord, et l'infanterie, munie de chevaux de frise, l'y suivra.

34°. Observez que, dans tous les cas, on ne doit combattre dans l'ordre parallèle, avec une rivière à dos, que quand on peut, en s'éloignant des bords, se mouvoir aisément, ou bien dans la supposition que la rivière décrivant un arc, votre armée en formeroit la corde.

35°. En prenant ses nouvelles positions, il faut conserver assez de terrain entre soi et la rivière à laquelle on est adossé, pour être à même de s'y rallier, si l'on étoit obligé de battre en retraite.

681. Comme l'ennemi manque ordinairement le premier instant, le seul favorable pour attaquer les troupes aguerries qui veulent traverser une rivière, ces passages réussissent presque toujours (*a*).

Ajoutons qu'en multipliant les fausses attaques, on oblige son ennemi à diviser tellement son armée, qu'il s'affoiblit partout, que l'on peut aisément tromper

(*a*) A la fin de l'année 1672, *Turenne*, qui étoit dans l'électorat de Trèves, du côté de Coblentz, ayant été joint par les troupes qu'on lui avoit envoyées de la Haute-Moselle, résolut de chasser de la Westphalie l'électeur de Brandebourg : celui-ci ne croyant pas qu'il fût possible, à cause de la saison, que l'on pût faire un pont sur le Rhin, avoit donné à son armée des quartiers d'hiver entre le *Rhin* et le *Weser*, où il se croyoit fort en sûreté. Turenne fit faire un pont à *Wesel* avec tant de diligence, que son armée passa la rivière sans que l'électeur pût avoir le temps de rassembler ses quartiers; il fut obligé d'abandonner la Westphalie, où l'armée de Turenne se refit, pendant tout l'hiver, de ses nombreuses fatigues.

sa vigilance, et qu'enfin, après avoir essayé de diriger son passage sur divers points, on finit par l'effectuer où l'on trouve le moins de résistance.

682. Si l'on est forcé de faire retraite, on ne sauroit trop prendre de précautions pour l'assurer. La moindre négligence, une légère faute, deviennent irréparables, et donnent un très-grand avantage à l'ennemi. Un moment perdu, un mouvement découvert, peuvent être la cause d'une déroute. Si, jusqu'à un certain point, l'on n'a pas prévu et préparé sa retraite; si l'on ne connoît pas parfaitement la rivière; si l'on n'a pas eu le soin de conserver les ponts, ou de garder des matériaux propres à en jeter de nouveaux, on se trouvera dans l'impossibilité de passer à la vue de l'ennemi. La *retraite des dix mille* par *Xénophon*, pendant laquelle cet immortel général montra autant de prudence que d'adresse et de savoir, offre, pour les passages en retraite de rivières, les exemples les plus parfaits que l'on puisse citer (a).

Si l'on étoit assuré de revenir par le même endroit par où l'on a d'abord passé, le mieux seroit, comme dit *Vegèce* (liv. 3, chap. 2), de faire garder les ponts, et d'élever pour leur sûreté un fort à chaque tête, avec de grands fossés, d'y mettre des troupes pour garder le fort et le passage autant de temps qu'il seroit nécessaire. Il faut avoir pour cela beaucoup de troupes à sa disposition.

(a) Dans cet ouvrage, *Xénophon* rapporte toutes les difficultés qu'il eut à surmonter pendant cette merveilleuse expédition, qui dura 15 jours. La meilleure traduction est celle de M. *de la Luzerne*.

On retranche la tête des ponts comme pour le premier passage; et afin que les troupes puissent passer les ponts sans confusion, à mesure qu'il entrera une brigade d'infanterie dans le cercle que forment les redoutes, une autre passera le pont, et celle qui entre prendra les postes qu'occupoit celle qui passe; il faut aussi avoir attention d'établir des batteries de droite et de gauche pour flanquer les redoutes, afin que, l'armée étant passée, les troupes des retranchemens puissent à leur tour effectuer leur passage.

C'est pendant la nuit surtout, ou par un temps brumeux, qu'il faut tâcher de faire une telle retraite (*a*).

Pour éviter les répétitions, nous renvoyons pour les autres détails du passage, à ce que nous venons de dire dans les numéros précédens.

683. Les attaques pied à pied ne sont point du ressort des officiers particuliers : creuser des tranchées, établir des batteries, construire des places d'armes, tout cela appartient à l'officier du génie. Ce n'est pas qu'il ne soit utile à un officier particulier d'avoir quelques notions sur cette partie si importante de l'art militaire; mais comme ces connaissances ne lui sont pas indispensablement nécessaires, elles n'entrent pas dans notre plan.

684. Les blocus ne sont guère plus du ressort d'un officier particulier, que les attaques pied à pied. Si l'un d'entr'eux est cependant instruit qu'un ouvrage en terre, une maison, un château, un village, un bourg ou une ville, sont dans la position que nous avons prévue (547),

(*a*) Dans la campagne de 1742, la manœuvre dont se servit le comte *de Saxe* au passage du *Danube*, dût tout son succès au secret, à la diligence et à l'adresse du général à profiter des circonstances, et surtout d'un brouillard fort épais.

il pourra espérer de s'en rendre maître, en empêchant les provisions de bouche et de guerre d'entrer dans la place, et les troupes et les citoyens d'en sortir. Pour cet effet, il coupera par de larges fossés les grands chemins qui conduiront vers le poste ennemi ; il creusera ces fossés hors de la portée du canon du poste ; il établira à la même distance des gardes sur toutes les avenues ; il liera ces différentes gardes par un cordon de sentinelles ; s'il en a le temps et les moyens, il enceindra le poste avec un fossé et un parapet ; il élevera en avant du fossé, et vers la place, les abatis, et tous les autres moyens de défense, dont nous avons parlé dans le chapitre IV ; il établira son artillerie sur les principales avenues ; il aura sans cesse des patrouilles et des partis en campagne : ces partis seront occupés à arrêter tout ce qui voudra entrer dans la place, ou en sortir. Il fera détruire les herbes, les fruits et les légumes qui seront entre la place et l'enceinte de sa circonvallation. Si les ennemis veulent s'évader, ils seront obligés d'attaquer dans les formes le parapet couvert par son fossé ; l'assiégeant défendra ces objets comme nous l'avons indiqué dans la seconde partie de cet ouvrage. Si le commandant du blocus avoit beaucoup de bras à sa disposition, et s'il craignoit d'être assailli par quelque corps ennemi qui seroit hors de la place, il pourroit élever un second parapet à quelque distance et en dehors du premier ; le fossé, la berme, la plongée et la banquette de ce second ouvrage seroient disposés en dehors, ainsi que nous l'avons dit en parlant des lignes de communication (359). Le commandant du blocus se tiendroit avec ses troupes au milieu de cette espèce de fort.

QUATRIÈME PARTIE.

CHAPITRE XVII.

De ce qu'un Officier particulier doit faire avant d'aller en détachement.

685. L'OFFICIER nommé pour aller en détachement, muni des armes, des instrumens et des bagages nécessaires, se rendra à l'heure prescrite à l'endroit désigné; il s'informera du nombre d'officiers, de sous-officiers et de soldats qu'il doit avoir sous ses ordres; il saura s'il doit attaquer ou défendre un poste, éclairer l'armée, favoriser sa retraite, ou poursuivre un ennemi battu; escorter ou attaquer un convoi; enlever ou former une embuscade; lever des contributions, ou faire des reconnoissances militaires. Dans tous les cas, il se fera donner par écrit l'ordre général de son opération; il s'en fera expliquer les détails, et prendra toutes les instructions qu'il croira nécessaires à sa réussite.

686. S'il doit aller défendre un poste, il demandera s'il y a déjà une garde établie, ou s'il doit y entrer le premier; si le poste est fortifié, ou s'il ne l'est pas; si c'est un ouvrage en terre, ou un ouvrage en maçonnerie; s'il est un de ceux dont nous avons parlé dans le chapitre V, ou s'il est compris parmi ceux dont nous nous sommes occupés dans les chapitres VI ou VII.

Il s'informera de l'éloignement du poste, des qualités du chemin qui y mène, etc. Les observations qui sont comprises dans le chapitre *des reconnaissances militaires*, lui indiqueront les questions qu'il doit faire à cet égard. (Voyez le chap. XIX.)

Une des principales attentions que doit avoir un officier particulier avant de partir pour aller en détachement, c'est de prendre par écrit, de celui qui l'envoie, la consigne qu'il aura à suivre : cette précaution sera indispensable, si on lui ordonne de faire sa retraite avant d'avoir porté la défense de son poste aussi loin qu'elle peut aller, entre les mains d'un homme intelligent et brave : sa gloire, son état, son honneur même, peuvent dépendre de cette précaution. Si l'officier particulier ne peut, en raison des circonstances, obtenir une *consigne* ou un *ordre écrit*, au moins doit-il demander que l'ordre de la retraite lui soit donné en présence de témoins. Le porteur de l'ordre verbal peut être tué ; il peut s'être trompé ; on peut craindre qu'il ne soit un traître. Nous ne nous dissimulons point à combien d'exceptions une telle précaution peut être subordonnée.

687. Si le commandant d'un détachement doit attaquer un poste, il prendra les renseignemens que nous avons détaillés dans le chap. XII.

688. S'il est destiné à éclairer l'armée, ou à lui servir d'arrière garde, il s'informera de l'endroit vers lequel il doit marcher ; de l'étendue et de la qualité du pays qu'il doit embrasser ; de l'endroit où il doit s'arrêter ; il saura si l'ennemi est dans les environs, et quelle est la force et la qualité de ses troupes.

689. Quand un officier particulier devra suivre un ennemi battu, il saura s'il doit l'attaquer avec impétuosité, le poursuivre avec vigueur, ou seulement retarder sa marche, pour donner à quelqu'autre corps le temps de venir en achever la défaite.

690. Si un officier particulier est destiné à former une embuscade, il saura comment et où il doit placer

son embuscade, et s'il doit y attirer l'ennemi, et enfin vers quel point il doit faire sa retraite.

691. Quand un officier particulier devra escorter un convoi, il prendra les informations que nous avons détaillées (803).

692. S'il doit lever des contributions, il demandera quels sont les moyens qu'il doit employer pour se les faire payer, s'il doit se contenter de prendre des otages, ou s'il doit ramener les contributions, et jusqu'où il doit les étendre.

693. Quand un officier particulier devra reconnoître un pays ou un poste, il saura s'il est occupé par l'ennemi, ou s'il ne l'est pas; jusqu'à quel endroit il doit étendre sa reconnoissance, et sur quels objets elle doit principalement porter.

694. Tellessont, en général, les instructions qu'un officier qui va en détachement doit prendre auprès du chef qui lui en donne l'ordre. Nous nous occuperons des détails dans les chapitres suivans.

695. Il seroit à désirer qu'un officier particulier pût porter avec lui le livre des ordonnances militaires.

Si notre ouvrage étoit perfectionné autant qu'il peut l'être un jour, il seroit le premier objet dont un officier en détachement devroit se charger comme d'un guide. Nous nous estimerions heureux si, en ouvrant la carrière, nous avions fait sentir combien il seroit utile qu'un autre la remplit (*a*).

(*a*) Depuis la première édition du *Guide de l'Officier*, on a publié plusieurs ouvrages ayant à-peu-près le même but; aucun d'eux n'est aussi élémentaire, et ne contient autant de détails que celui-ci. Ces détails pourront paroître minutieux aux militaires expérimentés, parce qu'on oublie toujours le point d'où l'on est

696. Quoiqu'un officier soit destiné à relever un poste déjà occupé, il doit emporter avec lui tous les objets indiqués dans les premiers chapitres de cet ouvrage, pour tenter et elever des fortifications : ces objets peuvent lui etre utiles, tant pour réparer ou perfectionner les retranchemens que son prédécesseur aura faits, que pour y ajouter de nouveaux ouvrages. Quelque soin qu'un officier ait apporté à fortifier son poste, il n'est guère possible qu'il n'ait oublié quelque précaution qui peut être essentielle.

697. L'inspection qu'un officier particulier fera de ses soldats, portera dans toutes les circonstances sur leurs armes, leurs munitions de guerre, leurs vivres et leurs outils.

Après avoir compté ses sous-officiers et ses soldats, s'être fait donner un état de leurs noms, de ceux de leurs compagnies, il examinera si les fusils sont en bon état, s'ils sont chargés avec soin, amorcés de frais, et garnis de bonnes pierres; si les bayonnettes et les sabres sont en ordre; si les gibernes sont pleines de munitions de guerre; si chaque soldat a des pierres à feu de rechange, un tire-bourre, un tournevis, une épinglette, et une pièce d'étoffe grasse pour essuyer ses armes.

Il verra si chaque soldat a un petit bidon plein d'eau mêlée avec un peu de vinaigre, et s'ils ont tous assez de pain pour la durée du détachement, ou pour attendre

---

parti ; cependant on est peut-être loin d'en avoir assez dit. Notre art se compose de tant d'instructions différentes, que l'on ne sauroit les rappeler trop souvent aux jeunes militaires : il faut aussi considérer que tous les hommes n'étant pas doués de la même sagacité, on est obligé de parler à toutes les intelligences.

le moment où on leur en enverra une nouvelle distribution.

Quand la marche devra être longue, forcée et secrète, il examinera s'ils ont assez de provisions de bouche, etc.

Quand il devra aller occuper un poste, il examinera si l'on a fourni à ses soldats les outils que nous avons demandés (167, 223 *et* 292).

S'il doit aller occuper un poste, il verra si sa troupe est pourvue de tout ce que nous avons reconnu être nécessaire à l'attaque (565 *et* 566).

S'il est destiné à faire un détachement d'une autre espèce, il ne fera pas prendre une aussi grande quantité de haches, de pelles et de pioches; mais, au moins, il aura toujours un de ces divers instrumens par dix hommes.

S'il mène du canon, il inspectera son artillerie et les munitions de guerre qui lui sont nécessaires, avec le même soin que les armes de ses soldats.

Quant aux vivres destinés pour sa personne, il ne portera que ceux qui lui seront indispensablement nécessaires; tout ce qui seroit superflu surchargeroit ses bagages, et seroit d'un mauvais exemple.

Il doit aussi empecher les soldats de prendre d'autres effets que ceux qui leur sont absolument nécessaires. Après l'inspection de sa troupe, le commandant demandera des guides et des interprètes, et se conduira avec eux comme nous l'avons indiqué numéros (557 et 562): à moins qu'il ne soit chargé de l'arrière-garde, ces deux espèces d'hommes lui sont indispensables; et après avoir assigné un commandant particulier à chaque division, il se mettra en marche.

CHAPITRE XVIII.

Des Marches et des Retraites.

698. Quelqu'ordre qu'un détachement aille exécuter, quelle que soit sa force, quelque pays qu'il doive traverser, à quelqu'heure qu'il marche, il sera divisé en trois parties ; la première appelée *avant-garde*, la seconde, *corps de bataille*, et la troisième, *arrière-garde.*

Si le nombre des divisions d'un détachement en marche ne varie presque jamais, la composition et la force de chacune de ces divisions varient infiniment.

699. Quand on sera presque assuré de ses derrières, l'avant-garde sera composée du quart ou au moins du sixième du détachement; quand on craindra autant pour la tête que pour la queue de sa marche, l'avant-garde sera composée du huitième, ou au plus du sixième du détachement ; quand on craindra plus pour la queue que pour la tête de sa troupe, l'avant-garde sera composée d'un dixième, et au plus d'un huitième du détachement.

700. Dans un pays de plaine, l'avant-garde sera composée de cavalerie, dans les pays coupés elle sera fournie par la cavalerie et par l'infanterie; enfin, dans les pays couverts et montagneux, elle sera formée par l'infanterie seule.

701. L'avant-garde sera divisée en deux parties; en corps d'avant-garde, et en *éclaireurs*. Ces deux divisions seront ordinairement égales (On appelle *éclaireurs* les hommes qui sont chargés de précéder l'avant-garde, et de fouiller le chemin qu'elle doit tenir.)

702. Les éclaireurs seront composés de cavalerie ou d'infanterie, suivant les qualités du pays qu'on devra parcourir.

Quand un officier particulier n'aura point de cavalerie à ses ordres, ses éclaireurs seront choisis parmi ce qu'il aura de plus sûr, de plus brave, de plus intelligent et de plus leste dans son détachement.

On doit, autant qu'il est possible, mettre avec les éclaireurs des hommes qui connoissent parfaitement le pays où l'on fait la guerre, et qui en parlent bien le langage.

703. Comme il ne suffit pas de fouiller le terrain qu'on a en avant de soi, et qu'il faut encore s'assurer de ses flancs, les éclaireurs seront divisés en trois parties, dont l'une éclairera le front de la marche, la seconde le flanc droit, et la troisiéme le flanc gauche: chacune de ces petites divisions sera composée de cavalerie ou d'infanterie, suivant les qualités du terrain qu'elle devra parcourir.

Comme les éclaireurs doivent être toujours au moins deux ensemble, le plus petit détachement en aura au moins six: ainsi la plus petite avant-garde sera composée de douze hommes.

Quand la foiblesse du détachement ne permettra pas de fournir douze hommes à l'avant-garde (ce qui sera très-rare, car on envoie presque toujours au moins cinquante hommes ensemble), on marchera sans corps d'avant-garde, et on sera seulement précédé par six éclaireurs.

Une nécessité absolue peut seule contraindre de se borner à n'avoir que six éclaireurs. Quand la force du détachement le permettra donc, on en multipliera le

nombre, de manière à ce qu'ils forment une espèce de cercle autour du corps de bataille.

704. Tous les éclaireurs marcheront à cent cinquante ou à deux cents pas du corps de l'avant-garde; ils observeront continuellement ce qui se passera en avant d'eux; ils ne perdront jamais de vue, ni les autres éclaireurs, ni le corps d'avant-garde; ils obéiront à tous les ordres que ce corps leur donnera, à tous les signaux qu'il leur fera; ils se conformeront à tous ses mouvemens; ils s'arrêteront quand il fera halte; ils changeront de direction quand il changera de point de vue, et ils se retireront quand il fera sa retraite.

Les éclaireurs chercheront toujours, en marchant, à se couvrir des haies, des arbres, des broussailles, ou des éminences qui seront sur le chemin qu'ils devront suivre : en un mot, ils tâcheront de voir sans être vus. Les éclaireurs qui seront à cheval se pencheront sur le cou de leurs chevaux, pour n'être point aperçus de loin. Aussitôt qu'ils verront une troupe, un d'eux viendra en avertir le commandant du corps de l'avant-garde : quand ils auront reconnu la force et la qualité de la troupe qu'ils n'avoient d'abord qu'aperçue, ils feront donner un nouvel avis au commandant du corps de l'avant-garde; ils resteront cependant toujours à leur poste, pour continuer à observer l'ennemi; ils donneront ces divers avis sans bruit, et toujours en se cachant avec soin.

S'il n'y a que deux hommes à chaque découverte, le commandant de l'avant-garde renverra, tout de suite après son arrivée, celui qui sera venu donner le premier avis, ou bien il le fera remplacer par quelque autre soldat moins fatigué.

Les

Les éclaireurs se rappelleront sans cesse qu'ils ne sont pas destinés à combattre, mais à éclairer les mouvemens de l'ennemi; qu'ils ne doivent faire usage de leurs armes à feu, que lorsque, tombant dans une embuscade, ou apercevant trop tard une troupe de cavalerie, qui s'avance avec rapidité, ils ne peuvent donner autrement l'alarme à l'avant-garde et au corps de bataille. Quand ils rencontreront un bois, *ils le fouilleront avec le plus grand soin*, et ils n'avanceront qu'après s'être bien assurés qu'il ne recèle ni parti ennemi ni embuscade; ils fouilleront les fossés, les ravins, les chemins creux, les revers des chaussées ou des fossés très-relevés, les haies très-fourrées, les champs clos de murs, ceux qui seront couverts d'une haute moisson; en un mot, tous les objets qui se présénteront en avant d'eux, ou sur leurs flancs, et qui pourroient servir à cacher, ne fût-ce même que quatre hommes.

Quand les éclaireurs rencontreront des maisons éparses, des moulins, ou d'autres édifices, ils les fouilleront aussi; s'ils ne sont que deux à chaque découverte, un d'eux entrera dans le bâtiment, pendant que l'autre restera dehors et loin de la portée du fusil: si celui qui est entré dans la maison n'est pas revenu lorsque le temps qu'il faut pour la fouiller est écoulé, on pourra présumer que la maison recèle des ennemis; en conséquence, le second éclaireur ira avertir le chef de l'avant-garde, qui se conduira selon les circonstances et d'après les ordres qu'il aura reçus. Quoique les éclaireurs soient plus de deux ensemble, ils n'entreront jamais tous, en même temps, dans les bois, les ravins, les maisons, etc. S'ils rencontrent un village, et s'ils ne sont que deux à chaque division, un entrera dans le

village, tandis que l'autre restera en-dehors; celui qui sera entré, s'arrêtera aux premières maisons; il s'informera auprès des paysans si l'ennemi est dans le village, s'il a paru dans les environs, quelle étoit sa force, et l'espèce de ses troupes; ce qu'il est devenu, etc. Apprend-il que l'ennemi n'est pas dans le village, et qu'il peut y entrer lui-même avec sûreté, il le fouillera en grand, c'est-à-dire, qu'il parcourra les places et les principales rues; il ira chez le premier magistrat; il lui fera les mêmes questions qu'il aura déjà faites aux paysans qu'il aura rencontrés; il emploiera ensuite les menaces ou les promesses pour en obtenir des otages, des guides, et tous les renseignemens dont il aura besoin. Aussitôt qu'il sera assuré des bonnes dispositions des habitans, et qu'il aura obtenu d'eux ce qu'il en désiroit, il rejoindra son camarade; celui-ci entrera à son tour dans le village, le traversera, et ira se placer en-dehors du coté de l'ennemi. L'éclaireur qui aura pris les informations, les otages et les guides, ira rendre compte de ce qu'il aura remarqué au commandant de l'avant garde, et il lui amenera les otages et tous les habitans dont il aura cru pouvoir tirer des renseignemens.

Quand les éclaireurs seront plus de deux ensemble, ils se conduiront ainsi que nous l'avons dit dans la supposition précédente, c'est-à-dire, qu'ils se diviseront toujours en deux parties : comme il n'est cependant pas nécessaire que ceux qui sont entrés dans le village rétrogradent pour aller instruire l'avant garde, ceux qui ne seront pas utiles à cet objet, se joindront à leurs camarades qui ne seront point encore entrés dans le poste ; et réunis, ils iront occuper le premier défilé qu'ils trouveront en-dehors du village.

Les éclaireurs entrés dans une maison ou dans un village, doivent se garder de commettre aucune violence contre les habitans, et de s'y amuser à boire: par l'une et l'autre conduite ils retarderoient la marche du détachement, et ils s'exposeroient à être pris et tués, ou par les troupes des ennemis, ou par les habitans du lieu même (a).

Lorsque les éclaireurs rencontreront des hauteurs d'où ils pourront voir une grande étendue de pays, ils s'en approcheront avec précaution, et ils y monteront avec prudence; ils examineront ensuite tous les revers de la montagne, et ils en feront le tour pour s'assurer que l'ennemi n'a point dressé d'embuscade: quelques-uns d'entr'eux resteront sur le sommet de la hauteur, jusqu'à ce que l'avant-garde les ait rejoints; alors ils se remettront en marche. Quand ils rencontrent un défilé formé par des montagnes, ils se conduisent comme dans la supposition précédente.

S'ils rencontrent un marais qui ne soit pas traversé par un chemin frayé, et dont le fond ne soit pas connu, ils cherchent à savoir, en interrogeant les paysans des environs, quel est l'endroit où le fond est le meilleur; ils le sondent ensuite eux-mêmes pour s'assurer de la vérité; ils plantent sur les deux côtés du chemin qu'ils ont suivi, quelques jalons ou branches d'arbres, afin de diriger la marche du détachement.

Lorsque les éclaireurs arrivent sur le bord d'une

(a) Rendu à sa destination, un détachement, jusques-là très-circonspect, se repose souvent avec trop de sécurité: les officiers eux-mêmes donnent quelquefois cet exemple coupable, qui peut être la cause de l'assassinat de plus d'un poste. A la guerre, une seule négligence coûte souvent la vie ou l'honneur.

rivière, ou d'un ruisseau que le détachement doit passer à gué, ils en agissent comme nous venons de le dire pour un marais; ils observent de plus et avec soin le revers du rivage, pour bien s'assurer que l'ennemi ne s'y est pas embusqué dans les roseaux; ils reconnoissent de même le bord opposé; ils prennent de semblables précautions quand le corps qu'ils éclairent doit passer la rivière sur un pont ou dans des bateaux.

Toutes les fois que les éclaireurs rencontreront dans la campagne des paysans ou des voyageurs, ils leur feront beaucoup de questions pour en obtenir des éclaircissemens sur le compte de l'ennemi; ils mettront cependant assez d'art dans leurs demandes, pour ne pas faire deviner quel est l'objet de la marche du détachement; ils arreteront toutes les personnes qui suivront la même route qu'eux, ou qui voudront les dépasser; ils observeront attentivement la direction que les ennemis prendront, et ils en rendront compte au chef de l'avant-garde : celui-ci, d'après leur rapport, pourra former des conjectures vraisemblables sur la position qu'occupe le corps dont ces partis sont détachés.

Les éclaireurs doivent, comme les sentinelles (415), être exercés à reconnoître à la poussière qui s'élève, l'espèce de troupes qui marchent, et à juger de la direction et de la force des colonnes par la direction de la poussière et par sa quantité; ils doivent examiner les traces qu'ont laissées les chevaux et les gens de pied : s'ils sont bien exercés, ils peuvent reconnoître à peu de chose près, par la façon dont le terrain est battu et dont l'herbe est foulée, quelle est la force et la qualité de la troupe qui y a passé. Ces indices sont souvent inexacts, néanmoins on ne doit pas les négliger.

D'après tout ce que nous venons de dire, on peut juger combien l'emploi des éclaireurs est important, et combien il exige d'intelligence et d'attention. Il faudroit souvent exercer les soldats à ce genre de service.

Pour que les éclaireurs puissent être bien utiles aux détachemens, et les éclairer de très-loin, on pourroit les travestir : il faudroit alors qu'ils fussent munis de *sauf-conduits*, et que, connoissant bien le pays, ils fussent doués de beaucoup d'intelligence.

705. Pendant la nuit, les éclaireurs redoubleront de soins et d'attentions, tant pour n'être point découverts, que pour arrêter les paysans, les voyageurs et les autres personnes qui voudroient les dépasser; ils ne s'éloigneront pas du corps de l'avant-garde, au-delà de la portée ordinaire de la voix; ils marcheront très-lentement, s'arrêteront de cinquante en cinquante pas, et mettront l'oreille contre terre; ils garderont le plus profond silence, observeront avec attention les signaux qu'on leur fera, et leur obéiront avec promptitude.

Quand ils passeront auprès de quelque maison, un d'eux se postera auprès de la porte pour empêcher les habitans d'en sortir; ils chercheront à apprivoiser les chiens qui pourroient les faire découvrir, ou à les tuer à coups d'arme blanche.

Quand le détachement devra traverser un village, une partie des éclaireurs ira, comme pendant le jour, s'emparer de l'issue pour empêcher les habitans de sortir, et d'aller avertir l'ennemi : si quelqu'habitant cherchoit à s'évader, le plus leste des éclaireurs courroit après lui, l'engageroit à s'arrêter, ou l'y forceroit.

Quand les éclaireurs rencontreront une patrouille ennemie, ils se blotiront dans un sillon ou dans un

fossé; ils se tapiront derrière un arbre, une haie ou des broussailles, et là ils attendront que la patrouille les ait dépassés; alors ils iront avertir le commandant de l'avant-garde.

Lorsque les éclaireurs apercevront une troupe considérable, ils feront le signal convenu pour cet objet; ils le donneront assez à temps pour que l'avant-garde puisse se mettre en état de défense.

Quand une patrouille ennemie, après avoir aperçu les éclaireurs, criera sur eux, ils répondront : *Déserteurs*, et marcheront comme pour se rendre à la patrouille : ils tâcheront de profiter de sa sécurité pour l'en punir ; s'ils sont moins forts que la patrouille, ils se rendront à elle, et ils chercheront à retarder sa marche jusqu'à l'arrivée de l'avant-garde (*a*).

Dans toutes les autres circonstances, les éclaireurs se conduiront pendant la nuit comme pendant le jour.

706. Le commandement de l'avant-garde sera donné à l'officier le plus intelligent ; il se conformera aux mouvemens qu'il verra faire au corps de bataille ; il rendra compte à l'officier qui le commandera, de tout ce qui pourra intéresser la sûreté du détachement.

L'art de distinguer dès le premier coup-d'œil la force et l'espèce des troupes qu'on découvre dans l'éloignement, est une des qualités essentielles à tous les militaires, mais surtout au commandant d'une avant-garde. Ce n'est que par des expériences très-multipliées,

(*a*) Une très-petite troupe rencontrée dans la nuit par un corps plus fort qu'elle, n'a pas de meilleur parti à prendre que celui de répondre au *qui vive* par *Déserteurs*. Le désir d'apprendre des nouvelles de l'ennemi, et le plaisir de voir ses forces diminuées, fera donner dans le piége.

et souvent rectifiées, qu'on peut acquérir cette justesse dans le coup-d'œil, qui peut souvent procurer des victoires aisées, ou faire éviter des défaites certaines. La qualité la plus nécessaire au commandant d'une avant-garde, est, après le coup-d'œil, une connoissance détaillée du pays qui est le théâtre de la guerre. Il est important aussi qu'il sache parler la langue des ennemis, et l'idiome des contrées qu'il doit parcourir.

707. Le corps de l'avant-garde marchera pendant le jour à cent cinquante ou deux cents pas du corps de bataille : le commandant de cette première division aura toujours l'œil sur les éclaireurs, pour juger, d'après leurs mouvemens et leurs signaux, de ce qui se passe en avant d'eux ; il marchera toujours en silence à la tête de sa troupe, il fera halte de temps en temps pour observer tout ce qui se passera autour de lui ; il s'arrêtera principalement sur les endroits élevés pour y faire ses observations.

Ce sera toujours avec l'avant-garde que marcheront les guides et les interprètes auxquels on aura le plus de confiance ; ce sera encore l'avant-garde qui conduira les ponts, si on en porte, ou les échelles et les planches qui peuvent y suppléer, pour le passage des fossés et des ravins. Si on a plusieurs petites pièces d'artillerie, on en attachera une ou deux à l'avant-garde, et on lui formera toujours un petit détachement de caissons pour les munitions de guerre.

Aussitot que les éclaireurs auront averti le commandant de l'avant-garde qu'ils ont aperçu des gens armés, il fera faire halte à son détachement; et comme il doit, autant que cela est possible, voir tout par lui-même, il se rendra à l'endroit d'où les éclaireurs auront vu la

troupe; il l'observera attentivement et long-temps, surtout si quelqu'objet le dérobe à la vue des ennemis, ou s'il est dans un endroit fort par sa nature; il enverra de moment en moment donner au commandant en chef des nouvelles de ce qu'il aura observé.

Si des éclaireurs, des paysans ou des voyageurs, donnent au commandant de l'avant-garde quelqu'avis important, il le fera passer sur-le-champ, par deux hommes intelligens, au chef du corps dont il sera détaché.

Si les ennemis que l'avant-garde a découverts ne sont pas nombreux; s'ils prennent une route éloignée de celle que le détachement doit suivre, et si l'on n'a pas un grand intérêt à cacher sa marche, le commandant de l'avant-garde se remettra à la tête de sa troupe, et recommencera à marcher.

Si les ennemis sont en force, et s'ils se dirigent vers le détachement, le commandant de l'avant-garde donnera aux éclaireurs les ordres ou les signaux dont il sera convenu avec eux, pour les rallier à l'avant-garde; il examinera autour de lui s'il n'y auroit pas un défilé ou quelqu'autre endroit fort par sa nature, où il lui fut possible de résister avec peu de monde à une troupe plus considérable que la sienne : s'il ne trouve aucun endroit de cette espèce, il se repliera sur le corps de bataille; s'il juge au contraire que les ennemis ne peuvent ni le tourner, ni le couper, il conservera aussi long temps qu'il le pourra la position qu'il aura choisie : ainsi il donnera au corps de bataille le temps de faire ses dispositions pour sa défense.

Quand on aura intérêt à cacher sa marche, et à ne pas combattre, l'avant-garde s'arrêtera en silence, fera

faire halte à ses éclaireurs, et toute la troupe s'embusquera dans quelque lieu couvert, ayant cependant l'attention de placer quelques hommes d'une manière assez avantageuse, pour qu'ils puissent juger des mouvemens des ennemis.

Quoique les éclaireurs aient fouillé les bois, les chemins creux, les ravins, etc. l'avant-garde n'y entrera jamais qu'après y avoir envoyé encore quelques hommes qui seront chargés de s'assurer que rien n'a échapé à la vigilance des éclaireurs.

Toutes les fois que l'on rencontrera un chemin qui conduira sur le flanc de la marche, l'avant-garde enverra quelques hommes qui seront chargés de le suivre pendant quelque temps, pour s'assurer que l'ennemi ne vient pas tomber sur les flancs de la colonne.

Comme un détachement ne doit entrer dans un village que dans le cas où il ne peut passer ailleurs, l'avant-garde le tournera toutes les fois qu'elle le pourra ; elle postera alors sur celui de ses flancs qu'elle prêtera au village, quelques soldats qui empêcheront les habitans de venir reconnoître la force du détachement, et qui les obligeront à rester dans leurs maisons.

Quoiqu'on ne doive pas traverser un village, il sera toujours prudent de faire fouiller celui dans le voisinage duquel on passera.

Quand on ne pourra s'empêcher de passer dans un village, l'avant-garde le fouillera avec le plus grand soin; elle prendra des otages, ira se porter à l'issue qui sera du côté des ennemis, et attendra, avant de se remettre en marche, que le corps de bataille l'ait rejointe; elle prendra auprès des magistrats et des habitans toutes les informations dont nous avons parlé plus haut (704).

Quand une avant-garde trouvera un défilé formé par des montagnes, elle fouillera ces montagnes avec soin ; elle s'emparera de l'entrée, de la sortie du défilé, ainsi que des hauteurs, elle gardera toute l'étendue du lieu jusqu'à ce que le corps de bataille l'ait rejointe.

Lorsqu'on marchera dans un pays très-couvert, l'avant-garde s'unira aux éclaireurs, par le moyen de quelques soldats ou de quelques cavaliers qui marcheront toujours à la vue les uns des autres.

Quand l'avant-garde rencontrera plusieurs chemins, elle indiquera au corps de bataille celui qu'il doit suivre. Pour cela, elle plantera quelques branches d'arbres dans le milieu de ceux qu'il devra laisser à sa droite ou à sa gauche ; ou bien, ce qui vaudra encore mieux, elle placera quelques soldats ou quelques cavaliers qui seront chargés de l'empêcher de s'égarer.

Quand on sera obligé de passer au travers d'un marais, l'avant garde fera planter une avenue de branches d'arbres, pour indiquer au corps de bataille l'endroit où le fond est le meilleur. Avant de s'engager dans le marais, l'avant-garde aura répété les opérations dont nous venons de parler (704). Aussitôt que l'avant-garde aura passé le marais, elle se mettra en bataille, faisant face au côté par lequel l'ennemi devra naturellement venir ; elle fera fouiller tout ce qui sera dans le voisinage de ce marais.

L'avant-garde se conduira pour le passage des ruisseaux ou des rivières, comme nous l'avons indiqué (676 *et suiv.*) ; et pour n'être pas surprise, elle emploiera les mêmes précautions que pour passer les marais.

L'avant garde aura le plus grand soin de ne se laisser jamais dépasser par aucun voyageur ; elle arrêtera tous ceux qui pourroient aller avertir l'ennemi de la marche

du détachement : si elle aperçoit un ou plusieurs hommes qui aient l'air de se cacher, elle détachera après eux quelques soldats des plus lestes ; ils chercheront à s'en emparer, et les conduiront de force ou de gré à leur commandant ; celui-ci les interrogera, et en obtiendra le plus de renseignemens qu'il sera possible. Si l'avant-garde se trouvoit surchargée par la quantité de personnes qu'elle auroit arrêtées, elle les feroit conduire au corps de bataille.

708. Pendant la nuit, l'avant-garde marchera avec plus de précaution encore que pendant le jour. (Les Lacédémoniens ne donnoient point de bouclier à leurs avant-gardes, pour les rendre actives, et les convaincre que la vigilance seule pouvoit les sauver.)

Les avant-gardes ne s'éloigneront pas autant du corps de bataille pendant la nuit que pendant le jour ; elles prendront la précaution de se lier avec le corps du détachement et les éclaireurs, par une chaîne de soldats.

Si l'avant-garde est rencontrée pendant la nuit par un parti ennemi, elle fera halte, gardera le silence, et attendra, pour recommencer à marcher, que ce parti l'ait de beaucoup dépassée. Si l'ennemi *crie* sur l'avant-garde, un des interprètes donnera la réponse qu'on lui aura dictée. Quand le parti ennemi, ne s'en rapportant pas aux réponses que l'interprète aura données, voudra reconnoître de plus près l'avant-garde, elle lui enverra le même interprète qu'on aura fait habiller et armer comme le sont les officiers du corps dont on aura annoncé qu'étoit le détachement : on pourra profiter de la durée de ces pourparlers afin de cerner les ennemis. Si, détrompés par quelque maladresse de l'interprète, ils font feu, on ne leur répondra que le plus tard qu'on

pourra ; mais on les poursuivra avec l'arme blanche, ayant néanmoins l'attention de ne pas trop s'éloigner du corps de bataille, afin de ne pas donner dans quelque embuscade.

Si une avant-garde est surprise pendant la nuit par une troupe ennemie considérable, elle la chargera avec impétuosité, et se retirera ensuite sur le corps de bataille. L'ennemi ne connoissant pas la force de la troupe qui l'a chargé, marchera avec précaution ; et par sa prudence il donnera le temps au reste du détachement de se mettre en état de défense.

Que l'on marche pendant le jour ou pendant la nuit, les tambours des avant-gardes ne battront jamais ; on défendra expressément aux soldats de fumer, de porter du feu, etc.

Si l'avant-garde entend que ses éclaireurs sont aux prises avec quelque parti ennemi, elle leur donnera du secours, mais avec précaution, pour ne pas tomber dans quelqu'embuscade.

Quand l'avant-garde est avertie par le corps de bataille que l'arrière-garde est attaquée, elle ordonne à ses éclaireurs de s'arrêter, et de rester dans leur position ; et elle se rejoint au corps de bataille. Les avant-gardes se conduiront du reste pendant le jour comme pendant la nuit.

709. Avant de sortir du camp, le commandant en chef nommera un officier pour commander sous ses ordres, et le remplacer en cas d'accident. Cet officier aura le secret de l'opération que le détachement va exécuter. Le chef de l'avant-garde et ce commandant en second doivent seuls en être instruits.

Pour que l'ennemi ne puisse apprendre quel est le poste que doit aller occuper une troupe, et quel est

le chemin qu'elle doit suivre, le général de l'armée motivera publiquement la sortie du détachement par quelque prétexte spécieux, afin de cacher plus sûrement la véritable destination de cette troupe. On ne doit rien négliger non plus pour que les soldats du détachement ne puissent deviner quel est le but de la marche : c'est ainsi que l'on empêchera les déserteurs et les prisonniers de donner des renseignemens à l'ennemi.

Quelque peu nombreux que soit le corps de bataille d'un détachement, il sera toujours divisé en quatre parties; chacune aura son chef particulier : ainsi, les ordres généraux seront mieux exécutés; et si l'on est dans le cas de tirer sur l'ennemi, le détachement ne sera jamais dépourvu de tout son feu en même temps.

Le commandant en chef du détachement se procurera, avant de sortir du camp, si cela est possible, un plan exact de tout le pays qu'il devra parcourir, et il prendra auprès des guides, et des gens qui connoîtront la route qu'il devra tenir, toutes les informations qui pourront lui être utiles. Le détail de ces informations est consigné dans le chapitre XIX. Sur le plan qu'on aura communiqué au commandant du détachement, et sur les rapports qu'on lui aura faits, il formera aisément l'ordre général de sa marche. Nous avons indiqué dans le chapitre XII l'art qu'on doit employer pour découvrir la vérité, sans compromettre son secret.

Avant de sortir du camp, le chef de l'entreprise tiendra avec son lieutenant et avec le commandant de l'avant-garde, une espèce de conseil, dans lequel il confiera à ces deux officiers tout le plan de l'opération; il leur donnera encore les ordres qu'ils doivent suivre

pendant la marche; il assemblera ensuite tous les officiers et tous les sous-officiers qui auront des commandemens particuliers, et il leur donnera les instructions générales qui pourront leur être nécessaires ; mais il observera de ne point découvrir le secret de l'opération. Ces instructions pourront, suivant les circonstances, porter sur les objets suivans.

Quelque circonstance favorable qui se présente pour acquérir de la gloire, les commandans des différentes parties du détachement se contenteront d'exécuter les ordres qui leur seront donnés.

On prendra avec les guides et avec les interprètes, les précautions que nous avons détaillées (557 *et suiv.*).

Le commandant en chef recommandera à ses officiers et à ses sous-officiers de maintenir leurs troupes dans le meilleur ordre et dans le plus grand silence : une troupe qui marche en désordre est battue, si l'ennemi paroît à l'improviste : celle qui, dans les occasions ordinaires, n'observe point un silence profond, l'observera encore moins dans les occasions importantes.

On empêchera les soldats de la même division de confondre leurs rangs et leurs files, et à plus forte raison de se mêler avec ceux des autres divisions ; on ne leur permettra jamais, ni de porter les armes en bandoulière, ni d'envelopper la batterie de leur fusil avec des chiffons, ou avec un couvre-platine (*a*).

(*a*) Le maréchal de *Berwick* a consigné dans ses *Mémoires*, *année* 1707, qu'un bataillon anglais qui sortoit d'*Alicante*, fut entièrement défait par une poignée d'hommes, parce qu'il marchoit négligemment sans se faire éclairer, et portant ses armes en bandoulière : les Anglais perdirent cent hommes qui restèrent sur le champ de bataille, et plusieurs prisonniers. Voyez aussi l'ouvrage intitulé *la Science des Postes*, par *le Cointe*, pages 88 et 98, etc.

(709) On ne permettra à aucun soldat de sortir de son rang ; cette permission du moins ne sera accordée que rarement : pour y suppléer, on fera, d'heure en heure au plus tard , une halte de quelques minutes.

Afin que les soldats ne soient pas forcés de quitter leurs rangs pour aller chercher des vivres, le commandant en chef les obligera de porter dans leur sac ceux qui leur seront nécessaires (697). Quand le commandant du détachement croira devoir débarrasser sa troupe du poids de ses provisions de bouche, il les fera mettre sur des chariots ; il y fera placer encore tout ce qui est nécessaire pour la subsistance de ses officiers et de ses sous-officiers (*a*).

Quand on devra faire une halte un peu considérable pour donner à sa troupe le temps de manger ou de se reposer, on choisira un endroit fort par sa nature, et couvert par quelqu'abri naturel ; on postera des sentinelles sur toutes les avenues, sur des arbres et sur des hauteurs ; on placera la moitié du détachement en bataille, vis-à-vis le chemin que l ennemi doit naturellement suivre : l'avant garde et les éclaireurs resteront à leur distance ordinaire ; les soldats qui seront en liberté ne pourront jamais dépasser les sentinelles ; leurs

---

(*a*) « Faites, dit *Montluc*, que vous ayez toujours des provisions, et principalement du pain et du vin, avec vous, pour donner quelque rafraîchissement aux soldats ; car, comme j'ai déjà dit ci-devant, le corps humain n'est pas de fer : parlez toujours par les chemins avec eux joyeusement, et ne faites point doute que les hommes ne fassent toujours plus de chemin que les chevaux ; quittez la botte ; et à bean pied, à la tête de vos gens, montrez-leur que vous voulez prendre la peine comme eux ; il n'y a diligence que vous ne fassiez. »

armes seront placées de manière à ce qu'ils puissent les reprendre sans confusion. Quelque courte qu'une halte doive être, on ne mettra jamais en même temps en liberté plus de la moitié de la troupe. Dans ces petites haltes, les soldats ne s'éloigneront jamais à plus de vingt pas du corps du détachement.

Les officiers qui seront à cheval s'arrêteront de temps en temps pour voir filer leur troupe ; ils feront serrer les files et les rangs ; ils remédieront à toutes les négligences que les sous-officiers et les soldats se seront permises. On a dit en morale, que les petites précautions font les grandes vertus ; avec plus de raison peut-être, on pourroit faire l'application de cet axiôme à l'art militaire : les petites précautions procurent les grands succès, et une négligence peut causer des défaites irréparables.

Quoique vous sachiez que l'ennemi est éloigné, vous ne marcherez pas avec moins de précaution que s'il étoit près de vous ; votre adversaire peut, par une marche secrète ou forcée, s'être rapproché de l'endroit où vous devez passer. Vous marcherez avec plus de précaution encore pendant l'été que dans toute autre saison : les moissons dont la campagne est couverte, l'épaisseur des haies, le fourré des bois, facilitent les embuscades.

Pour rendre un peu de force et de courage à des troupes fatiguées*, on fera rester derrière le détachement quelque soldat leste et robuste, auquel on ordonnera ensuite d'aller reprendre avec légèreté le rang qu'il occupoit à la tête de la colonne : l'exemple de cet homme piquera l'amour-propre du reste de la troupe ; l'exemple que donneront les officiers sera encore plus puissant. Le commandant en chef qui voudra engager les soldats

soldats à supporter avec constance les fatigues d'une marche longue et pénible, mettra pied à terre, et marchera à leur tête : si son âge, sa santé, ou le besoin de conserver ses forces, ne lui permettent pas cet exercice violent, il engagera quelques-uns de ses subordonnés à le remplacer dans cette circonstance.

L'officier qui mènera la tête de la colonne, marchera un pas de route égal, ni trop long, ni trop précipité : ainsi on ne fatiguera pas les soldats, et on n'aura jamais de traîneurs.

Deux pas de distance suffisent entre chaque rang, et 67 centimètres (2 pieds 2 pouces) suffisent pour chaque homme de son rang : ainsi huit hommes passeront avec facilité dans un chemin qui aura 6 mètres (18 pieds) de largeur.

Si l'on présume que l'ennemi se présentera vers la tête de la colonne, les troupes d'élite en auront la tête ; et dans le cas contraire, elles marcheront à la queue. Quand les troupes d'élite ont la tête de la colonne, après elles marchent quelques pionniers (*a*) ; ils sont destinés à raccommoder les chemins, à combler avec des fascines les trous et les ravins, à aplanir les bords des fossés trop relevés, et à construire de petits ponts avec des échelles, des planches, etc. Quand les troupes d'élite rencontrent quelqu'obstacle physique, elles laissent passer les pionniers chargés de les leur aplanir. Les soldats qui portent les échelles et les outils viennent après les pionniers : c'est principalement sur eux que l'on règle la rapidité de la marche.

(*a*) On sait aussi, pour frayer un chemin, de quelle utilité sont nos *sapeurs*, hommes aussi intelligens qu'intrépides.

On ne néglige jamais de tirer parti des appuis naturels que l'on rencontre dans la campagne. Ces appuis sont les bois, les montagnes, les marais, et les rivières surtout : lorsqu'elles sont larges et profondes, elles mettent long-temps à l'abri des coups des ennemis.

Avant de partir du camp, on doit prévenir les soldats de tout ce qui peut arriver pendant la marche : cet avertissement empêche qu'ils ne soient surpris ou effrayés par l'apparition de l'ennemi, ou rebutés par les obstacles qu'ils rencontrent.

On doit calculer la durée de sa marche, non-seulement en raison de l'éloignement de l'endroit où l'on va, mais encore suivant la qualité du chemin que l'on doit parcourir, la saison pendant laquelle on marche, et les obstacles que l'ennemi peut vous opposer.

Si l'on fait route pendant l'été, et si l'on est le maître de fixer l'heure de son départ, on se met en marche de très-grand matin, afin d'éviter la chaleur du jour. Dans toutes les saisons il est avantageux d'arriver de bonne heure au poste que l'on veut occuper, afin d'avoir le temps de le reconnoître et de le fortifier, et de se pourvoir d'eau, de bois, etc.

On évitera, autant qu'on le pourra, les lieux serrés et étroits ; on tournera les défilés, à moins que l'on ne se soit bien assuré des hauteurs, et qu'on ne gagne beaucoup de temps en passant dans les gorges.

Quand vous aurez le choix entre deux chemins, dont l'un sera large, plain, sec et découvert, tandis que l'autre sera étroit, boueux, raboteux et couvert, vous donnerez la préférence au premier, quoiqu'il soit le plus long, à moins que vous n'ayez un grand intérêt à cacher votre marche, ou que vous ne soyez assuré de rencontrer l'ennemi sur le chemin le plus beau.

Quand vous voudrez cacher votre marche, vous ne voyagerez que pendant la nuit ; vous passerez le jour dans un poste où vous pourrez facilement vous embusquer ou vous retrancher naturellement (312) : vous éviterez les endroits habités ; vous suivrez les bois et les vallées ; vous ferez arrêter avec soin toutes les personnes qui vous auront découvert, et qui pourroient aller avertir l'ennemi.

Pour donner le change à votre adversaire et à ses espions, vous pourrez prendre un chemin tout-à-fait opposé à celui que vous auriez dû tenir pour aller exécuter l'opération dont vous êtes chargé : quand vous aurez marché pendant quelque temps sur cette route, et lorsqu'un bois ou une montagne pourront couvrir votre mouvement, vous gagnerez au travers des champs le chemin que vous deviez suivre. Ce stratagême très-simple et très-connu, n'en sera pas moins heureux. Voici encore quelques autres ruses dont vous pourrez faire usage.

Pour faire croire à l'ennemi que vous êtes plus fort que vous ne l'êtes réellement, vous marcherez moins serré qu'à l'ordinaire ; pour lui persuader que vous êtes plus foible, vous marcherez à de très-petites distances. On peut employer les instrumens militaires pour ajouter au premier de ces deux stratagèmes (445) : on peut encore se servir des instrumens militaires pour faire croire à l'ennemi que l'on tient un chemin opposé à celui que l'on suit : pour cela, on en envoie quelques-uns du côté où l'on veut attirer son adversaire ; et on leur ordonne de battre ou de sonner, et on marche soi-même à la sourdine du côté opposé.

Pendant les marches de nuit, on doit redoubler de

soins et d'attentions; alors, comme le dit XENOPHON, *les yeux doivent être remplacés par les oreilles.*

Quand on aura deux marches à faire, on ne passera la nuit dans un village que lorsqu'on aura le temps d'en fermer les avenues, d'en barrer les rues, et qu'on sera assuré de la fidélité des habitans. Dans toute autre circonstance on couchera au bivouac, ayant l'attention de choisir un endroit naturellement fort, et de le fortifier encore par des abatis, des chevaux de frise, etc.

Un détachement qui marche sur un trop grand front, gagne peu de terrain, flotte sans cesse, et est obligé à chaque instant de faire de nouvelles évolutions, pour se conformer à la largeur des chemins qu'il doit suivre. Une colonne trop profonde a ordinairement beaucoup de traîneurs; la plus petite halte que fait un homme de la tête de la colonne, occasionne un long retard vers la queue; il faut donc prendre un juste milieu entre ces deux extrêmes. Comme un officier particulier ne peut cependant pas ouvrir lui-même ses marches, et comme le général n'en fait pas ouvrir pour un petit détachement, les officiers particuliers suivront presque toujours les chemins déjà faits, et ils ne donneront à leurs colonnes qu'un front proportionné à la largeur de ces chemins.

Un détachement marchera, autant qu'il le pourra, sur un nombre de files dont il soit possible de prendre exactement la moitié; tels sont trente-deux, seize, huit, etc. Le nombre huit est celui qui nous paroît le plus convenable à un détachement conduit par un officier particulier; huit files n'occupent en effet que 6 mètres (18 pieds) de front, et 6 mètres sont la largeur des chemins ordinaires. Quand on rencontre

des chemins très-étroits, on dédouble les divisions, ce qui n'alonge pas la çolonne ; et quand ils sont très-ouverts, on peut aisément se mettre sur un front double, etc. Tout détachement sera donc divisé, autant qu'on le pourra, en pelotons de vingt-quatre hommes chacun; chaque peloton sera subdivisé en deux sections. Quand un détachement sera composé de plusieurs pelotons, on formera autant de colonnes différentes qu'on aura de divisions de quatre pelotons chacune.

Quand on n'aura que deux pelotons, ils marcheront à la suite l'un de l'autre, et à la distance qui leur est nécessaire pour se mettre en bataille. Le second se formera sur la même ligne que le premier, sur son flanc droit, ou sur son flanc gauche, ou même dos à dos, suivant le côté par lequel l'ennemi se présentera. L'ordonnance des manœuvres enseigne la manière d'exécuter ces différens mouvemens.

Trois pelotons marcheront en une seule colonne, se formeront, suivant la circonstance, sur l'un ou l'autre des flancs du peloton qui tiendra la tête de la marche.

Quatre pelotons formeront une colonne ; les circonstances décideront de la formation qu'ils devront prendre, quand l'ennemi paroîtra.

Cinq, six et sept pelotons ne formeront qu'une colonne ; ceux qui excéderont les quatre premiers seront destinés à augmenter le front de la colonne, ou à protéger ses flancs.

Huit pelotons formeront deux colonnes ; quand le terrain le permettra, ces colonnes marcheront sur la même ligne, et à une très-petite distance l'une de l'autre; quand elles ne pourront pas marcher dans cet ordre, elles iront l'une à la suite de l'autre. Si l'ennemi

vient à paroître, la seconde colonne se conduira avec la première, comme nous avons vu que le second peloton devoit agir avec le premier.

Neuf, dix et onze pelotons ne formeront que deux colonnes; les pelotons qui excéderont le nombre de huit, occuperont l'espace qui sera compris entre les deux colonnes, ou bien ils en garniront les flancs.

Douze pelotons formeront trois colonnes; elles marcheront comme trois pelotons.

Treize, quatorze et quinze pelotons ne formeront que trois colonnes; les pelotons qui excéderont les trois colonnes complètes, auront le même emploi que ceux qui excèdent les deux.

Seize pelotons formeront quatre colonnes; elles manœuvreront comme quatre pelotons. (*Voyez* pour ces manœuvres de colonnes, le numéro 711.)

Quand on mènera avec soi des bêtes de somme, ou des chariots chargés d'outils, de provisions de guerre ou de bouche pour le service du détachement, ils marcheront vers la queue des colonnes, quand l'ennemi sera en avant; vers la tête, quand il sera en arrière; sur le flanc droit, quand il menacera le flanc gauche; sur le flanc gauche, quand il menacera le flanc droit; et dans le milieu des colonnes ou des pelotons, quand ses dispositions indiqueront qu'il veut faire une attaque environnante.

On confiera les bagages à une section dont la force sera proportionnée à celle du détachement: cette petite troupe sera commandée par un officier ou par un sous-officier, qui se conduira d'après les principes que nous avons donnés dans le chapitre XX.

Quand des chariots porteront les bagages, on pourra

s'en servir pour former une espèce de retranchement en avant du front qui sera attaqué ; on placera quelques soldats sur ces chariots ; par leur feu ils éloigneront l'infanterie des ennemis, et leur cavalerie ne pourra rien contre l'obstacle physique que les chariots présenteront. Les munitions de guerre qui s'enflamment aisément, seront conservées dans l'intérieur du parc qu'on aura formé avec les chariots. (*Voyez* le chapitre XX, numéro 817.)

710. Après que le commandant du détachement aura donné les ordres que nous venons de rapporter, et qu'il aura divisé son détachement, il se mettra en marche.

Aussitôt que le commandant en chef sera averti par son avant-garde qu'on aperçoit dans le lointain un corps de troupes, il fera mettre son détachement dans le meilleur ordre possible ; il marchera à petits pas, et il observera si les environs de l'endroit où il se trouve ne lui offrent pas quelque position avantageuse.

Aussitôt que l'avant-garde avertira le corps de bataille que l'ennemi approche, le commandant en chef prendra son parti d'après le rapport qu'on lui aura fait, les ordres qu'il aura reçus, et la position dans laquelle il se trouvera.

711. Si le détachement est rencontré par un petit corps de cavalerie peu redoutable pour lui, il continuera sa marche, après s'être fait joindre cependant par ses éclaireurs, son avant-garde et son arrière-garde ; il détachera en même temps, sur les flancs de sa troupe, quelques soldats lestes et adroits ; ils seront chargés d'éloigner, par leur feu, les cavaliers ennemis qui seroient tentés de s'approcher de trop près : ces *tirailleurs*, qui seront fournis par les éclaireurs, par l'avant-garde

et par l'arrière-garde, marcheront et feront feu à volonté; ils se retireront vers le détachement, s'ils craignent que la cavalerie puisse les charger avec avantage.

Dès l'instant où le commandant du détachement reconnoîtra aux manœuvres des ennemis qu'ils ont l'intention de l'attaquer, il fera faire halte à sa troupe; il recommandera à ses officiers et à ses sous-officiers d'assurer leurs soldats *que la cavalerie n'est dangereuse que pour ceux qui la craignent*, et il se formera de la manière la plus avantageuse relativement à la position où il se trouvera, et en raison de celle de l'ennemi.

S'il n'a que deux ou trois pelotons, il les mettra en colonne serrée en masse; elle fera face du côté où l'ennemi aura l'air de diriger son attaque.

S'il a quatre pelotons, et que l'ennemi n'attaque ou ne puisse attaquer que deux côtés de la colonne, les trois premiers pelotons se serreront en masse; le quatrième, en marchant par file, viendra couvrir le flanc de la colonne. (*figure CLX.*)

Si la colonne peut être attaquée de trois côtés, le troisième peloton fera demi-tour à droite, et face en-dehors.

Si l'attaque est environnante, le quatrième peloton se divisera en deux parties; chacune de ces deux parties, formée sur deux rangs, ira couvrir un des flancs de la colonne: puisqu'elles ne fourniront que six files de chaque coté, on placera trois de ces files sur le flanc droit du premier peloton, trois sur son flanc gauche, trois sur le flanc droit du troisième peloton, et trois sur son flanc gauche. (*Fig. CLXI.*)

Quoique nous n'ayons pas une bien haute opinion

de la colonne représentée (*fig. CLXI*), nous l'avons cependant donnée, parce qu'elle nous a semblé la meilleure qu'on puisse former dans cette circonstance. Que faire en effet avec quatre-vingt-seize hommes!

Si le détachement est composé de deux colonnes, elles se joindront, ou au moins elles se mettront à la même hauteur; le quatrième peloton de chacune ira garnir le flanc extérieur.

Trois colonnes se disposeront comme il est indiqué par la (*fig. CLXII*); les colonnes extérieures auront leurs flancs couverts par leurs quatrièmes pelotons; la colonne du centre sera couverte comme une colonne isolée.

Quatre colonnes prendront la formation qu'indique la (*fig. CLXIII*); les colonnes extérieures seront disposées comme dans la supposition précédente, et les deux autres comme des colonnes isolées.

Dans toutes les circonstances, on tirera de manière à ne point se dégarnir en même temps de tout son feu: les soldats ne tireront que lorsque la cavalerie sera à trente pas; on leur recommandera de viser au poitrail des chevaux, de ne pas recharger après avoir fait feu, mais de présenter la bayonnette hardiment.

Après que la cavalerie aura été repoussée, ou après qu'elle se sera retirée, le détachement fera partir les éclaireurs des flancs et du front; l'avant-garde les suivra bientôt; et quand le chef de la troupe sera averti que l'ennemi est éloigné, le corps de bataille se remettra en marche; les éclaireurs de l'arrière-garde, et l'arrière-garde elle-même, partiront quand le gros de la troupe aura gagné le terrain qui doit les séparer de cette division.

712. Si le détachement est sur le point d'être attaqué

par un parti de cavalerie très-considérable, et s'il voit une impossibilité absolue à pouvoir lui résister, l'officier qui le commandera, après s'etre fait joindre par ses éclaireurs, par son avant-garde et par son arrière-garde, se jettera à droite ou à gauche du chemin, dans un endroit très-favorable à l'infanterie, et inaccessible à la cavalerie : tel seroit un champ séparé du chemin par un fossé dont les bords seroient très-élevés, comme on en voit dans quelques départemens de la France, en Bretagne, par exemple : il passera encore, s'il le peut, un ravin large et profond, dont les talus seront très-rapides ; il s'enfermera dans un jardin clos de murs ; il se mettra derrière une forte haie ; il se retirera dans un bois, une vigne, une maison, une église, un cimetière, un hameau, un village. Aussitot qu'il aura gagné une de ces retraites, il la fortifiera par un des moyens que nous avons donnés dans la première partie de cet ouvrage. Il gardera son poste, et le défendra comme nous l'avons enseigné dans la seconde partie. Dès l'instant où il se verra ainsi pressé, il détachera quelques hommes adroits et intelligens, qui iront faire connoître au commandant de l'armée, ou du corps le plus voisin, la position fâcheuse dans laquelle le détachement se trouve : cette dernière précaution doit être prise toutes les fois qu'on est vivement pressé par l'ennemi.

Aussitôt que la cavalerie se retirera, le commandant du détachement fera sortir les plus adroits de ses éclaireurs d'avant-garde ; ils suivront l'ennemi avec les précautions et l'adresse que nous avons exigées (704). Dès que le détachement n'aura plus rien à craindre, parce que la cavalerie se sera retirée au loin, les éclaireurs en avertiront le commandant du détachement ; celui-ci

fera sortir son avant-garde, et puis se remettra en marche (711).

Quand le chef du détachement ne trouvera aucun endroit favorable pour s'y retirer, et quand il verra que la cavalerie est déterminée à ne pas l'abandonner, il fera sa retraite vers l'endroit d'où il sera parti, et il emploiera les moyens dont nous parlerons (722 *et* 723).

713. Un détachement chargé d'une opération particulière, doit ne s'occuper que du moyen de l'exécuter avec promptitude. Quoiqu'il rencontre un parti ennemi beaucoup moins considérable que lui, il se gardera de chercher à le combattre. Ce parti peut avoir été envoyé pour tromper le détachement, et pour retarder sa marche : le détachement continuera donc de s'avancer vers le but qui lui aura été indiqué, ayant le soin de marcher avec beaucoup d'ordre, et de détacher de temps en temps quelques tirailleurs très-lestes, pour éloigner ceux des ennemis qui pourroient venir le troubler.

714. Si un parti ennemi à-peu-près égal au détachement, se présente sur la route que celui-ci doit tenir, et veut l'empêcher de passer, il faut bien que la force en décide. Le commandant du détachement formera ses troupes en colonne serrée, et la bayonnette en avant; il donnera tête baissée au milieu des ennemis; s'il parvient à les mettre en désordre, il continuera sa route avec promptitude, et il portera toute son attention sur son arrière-garde. Si, après deux ou trois attaques vives, il voit qu'il ne peut réussir à faire une trouée, il se retirera vers l'endroit d'où il sera parti; à moins qu'il ne trouve quelque position favorable qui le mette en sûreté, sans trop l'éloigner de son objet.

715. Quand un parti mêlé d'infanterie et de cavalerie,

et qui sera beaucoup plus fort que le détachement, se présentera à lui, celui-ci, sans chercher à livrer un combat dont l'issue même la plus heureuse lui seroit funeste, parce qu'elle le mettroit dans l'impossibilité d'exécuter l'opération dont on l'auroit chargé, se retirera de bonne heure dans un endroit fort par sa nature; il s'y conduira comme nous l'avons dit dans la première partie de cet ouvrage, et dans le n°. (712); il restera dans cet endroit jusqu'à ce qu'il ait été secouru.

S'il ne trouve aucune position qui puisse lui servir de fort, ce qui est presque impossible, il enverra une partie de sa troupe escarmoucher avec l'ennemi: pendant ce petit combat, les travailleurs, masqués par quelques soldats, pourront, ou construire un abatis, ou couper le chemin par un fossé large et profond, dont les terres formeront une espèce de parapet. Cet ouvrage, défendu par de braves gens, peut tenir long-temps.

Si tous ces moyens sont impraticables, le commandant fera sa retraite comme nous l'indiquerons dans les numéros (722 *et* 723).

716. Quand le détachement rencontrera un défilé, il s'assurera, avant d'y entrer, que l'avant-garde s'est emparée de la sortie et des hauteurs; et malgré cela, il passera le défilé avec vîtesse: les premières troupes qui en sortiront se mettront en bataille, faisant face en dehors; l'arrière-garde prendra la place de l'avant-garde, et la conservera jusqu'à ce que le corps du détachement ait rétabli la distance qui doit exister toujours entre ces deux divisions.

Le passage d'un ravin, d'un gué, d'un pont, s'exécuteront, comme nous venons de le dire en parlant d'un défilé: il en sera de même d'un passage de rivière

dans des bateaux. Quant aux villages, on les tournera ainsi que nous l'avons indiquée en parlant des éclaireurs et de l'avant-garde.

717. L'arrière-garde sera, comme l'avant-garde, proportionnée à la force du détachement. (On lui donnera du canon toutes les fois qu'on le pourra.) Si l'ennemi semble vouloir vous attaquer sur les derrières, alors vous augmenterez votre arrière-garde, et vous la composerez avec d'autant plus de soin, que cette attaque est plus à craindre que celle que l'ennemi dirigeroit sur les flancs de la marche.

Ce que nous avons dit des éclaireurs de l'avant-garde, est aussi applicable aux éclaireurs de l'arrière-garde.

718. Comme il seroit possible que l'ennemi se fût emparé d'un poste à l'insu d'un détachement qui viendroit l'occuper, le commandant d'une troupe qui devra relever une garde, enverra, dès qu'il sera presque à la portée du canon, un officier ou un sous-officier pour reconnoître le poste. Cet officier ou ce sous-officier, qui sera chargé d'exécuter l'ordre que le commandant du détachement aura reçu de son général, examinera avec soin s'il reconnoît bien distinctement quelqu'officier ou quelque sous-officier de la garde; il parlera au commandant du poste qu'on aura cherché à lui bien dépeindre. Pendant toute cette reconnoissance, le détachement restera sous les armes, à la distance que nous venons de désigner. Si l'officier ou le sous-officier n'a reconnu aucun officier ni aucun sous-officier de la garde; s'il a remarqué un air trop préoccupé dans les gardiens du poste, le commandant du détachement y enverra, sous quelque prétexte plausible, une seconde reconnoissance; le rapport de celle-ci donnera sans doute toutes

les lumières qu'on pourra désirer. Aussitôt qu'on sera assuré que l'ennemi n'est pas maître du poste, on y entrera. Le commandant de la nouvelle garde prendra du commandant de l'ancienne, toutes les informations prescrites par les ordonnances militaires. Dans ce premier moment, il disposera ses sentinelles et le reste de sa troupe comme l'avoit fait son prédécesseur; mais aussitôt que celui-ci aura évacué le poste, le commandant de la nouvelle garde examinera avec soin si le commandant de l'ancienne a tiré de sa position le meilleur parti possible: s'il reconnoît que cet officier a négligé quelqu'une des précautions que nous avons indiquées dans la seconde partie de cet ouvrage, ou a commis quelque faute essentielle, il les réparera aussitôt, s'il en est encore temps.

Quoique le commandant du détachement trouve que la garde qu'il relève a tiré tout le parti possible de son poste, il ne laissera pas pour cela les soldats dans l'oisiveté; il fera augmenter la profondeur et la largeur des fossés, ou planter de nouvelles palissades, construire des chevaux de frise, creuser des puits, etc.

719. On peut diviser les retraites qu'un officier particulier est dans le cas de faire, en retraites volontaires et en retraites forcées.

Un officier particulier fait une retraite volontaire, quand, après avoir gardé un poste pendant un certain temps, il reçoit ordre de l'abandonner, ou de se laisser relever par une nouvelle garde.

Un officier particulier fait une retraite forcée, quand il est obligé par l'ennemi à abandonner son poste; quand il est assailli, pendant sa marche, par une troupe plus forte que la sienne; enfin, quand tout semble se réunir contre l'attaque qu'il avoit préméditée.

Comme ces différentes retraites ont plusieurs choses qui leur sont communes, nous allons donner d'abord les principes généraux des retraites : nous entrerons ensuite dans le détail des circonstances particulières dont nous venons de parler.

720. Les anciens preux croyoient que la retraite, même la plus sage, étoit une défaite honteuse ; ils confondoient les démarches que la prudence inspire, avec celles que dicte la crainte. L'expérience a prouvé cependant qu'une retraite offre de plus grandes difficultés qu'une marche en avant ; et lorsqu'elle est commandée par les circonstances, elle ne mérite pas moins d'éloges.

Quoiqu'on ne doive exécuter sa retraite qu'à la dernière extrémité, on s'en occupera cependant long-temps avant le moment où l'on devra la faire. Quand un officier particulier marchera en avant, il observera avec soin les objets qui peuvent favoriser son retour ; quand il entrera dans un poste, il songera au moyen d'en sortir ; et quand il combinera une attaque, il méditera aussi sa retraite.

La nuit est, dans tous les cas, le temps le plus favorable pour faire une retraite : les ennemis ignorent l'endroit vers lequel vous dirigez votre marche, et ils n'osent vous poursuivre avec vivacité, de peur de donner dans quelqu'embuscade.

Quelque proche que vous soyez de l'endroit où vous devez vous retirer, vous ne mettrez aucune négligence dans votre marche : l'ennemi, instruit que les troupes se négligent ordinairement au moment où elles croient n'avoir plus rien à craindre, dresse souvent une embuscade près de l'endroit vers lequel elles dirigent leur retraite.

Si quelque opération militaire exige le secret, c'est certainement une retraite : on doit garder le plus grand silence sur le jour et sur l'heure où l'on partira, sur le chemin que l'on suivra, etc.

Les bois, les montagnes, les vallées, en un mot, les endroits coupés et couverts, sont ceux que l'on doit choisir de préférence pour faire une retraite ; ils offrent des positions où un petit nombre d'hommes peut résister à un nombre plus considérable : on peut d'ailleurs, dans des lieux de cette espèce, dérober aisément sa marche à l'ennemi, lui dresser des embuscades, ou au moins lui en faire concevoir la crainte (*a*).

Un détachement qui marche en retraite doit, comme lorsqu'il marche en avant, être précédé par quelques pionniers chargés de préparer et de raccommoder les chemins.

Quand deux chemins sont également favorables, on choisit pour se retirer, non celui qui est le plus court, mais celui où l'on craint le moins de rencontrer l'ennemi.

L'arrière-garde, dans une retraite, doit être composée des meilleures troupes du détachement. Le commandement doit en être donné à un homme dont le sang froid et l'habileté soient connus.

Les bagages doivent, lorsqu'on se retire, tenir la tête de la marche; si l'on pouvoit même s'en débarrasser totalement, on devroit le faire : on offriroit ainsi moins de points d'attaque à l'ennemi, et on auroit un plus grand nombre de troupes pour combattre.

(*a*) Montluc a rapporté dans ses *Commentaires*, le détail d'une retraite qu'il fit près de Bayonne, à la tête d'un très-petit détachement. Cette retraite est un modèle excellent. *Tome I*, *page* 341.

Lorsqu'en

(720) Lorsqu'en faisant une retraite on s'aperçoit qu'il est impossible de sauver en même temps les troupes et les bagages, on sacrifie ce dernier objet à la sûreté du premier ; on fait arrêter le convoi ; on détèle les chevaux ; on place les chariots en travers des chemins, et on donne ordre à quelques hommes bien résolus et bien montés, d'y mettre le feu au moment où l'ennemi sera sur le point de s'en emparer : si l'ennemi ne s'en approche pas d'assez près pour cela, on renvoie chercher ce que la nécessité avoit forcé d'abandonner.

Toutes les fois que vous ferez une retraite, vous indiquerez à vos officiers et à vos soldats l'endroit vers lequel ils doivent, en cas de dispersion, chercher à se rallier : ce point de réunion doit être, s'il est possible, un endroit fort par sa nature, et où peu d'hommes puissent faire tête à un ennemi plus nombreux.

Quand, en faisant une retraite, vous rencontrerez un défilé, vous placerez à son entrée une petite partie de votre détachement ; elle sera destinée à arrêter les premiers efforts des ennemis, à retarder leur marche, et à donner au reste de vos troupes le temps de gagner du chemin.

Quand, en faisant une retraite, on traverse des bois, on peut, si l'on a de l'avance sur l'ennemi, laisser derrière soi quelques soldats lestes et adroits, les charger d'abattre les arbres, et de les jeter en travers dans le chemin que le détachement a suivi. Lorsque les ennemis arrivent à l'endroit que l'on a embarrassé, ils sont obligés, ou de le déblayer, ou de faire un détour ; ce qui leur fait perdre beaucoup de temps.

On peut encore faire creuser, dans le milieu des chemins, des fossés larges et profonds, ou y faire

allumer de grands feux. Quand on rencontre des ponts, on les détruit autant qu'on le peut ; on y met le feu, et on laisse dans le voisinage quelques hommes chargés de tirer sur les soldats de l'ennemi qui voudront, ou réparer le pont, ou éteindre l'incendie. Ces soldats étant débarrassés de tout ce qui peut retarder leur retraite, et ne devant être assujétis à aucun ordre de marche, échappent aisément aux poursuites de l'ennemi.

Quand, en faisant une retraite, on est obligé de passer une rivière, ou de traverser un marais, on court de grands dangers ; mais si on est assez heureux pour mettre un de ces objets entre soi et l'ennemi, on est presque en sûreté. Pour passer la rivière, et traverser le marais, on se conduira d'après les principes que nous avons établis dans le numéro (676) et dans les numéros (709 *et suiv.*).

Si l'on trouve, en faisant sa retraite, quelque poste fort par sa nature, comme une maison, un château, une église, un hameau, un village, etc. on s'y renferme; on en fait barricader les avenues, et on emploie, pour le garder et le défendre, les moyens que nous avons indiqués dans les deux premières parties de cet ouvrage.

Si l'ennemi, enhardi par votre marche rétrograde, vous poursuivoit en désordre, et que vous eussiez le temps de battre une partie de ses troupes, sans trop retarder votre retraite, vous pourriez dresser une embuscade dans un des endroits dont nous parlerons dans le chapitre XXI. Les troupes que vous auriez embusquées tomberoient sur l'ennemi dans le moment où il seroit aux mains avec votre arrière-garde : cette attaque inopinée le rendroit prudent, et peut-être même craintif pendant tout le reste de la journée. Pour

ralentir la poursuite de l'ennemi, on feint encore de lui dresser des embuscades : pour cela, on envoie quelques cavaliers qui se placent au coin d'un bois, comme s'ils étoient en vedette ; on peut en placer aussi sur une hauteur, et au tournant d'une colline.

Le corps de bataille du détachement qui fera une retraite, sera suivi de très-près par son arrière garde : ainsi, il la soutiendra aisément, s'il croit pouvoir le faire sans se compromettre : dans le cas contraire, il continuera sa route avec la plus grande diligence et en bon ordre.

Quelque peu considérable que soit un corps ennemi qui suit une arrière-garde, elle ne le poursuivra jamais ; elle ne s'arrêtera et ne fera face qu'autant que cela sera nécessaire pour éloigner l'assaillant.

C'est dans les circonstances où la nécessité oblige de faire une retraite, que l'on doit chercher, avec plus de soin que jamais, à inspirer de la confiance au soldat : une retraite est toujours à ses yeux l'effet de la crainte : le commandant sage rassurera donc les siens autant qu'il le pourra, mais sans y mettre trop d'affectation ; il leur fera sentir la nécessité de sa manœuvre, et il cherchera à les convaincre qu'ils ont peu de chose à craindre, d'après les précautions qu'il a prises, et la conduite qu'il doit tenir.

Tels sont les principes généraux d'après lesquels on doit se conduire dans les retraites ; ceux que nous avons donnés en parlant des marches en avant, peuvent aussi leur être applicables.

721. Quand le commandant d'un détachement aura reçu l'ordre d'abandonner un poste, ou qu'il aura été relevé par une autre garde, il disposera sa troupe

comme pour une marche ordinaire, ayant l'attention de renforcer son arrière-garde, et de se faire précéder par ses bagages. Quoiqu'il ne craigne pas de rencontrer l'ennemi sur sa route, il ne négligera aucune des précautions dont nous nous sommes occupés ; s'il prévoit au contraire devoir le rencontrer, il attendra que la nuit lui porte une ombre favorable.

722. Quand vous vous trouverez dans la circonstance que nous avons prévue (450, 481 *et* 512), vous sortirez du poste comme nous l'avons déjà dit dans ces trois numéros, et vous vous conduirez ensuite comme nous allons l'indiquer dans les numéros suivans.

723. Si vous étiez sur le point d'être assailli par un corps de cavalerie auquel vous ne pourriez résister en plaine, vous chercheriez à vous enfermer dans quelque poste dont la force vous fît espérer que vous pourriez y soutenir les efforts d'un ennemi très-nombreux : mais si le pays ne vous offre aucune situation favorable, et si vous prévoyez qu'il seroit impossible de sortir du poste dans lequel vous vous seriez renfermé, vous chercherez à marcher toujours couvert par des fossés ; vous tiendrez votre troupe serrée et unie ; vous vous jetterez, autant que vous le pourrez, dans des bois, des vignes et des vergers ; vous aurez soin de fermer toutes les barrières que la nature aura créées, ou que l'art aura pratiquées ; vous vous glisserez derrière les haies et les buissons ; vous marcherez au travers des champs, et vous passerez enfin dans les endroits les plus escarpés des montagnes. Si dans cette circonstance vous conservez votre sang-froid, si vous ne perdez pas un instant, vous rejoindrez votre camp sans avoir perdu beaucoup de monde.

724. Quand, après vous être rendu maître d'un poste, vous voudrez faire votre retraite, parce que vous prévoirez que l'ennemi a été averti de votre entreprise, et qu'il doit venir vous attaquer en force, vous prendrez vos dispositions assez à temps pour l'éviter ; vous suivrez, en vous retirant, un chemin opposé à celui que vous aurez tenu en marchant à l'attaque. *Pour la peine de trois ou quatre lieues,* dit Montluc, *ne laissez à détourner votre chemin ; car il vaut mieux être las, que pris ou mort. Souvenez-vous,* dit-il encore, *quand vous vous trouverez à un lieu où il faudra vous retirer, et que l'ennemi sera beaucoup plus fort que vous, de compasser et de mesurer avec une grande diligence le temps qu'il lui faut pour venir vous combattre ; prenez toujours au pis ; s'il y a trois heures pour venir à vous, faites en deux, s'il est possible, ce qu'il peut faire en trois : ainsi, ayant le devant, sans vous mettre en honteuse fuite, vous lui laisserez le logis vuide ; et si tu l'attends, tu es défait et perdu.*

Les retraites qui font l'objet de ce numéro, s'exécutent d'ailleurs sur les mêmes principes que celles dont nous avons eu occasion de parler jusqu'ici.

725. Quand, après avoir attaqué un poste avec vigueur, vous verrez clairement qu'il vous est impossible de vous en rendre le maître, vous songerez à faire votre retraite, mais avant de prendre ce parti, vous réunirez toutes vos forces contre l'ennemi ; vous agirez ainsi, non-seulement pour tenter de nouveau si vous ne pourriez pas vaincre, mais encore pour rendre, par cette attaque vive, l'ennemi plus circonspect, et pour avoir le moyen de commencer votre retraite sans être inquiété : avant de faire ce dernier effort, vous aurez tout

préparé pour que votre retraite ne souffre aucun retard.

Nous n'avons point consacré un numéro particulier à la retraite que l'on fait, quand, en arrivant près d'un poste, on voit que l'ennemi est sur ses gardes, parce que les dispositions qu'il faut faire alors, rentrent dans celles que nous avons prévues et développées dans les numéros (628 *et suiv.*).

CHAPITRE XIX.

Des Reconnoissances militaires, des Cartes et des Mémoires qui doivent les accompagner (*a*).

726. Un militaire qui dirige sa troupe dans un pays dont il n'a pas fait la reconnoissance, peut être comparé à un aveugle qui voudroit voyager sans guide et sans appui. Le récit des diverses actions où des troupes nombreuses et aguerries ont été défaites, parce que leurs généraux avoient négligé de reconnoître les lieux qu'ils avoient à parcourir, ainsi que la force et la position de leurs ennemis, pourroit faire un gros livre, et suffiroit pour prouver l'utilité absolue des reconnoissances militaires.

Un officier doit donc s'accoutumer en tout temps à l'examen des moindres détails relatifs à la reconnoissance d'un pays; il les grave ensuite dans sa mémoire:

(*a*) Voyez les divers numéros du *Mémorial Topographique et Militaire* (publié par ordre du ministre de la guerre). Cet ouvrage, l'un des plus importans que l'on ait publiés sur la science et l'art de la guerre, offre sur les reconnoissances militaires et les cartes, des idées qu'on doit méditer avec soin.

lorsqu'il s'est habitué à cette théorie, il y joint la pratique; il vérifie son calcul idéal sur les terrains, voit s'ils ne s'est pas trompé sur les distances, ou s'il ne s'est pas fait illusion sur les divers objets qu'il n'a pu mesurer que de l'œil: c'est ainsi qu'il se forme une *logique militaire.*

Le terrain est l'un des meilleurs livres qu'un officier puisse étudier.

Comme la plus grande partie des objets que l'on rencontre dans le cours d'une campagne, doit être observée par l'officier particulier qui médite le plan d'une entreprise, ou qui a été envoyé par son général pour faire une reconnoissance militaire, afin qu'il puisse en donner un détail exact, en garder un souvenir fidèle, et rendre sensibles aux autres les observations qu'il a faites, il faut qu'il sache représenter sur le papier les divers objets qu'il a observés: ce n'est que par le moyen de l'art du dessin qu'il peut y parvenir: cet art est donc indispensable à l'officier particulier jaloux de rendre d'importans services, et animé par la noble ambition de parvenir aux grades élevés.

Les cartes militaires doivent indiquer « les marches » qu'une armée peut faire, les lieux où elle peut camper, » les défilés et leur longueur, les rivières, les ruisseaux, leur largeur, leur profondeur; les gués, la » nature du fond, la hauteur des bords; les ponts, » les passages, les moulins, les canaux, les étangs, les » fontaines, les villages, les hameaux, les châteaux, » les métairies, les montagnes, leur hauteur, leur » pente, leur escarpement; les vallons, les ravins, » leur largeur, leur profondeur; les fossés, les champs » clos, les bois, les marais, la nature des plaines,

» les cantons de fourrages, les distances d'un lieu à » un autre, le nombre des maisons et écuries de chaque » lieu; les différens chemins, leur qualité, etc. Si la » carte présente quelques parties de mer, on y dis- » tingue la nature de la côte, les *laisses de haute et basse* » *mer*, de *morte-eau*, comme de *vive-eau;* les fonds » des anses, des baies, des rades; les dangers de toute » espèces; les différentes batteries établies pour la dé- » fense des mouillages, des passes; les retranchemens, » les épaulemens pratiqués dans les parties où l'ennemi » peut tenter une descente; les camps, les postes qui » doivent couvrir les principaux établissemens de l'in- » térieur des pays, etc. Tous ces détails peuvent être » compris dans une carte militaire, et à l'aide d'une » légende ou d'un mémoire, se faire sentir aisément: » mais il y a très-peu de gens capables d'un tel travail; » il n'y en a pourtant pas de plus important pour pou- » voir régler et conduire les opérations d'une cam- » pagne, etc. » (*a*).

(*a*) Cette nomenclature est extraite de l'article CARTES MILITAIRES, par *de Joly, ingénieur-géographe militaire* (*Dictionnaire des Mathématiques, tom.* 1, faisant partie de l'*Encyclopédie méthodique*). On peut prendre dans cet article une idée exacte des connoissances que l'art de lever les plans exige. On vient de publier un ouvrage qui remplace avec avantage ceux qui l'ont précédé; il est intitulé: *l'Art de lever les plans*, appliqué à tout ce qui a rapport à la *guerre*, à la *navigation* et à l'*architecture;* par *J.-J. Verkaven*, professeur de mathématiques, *in*-8°., avec figures.

Nous renvoyons particulièrement à cet ouvrage (qui est complet sur cette partie), parce que l'*art de lever les plans* nécessite tant de détails, d'instructions diverses et de pratique, que nous avons été forcés de nous restreindre à ce qu'il y a de plus utile.

727. Les cartes militaires à *vue d'oiseau* peuvent suffire aux officiers particuliers.

On donne le nom de *plan à vue d'oiseau*, à un dessin qui représente un paysage, une ville, un hameau, tel qu'un oiseau est censé le voir à l'instant où il vole perpendiculairement au-dessus de ce paysage. Les militaires ont préféré ce genre de dessin à tous les autres, parce qu'il leur donne des idées approximatives de la largeur des rivières et des chemins, de la forme des retranchemens, de l'épaisseur des bois, etc. (*a*).

Il est deux manières de faire le plan à vue d'oiseau; la première, qui est appelée *lavis*, entraîne après elle un attirail considérable de boîtes, de couleurs, de plumes, de pinceaux; elle demande une espèce de papier particulier, et exige beaucoup de temps: pour la seconde, qui se fait *à l'encre de la Chine*, il ne faut qu'une plume de corbeau, un petit verre ou godet, et un bâton d'encre de la Chine: encore peut-on remplacer l'encre de la Chine par de l'encre ordinaire, et la plume de corbeau par une plume d'oie. Ces différences, qui sont toutes à l'avantage de la seconde manière, ont engagé les militaires à lui donner la préférence. Ce sera donc aussi la seule dont nous donnerons des exemples et des règles.

(*a*) Voyez deux ouvrages dont l'un a pour titre *la Science des Ombres, par rapport au dessin avec le dessinateur au cabinet et à l'armée*, par Dupain l'aîné, et l'autre celui de *Nouvelles Règles pour la pratique du dessin et du lavis de l'architecture civile et militaire*, par Delagardette. Voyez aussi dans le onzième numéro du *Journal de l'Ecole Polytechnique*, un Mémoire très-intéressant de l'*adjudant-commandant Lomet*, sur l'emploi des *aérostats* dans les *reconnoissances militaires*.

Quelque talent qu'un officier particulier ait pour dessiner la carte militaire, il lui est impossible de représenter distinctement sur son plan le détail des objets dont il lui importe de donner une connoissance approfondie. Ainsi toutes les fois qu'un officier fera une reconnoissance militaire, il joindra à son plan un court mémoire ou une notice explicative de ce qu'il aura observé ; ce mémoire ajoutera à l'utilité de sa carte, et en constituera même la bonté.

Autre manière de dessiner la carte, indiquée par le général Grandjean.

« Comme il se peut que des officiers chargés des détails relatifs à la connoissance d'un pays, ne sachent pas assez bien dessiner pour rendre le terrain avec la précision qu'exige ce travail topographique, on a cru à propos de donner ici un moyen facile d'opérer, même pour les officiers qui sauroient dessiner.

» Une reconnoissance militaire qu'on lève sur l'échelle de six lignes pour cent toises, est sans doute la plus forte que l'on emploie ordinairement dans la topographie la plus scrupuleuse (car il n'y a que des arpenteurs qui lèvent le terrain sur une plus grande échelle, ou ceux qui voudroient y adapter des profils) ; mais il est nécessaire d'observer que, d'après le figuré à vue ou d'après les opérations géométriques rapportées au net sur le papier, l'on ne peut souvent y marquer fidèlement la largeur des rivières, ruisseaux, torrens ou canaux ; la différence de leurs rives, c'est-à-dire leur encaissement. Il en est de même du commandement qu'une montagne peut avoir sur une autre qui lui seroit opposée, par rapport à l'usage adopté de faire venir le

jour de gauche à droite sur l'angle de 45 degrés ; ce qui fait très-souvent qu'une montagne légèrement tracée sur le dessin, parce qu'elle se trouve au jour de la carte, est beaucoup plus haute et plus difficile à gravir que celle qui lui est opposée, quoique l'ombre de cette dernière soit marquée plus fortement. Cette différence de terrain est cependant nécessaire à faire connoître à un général en chef et au chef d'état-major : en voici les moyens.

» L'on distinguera les montagnes en trois classes, lesquelles seront désignées par les trois lettres initiales P. S. T., marquées en rouge sur la montagne dont on voudra parler. Le P. signifie première classe, et annoncera une montagne qui n'est accessible que pour l'infanterie : l'S signifie seconde classe, et déterminera une montagne accessible pour de l'infanterie et de la cavalerie ; et le T. signifie troisième classe, et fera connoître une montagne accessible à de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie : à côté de chacune de ces lettres initiales placées sur ces différentes montagnes, on désignera les hauteurs estimées en pieds, et jamais en toises, partant du sol le plus bas ; ce qui déterminera bien exactement le commandement qu'une montagne aura sur l'autre, et surtout sur celle qui lui est opposée : toutes ces estimations seront en rouge.

» La nature des marais sera distinguée en trois classes, et indiquée de même par les lettres initiales P. S. T. en rouge, qui désigneront, ainsi que pour les montagnes, la première, le passage pour l'infanterie seule ; la seconde, pour l'infanterie et la cavalerie ; et la troisième, pour l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie. (Voyez la carte *pour les reconnaissances*, *pl. V*, *à la fin du volume.*)

» Tous ceux qui font usage du dessin savent que l'on distingue les bois de quatre manières, qui sont : 1°. grand bois, 2°. bois clair, 3°. bois fourré, et 4°. bois taillis : conséquemment les premiers s'indiqueront par un G et un B placés dans le milieu de ce bois ; les deuxièmes, par un B et un C ; les troisièmes, par un B et une F ; les quatrièmes s'indiqueront par un B et un T ; et quand on en aura le temps, on pourra mettre une teinte de gomme gutte très-claire dans toutes les masses de bois, afin de les rendre plus distinctes.

» Les rivières, ruisseaux, torrens ou canaux, seront marqués, savoir : la largeur avec un chiffre rouge placé au travers de la rivière ; la hauteur des rives, par un chiffre noir placé sur les crêtes ; la profondeur, avec un chiffre noir placé suivant le cours de la rivière.

» Comme il est d'usage reconnu de placer une flèche pour marquer le courant de la rivière, on pourra aussi employer cette même flèche en la plaçant dans les différens endroits où la rivière sera navigable ou non ; on en fera aisément la distinction en mettant une N à cheval sur cette flèche lorsque la rivière sera navigable, une flèche sans N, là où la rivière ne sera plus navigable ; et la ponctuation en noir, placée au milieu de la rivière, indiquera très-intelligiblement la navigation précise dans tout son cours.

» Si l'on a le temps de faire quelques sondes, on pourra encore distinguer le fond par une lettre initiale en rouge, savoir : les fonds vaseux par un V, et les fonds pierreux par un P. Ces lettres seront placées dans le milieu de la rivière.

» Les ponts, s'il y en a sur les ruisseaux, canaux, torrens ou rivières, doivent être désignés, savoir : ceux

en pierre, par deux traits parallèles en rouge, et ceux qui seront en bois, par deux traits parallèles en noir.

» Un porte-crayon qui aura d'un coté de la mine de plomb, et de l'autre de la sanguine, sera le seul instrument nécessaire à l'officier chargé de faire à vue une reconnaissance militaire, quelle qu'elle puisse être; et avec ce porte-crayon il pourra exécuter tout ce que l'on vient d'expliquer.

» Cet officier doit, indépendamment de l'application qu'il mettra dans ce nouveau genre de lever à vue, avoir la plus grande attention de se faire rendre un compte des objets suivans : 1°. combien tel bourg, village ou hameau, peut contenir de troupes; 2.° combien il s'y trouve d'hommes susceptibles de porter les armes; 3°. combien il y a d'écuries ou granges propres à mettre de la cavalerie, des dragons, chevaux de pelotons, etc. à convert; et 4°. combien de temps une armée, un corps de réserve, et même un détachement, quel qu'il soit, peut rester dans ces positions, par la facilité plus ou moins grande qu'il peut avoir de s'y procurer des fourrages, des vivres, du bois et de l'eau, et comparer le rapport des gens du pays avec l'idée qu'il s'est formée de tous ces détails, afin qu'il puisse en rendre un compte très-circonstancié au général en chef, et que ce dernier puisse former ses plans d'attaque ou de défense avec la plus grande sécurité.

» Il faut aussi que l'officier qui sera chargé d'aller reconnoître le pays, sache distinguer, dans les pays de montagnes, si la nature des rochers qui forment les vallées ou vallons, soit sur la grande chaîne, soit sur les contre-forts, ne sont pas des rochers *morts* qui s'enlèvent ordinairement par lits à la première lavange,

parce qu'étant emportés par cette fonte de neige, ils peuvent fermer le vallon, soit en entier ou en partie, ou bien s'arrêter de manière à former un plateau plus ou moins grand, et qui pourroit défendre un débouché qu'on auroit remarqué l'année précédente; on doit sentir combien cet examen est nécessaire, dans le cas surtout où l'on voudroit porter des secours à un corps de troupes attaqué ou attaquant.

» On entend par grande chaîne de montagnes, celle qui détermine la pente des eaux d'un pays; et par contreforts, une autre montagne qui tient à la grande chaîne, soit obliquement ou perpendiculairement, et qui ne forme que des vallons, tandis que les grandes chaînes forment des vallées.

» Il est très-facile d'employer les principes que l'on vient de développer: une seule reconnoissance faite avec attention dans ce nouveau mode d'opérer, peut faciliter beaucoup l'officier plus ou moins expérimenté dans l'art de lever à vue, ou même avec des instrumens de mathématiques; le général peut, d'après de pareils renseignemens, faire mouvoir son armée en tout ou en partie, et jamais il ne pourra craindre d'être trompé dans aucun des points qui intéressent et sa tranquillité et le succès de ses armes, surtout lorsqu'on lui mettra sous les yeux des reconnoissances détaillées conformément à la carte annexée à ce mémoire instructif. (Voyez *la carte pour les Reconnoissances, pl. V, à la fin de ce volume.*)

» C'est d'après l'expérience qu'on a faite de ce nouveau genre de lever militairement, qu'on peut certifier la facilité que trouveront ceux qui voudront employer les mêmes moyens pour pouvoir prompte-

ment éclairer un général en chef, sur les différentes dispositions qu'il voudroit faire dans un pays quelconque. »

On doit cet ingénieux Mémoire au général Grandjean, officier estimable et instruit, mort en 1797 : nous avons cru rendre un service important au Lecteur en l'insérant dans cet Ouvrage.

Afin de faciliter les moyens de faire militairement la reconnoissance d'un pays ou d'un poste, nous allons parcourir successivement les objets que l'on doit reconnoître, dire quelles sont les particularités auxquelles il faut s'attacher dans chaque objet, indiquer la manière dont on les représente sur la carte, et donner une idée des notes à joindre au lever du terrain. Nous suivrons l'ordre alphabétique, comme le plus simple et le plus commode.

728. *Abatis.* Lorsqu'on aura reconnu un abatis, on dira dans le mémoire qui accompagnera le plan, si les arbres sont très-rapprochés les uns des autres, si plusieurs troncs sont liés ensemble, et comment ils le sont; si l'abatis est dominé, ou s'il est possible de le tourner; si l'on a placé plusieurs rangs d'arbres les uns derrière les autres, et à quelle distance; si l'on a enterré le tronc des arbres dans un petit fossé, et si l'on a élevé un parapet en arrière de l'abatis : on indiquera ensuite de quelle manière on pourra brûler facilement l'abatis, le rompre ou le passer; combien il faudroit d'hommes pour exécuter ces opérations; et, maître de l'abatis, quel est le nombre d'hommes qui suffiroit à sa défense ; enfin, quelle seroit la meilleure manière de se conduire dans cette circonstance.

On représente les abatis en dessinant des arbres dépouillés de leurs petites branches et de leurs feuilles, couchés à plate terre les uns à côté des autres, de manière qu'ils se touchent sans se confondre : on donne à l'abatis la forme qu'il a dans la nature : s'il est plus fourré dans un endroit que dans l'autre, on place les arbres plus près dans cette partie que dans les autres. (Voyez *pl. X, fig. LXXXI, à la fin du tome I.*)

729. *Abbaye.* On dessine une abbaye comme un bâtiment particulier (734), et l'on place une croix dans l'espace compris entre les lignes qui représentent les murs de l'église.

Dans le mémoire, on marque la hauteur et l'épaisseur des murs ; on dit s'ils sont en pierre de taille, en moellon, en brique, en terre ou en bois; si l'édifice est couvert en ardoise, en tuile ou en paille : on indique la largeur, la hauteur des portes, et la qualité du bois des battans ; la largeur, la hauteur et la disposition des fenêtres; si elles sont garnies de grilles de fer, on le désignera : passant au détail des différens étages et des appartemens, on fait mention de leur nombre, de leur grandeur, des pièces dont ils sont composés, de la manière dont on communique d'un étage et d'une pièce à l'autre : église, clocher, tours, donjons, etc., seront aussi annotés; tous ces objets pouvant servir de fort ou de citadelle. On indique ensuite les opérations qu'il faudroit faire pour mettre cet édifice en état de défense; les matériaux, le temps, les hommes, les armes, les munitions de guerre et de bouche qui seroient nécessaires pour cet objet : on passe enfin à l'usage qu'on pourroit faire des différens bâtimens de l'abbaye, comme logemens, magasins ou arsenal : on observe

observe l'édifice sous le rapport de la défensive et de l'offensive : on remarque de quel côté on devroit l'attaquer, quel nombre d'hommes suffiroit à cette attaque, combien il faudroit de pièces de canon et de quel calibre, la place qui conviendroit à l'artillerie; comment enfin l'on pourroit se couvrir et empêcher les secours d'arriver.

730. *Arbres de remarque.* On donne ce nom à un arbre isolé qui, par sa position, peut indiquer le chemin que l'on doit tenir pour aller d'un endroit à un autre; marquer un alignement entre deux points; servir, en un mot, à faire reconnoitre quelque objet qu'il est important d'observer.

On fait mention par conséquent de l'objet qui a engagé à remarquer cet arbre. Ce peut-être, par exemple, pour indiquer l'endroit où l'on doit faire halte ; celui où l'on doit changer de disposition, parce que le terrain change de nature ; enfin, prendre un chemin qui est à droite ou à gauche, etc.

Les arbres de remarque doivent, dans le plan, être beaucoup plus grands et mieux figurés que ceux qui forment les forêts, qui bordent les chemins, ou qui sont répandus dans les champs. (Voyez *fig. C.*)

731. *Bacs.* Les remarques à noter pour un bac sont relatives à sa grandeur, au nombre d'hommes qu'il peut contenir, et à ceux qui sont nécessaires pour manœuvrer, à l'artillerie qu'il peut porter, au temps qu'il met à passer et repasser la rivière, sur laquelle on fait aussi les observations consignées n°. (791).

On représente un bac par une petite ligne pointillée qu'on tire en travers de la rivière; sur l'une et l'autre rives, on marque par un point les piquets auxquels est

attachée la corde du bac, que l'on représente par un petit espace blanc et ovale. (*Fig. CI.*)

Baies. Voyez *Côtes*, *Mers*, etc.

732. *Bataillons et armée en bataille ou campée.* Voyez *camps*, *positions*, etc. Un officier chargé de reconnoître le terrain qu'occupent des bataillons en bataille ou campés, ou bien une position, pour savoir ce qu'elle pourroit contenir de bataillons, représentera chaque grande partie de l'armée, comme l'aile droite, l'aile gauche, etc. par un rectangle auquel il donnera autant de longueur suivant l'échelle de son plan, que ce corps occupera de terrain; il donnera à son rectangle une ligne ou une ligne et demie d'épaisseur; il disposera ses rectangles dans leur ordre naturel, et il les placera à la distance qui les sépare sur le terrain. (Voyez *fig. CII.*)

Si l'armée qu'on est chargé de reconnoître est une armée combinée, il faudra indiquer les différentes nations qui la composeront, par la manière dont on remplira l'intérieur des rectangles. Un peuple (ou un corps d'armée) sera représenté par des rectangles remplis de lignes perpendiculaires (voyez *fig. CIII.*); un troisième par des lignes horizontales (*fig. CIV*); un quatrième par des lignes horizontales et perpendiculaires, croisées les unes sur les autres (*fig. CV*); un cinquième par des lignes diagonales de droite à gauche (*fig. CVI*); un sixième par des lignes diagonales de gauche à droite (*fig. CVII*) : les rectangles qui représenteroient un septième peuple seroient remplis par des petits points (*fig. CVIII*); on pourroit multiplier infiniment ces marques distinctives, en ne remplissant que la moitié des rectangles, etc. (Voyez *fig. CIX.*)

Dans le mémoire qui accompagnera la carte, on donnera un échantillon de chacun de ces petits rectangles, et on mettra à côté de chacun le nom du peuple ou du régiment qu'il désigne.

On représentera chaque bataillon par un petit carré de trois lignes de long sur deux lignes d'épaisseur; on remplira ces carrés d'une des différentes manières que nous venons d'indiquer. Au milieu du côté du bataillon qui fera face à l'ennemi, on dessinera un petit drapeau (*fig. CX*); on accolera avec des points les bataillons du même régiment (*fig. CXI*), ainsi que les brigades (*fig. CXII*); on écrira le nom de la brigade en avant du front des bataillons, et le nom des régimens en arrière.

Les bataillons dans leur camp seront représentés de la même manière que des bataillons en bataille, avec cette seule différence qu'on placera leurs drapeaux en avant d'eux. (*fig. CVIII.*)

733. *Batardeau.* S'il est formé par un massif en terre qu'on aura laissé au milieu du fossé, pour le figurer sur le papier, on tirera deux lignes parallèles qui comprendront autant de distance entr'elles que le batardeau aura de largeur, en suivant l'échelle de la carte, et on couvrira de petits points cet espace. (*fig. CXIV.*)

Si le batardeau est construit avec des pilotis, des madriers et des planches, qui forment une espèce de coffre rempli de terre, on tirera les deux lignes comme dans la supposition précédente; on dessinera sur le côté exterieur de ces lignes, les piquets ou les pilotis contre lesquels les planches sont clouées, et on couvrira l'espace compris entre les lignes avec de petits points.

Si le batardeau est construit en maçonnerie, on tirera, ainsi que dans les suppositions précédentes, les deux lignes qui fixent son épaisseur; on en mènera une troisième dans le milieu de ces deux premières; on couvrira l'espace que celles-ci comprendront entr'elles, avec des traits qui leur seront perpendiculaires. Dans le milieu du batardeau, on placera un *zéro* qui désignera la tourelle appelée *dame*, qu'on y construit ordinairement, afin que l'ennemi ne puisse se servir du batardeau comme d'un pont. (*fig. CXVI.*)

Dans le mémoire qui accompagnera la carte, on notera quelle est la hauteur des eaux du côté de la partie supérieure du batardeau; on indiquera quelle est la manière la plus sûre et la plus simple de ruiner ou de garder cet ouvrage : on dira comment il est protégé; si c'est par une garde particulière ou par le feu d'un ouvrage voisin, et enfin si l'ennemi en a couvert la partie supérieure avec des planches armées de clous, de herses, des chausse-trapes, etc., ou s'il y a placé des arbres taillés en abatis.

Bateaux. Voyez *Bacs*.

734. *Bâtimens*, *Édifices*, *Monumens*, *Fabriques*, etc. Sous ces dénominations génériques on comprend comme fabriques utiles à reconnoître, suivant la circonstance :

Palais, temples, hopitaux ou hospices, églises, paroisses ou cures, abbayes, presbytères, couvens ou monastères, hermitages, mosquées, minarets, chapelles, casernes, arsenaux, manufactures, magasins, forges, moulins, fours à chaux, briqueteries, maisons isolées, chaumières, petites maisons ou cassines, hôtelleries, auberges ou cabarets, belvédères, donjons,

tourelles, pigeonniers, observatoires, télégraphes, obélisques, pyramides ou colonnes, glacières, croix, baraques, ruines ou décombres.

Hameaux, métairies, censes ou fermes, bastides où châteaux de plaisances, cours, terrasses, parcs, avenues, bois et remises, tertres, jardins clos de murs, potagers, vergers, quinconces, etc.

Ce que nous avons dit pour les plan et mémoire relatifs aux *abbayes*, est encore applicable aux objets indiqués dans cet article. (Voyez *numéro* 729.) Nous ajouterons comme principes généraux de perspective, que les lignes droites qui représentent les murs des *constructions*, doivent offrir des figures semblables à celles que forment les édifices eux-mêmes; mais toutes ces lignes ne seront pas aussi déliées les unes que les autres. Dans le plan à vue d'oiseau, on suppose que le jour vient de la partie gauche et supérieure du papier, et on est convenu de donner moins d'épaisseur aux lignes que le jour éclaire, qu'à celles qui sont dans l'ombre. Même règle à suivre pour les constructions qui sont au-dessous du niveau du terrain.

Quand on a tracé le contour des édifices avec des lignes fortes ou déliées, on remplit l'intervalle qu'elles comprennent avec des hachures ou de petits traits perpendiculaires à une de ces lignes, ayant attention de laisser vides les jardins et les cours, et de ne jamais faire les hachures des pièces contiguës dans le même sens. (Voyez *fig. CXXIV.*)

Le but de la reconnoissance que nous venons d'indiquer est de voir quel parti on peut tirer d'un bâtiment pour s'y fortifier. Voyez *Villes*, *Villages*, *Bourgs*.

735. *Batteries.* Il y a des batteries à barbette, des

batteries à embrasures, et des canons placés en rase campagne, etc. (*a*).

On appelle aussi batteries, le lieu que doivent occuper des bouches à feu emplacées pour tirer.

On figure les canons qui sont placés en rase campagne, avec trois lignes droites; celle du milieu, qui

---

(*a*) Les batteries prennent ordinairement leurs noms des bouches à feu dont elles sont composées. Il y a des *batteries de canons*, de *mortiers*, d'*obusiers* et de *pierriers*. On leur donne aussi le nom du *tir* qu'on emploie en faisant usage de cette arme. On nomme *batteries de plein fouet*, celles dont le canon tire de plein fouet; c'est-à-dire, lorsque le boulet arrive à l'objet que l'on veut battre, sans bonds ni ricochets. On se sert surtout de cette expression quand l'objet se trouve à-peu-près à la distance du but en blanc primitif, et qu'on tire au tiers du poids du boulet, qui est la charge usitée en guerre. On nomme *batteries à ricochet*, celles dont les boulets arrivent en bondissant sur le point que l'on a miré. — On donne quelquefois aux batteries le nom de la direction de leurs feux. On appelle *batterie directe*, celle qui bat perpendiculairement le flanc ou la face d'un ouvrage, ou le front d'une troupe; *batterie d'écharpe*, celle dont la direction du *tir* fait un angle de 20° au plus, avec la longueur d'un ouvrage ou avec une ligne de troupe; *batterie de revers*, celle qui bat le derrière d'un ouvrage ou du front d'une troupe; *batteries d'enfilade*, celles dont les projectiles parcourent la longueur de quelque partie d'ouvrage ou de tranchée, ou du front d'une troupe: si elle tire contre une batterie ou un ouvrage; elle bat ou *prend en rouage*; contre une troupe, elle *bat en flanc*. Les *batteries croisées* sont celles dont les feux se croisent sur un objet; les *batteries à redans*, celles dont l'épaulement est dirigé suivant plusieurs lignes droites qui forment entr'elles des angles rentrans et saillans; et une *batterie à barbette* est celle dont l'épaulement, terminé en genouillère, n'a ni merlons ni embrasures. Enfin, les batteries, relativement à l'objet auquel on les emploie pour l'attaque ou la défense, se divisent en *batteries de siége*, *de place*, *de côte* et *de campagne*.

est la plus longue, représente le canon, et les deux autres les roues de l'affût (*fig. CXIX*).

Un petit triangle isocèle, dont le sommet est tourné vers l'intérieur du poste, représente une batterie à embrasure (*fig. CXX*).

Les batteries en barbette sont figurées par deux lignes droites parallèles, qui dépassent un peu l'épaisseur du parapet (*fig. CXXI*).

On met dans le dessin autant d'embrasures ou de pièces de canon qu'il y en a sur le terrain.

Dans le mémoire qui accompagne la carte, on note le nombre et le calibre des pièces; on fait mention des magasins qui les approvisionnent; on dit si les embrasures sont revêtues en gazon, en fascines ou en maçonnerie; si on y a construit des plate-formes; on fait aussi mention de la qualité des rampes qui conduisent du milieu de l'ouvrage jusqu'aux embrasures.

Belvédères. Voyez *Bâtimens*, *Villes*, etc.

Bivouacs. Voyez *Camps*, *Position*, etc.

736. *Bois et forêts*, *taillis*, etc. On doit se former pour les bois un genre de dessin très-expéditif; on met par intervalle deux ou trois arbres ensemble sans les ranger trop régulièrement, ni les faire trop égaux; on les entremêle de buissons, de broussailles, et on laisse certains endroits plus clairs les uns que les autres (*fig. CXII*).

Quand vous n'aurez pas le temps de figurer les arbres d'un bois que vous aurez reconnu, vous vous contenterez de l'entourer de lignes déliées, d'y écrire le mot *bois* et le nom qu'il porte. S'il se trouve dans le bois des marais, des étangs, des maisons, des chemins, etc. vous les y indiquerez comme nous le dirons dans les numéros suivans.

Les *taillis* sont représentés par des têtes d'arbres sans tronc (*fig. CXXIII*).

Les *arbres de remarque* sont très importans à noter, comme des points de reconnoissance et de direction.

Dans le mémoire qui accompagnera la reconnoissance d'un *bois* ou d'une *forêt*, on désigne sa situation, son étendue, la nature du terrain de la forêt et de ses environs, quelles positions ils offrent; les champs, les prés, les ravins (et leur direction et leur fond, s'ils ont une grande étendue); les ruisseaux, les sources, les châteaux, les villages, etc. et leur distance des lisières de la forêt; les endroits où les arbres sont les plus épais, où leurs masses forment des trouées plus ou moins considérables; la qualité des routes et des chemins, et l'espace qu'ils parcourent; quelles nouvelles communications il seroit possible d'établir, et quelle direction on doit leur donner pour n'être pas pris en flanc; les abatis qu'on peut faire dans cette forêt, le parti qu'on peut tirer des *fourrées* existantes, et de celles que les abatis feroient découvrir; et enfin, on présentera les moyens de s'y retrancher avec sûreté. Pour bien reconnoître une forêt, il faut en faire le tour s'il est possible, s'informer de la direction des routes, des ruisseaux et des ravins qui en sortent, et noter tous les chemins qui les coupent, et les lieux marécageux qu'ils traversent.

La position, la nature et l'étendue d'une forêt, déterminent le parti que l'on en peut tirer militairement. Ici un bois *offre une barrière impénétrable*, en couvrant des ruisseaux et des vallons : là, *il sert à appuyer les ailes d'un camp* et à en *étendre le front*; il fournit des *abatis*, des *palissades*, *pour augmenter les forces d'un retranchement*: partout les forêts donnent aux petites

troupes les moyens de se poster avantageusement pour attaquer à l'improviste, ou pour se défendre avec avantage contre des forces supérieures.

737. *Bourgs.* Un bourg n'étant que l'assemblage de plusieurs bâtimens particuliers, on dessine séparément chacun de ceux qui le composent. (Voyez numéro 734.) Après que toutes les maisons auront été dessinées, les rues et les places seront naturellement formées (*fig. CXXIV*). On représente les jardins qui environnent ordinairement un bourg, comme nous l'indiquons au mot *Jardins.*

Dans le mémoire qui accompagne le plan d'un bourg, on note particulièrement les églises, sur lesquelles on fait les observations que nous avons indiquées (729); on observe aussi le *château*, les *principaux monumens* dont on pourroit tirer quelque parti pour la défense; on indique s'ils sont environnés d'eau; on fait mention de la quantité des maisons réunies, de celles qui sont isolées, du nombre des habitans de tout âge, et de celui des hommes en état de porter les armes; on parle des mœurs et du caractère des habitans, des causes physiques qui peuvent influer sur la santé; si l'air y est froid ou chaud, humide ou sec, etc.; de la qualité des eaux, des intempéries des saisons, et des moyens de s'en garantir : on prend une note de l'espèce et de la quantité de denrées et de fourrages que ce bourg renferme, du nombre de chariots et de charettes qu'on peut en tirer, de celui des chevaux de trait, des bœufs, des vaches, des moutons qu'il peut fournir; on fait un plan général d'attaque et de défense, d'après les principes que nous avons donnés dans la première et dans la seconde partie de cet

ouvrage ; on parle des travaux qu'il faudroit faire dans l'une et l'autre circonstance, de la quantité de bras et de matériaux qui seroit nécessaire, du temps que ces opérations demanderoient, des secours que le village fourniroit ; s'il seroit possible de défendre une partie du bourg pendant que l'autre seroit au pouvoir de l'ennemi, et comment on pourroit y parvenir, etc. Il faut enfin mettre à même de bien juger de la valeur des postes que peut offrir le pays.

Souvent un seul cimetière devient, par sa position, par son enceinte et par le secours de l'art, un ouvrage où l'on peut se défendre. Chaque lieu offre divers moyens de défense qu'il faut avoir l'art d'apercevoir et d'indiquer. Des chariots placés à propos, des abatis habilement disposés, servent à défendre avec avantage un terrain qui, sans ces secours, eût été emporté de suite.

738. *Bruyères*, *Haies*, etc. Elles s'indiquent sur le plan par des petits traits en forme d'arbustes.

On note leur nature et leur épaisseur; si telle bruyère est praticable pour la cavalerie, si telle haie est forte en bois, si elle a un fossé, etc. ; si les bruyères et les haies sont coupées par des ravins, ou des ruisseaux, ou des chemins.

Les haies sont peu épaisses dans un terrain sablonneux; elles offrent beaucoup d'obstacles dans les terres fortes.

Les *bruyères élevées* sont praticables en tout temps, les *bruyères basses* sont presque toujours marécageuses. Quand le sable des bruyères est jaune, les chemins en sont toujours bons; mais si le fond en est noirâtre ou mêlé de petit sable blanc, dans l'hiver et pendant les temps pluvieux les chemins sont impraticables.

Il y a des haies, comme en Bretagne et en Normandie, qui sont comme autant de parapets d'un excellent profil: elles peuvent servir à disputer le terrain pied à pied, à ralentir, à arrêter même l'ennemi: elles offrent dans beaucoup d'endroits une suite de postes que l'on peut défendre avec peu de monde. Celui qui voudroit les forcer, ne pouvant juger de la quantité des hommes qu'on lui oppose, ne marche et n'attaque qu'avec incertitude; il redoute à chaque instant les embuscades, et craint qu'on ne lui coupe la retraite; il vous donne ainsi le moyen de l'approcher avec avantage, et de tomber sur lui à l'improviste. C'est surtout sur les côtes que l'on peut employer avec succès de semblables retranchemens.

739. *Caissons.* Pour le dessin, voyez (*fig. CXXV*). Dans le mémoire on indique ce que portent les caissons, ce dont ils peuvent être chargés, et quels sont leurs attelages.

740. *Canaux.* Voyez *Rivières*, etc. On représente un *canal* à-peu-près comme un ruisseau ou une rivière. Si le canal est revêtu en maçonnerie, on exprime le revêtement par deux lignes tirées à la règle; s'il n'est pas revêtu, on trace ces lignes à la plume seulement.

Pour déterminer quelle est de ces deux lignes celle qui doit être la plus forte, il faut savoir quelle est celle qui est éclairée. Voyez la (*fig. CXXVI*), qui représente le profil d'un fossé. Les lignes PQ et QR ne peuvent être éclairées par le jour qui vient du point A, tandis que OS et ST en sont vivement frappées: ainsi PQ et QR doivent être des lignes fortes, OS et ST doivent être des lignes déliées.

Dans le mémoire on indique la communication du

canal, la nature du terrain où il est creusé, le temps où il est navigable, le moyen de le couper ou de le détourner, le nombre et le genre de ses écluses, comment on peut le protéger ou le ruiner ; bref, quels sont les moyens de défendre ou empêcher la navigation du canal.

Canons. Pour le dessin et pour les observations, voyez *Batteries*.

741. *Camps*. (Voyez pour le plan et l'ordre de campement, *les instructions émanées du ministère de la guerre*.) (*a*).

Les qualités essentielles d'un *camp* sont la salubrité et la sûreté. Dans les climats chauds, les lieux bas, humides et marécageux, les coteaux arides et sablonneux situés au midi, sont les plus désavantageux pour asseoir un camp. Dans les contrées du nord, les meilleures positions sont au contraire les collines exposées au midi ; tous les endroits entrecoupés de pâturages, de bois, de terres labourées, arrosés par des ruisseaux et abreuvés par des fontaines. Dans ces deux hypothèses, il faut que le camp puisse avoir des issues faciles, qu'il soit voisin de quelque village et d'un bois, et qu'il ait une rivière à sa proximité, en avant ou en arrière de sa position. En général, le terrain à préférer pour l'*assiette d'un camp*, est celui où les troupes ont le plus facilement de l'eau, des fourrages et du bois ; et la meilleure position est celle où, par une marche simple, on peut forcer l'ennemi à faire de grands mouvemens. Tels sont donc les divers objets qui doivent servir de bases à la reconnoissance d'une position pour

(1) Ces *Instructions* se trouvent chez M. Barrois aîné.

camper, ou d'un *camp* destiné à la *défense* ou à l'*attaque*.

Pour faciliter la reconnoissance d'un camp et pour le bien juger, on peut tirer une ligne imaginaire d'une aile à l'autre, en la prolongeant d'un quart de lieue sur chaque côté: déterminant ainsi le front du camp, on verra d'un seul coup d'œil tous les avantages et les inconvéniens de sa position, et les points qui la commandent (*a*). Il faut ensuite abaisser trois perpendiculaires à cette ligne, l'une au centre, et les deux autres sur les ailes; ce qui donnera le profil du terrain qui est en avant du camp. C'est en considérant ces quatre lignes que l'on jugera sur quels points il seroit avantageux de diriger une attaque. (Voyez *fig. XCVIII*, *première planche du tom. II.*)

Lorsqu'on a reconnu le *camp*, son *front*, ses *ailes* et sa *profondeur*, tout l'*espace* enfin que l'armée occupe, on examine le champ de bataille; on observe ses ailes et sur quoi elles sont appuyées. (Les divers principes de reconnoissance pour les *rivières*, les *marais*, les *bois* et les *villages*, etc. sont ici applicables.) On voit si ces appuis peuvent être tournés, et s'il y a des hauteurs qui commandent le camp : on reconnoît en détail tout ce dont on peut tirer parti pour l'*attaque* ou pour la *défense*; et considérant la place que remplit ou peut remplir chaque arme, on détermine quels sont les obstacles qui s'opposent aux mouvemens de l'infanterie et de la cavalerie, et les accidens du terrain dont elles peuvent profiter, etc.

(*a*) « Si vous occupez un seul de ces points, dit le général » *Lloyd*, vous obligerez l'ennemi de se retirer, et vous vous » assurerez la victoire. »

On note ensuite dans le mémoire tout ce que l'art peut ajouter aux positions naturelles, telles que les *retranchemens*, les *batardeaux*, les *inondations*, *abatis*, etc. etc. Voyez *Positions*.

Caps. Voyez *Côtes*, *Mers*, etc.

Censes. Voyez *Fermes*, *Hameaux*, etc.

742. *Châteaux*. Un château moderne et un château antique se dessinent comme un bâtiment particulier. (Voyez *numéros* 729 *et* 734.)

Dans le mémoire que l'on joint au plan d'un château antique, on dit si les tours se flanquent mutuellement, si elles sont crénelées ou percées de meurtrières, si le fossé qui les enceint est large et profond, s'il est sec ou plein, si le fond en est vaseux ou ferme; on parle des portes et de leurs ponts-levis, des machicoulis qui les surmontent, des herses qui en défendent le passage, des tourelles qui peuvent servir de réduits, des opérations qu'il faudroit faire pour réparer tout ce que le temps a détruit ou détérioré, et des souterrains qu'on y trouve, de la qualité de leur voûte, enfin des endroits les plus favorables pour l'attaque, et du moyen de l'exécuter.

743. *Chaussée*. Pour le dessin et les observations, voyez (745).

744. *Chausse-trapes*. On représente les chausse-trapes par de petits traits triangulaires; on en lie trois ou quatre ensemble. (Voyez *fig. LXXIX à la fin du tom. I.*)

Dans le mémoire qui accompagne la carte, on marque si les chausse-trapes sont clair-semées ou très-épaisses, s'il y a quelque partie du poste où l'on ait négligé d'en jeter, comment on pourroit éviter les chausse-trapes ou les faire balayer.

745. *Chemins.* Les chemins se divisent en levées ou chaussées, en grandes routes, en chemins de traverse ou de terre, et en sentiers.

Pour représenter une chaussée, on emploie quatre traits à la règle; on en place deux de chaque côté de la chaussée, l'un gros, l'autre délié; les deux traits les plus forts sont toujours dans l'intérieur. Outre cette différence dans la grosseur des lignes, on observe encore de faire celles qui sont dans l'ombre plus fortes que leurs parallèles qui sont éclairées.

La largeur de la chaussée, qui est en raison de l'échelle, détermine la distance à laquelle on doit placer les traits intérieurs, et de même la largeur des bas cotés, celle qui doit se trouver entre un trait intérieur et un trait extérieur du même côté. (Voyez *fig. CLXVIII.*)

Les grandes routes se représentent par deux traits tirés à la règle; l'un, qui est du côté du jour, est foible, et l'autre, qui est dans l'ombre, est fort. La largeur réelle du chemin décide de l'éloignement de ces deux traits, mais toujours proportionnellement à l'échelle.

Si les chaussées et les grandes routes sont bordées d'arbres, de haies ou de fossés, on les marque sur le plan. (Voyez *fig. CLXIX et CLXX.*)

Les sentiers se reconnoissent à un seul trait à la main, placé du côté de l'ombre, et à des points clairsemé du coté du jour : on dessine sur le plan les petits buissons dont ces chemins sont ordinairement bordés. (Voyez *fig. CLXXI.*)

On note dans le mémoire la direction et le terme des différens chemins, pavés, ferrés ou battus que l'on a à reconnoître, la nature de leur sol, leur largeur variable ou constante, leurs encaissemens, ainsi que

les pas dangereux : on dit si les chemins sont bordés d'arbres, de haies, de fossés; on indique les montées et les descentes évaluées en heures de marche; les saisons pendant lesquelles ces chemins sont praticables, et comment on peut les réparer; les suites de hauteurs qui les bordent et qui les dominent, les sentiers et chemins qui y aboutissent, jusqu'où ils s'étendent; les déserts, les divers pays, plaines, montagnes, bois, rivières, villes, etc. qu'ils traversent; si les ponts qu'on doit passer sont de bois, de pierre ou de bateaux; si l'on peut les couper aisément, ou les remplacer, etc.; si, en passant les montagnes, les chemins sont en corniche ou en tourniquet; on désigne l'endroit où l'on peut dresser une embuscade; on marque si la route a besoin de réparations pour le transport de l'artillerie, les travaux qu'elle exige, et les matériaux et les secours que ses environs peuvent fournir; si le chemin que l'on est chargé spécialement d'observer, est le seul dans sa direction. En supposant qu'il faille ouvrir des passages à plusieurs colonnes, il faudra tracer l'itinéraire de ces colonnes : sur la frontière ou sur la côte, s'il faut pratiquer quelque nouvelle route, en déterminant la direction, on devra donner aussi les moyens de défendre ce passage des entreprises de l'ennemi, etc.

Les chemins dont le fond est pierreux sont commodes dans tous les temps; ceux qui parcourent des terres fortes, et qui sont encaissés ou bordés de haies, se dégradent aux moindres pluies; sur les hauteurs ils sont excellens dans l'arrière-saison : en quelque état qu'ils soient il faut les indiquer, de même que les sentiers : rétrécis par divers accidens, on les juge impraticables au premier aspect, et souvent avec peu de travail

travail on en fait de très-bons chemins. (Pour la durée d'une marche, voyez la table qui est à l'article *Pays.*)

746. *Chevaux de frise.* Quand on veut représenter des chevaux de frise, on commence par dessiner la poutrelle, et ensuite les piquets qui passent dans les trous qui sont percés sur les faces de la poutrelle. (Voy. *fig. LXXVII. à la fin du tome I.*)

Dans le mémoire qui accompagne le plan, on fait mention du nombre des faces de la poutrelle, de l'éloignement des piquets; on dit si les extrémités en sont garnies de fer, de quelle manière les différentes poutrelles sont fixées contre terre, comment il seroit possible de briser ou d'arracher les chevaux de frise, et comment on pourroit les défendre.

747. *Cimetières.* Qu'un cimetière soit isolé ou joint à une église, on figure les murs qui l'entourent par un trait à la règle, auquel on donne plus ou moins d'épaisseur, suivant la manière dont il est éclairé; on indique les portes du cimetière par une petite interruption qu'on laisse dans la ligne qui l'enceint; on met dans l'intérieur du cimetière plusieurs petites croix. (Voyez *fig. CXXIX.*)

On doit indiquer l'épaisseur, la hauteur et les qualités des murs; si le cimetière est dominé, s'il est commandé par l'œil, par le fusil ou par le canon; s'il seroit possible de le mettre à l'abri de ces commandemens, ce qu'il faudroit faire pour le mettre totalement en état de défense, quelle conduite on devroit tenir pour s'en rendre le maître, etc. Voyez *Bourgs.*

Citadelles. Voyez *Fortifications*, etc.

Climats. Voyez *Pays.*

748. *Cols et Passages.* Notez dans le mémoire s'ils

sont praticables pour l'infanterie, la cavalerie, les voitures; leur communication directe, leurs communications entr'eux par les crêtes ou sommités, les moyens de les garder, le temps qu'il faut pour arriver à la plus grande élévation par les routes établies, et comment on peut ouvrir de nouveaux passages. Voyez *Défilés*, *Montagnes*, etc.

749. *Côtes*. (Rivages de la mer.) Voici les divers objets qu'il faut observer et noter relativement aux côtes.

Leur nature, si elles sont bordées de dunes, couvertes de rochers plats qui rendent leur abord plus ou moins dangereux; si elles sont hérissées de falaises qui en interdisent l'accès; indiquer les parties développées et découvertes, propres aux descentes; les parties rentrantes qui offrent des anses ou des ports; les pointes et les caps propres aux forts et aux batteries qui pourroient défendre les points accessibles; les îles adjacentes qui peuvent servir d'ouvrages avancés en opposant des barrières aux tentatives de l'ennemi : il faut donner des détails sur les laisses, les anses, les baies, les rades, les ports; dire quels vents sont nécessaires pour l'entrée et pour la sortie de ces ports, dont on développera les avantages et les inconvéniens; noter les différentes batteries qui défendent les mouillages et les passes; les retranchemens, les épaulemens pratiqués dans les parties où l'on peut tenter une descente; les camps, les postes qui doivent ou peuvent couvrir les principaux établissemens et l'intérieur du pays; exposer tout ce qui caractérise les endroits accessibles, les dangers à éviter, les obstacles à surmonter, et comment on peut les augmenter; les temps des marées plus ou moins favorables à l'approche des divers points de la côte.

On marque les effets que produisent les marées sur les rivières qui ont leur embouchure dans la mer, l'ordre et le temps des différens changemens qu'elles leur font éprouver, et l'influence qu'elles ont sur les passages de ces rivières.

En rendant compte de l'état actuel de tous les forts qui protègent la côte, des corps-de-garde, etc. on détermine les lieux où l'on pourroit faire de nouvelles constructions, en profitant mieux des points qui commandent telle ou telle partie à défendre; on recueille avec soin les meilleurs projets qui ont été faits pour améliorer tel ou tel port, et le mettre à l'abri de toute insulte, soit par mer, soit du côté de la terre; on en donne une analise, en y ajoutant ce que l'on croit le plus propre à remplir ces différentes vues; on fait le dénombrement des forces qui se trouvent sur les lieux mêmes, et de celles que les environs peuvent fournir.

750. *Croix.* On rencontre dans la campagne des croix de bois, de pierre et de fer. On représente les premières comme on le voit (*fig. CXXX*), et les secondes ainsi qu'il est indiqué (*fig. CXXXI*). Comme les *arbres de remarques*, elles peuvent servir de points de reconnaissance.

751. *Défilés.* Un défilé peut être formé par deux montagnes, par une montagne et un bois, par un marais, une rivière, etc. Pour représenter un défilé, on dessine à droite et à gauche du chemin ou du passage, les objets qui le rétrécissent. Trois motifs différens peuvent engager à reconnoître un défilé; on peut vouloir le passer, le garder ou en chasser l'ennemi. Dans chacune de ces circonstances, le mémoire qui accompagne le plan doit être très-détaillé; on commence par faire

sur les objets qui forment le défilé, les observations que nous avons consignées dans les numéros de ce chapitre qui leur sont relatifs. Dans la première circonstance, on note les variations que le défilé éprouve dans sa largeur; on en mesure la longueur, et l'on sait par ce moyen quel est le temps qu'il faut pour le passer; et l'on décrit le terrain qu'il a en avant et en arrière. Dans la seconde supposition, on parle du nômbre de troupes dont on auroit besoin pour garder le défilé, des ouvrages qu'il faudroit construire; on indique l'endroit où il faudroit les placer, et la forme qu'on devroit leur donner; les positions à occuper pour couvrir une retraite. Dans la troisième circonstance, on fait connoître quelles sont les parties du défilé qu'on devroit attaquer de préférence, par où et comment on devroit le faire, quel est le nombre de troupes nécessaire à cette opération; on examine enfin s'il seroit possible de le tourner ou de se rendre maître du terrain qui forme le défilé. Nous supposons toujours que l'on a assez de temps pour entrer dans ces détails, qui sont tous importans.

752. *Digues*. On dessine une digue comme un batardeau. (Voy. le numéro 733.)

Détroits. Voyez *Mers*.

Dunes. On dessine les montagnes de sable qui sont appelées *Dunes*, comme les autres montagnes. (Voyez numéro 775), et aux mots *Mers*, *Côtes*, etc.

753. *Écluses*. Un simple trait suffit pour représenter une écluse dans un plan dont l'échelle est fort petite. (Voy. *fig. CXXXII*). Quand l'échelle est considérable, c'est-à-dire d'une ligne par toise, on marque l'épaisseur des bajoyers et des piles par de petits traits, comme on le voit (*fig. CXXXIII*).

Dans le mémoire qui accompagne le plan, on fait connoître la quantité d'eau que l'écluse fournit dans un temps donné; on dit quelle seroit la meilleure manière de la garder ou de la détruire, et quel seroit l'effet qui résulteroit de cette dernière opération; on dira aussi où il seroit nécessaire d'élever des digues pour assurer une inondation.

Eglises. Voyez au mot *Abbayes.*

754. *Escadrons.* (Voyez numéro 732.) Pour distinguer les escadrons des bataillons, vous leur donnerez des étendards au lieu de drapeaux; la lance des étendards est plus longue que celle des drapeaux, et leur bannière est plus petite. (Voy. *fig. CXXXIV.*)

755. *Étang.* On déterminera la forme d'un étang par des lignes très-déliées, tirées à la plume seulement; on remplira l'espace que ces lignes comprendront, ainsi qu'on le fait dans le dessin d'une rivière. (Voyez *fig. CXXXVII.*) Pour représenter la chaussée qui retient les eaux de l'étang, on trace deux lignes à la règle; et pour la vanne et la bonde, on les figures par deux lignes ponctuées qui traversent le milieu de la chaussée. Si quelques parties de l'étang sont couvertes de joncs, on les dessine comme ceux des marais (774).

(Nous croyons devoir joindre ici quelques opérations de *trigonométrie-pratique* qui peuvent être utiles. Pour trouver la largeur d'un étang, ou, ce qui est la même chose, la longueur d'une ligne AB (*figure CLXXIII*), accessible seulement par ses extrémités A et B, on fera planter deux piquets aux points A et B; ensuite, si la campagne est libre, comme on le suppose ici, on choisira un point C à volonté, duquel on puisse voir les piquets A et B, et y aller sans obstacle; on

plantera aussi un piquet en C; on prolongera AC et BC, de manière que CD soit égal à AC, et que CE soit égal à BC. On tirera ensuite une ligne DE qui devra être égale à la distance AB. Si le terrain est inaccessible et qu'on ne puisse étendre la ligne comme on vient de le faire en avant de AB, on mesurera le triangle ACB, et on la tracera de nouveau dans un autre endroit où l'on puisse mesurer AB. Supposé qu'on veuille savoir la distance de A à B, distance qu'on ne peut mesurer, on marque (*fig. CLXXIV*) le point B par un jalon; on élève ensuite la perpendiculaire BE; on donne à cette perpendiculaire plus de longueur qu'à la ligne qu'on suppose entre A et B; on partage BE en deux parties égales au point F, qu'on marque par un jalon. A l'extrémité E de la ligne BE, on élève une seconde perpendiculaire indéfinie EI; on suppose ensuite une ligne tirée entre A et F; on prolonge cette ligne AF jusqu'à ce qu'elle coupe la ligne I en un point H, et on a EH égal à AB; en mesurant EH on a donc AB.

On peut encore mesurer la largeur d'un fleuve, ou toute autre distance, de la manière suivante. On prend un bâton de quatre pieds de haut, on le fend par un bout, on introduit dans la fente un petit morceau de bois d'environ sept à huit pouces de longueur, on plante le bâton en terre, on dirige le petit morceau de bois de manière à ce que l'œil, en le suivant, découvre l'autre bord de la rivière; on tourne ensuite le bâton qui est planté dans la terre sans l'en sortir; on applique l'œil de la même manière qu'on l'a fait la première fois, et le point où le nouveau regard visuel vient aboutir, est à la même distance que le bord opposé de la rivière.

Il est encore un moyen extrêmement simple de juger de la largeur d'une rivière, ou de l'éloignement de deux objets · placé sur le bord d'une rivière, et ayant le chapeau détroussé, on regarde la rive opposée de manière à ce que le rayon visuel rase le bord du chapeau; alors retournant la tête sans la hausser ni la baisser, on porte un rayon visuel sur le côté où l'on se trouve, et le nouveau point où il tombe donne la largeur de la rivière, ou l'éloignement de l'objet que l'on cherchoit. On doit sentir que ce moyen de mesurer une distance est moins juste que la méthode trigonométrique que nous venons de donner. Si le terrain va en descendant, la mesure de la distance sera plus forte, et s'il est en montant, elle sera plus foible. A cet égard, un des moyens les plus surs et les plus prompts, est celui qu'on obtient par le coup-d'œil perfectionné par des expériences bien faites et réitérées. Je suppose que j'aie devant moi, sur un terrain uni, à une très petite distance, à cinquante pas par exemple, un objet quelconque, tel qu'une maison, une pierre, un arbre; j'évalue en idée la quantité de pas qu'il peut y avoir de l'endroit où je suis jusqu'à cet objet. Après avoir fait cette évaluation, je m'achemine vers l'objet en comptant les pas, et je vois de combien je me suis trompé; je me retourne alors; j'examine bien attentivement le point d'où je suis parti : ainsi, je parviens à accoutumer mon œil à apprécier une distance de cinquante pas; je fixe ensuite en avant ou en arrière un autre point auquel je suppose un éloignement pareil; je le compare avant de partir, et je rectifie l'erreur si j'en aperçois, etc.; je parviens ainsi à bien juger d'une distance de cinquante pas; de cinquante je passe à cent, à deux cents, etc.;

et après m'être exercé sur un terrain uni, j'en choisis un plus difficile. Dans toutes les opérations où nous avons parlé de mesurer au pas, pour ne point se tromper en les comptant, on pourra se servir de petits jetons ou de pièces de monnoie. A chaque cent pas on met une de ces pièces dans la poche; et lorsqu'on est parvenu à la distance qu'on veut mesurer, on compte les pièces qui donnent le nombre des centaines de pas.)

Dans le mémoire que l'on joint à la carte d'un étang, on indique l'effet qui résulteroit de la destruction de la chaussée; on parle de la manière de la rompre et du moyen d'empêcher l'ennemi d'y parvenir; on dit comment on peut le traverser, et s'il faut pour cela des bateaux ou des radeaux; on doit s'informer encore de la qualité du fond de l'étang, pour savoir s'il est praticable quand on en a fait écouler les eaux; si les eaux viennent de sources ou par le débordement d'une rivière, etc.

756. *Fascines.* Pour dessiner les fascines, on imitera la (*fig. LXXIV à la fin du tome I*).

Quand on parlera d'un ouvrage revêtu avec des fascines, on marquera quelle est la grosseur et la longueur de celles qu'on y aura employées, et on dira comment les différentes assises en sont liées les unes avec les autres.

757. *Flèche.* Pour faire connoître le cours des ruisseaux et des rivières, on dessine une petite flèche dans le milieu de leur lit ou sur un de leurs bords; le cours de l'eau est marqué par le petit dard de cette flèche. (Voyez *fig. CXXVII*).

Flèche, ouvrage en terre. Voyez (782).

Forêt. Pour le dessin et les observations, voyez *Bois*, etc.

Fortifications. Voyez *Villes*, etc.

758. *Forts* et *Fortins.* Voyez pour le dessin les planches du Tome I. On indique dans le mémoire la nature de leur fortification, durable, passagère, rasante, élevée, à demi revêtement, en maçonnerie, en briques, en gazons, naturelles, artificielles, anciennes ou modernes, la qualité du terrain qui les entoure, s'il est favorable ou non; la position de ces ouvrages par rapport aux débouchés par où l'ennemi peut pénétrer; enfin la défense dont ils sont susceptibles par eux-mêmes et par ce qu'on peut y ajouter.

759. *Fossés.* Pour les fossés d'un ouvrage en terre, voyez *Ouvrage en terre* (779).

Les fossés que l'on rencontre dans la campagne se représentent par deux lignes tirées sans le secours de la règle; on leur donne la direction que les bords du fossé ont dans la nature; celle de ces lignes qui se trouve dans l'ombre, est plus fortement tracée que celle qui est éclairée. Quand les bords du fossé sont relevés, on exprime leur crête par de petits traits semblables à ceux qu'on emploie pour les monticules. (Voyez *fig. CXXXV*).

Le milieu des fossés pleins d'eau est rempli avec des lignes semblables à celles qu'on met au milieu des rivières.

Dans le mémoire qui accompagne le plan d'un fossé, on dit quelle est sa largeur, sa profondeur, s'il est plein d'eau ou sec; on indique la manière dont on pourroit le passer, le combler ou le saigner. Quand on veut faire bien connoître le talus et les proportions d'un fossé, on en donne le profil (788); on fait mention encore dans le mémoire qui accompagne le plan, de l'utilité

dont ce fossé pourroit être pour dresser une embuscade, pour arrêter un parti de cavalerie, etc.

760. *Fougasses.* On dessine les fougasses comme on le voit dans les (*fig. LXXXVIII* et *LXXXIX à la fin du tom. I.*)

On marque dans le mémoire les proportions du puits, de la chambre et du coffret ; la quantité de poudre qu'on a mise dans le coffret, et la manière dont on a conduit le saucisson depuis l'ouvrage jusqu'à la fougasse.

761. *Fraises.* Voyez pour le dessin *la planche II du tom. I.*

On note dans le mémoire la qualité du bois avec lequel on les a construites; on parle de leur grosseur et de la distance à laquelle elles sont placées les unes des autres (*a*).

762. *Gabions.* On dessine les Gabions comme on le voit (*fig. LXXV, tom. I*)

Dans le mémoire qui accompagne le plan, on fait mention de l'usage auquel ils sont destinés; on dit s'ils forment le corps du parapet, les embrasures, ou s'ils ne servent qu'à mieux couvrir les défenseurs du poste.

763. *Gibets.* Les gibets ou justices se représentent comme on le voit (*fig. CXXXVI*).

Si les gibets sont entourés de murs, on marque dans

(*a*) Les fraises (qui sont un rang de palissades ou de pieux pointus, enfoncés dans un ouvrage en terre presque horizontalement, et de manière à ce que la pointe extérieure soit plus basse que la pointe enfoncée, afin qu'ils ne retiennent pas les bombes et les grenades qui peuvent y tomber) se placent au-dessus du parapet du côté de la campagne, et au-dessus du demi-revêtement. La *fraise* est destinée à empêcher l'escalade.

le mémoire qui accompagne la carte, l'usage qu'on peut en faire pour la défensive. Si l'on a observé les gibets comme un point de reconnoissance ou d'alignement, on en fait aussi mention sur le mémoire.

Golfes. Voyez *Mers*.

764. *Gué*. Quand on veut indiquer sur la carte qu'une rivière est guéable, on tire d'un rivage à l'autre deux lignes ponctuées; on donne à ces lignes la direction que le gué a dans la nature, et on les éloigne l'une de l'autre de toute la largeur du gué. (*Fig. CXXXVII.*)

Dans le mémoire qui accompagne la carte, on fait mention de la qualité du terrain qu'on trouve en deçà et au-delà du gué, de l'espèce d'arme à laquelle le terrain est le plus propre; on parle des rampes qui conduisent à la rivière, et de la qualité du fond de son lit; on note les différentes profondeurs de l'eau et sa rapidité; en observant ses rives, leurs positions dans les coudes, les sinuosités, etc., on note les points de repère qui les indiquent; on observe s'il est possible de rendre le gué impraticable, ou en creusant des fossés, ou en arrêtant les eaux dans la partie inférieure de la rivière, ou en rompant quelque digue dans sa partie supérieure; on doit faire connoître les moyens qu'on pourroit employer pour assurer le passage d'une troupe amie, ou empêcher celui d'une troupe ennemie. S'il y a plusieurs gués, on doit indiquer quel est le meilleur en général, et quel est le plus propre à l'infanterie et aux autres armes, etc. Si le courant est trop rapide, le gué pour l'infanterie doit être au plus de 1 mètre (3 pieds) et de 1 mètre 30 centimètres (4 pieds) pour la cavalerie. Pour bien reconnoître un gué, il faut descendre la rivière dans une nacelle à laquelle on at-

tache une sonde arrêtée par un cordage; on la met de 1 mètre (3 pieds) dans l'eau : la sonde vous indique les gués par le mouvement qu'elle fait quand elle touche le fond. Vous reconnoissez alors la longueur, la largeur, la qualité, etc. du gué. Pour marquer le degré d'eau au moment où l'on reconnoît le gué, on plante un piquet avec lequel, au moyen des repères qu'on y a marqués, on voit si la rivière a augmenté ou diminué depuis ce moment. Il arrive souvent que les pluies ou le vent du midi, grossissant tout-à-coup la rivière, le gué n'est plus praticable. Comme la crue des eaux peut augmenter le courant et creuser le lit, il faudra sonder de nouveau.

Il ne faut pas s'en rapporter toujours aux paysans sur la quantité et la qualité des gués. Dans les basses eaux, lorsqu'on verra une rivière passer avec rapidité entre deux bancs de sable, il faudra la faire sonder d'un banc de sable à l'autre : quoiqu'il n'y ait pas de gué frayé et que les gens du pays n'en connoissent pas, il est rare qu'une rivière ne soit pas guéable en pareil cas.

Les *gués*, dans les pays montueux, sont souvent embarrassés de grosses pierres; ils sont incommodes pour les chevaux, et impraticables pour les voitures. Les gués dont le fond est de gravier sont les meilleurs : tels sont presque toujours ceux des pays de plaines : dans les pays de sables et de bruyères, le fond est ordinairement un sable mouvant ou un gravier fin. Ce fond est dangereux, parce que si on y fait passer une grande quantité de chevaux, le sable se délaye, l'eau l'entraîne, le gué se creuse, et les derniers sont forcés de passer à la nage.

Hameaux. Pour le dessin et le mémoire, voyez *Bâtimens*, etc.

Hauteur. Pour le dessin et le mémoire, voyez *Montagnes*.

765. *Haies*. Voyez *Bruyères*. Pour représenter une haie, on dessine plusieurs petites broussailles qui sont placées les unes à côté des autres, et dans la direction que la haie a dans sa nature. (Voyez *fig. CXXXVIII.*)

Dans le mémoire qui accompagne la carte, on indique l'espèce des arbustes qui forment la haie : on dit si elle est épaisse et élevée, ou basse et clair-semée; si elle pourroit servir à embusquer un corps de troupes, ou si, à l'aide de quelques pieux, elle pourroit soutenir la poussée des terres, et servir de revêtement à un parapet.

766. *Hôpital*. Un officier chargé de reconnoître un hôpital, le dessinera comme un bâtiment particulier, et il accompagnera son plan des observations militaires que nous avons indiquées (737). S'il doit considérer ensuite l'hôpital comme un édifice destiné à recevoir des malades, il fera mention du nombre de lits qu'il contient, et de ceux qu'on pourroit y placer; de la qualité des alimens qu'on y consomme, et du plus ou moins de salubrité du lieu; il fera connoître les personnes qui sont chargées du soin des malades, comme les médecins, les chirurgiens, etc.

Hermitages. Voyez *Bâtimens*.

767. *Iles de rivière*. Voyez *le chapitre XVIII sur le passage des rivières*. On entoure les îles qu'une rivière forme, avec des lignes tirées sans le secours de la règle; on observe de faire celles qui sont du côté du jour plus déliées, et celles qui sont dans l'ombre plus fortes; on remplit l'intérieur de l'île de petits points qui représentent le sable; on y dessine ensuite tout ce

qui s'y rencontre, comme arbres, haies, buissons, etc. (Voyez la *fig. CXXXIX*).

Dans le mémoire qui accompagne le plan d'une île, on donne un projet de défense générale; on dit quels sont les points où l'ennemi doit naturellement descendre, quel est le moyen de l'en empêcher, soit de vive force, soit en détruisant l'abordage; on fait connoître les endroits où il faudroit construire des ouvrages; on désigne le genre d'ouvrage qu'il faudroit y élever, et le nombre d'hommes qui seroient nécessaires à leur défense, etc. Aux moyens défensifs on joint ceux qu'on pourroit employer pour l'attaque. On sent qu'une partie de ce que nous venons de dire pour les îles des rivières, peut être appliqué à une île située en mer.

768. *Jardins.* Si les jardins sont entourés de fossés, de haies ou de murs, on donne à tous ces objets la forme qu'ils ont sur le terrain ; on remplit l'espace qu'ils comprennent avec des traits semblables à ceux dont on se sert pour les terres labourées; on néglige la distribution des allées et les compartimens intérieurs : ces objets sont trop peu intéressans pour les indiquer. (Voyez *fig. CXL.*)

Dans le mémoire qui accompagne la carte, on fait sur la clôture des jardins les observations relatives aux haies, aux murs ou aux fossés.

On joint à ces observations un plan général d'attaque et de défense, et on marque quel est le parti qu'on pourroit tirer des kiosques, des pavillons, cabinets et autres fabriques, ainsi que des terrasses, des tertres, etc.

769. *Lacs.* En indiquant sur la carte la position et les mouvemens des rivages, on suit pour les autres

détails topographiques les mêmes principes que pour les mers, les fleuves, etc.

On donne dans le mémoire des détails sur leur situation, leur largeur, leur longueur, et sur la nature de leur fond; on indique si leur profondeur se trouve au milieu ou vers les bords : (elle est ordinairement au milieu : lorsqu'elle est dans le voisinage des bords, on remarque constamment que le rivage est là coupé à pic à une grande hauteur) : il faut approximer les dimensions de leur bassin, dire si tel lac que l'on reconnoît, 1.° est traversé par une rivière qui, en entrant par une extrémité, sort par l'autre, ou 2.° s'il sort une rivière de ce lac, quoiqu'il n'en reçoive (visiblement) aucune; ou 3.° s'il reçoit plusieurs rivières sans qu'il en sorte; ou enfin, 4.° s'il n'y entre aucune rivière, et s'il n'en sort point. Il faut désigner les principaux fleuves ou rivières qui traversent ces lacs, marquer les principaux phénomènes qui particularisent chacun d'eux, dire s'ils sont sujets au flux et reflux, auxquels on donne le nom de *sèche*, quelle est leur navigation, et quels sont les moyens de la rendre plus facile : on observera avec le même soin leurs rivages. Du reste, ce qui est relatif aux fleuves, aux côtes, etc., est encore applicable ici. C'est en raison de ces diverses reconnoissances que l'on pourra juger des *positions militaires* plus ou moins avantageuses qu'on devra occuper et défendre, ou dont il faudra s'emparer.

770. *Magasin à poudre.* On représente le contour d'un magasin à poudre avec des lignes à la règle; on marque les contre forts, quand l'échelle est d'une ligne pour trois toises. (Voyez *fig. CXLI.*)

Dans le mémoire on fait mention de la quantité de

poudre que le magasin contient, et de celle qu'il pourroit contenir; on parle du parti qu'on pourroit en tirer en le considérant comme un bâtiment particulier.

Maison de campagne. Pour le dessin et les observations, voyez *Bâtimens*, etc.

771. *Marais*, *Prairies marécageuses*, etc. On représente la partie du marais qui est couverte par les eaux, avec des traits semblables à ceux des rivières, mais dessinés à-peu-près circulairement. (Voyez *fig. CXLII*). Quant à la partie qui n'est point couverte par les eaux, on y indique des joncs.

Dans le mémoire on note la position de ces *marais*; on indique s'ils sont formés par le débordement d'une rivière sur un terrain ferme, s'ils sont nourris par des sources, quelle est la qualité de leur fond; s'ils fournissent des tourbes, s'ils exhalent beaucoup de brouillards, et dans quel temps ils sont malsains; quelle est la profondeur des parties qui sont couvertes par les eaux, quels endroits sont praticables, comment on les traverse, s'ils sont coupés par des chaussées, si elles ont besoin de réparations, quels travaux il faut y faire, quelle espèce de terrain les borde, s'il y a des bouquets de bois, quelles positions leur succèdent dans toutes les directions, etc.; enfin quels points seroient accessibles à l'ennemi, et quels sont les moyens de les défendre.

Dans les pays de sables et de bruyères, il y a beaucoup de marais couverts d'eau en hiver, et presque secs en été: on y trouve souvent d'anciennes traces de chariots qu'il faudra faire suivre et sonder. Les parties marécageuses qui paroissent quelquefois en été très praticables, ne supporteroient pas une colonne de cavalerie:

cavalerie : il faut les examiner avec soin et se méfier des parties dont l'herbe est haute et serrée, ou dans lesquelles il se trouve beaucoup de mousses d'un vert jaunâtre : dans les temps pluvieux, elles sont impraticables pour la cavalerie et même pour l'infanterie.

772. *Mers*. Les cartes géographiques peuvent servir de guides pour la configuration des *mers* (voyez aussi *Lacs*), en faisant correspondre toutefois les proportions de leur dessin avec l'échelle qu'on se sera prescrite.

Cet article appartient plutôt à l'*hydrographie* qu'à l'art militaire : conséquemment, en renvoyant aux détails que nous avons déjà donnés relativement aux *côtes*, nous nous bornerons à ajouter qu'il faudra indiquer dans le mémoire les diverses époques et la durée du *flux* et du *reflux* sur la côte, dans la baie, etc. d'où l'on doit partir, de même que sur les points où l'on projette de débarquer ; l'on déterminera aussi la *profondeur* que la *mer* peut avoir le *long de ces côtes*. Il faudra indiquer de plus dans le mémoire, la forme des *mers*, leur étendue, leur situation, celle de leurs grands golfes, de leurs détroits, leur élévation relative ; les bas-fonds remarquables, leur position et leur étendue ; les courans à la surface, ou à différentes profondeurs ; leur direction, vîtesse, limite ; leur rapport avec les fleuves, les vents, et avec la forme des côtes ; les montagnes et les vallées soumarines, lorsqu'elles auront quelque rapport avec les îles, avec les montagnes, ou avec les vallées continentales ; les diverses époques, la durée et les limites des flux et reflux sensibles de l'Océan au fond de tels golfes, dans tels ou tels détroits, ou sur la côte d'où l'on doit partir, de même que sur la plage où l'on projette de débarquer ; enfin la

profondeur de la mer le long du rivage dans les diverses parties que nous venons d'indiquer ; si ses bords sont escarpés ; s'ils forment des *falaises*, et quelle est leur nature et leur hauteur.

(La profondeur des mers le long des côtes varie beaucoup ; mais, suivant l'observation des marins les plus expérimentés, cette profondeur est toujours proportionnée à l'élévation des côtes elles-mêmes ; de sorte qu'à la seule inspection de la terre, les navigateurs savent quelle est la profondeur de la *mer* dans son voisinage : si la côte est basse et en pente douce, ils sont assurés de trouver un ancrage facile à une distance assez considérable du rivage : si au contraire la côte est escarpée, ils savent que la *mer* y sera profonde et l'ancrage difficile. En interrogeant les marins et les pêcheurs, on pourra recueillir encore des renseignemens précieux que l'on aura grand soin de noter.)

773. *Montagnes*. Il est deux manières de dessiner les montagnes : avec le pinceau et la plume, ou avec la plume seule. Nous nous en tiendrons à cette dernière manière, parce qu'elle est la plus aisée.

Pour dessiner une montagne, on se sert de petits traits déliés, auxquels on cherche à donner les principaux mouvemens qu'on remarque dans la nature : la direction de ces traits doit partir du sommet. La (*figure CXLIII*) où une grande partie de la montagne est ébauchée, et l'autre finie, fera mieux sentir la manière de dessiner une hauteur, que les préceptes que nous pourrions donner.

Dans le mémoire qui accompagnera le plan d'une montagne, on notera sa hauteur et son escarpement, et les moyens d'arriver à son sommet et de le con-

server ; on dira comment on pourroit en déposter l'ennemi ; on fera mention de la nature des chemins qui y conduisent, de la qualité des rampes et de tout ce que nous avons observé dans le n°. (759); on fera connoître si la montagne est commandée, comment et par quel objet ; quels avantages en tireroit celui qui s'empareroit du commandement ; on observera enfin tous les objets dont la montagne est couverte, tels que bois, maisons, vignes, etc.

La reconnoissance des grandes chaînes de montagnes, telles que les Pyrénées, les Alpes, les Vosges, etc. exigeroit un travail particulier et très-étendu : il ne sera question ici que des chaînes principales qui servent d'enceinte à un pays ; on les notera dans le mémoire, ainsi que les différens rameaux qui en défendent ou favorisent les issues ; on indiquera les hauteurs relatives de toutes leurs parties, les rochers, les bois, les vallons, etc. ; et comme c'est à la naissance des vallons que se trouvent les *cols* ou passages qui facilitent les moyens de les franchir, on s'attachera à en exprimer soigneusement les détails, afin qu'on puisse juger des points qui peuvent concourir à les protéger.

Si la chaîne de montagnes est assez étendue pour qu'on puisse y former un plan de défense, on dit quelle position l'armée doit occuper, où sont ses communications, dans quels endroits on peut faire des abatis, établir des redoutes, etc. quels chemins il faut détruire ; enfin, quelles sont les diverses précautions à prendre pour se poster avec sûreté.

Le choix des positions dans les montagnes exige un coup-d'œil précis et très-exercé ; la moindre faute est souvent funeste. Les obstacles dont on peut pro-

fiter doivent être fortifiés particulièrement en les liant à la ligne totale de défense ; en un mot, il faut savoir assez bien tirer parti des avantages qu'offre la nature pour empêcher l'ennemi de vous tourner, de vous forcer ou de vous renfermer : on doit donc sentir combien les détails relatifs à cette reconnoissance, sont importans et demandent d'attention.

Si l'on suppose au contraire que cette chaîne de montagnes est au pouvoir de l'ennemi, il faut chercher et indiquer les moyens de l'atteindre : au sein des montagnes les plus escarpées, on découvre toujours quelques routes praticables qui, au moyen d'attaques simulées sur d'autres points, peuvent servir au passage des troupes ; il faut chercher soi-même ces chemins, quel que soit à cet égard le rapport des gens du pays.

Les montagnes qui ne sont que des plaines élevées, offrent beaucoup plus de difficultés pour les reconnoissances : l'essentiel est d'exposer avec clarté tout ce qui est contenu dans les différentes masses entourées par des rivières, des ruisseaux ou d'autres obstacles ; de décrire les vallons qu'elles forment, les plaines qu'elles renferment, et de bien faire connoître les rapports qui les lient les unes aux autres, et les défilés qui leur servent d'issues. Les avantages de chaque portion de terrain dépendent non-seulement de sa force absolue, mais encore de tout ce qui l'avoisine ; et c'est dans le système supposé des mouvemens de l'ennemi que l'on fait mieux sentir la bonté ou la foiblesse de tel poste relativement aux points environnans.

Si l'on n'a qu'une montagne à reconnoître, on se bornera à noter sa position, sa forme, sa hauteur, ses revers, ses productions, pâturages, habitations,

cols, routes, sentiers, issues; les moyens d'arriver au sommet, et quelles sont les positions propres à établir des camps.

774. *Moulins.* On rencontre dans la campagne deux espèces de moulins, des moulins à vent et des moulins à eau; les moulins à vent sont construits en pierre ou en bois. Dans la carte militaire on représente les moulins à vent en pierre, comme on le voit (*fig. CXLIV*), et les moulins à vent en bois, comme on le voit (*fig. CXLV*). Pour représenter un moulin à eau, on dessine une petite maison au bord de la rivière, et une petite roue dans le milieu de l'eau (*fig. CXLVI*). On indiquera dans le mémoire combien le moulin a de meules.

On a distingué les moulins qui sont construits en pierre, parce que leur tour peut quelquefois servir d'abri à une petite troupe. On donnera donc dans le mémoire qui accompagnera le plan, un projet sur la manière de défendre cette tour, de même que sur la défense des moulins à eau.

On notera aussi la quantité de grain que les moulins peuvent moudre dans un espace de temps déterminé.

775. *Mur* ou *muraille.* En parlant des bâtimens particuliers, nous avons dit comment on doit représenter les murs, et nous avons indiqué au mot *Abbaye* les observations dont on devoit accompagner le plan qu'on en avoit fait.

776. *Nord.* Pour orienter un plan, on trace la ligne du nord; on dessine une espèce d'aiguille ou de flèche dans un des coins vides du plan; la pointe de l'aiguille est tournée vers le nord, et désignée par la lettre N. (Voyez la *fig. CXLVII.*)

777. *Ouvrages en terre.* Les ouvrages en terre qu'un officier particulier peut être dans le cas de reconnoître, de dessiner, et sur lesquels il est obligé de faire des mémoires militaires, sont nombreux et variés. Voyez le chapitre II, où il est question de ces différens ouvrages, et le chapitre III, où nous avons enseigné la manière de les tracer sur le terrain.

Quand on voudra dessiner un ouvrage en terre, on commencera par mener le trait principal; il offrira la figure que l'ouvrage présente: cette ligne sera plus forte que toutes les autres. Intérieurement à cette ligne, on tirera celles qui doivent représenter les banquettes et leur talus; on menera extérieurement à cette même ligne celles qui doivent fixer la berme, le fossé et le glacis. Voyez pour tous ces objets les premiers numéros du chapitre III. Comme ce dessin ne feroit connoître que les épaisseurs et les largeurs, on y joindra un profil (788) qui donnera une idée juste des hauteurs et des profondeurs. Ces différens dessins doivent, pour être utiles, être faits sur une échelle de six lignes pour une toise.

Les différens ouvrages en terre sont composés, comme nous l'avons vu dans le chapitre premier, d'une ou plusieurs banquettes, d'un parapet, d'une berme, d'un fossé et d'un glacis. Comme les proportions de ces différens objets constituent la force d'un ouvrage, elles doivent produire des variations dans la manière de l'attaquer et de le défendre; on doit par conséquent les reconnoître.

Dans le mémoire qui accompagnera le plan d'un ouvrage en terre, après avoir parlé de sa capacité intérieure, on indiquera la hauteur et la largeur des ban-

quettes; la hauteur, l'épaisseur, la plongée du parapet, et la rapidité de ses talus; la qualité des terres dont il est construit, et des objets dont il est revêtu; la largeur de la berme, la largeur, la profondeur et les talus des fossés; on dira s'ils sont pleins ou vides, et pourvus d'une cunette; on fera mention enfin de la hauteur et de la rampe du glacis.

La *hauteur* du parapet indique aux assaillans quelle doit être la longueur de leurs échelles: l'*épaisseur* enseigne quelle est l'espèce d'artillerie qu'il faut employer pour ruiner l'ouvrage ou y faire brèche: *ses talus* font connoître les difficultés qu'on éprouvera en cherchant à le gravir: *sa plongée* détermine si le feu de l'ouvrage est rasant ou fichant: quant à la *qualité des terres*, si elles ont beaucoup de ténacité, elles offrent plus de difficultés que les terres légères: à l'égard du *revêtement*, les ouvrages sont susceptibles de plus ou moins de défense, selon qu'ils sont bien ou mal revêtus.

En indiquant la *largeur de la berme*, on donne les moyens de juger si elle peut servir de lieu de repos aux assaillans, et si les terres du parapet tomberont facilement dans le fossé.

On doit déterminer aussi *la largeur du fossé*; un fossé large, que l'on veut combler, exige plus de matériaux qu'un fossé étroit, et les bois qui sont nécessaires pour y construire un pont, doivent avoir plus de longueur et de force; les échelles devant être proportionnées à la *profondeur du fossé*, il faut la noter, ainsi que les *talus*: la qualité de leurs rampes peut rendre le passage du fossé plus ou moins aisée: on doit dire *si le fossé est plein ou vide*; la manière de le passer ou d'en défendre le passage, exigeant dans chacune de ces circonstances

des préparatifs différens : on doit indiquer enfin *s'il est pourvu d'une cunette* ; ce petit fossé nécessitant encore de nouvelles combinaisons.

Le glacis ajoutant à la force d'un ouvrage, il est nécessaire de faire connoître *la hauteur et la qualité de sa rampe.*

Quand on a noté dans le mémoire les objets dont nous venons de nous occuper, on fait mention des différens moyens que l'ennemi a employés pour augmenter la force de l'ouvrage, comme les abatis, les chausse-trapes, les chevaux de frise, les fougasses, les fraises, les palissades, etc. On fait sur ces divers moyens de défense, les observations que nous avons indiquées dans ce chapitre.

On doit parler encore des environs de l'ouvrage, de la qualité des chemins qui y conduisent, des bois qui l'avoisinent, etc. Voyez *Abbaye*, *Bâtimens*, *Bourgs*, *Villes*, etc. etc.

778. *Palissades.* On représente les palissades, ainsi qu'on le voit dans la *planche II* du premier volume.

Dans le mémoire, on note la forme des palissades, et l'espace qui les sépare les unes des autres; on indique le meilleur moyen de les couper, de les franchir, ou de les défendre, etc. Voyez *Ouvrages*, *etc.*

779. *Parcs.* On figure avec des traits à la règle, les murs qui entourent un parc ; on dessine dans l'espace que comprennent ces lignes, les objets que la nature offre, comme les arbres, les terres labourrées, etc. (*figure CXLVIII.*)

Ce que nous avons déjà dit relativement aux *Abbayes* aux *Bâtimens*, aux *Bois*, *etc.* est encore applicable aux détails que l'on aura à noter pour les parcs, etc.

780. *Pays.* Les *cartes géographiques* donnent l'ensemble d'un pays, la connoissance de ses limites, de sa position et de la distance des endroits principaux, du cours des rivières, de la situation et de la grandeur des lacs, des montagnes, etc. On y ajoute pour un plan militaire, 1°. l'indication de la nature du sol, *divisé en terres labourables*, *prairies*, *bruyères*, *marais*, etc.; 2°. on désigne *toutes les hauteurs*, leur configuration, le degré et la longueur de leur talus; l'étendue du plateau, les carrières, etc.; 3°. *les bois, forêts ou taillis*, les parties épaisses ou claires, les *bruyères*, les *buissons*, etc.; 4°. les *fleuves*, les *rivières* ou *ruisseaux;* leurs *sinuosités*, leurs passages les plus faciles, la nature de leur fond, leurs îles, leurs gués, leurs ponts, leurs usines, etc.; 5°. les *routes* ou sentiers, les chemins creux bordés d'arbres ou de haies, etc.; 6°. les *villes*, *villages*, les *principaux établissemens*, châteaux, forts, abbayes, cimetières, etc.; 7°. les *objets isolés*, comme maisons, chapelles, pierres milliaires, etc.; 8°. il faut encore avoir le soin d'écrire sur la carte topographique le nom des villes, montagnes, fleuves, forêts, etc. — Dans le mémoire on donnera sur chaque objet, tous les détails que nous avons indiqués aux divers articles de ce chapitre.

1°. A l'égard *du sol*, on dira s'il est fertile ou non, s'il est marécageux, ou à quelle époque il l'est, si l'on peut aisément le dessécher, etc.; 2°. relativement aux bois, quels sont les endroits qui présentent des défilés difficiles, etc.; 3°. pour les *hauteurs*, on indiquera de quelle manière elles se commandent respectivement, sur quelles montagnes on peut établir

un point de vue, et vers quel côté; 4°. pour les *fleuves*, tout ce qui les caractérise, et les travaux dont ils sont susceptibles, etc.; 5°. mêmes observations à l'égard des *chemins*; 6°. pour les *défilés*, leurs longueurs et largeurs; la nature des chemins qui les traversent; si l'on peut tourner ces défilés, et par où; comment on peut en défendre l'entrée, et en gagner ou défendre les débouchés; 7°. pour les *villes* et *bourgs*, quels sont les moyens à mettre en usage pour les défendre ou les attaquer; quelles sont les ressources que ces lieux peuvent offrir; quel est le caractère et l'industrie de leurs habitans; si l'air y est salubre, etc. 8°.; si le pays est borné par la mer, il faut indiquer sur les côtes le temps des hautes et basses marées, et les endroits où l'on pourroit tenter un débarquement; 9°. enfin, on fera des observations sur les positions les plus avantageuses et sur ce qu'elles exigent, sous le double rapport de la *défense* et de l'*attaque*.

La meilleure manière d'indiquer les ressources d'un pays, c'est d'en former un tableau où l'œil puisse les apercevoir au premier aspect.

Supposons que ce tableau soit composé de dix colonnes:

La *première colonne*, contiendra le nom des cantons, et des rivières et des ruisseaux qui les arrosent.

La *seconde colonne*, les noms des différens endroits qui composent le pays, rangés dans l'ordre alphabétique. Les villes seront désignées par V., les bourgs par B, les villages, arrondissemens ou paroisses, par A, et les hameaux par H.

La *troisième colonne* indiquera la quantité de maisons qui composent les lieux.

La *quatrième colonne* déterminera le nombre des habitans et des hommes dont on peut se servir.

La *cinquième colonne*, partagée en deux parties, renfermera le nombre des usines (moulins à eau ou à vent).

La *sixième colonne* sera pour les chariots et charrettes.

La *huitième colonne*, pour les principales pièces de bétail.

La *neuvième colonne*, pour la quantité d'arpens de biens de différente nature, et le total de ces quantités.

Et la *dixième colonne* pourra servir à indiquer l'espèce de commerce que l'on fait dans le pays. (Voyez *le Tableau* n°. I. *pag*. 252.)

On peut encore dresser une autre table, où l'on indiquera les heures de chemins de toute une route, celles que l'on emploiera à monter ou à descendre, et le lieu et la durée de ces montées et de ces descentes. (Voyez *la Table* n°. II *pag*. 253.) (*a*).

(*a*) Un fantassin occupe dans le rang 65 centimètres (2 pieds); — dans la file, 65 centimètres, y compris un pied d'intervalle entre les rangs. — Il parcourt, au pas ordinaire de 65 centimètres (2 pieds), 49 mètres 37 centimètres (152 pieds), par minute; au pas de ronte, 66 mètres (200 pieds) par minute; — au pas accéléré, 71 mètres 45 centimètres (220 pieds) par minute.

Un cheval occupe dans le rang 1 mètre (3 pieds); — dans la file, 3 mètres (9 pieds): — il parcourt 390 mètres (200 toises) au *pas*, dans 4 minntes 30 secondes; — au *trot*, dans 2 minutes 30 secondes; — au *galop*, dans une minnte.

Nota. Dans l'écurie nn cheval occupe 1 mètre à 1 mètre 30 centimètres (3 à 4 pieds) dans le rang; — dans les parcs, à la prolonge, 1 mètre 30 centimètres (4 pieds) dans le rang.

MODELE D'UN TABLEAU DES LIEUX ET DES RESSOURCES D'UN PAYS. (N°. I.)

1re. Colonne.	2e. Col.	3e. Col.	4e. Col.	5e. Colonne.		6e. Col.	7e. Col.		8e. Colonne.			9e. Colonne.						10e Col
Pays ou Départemens.	Villes.	Nombre des Maisons.	Nombre d'hommes.	Moulins		Nombre de Chevaux.	Voitures.		Bétail.			Arpens de Terres en					Totaux........	Commerce.
	Noms des Rivières.			à eau.	à vent.		Chariots.	Charrettes.	Bœufs.	Vaches.	Moutons.	Blés.	Prés.	Vignes.	Bois.	Diverses cultures.		
Tel Pays ou tel Département.	A. à	Supposé 180....	300.........	2......	3.......	70.........	20....	40.....	10..	20....	100..	7000	2000	5000	3000	......	17000	en Toile.
etc...............	B. etc.....	....	....	....	....	....	....	....	......	......	......	....	....	....	....	....	....	en Vins.
etc...............	C. etc.....	....	....	....	....	....	....	....	......	......	......	....	....	....	....	....	....	en Draps.
etc...............	D. etc.....	....	....	....	....	....	....	....	......	......	......	....	....	....	....	....	....	en Cuirs.

MODÈLE DE LA TABLE ITINÉRAIRE. (N°. II.)

EN ALLANT.					EN REVENANT.				
1ere. Colonne.	2e. Colonne.				1ere. Colonne.	2e. Colonne.			
NOMS DES LIEUX DE PASSAGE.	HEURES DE CHEMIN EN				NOMS DES LIEUX DE PASSAGE.	HEURES DE CHEMIN EN			
	Plaines.	Montées.	Descentes.	TOTAL.		Plaines.	Montées.	Descentes.	TOTAL.
De ...... à	1 h. 30 m.	2 h. 0 m.	1 h.........	4 h. 30 m.	etc....................	....	....	....	....
De ...... à	2 h. 1 m.	3 h. 6 m.	2 h.........	7 h. 7 m.					
etc...............	0 h. 0 m.	0 h. 0 m.	0 h. 0 m.	0 h. 0 m.					
TOTAUX.........	3 h. 21 m.	5 h. 6 m.	3 h.........	11 h. 37 m.	etc....................	....	....	....	....

S'il faut dresser l'*itinéraire de la marche* d'une armée, à mesure que l'on cheminera, on marquera sur le *plan*, ou sur une *légende*, les lieux qui se succèdent sur la route, les montées et les descentes; les bois, les défilés, les rivières, les ruisseaux, les marais, les ponts, les gués, et la nature des sites que l'on traverse, enfin les divers objets que l'on aperçoit sur les deux côtés de la route, etc.

Si l'armée prend ses quartiers d'hiver dans un pays, dès que leurs emplacemens seront déterminés, on en dressera un tableau détaillé, etc. Voyez à l'article *Quartier d'hiver*.

Lorsqu'on a considéré généralement un pays, on s'occupe ensuite de la reconnoissance de chaque partie, suivant la nature des lieux.

Si c'est un *pays montueux* ou *montagneux*, il est d'autant plus difficile à reconnoître, que c'est un *pays de positions*, et qu'il exige de grands détails. (Voyez n°. 781.) Il se divise en *partie cultivée* et en *partie boisée*.

En commençant sa reconnoissance *par les endroits les plus élevés*, on indique la naissance des principaux ravins, ruisseaux ou rivières, et l'on suit leur direction aussi loin qu'il est possible; s'il y a des ravins et des ruisseaux confluens, on désigne leur nombre et leur position. Relativement aux routes, il faut observer si dans le vallon elles sont coupées par des ruisseaux dont les sinuosités les rendent souvent impraticables, à cause de la multiplicité des ponts qu'il faudroit établir. Il y a peu de crêtes de montagnes où il n'y ait des chemins frayés sur toute la longueur; ces chemins, qui ne sont pas pratiqués parce qu'ils sont inconnus, peuvent être de la plus grande utilité.

Quand deux vallées ou deux rivières courent une même direction à la distance de 8 à 12 kilomètres (2 à 3 lieues), l'entre-deux de ces vallées ou rivières forme ordinairement une montagne, dont les pentes de droite et de gauche sont sillonnées de chemins creux et de ravins, mais dont la crête est praticable dans toute sa longueur. Il faut bien reconnoître cette crête jusqu'à la jonction des vallées ; elle offrira un chemin plus commode que les côtes.

Il y a des ravins dont les débouchés sont faciles, dont le fond est en rampe douce et en prairie sèche, et qui, en été du moins, peuvent faire d'excellentes routes; il faut examiner attentivement ces ravins, pour noter les travaux qu'ils nécessitent, et indiquer comment on peut en garder les débouchés contre l'ennemi, etc.

Dans *les pays plats* et unis, il faut distinguer les contrées fertiles de celles qui sont stériles, et savoir quelles marches l'ennemi peut faire, et celles que l'on feroit soi-même, pour aller d'une ville ou d'une rivière à l'autre. Il faut aussi lever les camps que l'on peut placer sur cette route. Lorsque les pays plats sont *fertiles*, ils sont ordinairement très-coupés. C'est en remarquant avec soin la nature et la position des villes, villages, maisons, rivières, ruisseaux, canaux, ponts, marais, bois, chemins, fossés, haies, etc., que l'on jugera l'étendue et les avantages d'un terrain découvert, et du lieu où l'on pourra asseoir un camp, etc.

Plaines. Voyez l'article précédent.

781. *Positions*. On doit avoir trois objets en vue dans la reconnoissance des positions ; 1°. les *obstacles* et les *avantages* que présentent les divers *accidens du*

terrain; 2°. les *abords* et les *débouchés*, et 3°. les *communications*, ou *derrières* de la position. — En supposant une armée campée sur deux lignes, son camp doit avoir au moins 600 mètres (300 toises) de profondeur pour mille hommes, y compris tous les intervalles. — Quelqu'avantageuse que semble une position, en raison des mouvemens du terrain, s'il n'y a pas à sa proximité de l'eau et du bois, elle n'est tenable que momentanément. — Les rivières et les ruisseaux qui sont situés en avant du camp ne sont pas d'une grande ressource, l'ennemi peut facilement en interdire l'usage. — Il est des circonstances où les flancs d'une position doivent être appuyés à des villes, villages, ravins, ruisseaux, ou à des escarpemens. Le front du camp doit être couvert par des ruisseaux, des ravins, etc., par des obstacles assez considérables pour empêcher l'ennemi de s'y placer facilement en bataille. — Il est bien plus facile à vaincre, quand il ne peut arriver que par des défilés aisés à défendre. Il ne faut pas cependant que le front d'un camp soit trop couvert; il faut toujours conserver à son armée des débouchés faciles. — Dans les pays montueux, il faut que les obstacles qui couvrent le front d'une position, ainsi que les défilés qui y conduisent, soient toujours sous le commandement des batteries placées sur le champ de bataille ou à la tête du camp. Sans cela l'ennemi pourroit s'emparer de ces débouchés et se former à son gré. — Dans un pays de plaines, où les positions n'ont pas l'avantage des commandemens, elles ne sont bonnes qu'en raison de la nature des obstacles qui les couvrent. Il est essentiel que le terrain en avant de ces obstacles soit découvert,

découvert, parce qu'en plaçant l'artillerie à leur portée, ils en sont défendus. Si au contraire ces accidens du terrain se prolongeoient assez pour former de longs défilés, il faudroit craindre que l'ennemi ne s'en emparât. — Les meilleures barrières que l'on puisse avoir en avant de soi, ce sont des bois très-fourrés, dans lesquels les chemins sont rares; des grands ruisseaux qui ne peuvent être franchis, ni passés à gué, ou dont le passage exige de longs travaux; des marais, des chemins creux, des ravins profonds et escarpés, un pays coupé de haies, de fossés, etc. Notez qu'il est très-dangereux d'avoir de tels obstacles sur ses derrières; ils rendroient la retraite bien pénible. Il faut pouvoir compter sur cinq à six débouchés au moins.

Un terrain ainsi coupé est d'autant plus funeste, que forçant de laisser de grands intervalles entre les lignes, les communications entre les troupes sont extrêmement longues et pénibles.

Position offensive. Un terrain avantageux, des débouchés aisés suffisent; mais en appuyant les ailes de l'armée, on n'en couvre pas moins le front par des obstacles, etc. Alors l'attention doit surtout se porter sur la position de l'ennemi; sur les points qui appuient les ailes de son armée; sur l'étendue de son front, le nombre de ses lignes, la situation du quartier-général, l'emplacement des batteries, des chariots, des munitions, du parc d'artillerie, des magasins et des postes avancés : il faut en outre examiner si son camp est retranché; si ses communications sont bien établies; si elles peuvent être coupées; si l'on peut intercepter ses convois; quels sont ses projets offensifs, et comment on peut les faire échouer, etc.

Positions défensives. Cette reconnoissance exige une attention particulière, et pour le choix du lieu où l'on veut asseoir le *camp défensif*, et en raison de ses rapports avec l'ensemble et la nature des pays qui l'environnent. Le front et les flancs d'une telle position doivent être très-couverts. Il est nécessaire que les obstacles des flancs soient assez prolongés pour que l'ennemi ne puisse les tourner sans faire de grands mouvemens et sans prêter le flanc dans ses marches. Il faut reconnoître au loin tout ce qui peut couvrir ce camp, et indiquer les moyens de suppléer aux obstacles qui auroient été avantageux à cet égard. Il faut rendre compte de la direction de toutes les issues qui se dirigent sur ce point ; de la distance et de la force de tous les lieux voisins, surtout de ceux qui se trouvent sur les derrières, à 12 ou 16 kilomètres (3 ou 4 lieues), afin de pouvoir y cantonner au besoin et rassembler ses quartiers en 4 ou 5 heures sur le terrain de la position. Voyez *Quartiers d'hiver*, etc.

Il faut indiquer les villes, les fermes, les châteaux, etc. qu'on doit mettre en état de défense, ou détruire ; les hauteurs où il convient de se poster et de placer de l'artillerie, etc. les bois, les haies, ou les buissons environnans dont on peut se couvrir, ou dont l'ennemi peut tirer parti ; il est important de détailler les ressources du pays, en vert et en sec, que l'on peut trouver sur les derrières d'une position à 16 ou 20 kilomètres (4 ou 5 lieues).

Il n'y a pas d'inconvénient qu'un *camp défensif* ait derrière lui un pays couvert et coupé, pourvu que les obstacles laissent les moyens de faire la retraite, et même de la favoriser ; pourvu qu'on n'ait rien à

craindre des incursions de l'ennemi sur le dépôt des munitions dont l'éloignement ne peut être de plus de 16 ou 20 kilomètres (4 ou 5 lieues).

La bonté d'une position quelconque est donc, 1°. dans l'étendue du terrain, qui doit être proportionnée au nombre de troupes qui doivent l'occuper; 2°. dans l'emplacement qui convient à chaque arme; 3°. dans les moyens de se procurer des débouchés commodes, de rendre les accès difficiles, et de se ménager une retraite sûre; 4°. dans l'appui que l'on donne aux ailes de l'armée, pour qu'on ne puisse la tourner; 5°. dans les postes d'où il est possible de couvrir les points que l'ennemi menace, et d'où l'on peut atteindre ceux qu'il lui importe de couvrir; et 6°. dans la facilité que l'on a de mettre toutes les troupes à portée de l'eau, des fourrages, du bois, etc., suivant leurs besoins.

782. *Ponts.* On distingue plusieurs espèces de ponts: sur *pilotis* (*fig. CXLIX*), de bateaux (*fig. CL*), de pierre (*fig. CLI*), ponts-volants (*fig. CLII*) et ponts-levis (*fig. CLIII*).

Dans la légende que l'on joint au plan d'un pont, on indique sa position, son utilité, ses communications, ses dimensions, s'il est de bois, de pierre, etc. sa solidité, combien de files peuvent passer à la fois, s'il peut porter l'artillerie, les bagages, etc., les moyens de le détruire et de le rétablir plus avantageusement, vu les rivages, le courant de la rivière, sa largeur, son encaissement, ses gués, etc., considérant aussi les chemins qui y aboutissent et la manière d'en fortifier la tête et la rive dominante. Voyez les

mots *Fleuves, Rivières, Ruisseaux*, etc. et les chapitres relatifs aux *Passages des rivières*, etc.

Pour les ponts de villes, villages, etc., il faut détailler les rues qui sont en-deçà, et au-delà, leurs abords, leurs débouchés et les pays qui sont en avant.

783. *Poteaux*. Quand on indique la marche qu'un corps de troupes doit tenir, ou des points intermédiaires entre des points principaux, il est quelquefois essentiel de reconnoître les poteaux de limites et ceux des chemins : on dessine les premiers comme il est indiqué (*fig. CLIV*), et les seconds (*fig. CLV*).

On explique dans le mémoire, les motifs qui ont déterminé à observer ces poteaux.

784. *Prairies* ou *Prés*. On représente les prés par quelques traits de plume déliés et épars; si une partie de la prairie est marécageuse, on la dessine comme un marais (*fig. CXLII*).

Dans le mémoire qui accompagne le plan de la prairie, on marquera quelle est à-peu-près la qualité et la quantité d'herbe qu'elle donne, et l'emploi qu'on en peut faire ; si des fossés ou des haies entourent le pré, on les représente dans le plan, et on en fait mention dans le mémoire.

Promontoires ou *Caps*. Voyez *Côtes*, *Mers*, etc.

784. *Profil*. (*fig. CLXXII.*) Le profil des ouvrages fait connoître quelle est leur hauteur et leur épaisseur; il donne en même temps la largeur et la profondeur des fossés, et de la rampe de leurs talus.

Pour avoir le profil de la (*fig. LII*, *Tom. I*), on tirera d'abord une ligne AB, qui représentera le sol sur lequel l'ouvrage est construit ; en sorte que ce qui sera au-dessus du sol dans l'ouvrage sera au-dessus de cette

ligne AB, et ce qui sera au-dessous dans la nature sera de même au-dessous de AB. Cette ligne étant tirée, on fera une échelle beaucoup plus grande que celle sur laquelle le plan général de l'ouvrage aura été construit; (on donne à l'échelle du profil, des dimensions plus considérables qu'à celles du plan, afin de pouvoir distinguer plus aisément les diverses parties de l'ouvrage.) On élevera au point A une perpendiculaire AC, qui représentera le commencement du talus intérieur de la banquette : au point où commencera la banquette, on élevera une autre perpendiculaire D : à la distance de la largeur de la banquette, on élevera E, qui donnera la ligne du parapet ; la ligne F indiquera son talus intérieur ; la ligne G représentera le commencement du talus extérieur; la ligne H, la fin de ce talus, et le commencement de la berme ; la ligne I, qu'on abaissera au-dessous de la ligne AB, sera commune à la berme et à l'escarpe ; la ligne K terminera le commencement du talus de la contrescarpe ; la ligne M, le bord extérieur du fossé ou de la contrescarpe, et en même temps le commencement du glacis ; et enfin, la ligne V, le point où le glacis se termine. Pour avoir les hauteurs et les profondeurs, on commencera d'abord par mesurer la hauteur de la banquette ; on portera cette hauteur sur la ligne D au point O, et on tirera la ligne OA, qui indiquera le talus de la banquette ; on menera ensuite par le point O une parallèle à AB, qui rencontrera E, au point P ; la ligne OP représentera la banquette ; on mesurera la hauteur du parapet, et on la portera sur la ligne F, au point Q ; on tirera la ligne PQ, qui marquera le talus intérieur du parapet ; on mesurera extérieurement la hauteur

du parapet ; on portera cette mesure sur la ligne G, par le point R, où cette hauteur se terminera, et par le point Q ; on tirera la ligne QR, qui indiquera la plongée du parapet : du point R, on tirera une ligne droite à la naissance de H, et cette ligne représentera le talus extérieur du parapet : la distance de H à I est pour la berme ; on mesurera ensuite la profondeur du fossé qu'on portera sur la ligne K au point S ; par ce point S, et par la naissance de la ligne I, on tirera la ligne IS, qui déterminera le talus de l'escarpe. Pour déterminer le talus de la contrescarpe, on portera sur la ligne L, vers T, la profondeur du fossé ; on tirera ST parallèle à AB : cette ligne représentera le fond du fossé ; on tirera la ligne TM, qui donnera le talus de la contrescarpe. Pour avoir la crête du glacis, on portera sa hauteur réelle de M en N ; et pour avoir sa pente ou sa rampe, on joindra ensemble le point N et le point V. Telle est la manière de dessiner le profil d'un ouvrage. Cet exemple doit suffire pour apprendre à opérer dans toutes les circonstances.

Quant aux diverses hauteurs et largeurs, voyez le chapitre premier, où nous les avons déterminées, et la (*fig. XXIII*, *T. I.* chap. II.)

785. *Puits.* On représente les puits comme on le voit (*fig. LXXVIII*, *T. I*). Quand le front d'un ouvrage est couvert par des puits, on en dessine plusieurs dans le plan, et on les dispose comme ils le sont sur le terrain.

Dans le mémoire, on note leur ouverture, leur profondeur, le nombre de leurs rangs, leur disposition, et la force des piquets dont ils sont garnis.

786. *Quartiers d'hiver.* On indique leur place sur

la carte, et dans le mémoire on donne les moyens de rendre les communications assurées entre tous les quartiers d'une armée. Ces quartiers ne doivent pas couvrir une trop grande étendue de pays, pour que les troupes puissent se secourir réciproquement et se rassembler promptement sur le champ de bataille. Il faut désigner les villes qui peuvent servir de magasins, dire quelles fortifications elles exigent pour les mettre à l'abri des coups de l'ennemi; quels travaux il faut faire dans les quartiers, sur les rivières, les marais, etc., et pour donner un état de la force des quartiers, on pourra dresser un tableau suivant le modèle n°. III. (pag. 264.)

Rades. Voyez *Côtes*, *Mers*, etc.

787. *Ravins*. On représente les ravins de la même manière que les fossés que l'on trouve dans la campagne. (Voyez *fig. CXXXV.*)

Dans le mémoire, on note les endroits où le ravin est le plus facile à traverser: pour faire mieux connoître les rampes des ravins, on pourroit joindre au mémoire un profil des principales coupes du ravin. Il faut dire quelle est la nature du terrain; s'il est pierreux, sablonneux, ou terreux; si l'on peut adoucir les talus rapides; si enfin l'on a à craindre des éboulemens causés par les orages, ou la fonte des neiges.

Retranchemens. Voyez *Ouvrages*, etc.

TABLEAU DES QUARTIERS, OU CANTONNEMENS, PAR DIVISION. (N°. III.)

PREMIERE COLONNE.	2e. COLONNE.		3e. COLONNE.	4e. COLONNE.						5e. COLONNE.			6e. COLONNE.		
Numéros des Régimens, et indication de chaque arme par des lettres initiales.	Numéro et rang des Brigades.		Noms des quartiers et des lieux où ils sont.	Effectif des Corps.						Force de chaque quartier.			Hommes présens en Infanterie, Cavalerie et Artillerie.		
				Infanterie.		Cavalerie.		Artillerie.							
				I.	I. L.	C.	Cav. Leg.	A.	A. C.	Bataillons.	Escadrons.	Compagnies.	I.	C.	A.
N°. Infanterie.................. I.	de droite.	1ère........	....												
etc....... Infanterie Légère..... I. L.		....	....	......											
Cavalerie .... C.		....	....	......	......										
Carabiniers............. C. R.		2e........	....	......	......										
Chass. à cheval ou Huss. H.		....	....	......	......	......									
Artillerie .... A.		....	....	......	......	......	......								
Artillerie à cheval.... A. C.		3e........	....	......	......	......	......	......							
Train d'Artillerie......... T.															
Pionniers.................... P.															
etc.	du centre.	etc.													
	de gauche.	etc.													
				TOTAL.									TOTAL.		

788. *Rivières.* Les rivières se dessinent comme on voit (*fig. CI.*)

Dans le mémoire, on indique la direction du cours de la rivière depuis sa naissance ; la nature du pays qu'elle arrose... la qualité des eaux, si elles gèlent ; leur lit (les rivières qui se divisent en plusieurs bras et qui forment des îles, changent de lit quelquefois à chaque crue); on dit quel est l'encaissement de la rivière que l'on reconnoît; quelle est sa largeur, sa profondeur, si son fond est vaseux ou de gravier, etc. On désigne le nombre des moulins (*a*), des ponts, des bacs, des gués; sa rapidité, les temps des crues et leurs effets, etc. (Les rivières qui sortent des hautes montagnes où la neige ne fond pas tout-à-fait au milieu de l'été, ont presque toutes deux crues par année, la première au printemps, la deuxième à la fin de l'été. Les rivières qui ont leur source dans les pays de plaines, n'ont de crues extraordinaires qu'en hiver, et dans le temps des grandes pluies.) C'est surtout en reconnoissant les points les plus favorables aux passages, qu'il faut donner des détails sur les bords, la largeur et la profondeur de la rivière dans ces endroits, sur les ponts qu'on peut y jeter, et sur les chemins et sentiers qui y conduisent. On indique les coudes, qu'elle forme, ses sinuosités ; les montagnes, collines et rideaux qui la bordent et la commandent, leur pente et leur distance

(*a*) Les moulins influent beaucoup sur les gués. Il faut donc examiner, 1°. la hauteur de l'eau depuis le réservoir supérieur, toutes les vannes étant fermées ; 2°. ce qui reste de hauteur d'eau entre les deux réservoirs, les vannes levées, et en combien de temps l'eau s'écoule: souvent on peut défendre ou forcer un poste par la retenue ou l'écoulement des eaux.

des bords; les ravins praticables qui aboutissent aux rives; les rivières et ruisseaux confluens qui sont à portée et au-dessus des points où l'on peut effectuer un passage, établir des ponts. On note de quel lieu la rivière est navigable, quelles sont ses embarcations, leur nombre et leur capacité; si la rivière forme des îles, si ces îles sont cultivées, ou abandonnées, si elles sont boisées; quelle est leur grandeur, leur escarpement et leur commandement relativement aux rives. Mêmes observations pour les presqu'îles. Enfin, il faut déterminer les positions que le terrain peut offrir à une armée, parallèlement ou de flanc, à l'une ou l'autre rive.

Reconnoissance pour la défensive. Il faut indiquer les avantages de l'ennemi pour passer la rivière, soit à cause des gués, soit relativement à la bonté de sa position, et déterminer les obstacles qu'on peut lui opposer. Considérant la nature du pays qui est en avant du passage de l'ennemi, on dira par quels moyens on peut lui faire éprouver un échec, lors même qu'il auroit traversé la rivière, etc. (Voyez le Chapitre VII, sur la *Défense des rivières*, *T. I.*)

Reconnoissance pour l'offensive. Les points les plus rentrans des sinuosités d'une rivière étant les plus favorables pour jeter un pont, il faut reconnoitre avec soin la nature des deux rives et les travaux qu'on peut y faire. De la surface de l'eau à la crête du bord, il ne doit y avoir guère plus de 2 mètres à 2 mètres 30 centimètres (6 à 7 pieds); il ne faut pas que l'emplacement des batteries puisse être commandé, ni pris en rouage. S'il n'y a point de sinuosités, on choisira les points où la rive d'où l'on part est plus élevée que celle qui est vis-à-vis. Si elles sont de niveau, on indiquera les

endroits les plus découverts, et sur lesquels conséquemment l'artillerie a le plus d'action. Un pays couvert peut être favorable à l'établissement d'un pont, pourvu que la rive opposée puisse être facilement commandée; il ne faut pas que le pays sur lequel on débouche, soit coupé de marais, de bois, etc. (Voyez le Chapitre VII, à l'article *Passage de Rivières.*)

789. *Ruisseaux.* Pour le dessin, voyez la (*figure CXXVII.*)

Les *ruisseaux* servant, comme les rivières, à appuyer le front ou le flanc d'une position, exigent les mêmes soins et les mêmes détails dans la reconnoissance que l'on doit en faire. (Voyez l'article précédent.)

790. *Sacs à terre* et *à laine.* Pour le dessin, voyez (*fig. LXXVI, T. I*), et (*fig. CLVII.*)

On indique dans le mémoire leur grosseur, leur longueur, et les objets dont ils sont remplis.

791. *Tambours.* Les tambours dont on se sert dans la défense d'une maison pour avoir des feux croisés, se dessinent comme on le voit (*fig. XC, T. I.*)

792. *Terres labourables.* Comme on a souvent beaucoup de terres labourables à faire dans un plan, on doit se former une manière très-expéditive. Celle dont nous donnons un modèle en A (*fig. CLXVIII*), est une des plus généralement suivies. On doit avoir l'attention de ne point sillonner toutes les pièces de terre dans le même sens, afin qu'elles ne paroissent pas trop symétriquement arrangées; on doit éviter aussi de donner aux pièces de terre qui sont voisines, la même forme et la même grandeur; les sillons doivent être parallèles entr'eux, et espacés d'environ une demi-ligne; sur les coteaux, on leur donne une courbure qui suit les mouvemens du terrain; on

parsème les champs de quelques arbres de diverses grandeurs, et on dessine les petites haies et les broussailles qui les bordent.

Dans le mémoire, on fait mention de la qualité des terres et de ce qu'elles rapportent, en froment, seigle, orge, avoine, etc. Voyez *Pays*.

Vergers. Voyez *Jardins*, etc.

793. *Vignes*. Pour dessiner les vignes, on tire un petit trait perpendiculaire, qui représente l'échalat auquel le cep est attaché. Autour de ce trait on fait tournoyer une ligne qui représente le pampre: au pied du cep on fait deux ou trois traits courts et légers; ils expriment le petit fossé ou sillon dans lequel les pieds de la vigne sont enterrés. (Voyez *fig. CLVIII.*)

Il faut indiquer dans le mémoire la nature de leur terrain; si elles sont plantées en sillons, soutenues par des échalas ou par des arbres, si elles sont entourées de haies, de fossés, etc.

Les vignes dont on se sert pour augmenter la force d'un poste, se dessinent comme on le voit (*figure LXXX*, *T. I*).

794. *Village*. Voyez *Bourg*, tant pour le dessin que pour le mémoire.

795. *Villes fortifiées*. Une ville fermée de murs bâtis à l'antique, se représente comme on le voit (*fig. CLIX*).

On consigne dans le mémoire qui accompagne le plan d'une ville, toutes les observations dont nous avons parlé dans les numéros des *ouvrages en terre*, des *bourgs* et des *bâtimens particuliers* (a).

(a) Le Maréchal *de la Vieilleville*, méditant le siége de *Thionville*, envoie dans cette place un homme adroit, afin de connoître quel est le caractère des chefs militaires qui y commandent,

Il faut établir le rapport des places, avec le mouvement des armées sur le terrain où elles sont assises, les positions respectives des villes fortifiées, en première ou seconde ligne; leur enchaînement réciproque; les secours qu'elles peuvent prêter ou recevoir ; l'usage qu'on en peut faire; les ressources qu'elles offrent, etc.

Tels sont les moyens les plus généralement usités pour représenter sur la carte militaire, les principaux objets qu'on doit y faire entrer, et les diverses observations qu'on doit insérer dans le mémoire qui accompagne cette carte.

796. Après avoir déterminé dans les numéros précédens les objets qu'il importe à un officier particulier de reconnoître, et l'aspect sous lequel on doit les envisager, nous allons indiquer la conduite militaire qu'il faut tenir dans les *reconnoissances*.

797. Un officier chargé de faire une reconnoissance militaire, quelqu'assuré qu'il soit de l'éloignement de l'ennemi, marchera comme s'il devoit le rencontrer.

798. Une troupe composée de vingt fantassins et de trente cavaliers est suffisante pour cette opération : avec ce nombre d'hommes on marche avec rapidité, on s'embusque facilement, et l'on passe partout: est-on forcé de faire sa retraite, on fait monter un fantassin en croupe derrière chaque cavalier ; le reste

la force de la garnison, la nature des fortifications, leurs dimensions ; quelle est l'artillerie qui les défend ; la quantité et la qualité des munitions de guerre et de bouche, etc. Le choix du Maréchal étoit si heureux, que l'homme qu'il avoit envoyé lui donna jusqu'à l'état détaillé des pelles, des pics, des cuves, des bêches et des hottes qu'on pouvoit employer pour la réparation des ouvrages.

de la cavalerie fait l'arrière-garde. Voyez le chapitre XVIII.

Si l'ennemi est très-près, on augmentera le nombre du détachement.

799. Pour aller reconnoître un poste, il faut connoître parfaitement les chemins qui y mènent, les objets qui l'environnent, et dont on peut tirer parti. Aussitôt qu'on est arrivé à trois quarts de lieue de l'endroit que l'on veut reconnoître, on embusque les deux tiers de son infanterie et un quart de sa cavalerie; on place ces deux troupes dans un bois, dans un ravin, derrière une haie, une maison, etc.; elles se postent, se couvrent et se conduisent comme nous le dirons en parlant des embuscades. A une demi-lieue à-peu-près du poste que l'on veut reconnoître, on place l'autre tiers de son infanterie et un autre quart de sa cavalerie: à un quart de lieue du poste, on laisse un quart de sa cavalerie; à un demi-quart de lieue on en poste un huitième: à deux cents pas environ du poste, on laisse encore quelques cavaliers. L'officier qui est chargé de la reconnoissance s'approche alors de l'endroit qu'il veut reconnoître, accompagné seulement de trois sous-officiers de cavalerie, choisis parmi les plus intelligens du détachement: leurs observations peuvent être de la plus grande utilité au chef de la troupe.

Dès l'instant où l'on approchera de l'endroit qu'on devra reconnoître, on observera tous les objets dont nous avons parlé dans le cours de ce chapitre; on les placera, ou sur la carte qu'on aura déjà levée, ou sur un croquis que l'on dressera à la hâte; on notera en gros, mais avec ordre les observations les plus importantes; on fera plusieurs fois le tour du poste, pour vérifier les remarques qu'on aura déjà faites. Si on ne

peut s'approcher du poste, on cherche une hauteur d'où l'œil à nu, ou avec une lunette d'approche, puisse examiner facilement les points à reconnoître, etc.

800. Si l'ennemi s'avance sur vous, il faudra vous retirer successivement sur les divers détachemens que vous avez postés. Voyez chapitre XVII.

On peut quelquefois donner le change à l'ennemi lorsqu'il est trop près, en envoyant un petit détachement auquel on donne l'ordre de l'inquiéter et d'attirer son attention d'un côté opposé à celui qu'on veut reconnoître. Voyez Chap. XII, numéros (527 *et suiv.*)

801. Quand l'ennemi qui occupe le poste est très-vigilant, les difficultés augmentent ; car on ne peut en approcher pendant le jour, et les reconnoissances qu'on fait pendant la nuit sont rarement bonnes: forcé cependant de choisir ce moment, on fera usage des moyens que nous avons indiqués numéro (536).

Quand on est obligé de faire sa reconnoissance le jour, on la fait de loin, à moins qu'on ne puisse engager une escarmouche et faire sa reconnoissance pendant ce temps. Il est encore possible de reconnoître un poste en masquant les points de vue avec un détachement. Le meilleur parti qu'il y ait à prendre, c'est d'avoir recours aux espions, aux déserteurs, etc., ou bien de se déguiser, et de pousser sa reconnoissance aussi loin qu'on le pourra, en faisant embusquer un détachement à une certaine distance: c'est dans cette occasion surtout qu'il est nécessaire d'avoir autant d'audace que d'adresse. Voyez (527 *et suiv.*)

802. Tous les officiers ne sont pas également propres à faire des reconnoissances militaires. « On doit

» envoyer, dit Montluc, un vieux routier, ou un » homme fort assuré, pour découvrir; un homme non » expérimenté prendra bientôt l'alarme, et s'imaginera » que les buissons sont des bataillons ennemis. » Pour appuyer cette opinion, Montluc cite l'exemple d'un officier de l'armée du maréchal de Brissac, qui, dans la campagne de 1545, ayant été chargé d'aller reconnoître un petit vallon, rapporta qu'il y avoit vu plus de quatre cents chevaux, quoiqu'il n'y eût que quelques femmes et des bestiaux. « Capitaines! mes amis, dit » le même auteur, il faut plutôt vous hasarder d'être » pris et savoir le vrai, que vous fonder sur le rapport » des vilains qui ont la peur si avant dans le ventre : » envoyez toujours quelque soldat sans peur; et si » voulez faire mieux, allez-y vous même ».

CHAPITRE XX.

De la conduite, de la défense et de l'attaque d'un Convoi.

803. Un officier particulier, destiné à escorter un convoi, doit savoir, avant de se mettre en marche, 1°. quel est le nombre de charriots ou de bêtes de somme dont le convoi est composé; 2°. quels sont, en général, les objets que l'on transporte: 3°. comment ces objets sont répartis sur les différentes voitures ou sur les bêtes de somme; 4°. quelle distance le convoi doit parcourir; 5°. quelle est la nature du chemin qu'on doit tenir; 6°. comment est composée l'escorte; 7°. enfin, quelles sont la force et la position de l'ennemi.

La connoissance des objets convoyés et leur répartition est nécessaire, afin de veiller avec soin sur ceux

ceux qui sont d'un plus grand prix, sur ceux qui peuvent s'enflammer ou se détériorer aisément.

Il faut savoir quelle est la distance que le convoi doit parcourir, et connoître la largeur et la qualité du chemin qu'il doit suivre (747), afin de prendre, selon les circonstances, toutes les dispositions qui peuvent assurer sa marche.

Que l'ennemi soit éloigné ou qu'il soit dans le voisinage, on conduira un convoi avec une prudence égale : ce principe est de tous les momens.

Connoître le nombre et la qualité des troupes que l'on commande, est encore une maxime générale à la guerre, mais dont l'usage est plus essentiel, s'il est possible, dans la circonstance présente que dans toute autre : comment peut-on en effet bien partager son escorte, et la faire manœuvrer convenablement, quand on ne connoît pas l'intelligence et la valeur des soldats, et surtout celle des officiers qu'on a sous ses ordres ?

804. Aussitôt que le commandant de l'escorte sera en mesure pour partir, il fera subir à sa troupe les inspections dont nous nous sommes occupés (697). L'inspection étant finie, il divisera son détachement en cinq corps : 1°. en éclaireurs pour l'avant-garde, l'arrière-garde et pour les flancs ; 2°. en avant-garde ; 3°. en troupe d'escorte ; 4°. en arrière-garde.

805. L'avant-garde et l'arrière-garde d'un convoi, et les éclaireurs de ces deux corps, seront dans les proportions que nous avons indiquées dans le chapitre XVIII (nos. 699, 702 *et* 717) ; et ces quatre divisions se conduiront comme nous l'avons dit dans le cours de ce même chapitre.

806. La troupe d'escorte d'un convoi sera divisée en quatre parties : 1°. en corps de réserve ; 2°. en division du centre ; 3°. en division de la tête, et 4°. en arrière-garde.

Le corps de réserve sera composé de la moitié du corps de bataille. La division du centre sera composée du quart, et le reste du corps de bataille sera partagé entre les divisions de la tète et de l'arrière-garde : leur force sera toujours subordonnée aux craintes que l'on aura sur l'une ou sur l'autre, en raison de la position et des mouvemens de l'ennemi.

807. Nous avons formé un corps de reserve, afin que les autres divisions ne soient jamais obligées d'abandonner leur poste, et de laisser sans défense une partie du convoi.

Nous avons composé la réserve de la moitié du corps de bataille, afin qu'elle puisse faire tête à l'ennemi, l'arrêter, donner au convoi le temps de filer, de gagner un asile sûr, de prendre une position, ou de se former dans un meilleur ordre, etc.

La division du centre du convoi est double de celle de la tête ou de l'arrière-garde, parce que le centre d'un convoi est l'endroit qu'un ennemi habile doit attaquer de préférence.

Les divisions de la tête et de la queue suffiront, malgré leur foiblesse, à mettre ces parties du convoi en sûreté, parce qu'elles pourront être soutenues par l'avant-garde ou par l'arrière-garde, et couvertes par la réserve.

808. Si un officier particulier étoit le maître de composer à sa volonté l'escorte d'un convoi, il en proportionneroit la force au nombre des voitures ou des

bêtes de somme qu'il devroit conduire; à l'éloignement des ennemis; à la longueur et aux qualités du chemin qu'il doit parcourir.

S'il ne devoit traverser que des plaines, il demanderoit plus de dragons, ou de troupes légères, que d'infanterie; s'il devoit passer dans des pays coupés, il auroit deux tiers d'infanterie, et un tiers de troupes légères; et dans les pays de montagnes et très-couverts, il se contenteroit d'un quart, et même d'un sixième de dragons.

Dans les plaines, les éclaireurs, l'avant-garde, l'arrière-garde et la réserve seroient composées de troupes à cheval; dans les pays coupés, ces divisions seroient entremêlées d'infanterie et de cavalerie; et dans les pays de montagnes, les cavaliers seroient tous à la réserve.

809. Le commandant en chef de l'escorte d'un convoi ne prendra jamais de commandement particulier; il ne doit être occupé que de l'ensemble de l'opération. S'il est cependant forcé de prendre un commandement particulier, il conservera celui de la réserve. Dans cette circonstance même, il aura avec lui, pour le seconder, un officier intelligent et sûr, auquel il fera part de son plan général, et de tous ses projets.

Il confiera le commandement de la division du centre au troisième officier de l'escorte. Cet officier aura encore le secret de l'opération.

Le commandant de l'avant-garde et celui de l'arrière-garde, seront, après les officiers dont nous venons de parler, ceux que le chef choisira avec le plus d'attention (Voyez n°. 706); il distribuera ensuite les

autres commandemens, selon la connoissance qu'il aura des qualités des différens officiers, etc.

810. Le convoi sera partagé en quatre parties égales : les choses les plus précieuses, l'argent, les papiers, et la poudre, seront placés dans le milieu de la seconde division : on répartira, autant qu'on le pourra, des objets de même espèce dans les différentes parties du convoi.

Si le convoi est composé de bêtes de somme et de chariots, celles-là auront la tête de la marche : si les bêtes de somme marchoient à la queue de la colonne, elles trouveroient souvent les chemins dégradés par les voitures ; il est d'ailleurs plus aisé, dans une circonstance fâcheuse, de sauver cette partie du convoi quand elle est en tête, que lorsqu'elle est en queue.

Le chef de la division du centre commandera la seconde et la troisième partie du convoi ; celui de la tête commandera la première, et celui de la queue la quatrième..

811. Toutes ces divisions étant faites, le chef du détachement assemblera les deux principaux officiers qui doivent commander sous ses ordres ; il leur fera connoître le chemin que suivra le convoi et sa destination ; et il cherchera avec eux les moyens les plus propres à faire réussir leur entreprise : il expliquera en détail au premier la conduite que la réserve doit tenir (812), et au second celle de la division du centre (813).

Il assemblera ensuite le commandant de la division de la tête, et celui de la queue ; il leur fera connoître les principes d'après lesquels ils doivent se conduire (814). Ces quatre officiers toujours présens, il fera

venir le commandant de l'avant-garde, celui de l'arrière-garde, et ceux des éclaireurs ; il leur dira comment ils doivent agir pour ne pas laisser surprendre le convoi (815). En donnant ces différentes instructions, il demandera à chaque commandant son avis, tant sur l'objet qui le concernera particulièrement, que sur ce qui est relatif au convoi.

812. La réserve doit toujours se tenir à hauteur du centre du convoi, sur le côté, qui naturellement doit être attaqué par l'ennemi.

Toutes les fois que le convoi devra traverser un défilé, passer une rivière, un gué, un pont, etc., et qu'on sera assuré de ses derrières, la réserve passera la première. Dans le cas contraire, elle marchera à l'arrière-garde; et si l'on craint autant pour la tête que pour la queue de la marche, la réserve se partagera.

Quand l'ennemi se présentera, la réserve ira se placer en avant du point menacé; elle arrêtera l'assaillant aussi long-temps qu'elle le pourra. Pendant qu'elle combattra, le convoi continuera sa marche ; aussitôt qu'il aura gagné un peu de terrain, la réserve battra en retraite, et viendra se mettre à la queue du convoi ; si l'ennemi menace d'attaquer encore une fois, la réserve se portera de nouveau entre le convoi et les assaillans. Telle doit être sans cesse la manœuvre de la réserve. Si l'ennemi, partagé en deux divisions, attaque en même temps deux parties différentes du convoi, la réserve se divisera aussi en deux parties, si elle croit toutefois pouvoir résister en même temps aux deux corps ennemis ; dans le cas contraire, elle fondra avec impétuosité sur celui qui sera le plus près

d'elle, et elle ira ensuite assaillir avec la même vigueur celui qui en sera le plus éloigné.

Comme le sort de la réserve décide presque de celui du convoi, les divisions du centre, de la tête ou de la queue lui enverront du secours quand elle en demandera, et exécuteront les ordres qu'elle leur fera parvenir.

Le commandant de la réserve, ainsi que celui des différentes divisions, doivent se souvenir sans cesse que leur destination n'est pas de combattre, mais d'escorter un convoi ; ils éviteront donc les engagemens autant qu'ils le pourront ; mais quand ils se verront forcés à combattre, ils agiront avec toute la vigueur imaginable. Ce moyen est le seul qui puisse ôter à l'ennemi l'envie de revenir à la charge : quelques avantages que l'on ait sur l'assaillant, on se gardera bien de le poursuivre ; on pourra tout au plus envoyer à sa suite quelques cavaliers, auxquels on donnera ordre de savoir vers quel endroit il se retire.

813. La division du centre marchera à hauteur du centre du convoi. Ce centre sera marqué par un intervalle de 5 à 7 mètres (15 à 20 pieds). C'est par cet intervalle que passera la division du centre, quand elle devra changer de position, et se porter sur le côté du convoi qui sera assailli. Si l'ennemi veut percer le convoi vers le commencement de la seconde partie, ou vers la fin de la troisième, la moitié de la division du centre se portera vis-à-vis l'endroit menacé, surtout si la réserve en est éloignée ; mais avant de se décider à faire cette manœuvre, elle aura bien observé le mouvement des ennemis, et se sera assurée qu'ils vont faire une attaque véritable ; car les assaillans menacent souvent une partie du convoi qu'ils ne

veulent pas attaquer réellement ; ils agissent ainsi pour attirer les troupes des autres divisions vers la partie qui semble menacée, et pour tomber avec rapidité sur celle que le mouvement a dégarnie.

814. Les divisions de la tête et de la queue de l'escorte se tiendront toujours à la hauteur de la tête et de la queue du convoi ; elles doivent conserver cette position, même en combattant l'ennemi.

815. L'avant-garde, l'arrière-garde et les éclaireurs qui précéderont et qui suivront un convoi, se conduiront comme nous l'avons dit en parlant des marches ordinaires. (Voyez le chapitre XVIII, depuis le numéro 698 jusqu'à 708, et le numéro 717.)

816. Après que le commandant en chef aura fait part à ses subordonnés des ordres généraux auxquels ils doivent se soumettre dans la conduite de leurs divisions, et qu'il leur aura donné une règle particulière pour tous les cas que nous tâcherons de prévoir dans le cours de ce chapitre, il s'occupera de la police générale du convoi.

Toutes les fois qu'on le pourra, sans trop diminuer la force de l'escorte, on donnera pour guide à chaque chariot un soldat intelligent. Ce soldat sera chargé de lui faire serrer la file, de manière qu'il n'y ait jamais le plus petit intervalle d'un chariot à l'autre ; il sera encore chargé d'empêcher les conducteurs de dételer leurs chevaux, ou de couper les traits pour s'enfuir ; ce qui arrive quelquefois dans le moment de confusion qu'occasionne ordinairement l'apparition de l'ennemi. S'il n'est pas possible de donner à chaque chariot un soldat pour surveillant, on en donnera un pour deux ou trois chariots. Si la foiblesse de l'escorte ne permet

pas d'employer cette seconde manière, on prend le parti de confier la police de chacune des quatre parties du convoi à une brigade de quatre ou cinq cavaliers. Ces hommes vont de la queue à la tête de la partie qui leur est confiée ; puis ils se laissent dépasser par elle ; ensuite ils en regagnent la tête : ainsi, ils peuvent exécuter tout ce que doivent faire les soldats surveillans. Les brigades et les surveillans obligeront les charretiers à exécuter avec promptitude les ordres qu'on leur donnera ; et si ces conducteurs essaient de s'évader avec leurs chevaux, ou même seuls, leurs gardes seront autorisés à faire feu sur eux.

La tête du convoi marchera toujours un pas réglé : quand on commence par excéder les attelages, il ne leur est guère possible d'arriver au lieu de leur destination : quand les chemins seront assez difficiles pour retarder la marche de la queue du convoi, la tête s'arrêtera et attendra que toutes les charrettes aient serré la file : pour exécuter ce mouvement, on emploiera un signal dont on sera convenu. Si l'on craignoit que le bruit des instrumens militaires pût, en donnant l'éveil aux ennemis, devenir funeste au convoi, on feroit porter l'ordre à la tête de la colonne par un homme à cheval. Le commandant en chef défendra aux charretiers de s'arrêter pour faire boire leurs chevaux, quand on passera un gué ou une flaque d'eau ; il leur défendra de chanter et de faire claquer leurs fouets : on défendra encore aux soldats et aux charretiers de fumer, surtout s'il y a de la poudre dans le convoi.

Quand un chariot se brisera, les surveillans des voitures suivantes se hâteront de le tirer du milieu du

chemin, afin que la marche du convoi ne soit pas retardée; s'il est impossible de réparer dans peu de temps les dégradations que le chariot aura souffertes, on en placera les effets sur un des chariots, *haut le pied*, qui suivent ordinairement le convoi; si l'on n'a pas de chariot vide, on enverra quelques hommes à cheval chercher dans un village voisin une voiture de remplacement. Si les villages sont trop éloignés, ou si l'on ne peut remplacer le chariot brisé, on répartira les objets qu'il portoit sur ceux qui seront le moins chargés, et on en donnera les chevaux aux attelages les plus foibles. S'il n'est pas possible de répartir la charge de ce chariot sur les autres, et si les objets qu'il portoit ne sont pas d'une grande conséquence, on enverra chercher le maire ou le bourguemestre du village le plus voisin; on lui remettra la charge de ce chariot, en exigeant de lui un reçu des objets qu'on lui confiera, et en le prévenant qu'il en est responsable.

Si, par quelque accident, on perd des chevaux, ou des charretiers, on en agira comme dans le cas précédent: on pourra, quand on n'aura perdu que peu de chevaux, en tirer quelques-uns, ou des meilleurs attelages, ou des charriots les moins chargés.

Si quelque légère dégradation oblige un charretier à s'arrêter un instant, il ne rentrera dans la colonne qu'à la fin de la partie du convoi à laquelle il sera attaché.

817. Un convoi qui ne peut arriver dans une seule journée à l'endroit de sa destination, qui ne trouve pas sur sa route un village dans lequel il puisse se retirer, ou qui est attaqué assez vivement, pour ne pouvoir continuer sa marche, se détourne de la route qu'il doit suivre, se jette dans un champ capable de le contenir, et s'y dispose ainsi que nous allons l'indiquer.

Un convoi peut être disposé en écurie ou circulairement; un convoi est disposé en écurie quand il est sur plusieurs lignes droites et parallèles ; on laisse entre chaque ligne de voitures assez de distance pour que les chevaux et les hommes puissent y passer ; on ne doit ranger un convoi en écurie que lorsqu'on n'a rien à craindre de l'ennemi.

La forme circulaire est la meilleure que l'on puisse faire prendre aux chariots d'un convoi ; on s'en rapprochera donc autant qu'on le pourra : mais comme il seroit difficile de décrire d'abord un cercle même imparfait, on commencera par former un parc carré. Comme le convoi est divisé en quatre parties, chacune de ces parties formera un des côtés du carré. (Voyez la *fig. CLXIV*). Quand le parc aura été formé ainsi, il sera aisé de faire disparoître les angles saillans, et de donner de la convexité au milieu de chaque côté.

Quelque figure qu'on donne à un parc, on peut le former simple ou double.

Un parc est simple, quand on ne met les voitures que sur un rang, il est double, quand les voitures sont sur deux rangs.

On donne la préférence au parc double, toutes les fois que le convoi est assez considérable pour renfermer, malgré le double rang de voitures, tout ce qu'il faut placer dans le milieu de son enceinte : chacune de ces deux manières a ses avantages et ses inconvéniens. Ce seront donc les circonstances qui décideront sur le choix de l'une ou de l'autre.

On peut placer les voitures qui forment un parc l'une à côté de l'autre, ou l'une au bout de l'autre.

Quand on a placé les voitures l'une à côté de l'autre,

le parc a moins d'étendue, et il est plus fort que lorsqu'on les met l'une au bout de l'autre. Quand on voudra donc resserrer son parc, on emploiera ce second moyen; on fera usage du premier quand on voudra lui donner une grande étendue. (Voyez les *fig. CLXV et CLXVI.*)

Quand on place des voitures à quatre roues les unes à côté des autres, on tourne les timons en-dehors.

Quand les voitures sont à deux roues, et placées les unes à côté des autres, on tourne les timons en-dedans.

Quand les voitures sont à côté les unes des autres, on laisse de six en six voitures une ouverture de 1 mètre (3 pieds); on ferme chacune de ces ouvertures avec un chariot qu'on place dans l'intérieur de l'enceinte à six pas des chariots intérieurs, et de la même manière qu'une traverse (88).

Les voitures qui forment un parc doivent se joindre exactement, de manière que l'essieu de l'une soit un peu en avant ou un peu en arrière de l'essieu de l'autre, suivant qu'elles se trouvent dans une partie saillante, ou dans une partie rentrante.

Quand les voitures à quatres roues sont les unes au bout des autres, leurs timons sont tournés vers l'extérieur du parc, et les corps des chariots se joignent.

Quand le parc est formé avec des voitures à deux roues placées les unes au bout des autres, le timon de chacune est engagé sous la voiture qui la précède.

Dans le parc formé par des voitures placées les unes au bout des autres, on laisse une issue de quatre en quatre chariots; on masque ces issues comme nous l'avons dit précédemment.

On enferme dans l'intérieur du parc les chariots chargés des objets les plus précieux, comme l'argent,

les papiers, etc. ; on met aussi la poudre dans un endroit isolé.

On fait entrer tous les chevaux dans l'intérieur du parc ; on les fait attacher à des piquets qu'on a plantés pour cet objet : les différens attelages sont placés vis-à-vis leur chariots.

Quand on parque pour passer la nuit, on place en-dehors du parc les sentinelles et les gardes qu'on juge nécessaires pour se mettre à l'abri des surprises. Ces gardes et ces sentinelles sont fournies par l'avant-garde, par l'arrière-garde et par les éclaireurs : on place la réserve au centre du parc ; la division de la tête, vis-à-vis le milieu de la première partie du convoi ; la première des divisions du centre, vis à-vis le milieu de la seconde partie ; la seconde division du centre, vis-à vis le milieu de la troisième, et la division de la queue, vis-à-vis le milieu de la quatrième : on permet à la moitié de chacun de ces détachemens de se livrer au repos.

Quand on parque pour repousser une attaque, on dispose les troupes à-peu-près de la même manière que pour passer une nuit ; chaque division de troupes fournit des tirailleurs qui se placent en-dehors du parc, et d'autres qui montent sur les voitures. Si, malgré le feu des deux espèces de tirailleurs, l'ennemi approche toujours, la réserve vole au secours de la partie menacée, ou même, si elle le croit nécessaire, elle fait une vigoureuse sortie.

Quand le jour est arrivé, ou quand le péril est passé, on se remet en marche, comme nous le dirons plus bas.

818. Quand le convoi est obligé de s'arrêter pour faire repaître les chevaux ou pour faire manger les

hommes, les différentes parties de l'escorte gardent leur distance ; la moitié de chacun de ces corps reste sous les armes et en bataille, faisant face au chemin que l'ennemi doit naturellement suivre : quand la première partie a mangé, ou s'est reposée assez long-temps, elle veille à son tour.

L'escorte d'un convoi qui devra passer la nuit dans un village, se conduira comme nous l'avons dit (367).

819. Toutes les fois que la largeur du chemin le permettra, un convoi marchera sur deux files ; il occupera ainsi un espace moitié moins considérable, et par conséquent son escorte sera plus forte partout. La première et la seconde partie du convoi marcheront à la même hauteur ; il en sera de même de la troisième et de la quatrième. La première et la quatrième division marcheront sur le côté du chemin le plus voisin de l'attaque ; les chariots laisseront le milieu du chemin vide.

Un convoi ne marchera sur deux colonnes, que lorsque le chemin sera assez large pour que trois voitures puissent y passer de front.

On ne doit cependant laisser entre les deux colonnes d'un convoi, que l'intervalle nécessaire pour une demi-voiture, ce qui équivaut à 1 mètre (3 pieds.)

Pour se décider à mettre un convoi sur deux colonnes, il faut qu'il puisse marcher ainsi au moins pendant une heure.

Quand on voudra doubler un convoi, la première division ralentira un peu sa marche et gagnera le côté qui lui sera prescrit ; ce mouvement commencera par la queue de cette division : la seconde division hâtera un peu le pas, pour se porter à la hauteur de la première :

la troisième gagnera le côté qui lui sera prescrit, et hâtera aussi sa marche pour joindre la queue de la seconde : la quatrième marchera aussi vite qu'elle le pourra, pour joindre la queue de la première, se porter à la hauteur de la troisième, et gagner le côté qu'elle doit occuper.

Quand on voudra dédoubler le convoi, la première division hâtera sa marche, et les autres attendront l'instant où elles pourront entrer dans la colonne.

Quand le convoi sera doublé, les troupes qui marcheront à la tête et celles qui marcheront à la queue, garniront avec soin l'ouverture qui sera entre les deux files des chariots.

820. Un convoi qui devra passer un défilé, un gué, etc., exécutera, autant qu'il le pourra, cette opération difficile, avant de rompre sa file, de faire repaître, ou de parquer.

Pour traverser les défilés, les rivières, les villages, un convoi se conduira d'après les principes que nous avons établis (676 *et suiv.*).

821. Quand un convoi rencontrera un ennemi très supérieur, le chef de l'escorte portera de suite les yeux autour de lui, pour reconnoître l'endroit qui peut lui offrir la meilleure retraite; il cherchera un vaste enclos, un champ entouré d'un fossé, d'une haie épaisse, etc. Aussitôt qu'il aura découvert un endroit favorable, il donnera ordre au convoi de s'y rendre avec rapidité. Pendant que les charretiers gagneront l'endroit qui leur aura été désigné, le corps de réserve se portera sur l'ennemi, pour retarder sa marche, afin de donner au convoi le temps de se parquer, et de faire les dispositions les plus convenables à sa défense.

Quand l'ennemi aura été repoussé, on se remettra en route, après s'être assuré toutefois que l'assaillant ne peut revenir.

Un ennemi qui n'est pas plus nombreux que l'escorte du convoi, ne l'oblige pas à parquer; il la force tout au plus à faire doubler la file des chariots. Un ennemi inférieur est aisément éloigné par la réserve.

822. Un convoi qui n'a qu'une foible escorte ne sauroit diviser son détachement ainsi que nous l'avons précédemment indiqué : il ne peut non plus avoir une avant-garde et une arrière-garde ; il se contente de se faire précéder et suivre par quelques éclaireurs ; dans les cas extrêmes, la division de la tête et de la queue du convoi ne sont composées chacune que d'une esconade ; on place de loin en loin quelques soldats pour faire filer les voitures ; et on conserve le reste du détachement réuni pour en faire l'usage que nous avons indiqué en parlant de la réserve (812) : on a soin, en cas d'attaque, de ne point se dégarnir de tout son feu en même temps. A cet effet, on partage la réserve en quatre parties, qui ne font feu que successivement. Si, en plaçant une escouade à la tête et une à la queue du convoi, on affoiblissoit trop son escorte, on ne mettroit que deux hommes à la tête, et deux à la queue. Dans aucun cas on ne se dispensera, ni de se faire précéder et suivre par des éclaireurs, ni de partager sa réserve au moins en deux parties (110).

823. Si le convoi suit le cours d'une rivière, le commandant divisera son détachement en quatre parties; il placera la moitié de sa troupe dans les bateaux, et l'autre moitié ira par terre.

Les deux parties qui voyageront par terre seront composées de toute sa cavalerie, et des hommes de son infanterie les plus lestes et les plus vigoureux : les uns et les autres ne porteront que leurs armes et leurs munitions de guerre.

Les éclaireurs formeront le quart de l'escorte qui est à terre ; ils seront pris parmi les hommes à cheval ; ils précéderont toujours d'un quart de lieue au moins la tête du convoi. Entre ces éclaireurs et la troupe qui sera à la tête du convoi, on placera quelques soldats intermédiaires, qui seront chargés de leur faire passer les ordres du chef du détachement, et de porter à celui-ci les nouvelles que les éclaireurs auront apprises. A la tête du convoi marchera un autre quart de l'escorte ; un autre quart marchera à la queue, et le dernier quart sera employé à fournir des éclaireurs sur les flancs et sur l'arrière du convoi. Ces trois dernières divisions seront mi-parties de cavalerie et d'infanterie. Ainsi, lorsque la rapidité de la rivière entraînera le convoi avec violence, chaque cavalier pourra prendre un fantassin en croupe.

Quand les chevaux ou les hommes seront fatigués, le convoi fera halte au milieu de la rivière, ou dans une anse placée sur le bord opposé à celui que l'ennemi occupe : il en sera de même pendant la nuit.

Quand la rivière sera très-large et très-rapide, on pourra se contenter d'avoir à terre un petit nombre d'éclaireurs.

Si la rivière est très-large, et si l'on est presque assuré que l'ennemi ne peut avoir passé la rivière, on ne place sur le côté dont on est le maître, que quelques éclaireurs ; le reste de l'escorte suit la rive occupée par l'ennemi :

l'ennemi : si on a également à craindre des deux côtés, l'escorte est répartie également sur les deux rives.

A la suite de chaque grand convoi, il y aura un certain nombre de bateaux vides ; ils seront destinés, ou à passer d'un côté à l'autre la partie de l'escorte qui devra traverser la rivière, ou à lui porter des secours en hommes ou en munitions de guerre, et à faciliter la retraite.

Quand les éclaireurs aperçoivent un corps de troupes, ils avertissent par un premier signal, qu'on ait à se tenir sur ses gardes. A ce signal, le convoi se rassemble ; les deux tiers des soldats dispersés dans les bateaux du convoi, se placent dans les bateaux de suite ; le convoi s'éloigne de la rive sur laquelle on a fait le signal, et les bateaux de suite s'en approchent ; on ne rame plus. Si l'on n'a rien à craindre, le convoi reprend l'ordre accoutumé : si au contraire les éclaireurs confirment leur premier avertissement, la division qui marchoit à la hauteur de la tête du convoi, vole au secours des éclaireurs ; le convoi serre la rive opposée à l'ennemi, et les bateaux de suite, celle où on a donné l'alarme ; des coups de fusil multipliés ne laissent plus douter de l'attaque ; les bateaux de suite déposent les hommes qu'ils portoient ; ils passent la rivière, vont prendre la moitié du détachement qui étoit sur l'autre rive, pour qu'il se joigne aux combattans ; le convoi s'arrête ; les bateaux de suite se tiennent à portée du champ de bataille. Si l'escorte est totalement battue, le convoi part ; il rame avec la plus grande force ; il vaut mieux le laisser couler bas que de le rendre. S'il est conduit avec sagesse, il peut espérer de n'être point pris ; l'escorte gagne, en se battant toujours, l'endroit où sont

les bateaux de suite : quand la plus grande partie des soldats y est entrée, ils s'abandonnent au courant de l'eau, et ils tâchent de rejoindre le convoi : s'ils ne peuvent se rembarquer, ils essaient de faire leur retraite par terre.

Si l'escorte est victorieuse, on rétablit tous les objets dans le premier ordre.

Si on est attaqué sur les deux rives, les bateaux de suite se partagent à droite et à gauche, également ou inégalement, suivant la force de chaque attaque.

Si un convoi est conduit par des hommes ou des chevaux, on doit porter toute son attention sur la rive où ils sont placés, et c'est sur cette rive que doit être la plus grande partie de l'escorte.

Si l'escorte est battue, le convoi se laisse entraîner par le courant de la rivière; secondant la rapidité de l'eau à l'aide de ses rames, il peut espérer de se mettre bientôt en sûreté.

824. Celui qui veut attaquer un convoi, doit avoir acquis les mêmes connoissances que celui qui est chargé de le défendre.

Il doit savoir quel est le nombre de chariots dont le convoi est composé, pour juger, d'après cette connoissance, de l'étendue de terrain qu'il occupera, et de la lenteur ou de la rapidité de sa marche.

Il saura quels sont en général les objets dont le convoi est composé, et en particulier quels sont les chariots qui portent les matières les plus précieuses. D'après cette connoissance, il dirigera son attaque vers les points les plus importans, et il se saisira de ce dont l'ennemi aura le plus de besoin, ou de ce qui sera le plus précieux.

Il doit savoir quelle est la force, la composition et

la distribution de l'escorte du convoi : ainsi il établira une juste proportion entre son détachement et le corps qu'il doit attaquer ; il le composera de troupes qui aient de l'avantage sur celles de l'ennemi, et il le divisera de la manière la plus convenable à ses vues.

Il doit connoître le commandant en chef de l'escorte, ses talens, ses qualités : ainsi il réglera sa conduite d'après celle que son adversaire doit naturellement tenir.

Il sera instruit du chemin que le convoi doit suivre, afin de choisir l'endroit le plus favorable à l'attaque ; enfin, de l'heure à laquelle il se mettra en marche, pour calculer celle de son départ d'après cette connoissance, etc.

C'est en faisant usage des moyens que nous avons indiqués dans le chapitre XII (numéros 527 *et suiv.*), qu'on acquerra toutes ces connoissances.

825. Avant de se mettre en marche, le commandant du détachement destiné à attaquer un convoi, formera sa troupe en autant de divisions qu'il le croira nécessaire ; il attachera un commandant particulier à chacune d'elles ; il leur donnera les instructions les plus claires et les ordres les plus précis. Nous allons donner dans les numéros suivans une légère idée de ces ordres.

826. Pour être assuré du succès d'une attaque, il faut, toutes choses égales d'ailleurs, que le corps assaillant soit plus nombreux que le corps attaqué. Nous supposerons ici qu'on a cette supériorité, et qu'on peut par conséquent séparer en deux parties chacune des divisions destinées à assaillir l'escorte du convoi ; nous les subdivisons encore, en donnant à chacune

T 2

d'elles une espèce de petit corps de réserve. Ce corps de réserve marchera à peu de distance de son corps principal; il en suivra tous les mouvemens; il lui donnera du secours si la circonstance l'exige, ou il effraiera au moins l'escorte du convoi, en lui présentant plusieurs têtes de colonne.

La première partie de chacune des principales divisions d'attaque sera d'un tiers plus forte que les subdivisions.

Règle générale: il faut assaillir en même temps le centre, la tête et l'arrière-garde du convoi: c'est surtout vers le corps de réserve que l'on doit diriger tous ses efforts.

827. Un détachement destiné à attaquer un convoi, sera composé d'infanterie et de cavalerie. Cette dernière arme sera ordinairement plus nombreuse environ d'un tiers que la première, c'est-à-dire qu'il y aura deux tiers de troupes à cheval, et un tiers d'infanterie.

Les petits corps destinés à mettre le désordre dans le convoi, seront tirés de la cavalerie.

La réserve générale sera composée à-peu-près d'autant d'infanterie que de cavalerie.

On ne peut pas assigner exactement quelle doit être la force de ces différentes divisions; il faut qu'elle soit proportionnée à celle de l'escorte.

828. Le commandant de la partie du détachement destinée à attaquer la tête du convoi, dirigera la marche de sa troupe sur le corps ennemi préposé à la conservation de cette partie du convoi; il marchera avec vîtesse, mais sans confusion; il tombera sur l'ennemi à l'arme blanche, et le poussera aussi loin qu'il le pourra; il détachera quelques hommes qui seront

chargés de tuer les chevaux des premiers chariots, ou, ce qui est mieux encore, d'en couper les traits, et de renverser la première voiture pour arrêter les autres. Autant qu'on le peut, on doit chercher à conserver les chevaux. Ce détachement empêchera la division de la tête de se réunir aux autres parties de l'escorte; quand il aura du dessous, il se ralliera derrière son infanterie, et reviendra un moment après à la charge.

L'infanterie qui devra seconder le détachement destiné à attaquer la tête d'un convoi, le suivra le plus vîte qu'elle le pourra, mais toujours dans le plus grand ordre. Si le détachement qu'elle soutient a de l'avantage, elle se portera sur la tête du convoi, le détournera du chemin, laissera les voitures qui auront été dételées ou renversées, en amènera les chevaux, et conduira le tout vers le corps de réserve général. Si le détachement de cavalerie est repoussé, elle lui fournira par son feu le moyen de se rallier; elle continuera de marcher vers la tête du convoi; mais elle ne songera à le détourner que lorsque l'escorte en aura été battue ou dispersée.

829. Séparer un convoi en deux parties, est un moyen presqu'assuré de s'en emparer. Le détachement qui devra attaquer le centre d'un convoi, fera donc les plus grands efforts pour battre la partie de l'escorte qui lui sera opposée. Sa conduite sera la même que celle de la division destinée à attaquer la tête du convoi (828). Si, pendant que ce détachement marche vers le centre du convoi, il rencontre la réserve de l'escorte, il escarmouche, sans trop s'engager, jusqu'à l'arrivée du détachement destiné à la combattre; alors il redouble d'efforts, il cherche à tomber sur les flancs de cette

réserve, ou bien il va attaquer la partie du convoi qui lui est assignée.

L'infanterie qui sert de réserve à cette division, se conduit comme celle de la division destinée contre la tête du convoi.

La division chargée d'attaquer l'arrière-garde du convoi, se conduit comme les deux premières.

830. Les trois petits détachemens qui doivent harceler le convoi, se portent sur le centre de chacune de ses parties; ils tombent sur les charretiers, sur les soldats, tuent ceux qui ne veulent pas se rendre, désarment les autres, et font filer les chariots vers la réserve générale. Si, en allant exécuter les ordres qu'ils ont reçus, ils rencontrent une des divisions de l'ennemi, ils la harcèlent, en tombant tantôt sur son front, tantôt sur ses flancs; ils cherchent à la diviser et à l'éloigner de la partie du convoi qu'elle couvre.

831. C'est de la défaite du corps de réserve du convoi que dépend principalement l'heureux succès de l'entreprise. Aussitôt que la division qui doit le combattre l'aura aperçu, elle se dirigera sur lui, l'attaquera et le suivra jusqu'à ce qu'elle l'ait dispersé. Ce corps sera aux ordres du commandant en second de tout le détachement.

832. Le corps de réserve général des troupes rassemblées pour attaquer un convoi, sera commandé par le chef de l'entreprise: il s'avancera assez près du convoi pour secourir les détachemens qui auront du dessous, ou qui, pour assurer la victoire, auront besoin d'un renfort. Quand il arrivera du secours au convoi, il cherchera à lui couper chemin, en allant se placer entre le convoi et l'ennemi. Quand l'escorte aura été

battue, et que les chariots commenceront à filer vers son poste, il se conduira comme nous le dirons (841 *et suiv.*)

Telles sont à-peu-près les instructions que le chef donnera aux commandans des différentes divisions. Pour cela, il tiendra avec eux une espèce de conseil, dans lequel il se conduira comme nous l'avons vu (811.)

833. Après qu'un officier particulier aura réglé la manière dont les différentes divisions destinées à attaquer un convoi doivent se conduire pendant l'action, il choisira l'endroit où il doit l'exécuter.

Quand vous voudrez attaquer un convoi avec succès, vous arriverez sur lui sans qu'il ait pu découvrir votre projet. Pour cela, ou vous formerez une embuscade, ou vous combinerez votre marche avec assez de justesse pour vous trouver sur son passage exactement à l'heure et à l'endroit que vous aurez jugés les plus favorables. Cette seconde manière peut être très fautive; un léger accident peut produire un grand retard : il vaut donc toujours mieux s'en tenir à la première. Nous indiquerons dans le chapitre XXI quelle est la conduite que l'on doit tenir dans cette circonstance.

L'endroit le plus favorable pour l'attaque d'un convoi, est celui où un pont, un défilé, un bois, une chaussée à travers un marais, des chemins mauvais et étroits, empêchent les différens détachemens qui escortent le convoi de se secourir mutuellement : toutes choses égales d'ailleurs, on doit donner la préférence à un endroit très-éloigné des postes ennemis, parce que l'attaque est plus facile, et la retraite plus sûre.

Les jours pluvieux sont les plus favorables pour l'attaque d'un convoi.

834. Si le convoi dont vous voulez vous rendre maître s'est parqué pendant la nuit, le moment favorable pour l'attaquer est celui où il vient de commencer à se remettre en marche; les différentes escortes ne sont point encore à leurs places respectives; les charretiers n'ont pas établis leurs distances; les éclaireurs n'ont pas encore fouillé le terrain des environs; en un mot, tout est dans un désordre que votre apparition doit augmenter. On peut aussi attaquer un convoi avec succès, dans le moment où il commence à former son parc; la fatigue de la journée, le désir de hâter l'instant du repos, de satisfaire la faim, rendent les soldats négligens, et font régner un désordre plus grand encore que celui de la matinée. Il faut observer cependant que l'obscurité de la nuit peut vous empêcher de hâter votre retraite, et de tirer de la prise du convoi tout le parti que vous auriez pu en tirer pendant le jour.

Le moment où l'on fait rafraîchir les attelages est encore favorable, surtout si le convoi marche pendant l'été; la plupart des soldats sont endormis sur l'herbe, ou dispersés dans la campagne; les gardes sont fatigués, les chevaux déharnachés, les charretiers ont oublié, le verre à la main, les fatigues de la matinée; les soldats, à force de se hâter, ne reconnoissent ni leurs rangs, ni leurs armes; les charretiers troublés ne savent plus quels chariots ils ont à conduire, et souvent ils abandonnent tout-à-fait le convoi.

Dans toutes ces circonstances, fondez sur l'ennemi avec impétuosité et à l'arme blanche; faites pousser de grands cris à vos soldats, et comptez sur le succès; dans tous les cas, revenez souvent à la charge.

Pour vous rendre maître d'un convoi qui passera la

nuit dans un village, vous vous conduirez comme nous l'avons indiqué dans la troisième partie de cet ouvrage, chapitre XIV.

835. Si l'on ne peut assaillir en même temps toutes les parties d'un convoi, ainsi que nous l'avons recommandé plus haut, il faut attaquer au moins deux divisions.

Toutes les fois que vous ne pourrez donc occuper en même temps la tête, le centre et l'arrière-garde d'un convoi, vous attaquerez de préférence les deux dernières divisions. L'ennemi sauvera sans doute tout ce qui sera en avant de la partie que vous aurez attaquée; mais si vous êtes parvenu à lui enlever la moitié de son convoi, vous lui aurez toujours causé un dommage considérable : dans ce cas, vous laisserez filer tranquillement l'avant-garde, la première et la seconde division du convoi, l'escorte du centre, et même quelques voitures de la troisième division ; alors vous vous montrerez, vous marcherez avec la plus grande rapidité; vous couperez la ligne du convoi au-dessous du pont ou du défilé, et vous emmenerez tout ce qui se trouvera en arrière de l'endroit où vous aurez percé. Dans cette opération, vous aurez le soin de destiner un corps de troupes à faire face aux secours que l'avant-garde et la division du centre de l'escorte du convoi pourroient venir donner à l'arrière-garde.

On sent aisément qu'on doit choisir pour une attaque de cette nature, un endroit où un défilé, un pont, etc., empêchent les communications avec les différentes parties de l'escorte.

Si l'ennemi avoit placé la plus grande partie de son escorte à l'arrière-garde du convoi, il vaudroit mieux

attaquer les premières divisions que les dernières : dans ce cas, on laisseroit passer le défilé ou le pont à la division de la tête et à la moitié de celle du centre ; on couperoit alors la ligne du convoi au-dessus du pont ou du défilé ; on placeroit un corps de troupes pour arrêter les secours que la division du centre et l'arrière-garde pourroient envoyer à l'avant-garde, et on emmeneroit la tête du convoi.

Dans ces différentes circonstances, il est toujours utile de faire une fausse attaque sur la partie du convoi que vous laissez en avant ou en arrière, afin qu'elle ne puisse pas ou qu'elle n'ose point envoyer du secours à celle sur laquelle vous dirigez la véritable attaque.

836. Nous avons donné jusqu'ici à la cavalerie la tête de l'attaque ; si on vouloit cependant assaillir un convoi dans un pays très-montueux, on placeroit l'infanterie à la tête de la colonne ; la cavalerie seroit en réserve, et feroit les fonctions que nous avons attribuées à l'infanterie ; on doit de même donner la tête de l'attaque à l'infanterie, quand on veut attaquer un convoi qui s'est parqué (837.)

837. Si le convoi dont vous voulez vous emparer découvre vos troupes assez à temps pour se parquer, vous ne l'attaquerez, à moins d'un ordre positif, ou d'un grand espoir de vaincre, que dans le cas où vous aurez du canon pour faire, dans le parc, une large trouée, et pour mettre l'escorte en désordre. Dans toutes les autres suppositions, vous vous contenterez de l'entourer de loin, de manière cependant que personne ne puisse vous échapper ; vous enverrez sur la route qui mènera au camp des ennemis, des troupes chargées d'arrêter toutes les personnes qui pourroient

aller avertir leur général du danger que court son convoi ; vous détacherez au loin des petits partis qui vous avertiront de tout ce qui viendra, et vous attendrez dans cette position que le convoi se remette en marche. Pour l'y engager, vous pourrez faire semblant de vous retirer ; et aussitôt que le convoi reprendra sa route, vous l'assaillirez comme nous l'avons dit.

Si le convoi reçoit un secours considérable, et contre lequel vous ne pouvez lutter, vous vous déciderez à faire votre retraite.

Quand vous croirez pouvoir attaquer sans canon un convoi parqué, vous dirigerez votre attaque sur ses angles saillans, parce qu'ils sont les endroits les moins forts. Ce sera à l'infanterie que cette opération sera confiée ; la cavalerie occupera tous les endroits qui ne seront pas assaillis ; l'infanterie marchera à cette attaque la bayonnette au bout du fusil, sans faire feu ; elle se conduira comme dans l'assaut d'une redoute.

838. Si le convoi que vous voulez attaquer a une garde plus forte que vous ne l'aviez imaginé ; si toutes vos troupes ne sont pas arrivées au moment où vous en avez besoin ; si enfin vous en attendez un renfort, vous pouvez vous contenter de harceler le détachement qui le garde. Pour retarder la marche du convoi, vous ordonnez à vos soldats de tirer sur les chevaux de la première division, de chosir de préférence ceux qui sont au timon des voitures. Aussitôt qu'on détachera après vous des troupes chargées de vous éloigner, vous vous retirerez proche de l'infanterie que vous aurez embusquée. L'ennemi n'osant venir vous attaquer dans votre fort, se retirera lui-même ; alors vous vous remettrez en marche, et

vous recommencerez vos escarmouches toutes les fois qu'il s'en présentera une occasion favorable. Si vous suivez constamment le convoi, vous lui enleverez tous ceux de ses soldats qui s'écarteront du gros de la troupe; vous lui prendrez quelques chevaux toutes les fois qu'ils iront à l'abreuvoir, ou qu'ils en reviendront: enfin, à quelque moment que ce soit, vous réussirez en combattant ainsi l'escorte en détail.

839. Aussitôt que vous aurez mis l'escorte d'un convoi en désordre ou en fuite, vous la ferez suivre par la cavalerie du corps de réserve, et par celle des divisions qui auront attaqué le centre, la tête et l'arrière-garde du convoi. Pendant cette poursuite, l'infanterie de ces divisions fera filer les chariots ou les bêtes de somme vers la réserve générale; vous recommanderez à la cavalerie de ne point s'acharner à la poursuite des ennemis; le but du détachement étoit la prise du convoi; aussitôt qu'il l'a atteint, il doit être satisfait.

840. Comme à la guerre il faut tout prévoir, le commandant en chef d'une troupe destinée à attaquer un convoi, aura prévu la nécessité de faire sa retraite. Pour l'effectuer en ordre, il donnera connoissance à ses troupes du signal qui indiquera l'instant où elles doivent se retirer. Le meilleur signal dans cette circonstance, est un grand feu placé sur un endroit élevé, et en avant ou en arrière de la réserve générale. Le commandant en chef fait allumer ce feu dès l'instant où il voit arriver un corps de troupes assez considérable pour lui fermer le chemin de la retraite, ou pour battre son détachement: afin de faciliter la réunion de toutes les petites divisions de sa troupe, il met sa réserve générale en mouvement, et il en dirige

la marche vers le convoi. Cette manœuvre, si elle est faite à propos, doit nécessairement arrêter les ennemis, au moins modérer leur ardeur, et donner au corps assaillant le temps de se rallier et de commencer sa retraite. La réserve générale fait l'arrière-garde de tout le détachement.

841. Aussitôt qu'un convoi sera en votre pouvoir, vous saurez des prisonniers quelles sont les voitures qui portent l'argent ou les autres effets précieux : instruit promptement sur cet objet, par quelque moyen que ce soit, vous mettrez le convoi en marche avec toute la diligence possible. Si vous perdez un seul instant, l'ennemi qui aura été instruit de la prise que vous aurez faite, et qui ne perdra sans doute aucun moment, viendra vous ravir le fruit de votre conquête : vous placerez les objets les plus précieux à la tête de la colonne, et vous conduirez du reste votre convoi comme nous l'avons indiqué depuis le numéro (803) jusqu'au numéro (824). Avant de vous résoudre cependant à tout emmener, vous aurez bien calculé si vous avez le temps de gagner un lieu sûr avant que l'ennemi vienne vous assaillir.

842. Si le voisinage de l'ennemi vous fait craindre de ne pouvoir vous poster avant d'être attaqué par des forces supérieures, vous vous emparerez des objets les plus précieux, comme l'argent, les papiers, la poudre, etc. ; vous dételerez tous les chevaux du convoi ; vous les chargerez de bagage, ou vous les ferez monter par ceux de vos soldats qui seront les moins lestes, les moins vigoureux ; et sous une bonne escorte, vous ferez prendre à cette partie de votre prise le chemin du camp. Pendant que cette avant-garde

filera, vous ferez rassembler tous les chariots, mettre en tas les objets dont ils étoient chargés, entourer le tout de menu bois et de paille, et vous y ferez mettre le feu ; vous ferez partir ensuite votre détachement, ne laissant auprès du convoi que quelques cavaliers bien montés, qui seront chargés d'entretenir le feu et de faire réduire tout en cendres. On sent qu'on ne doit prendre un tel parti que lorsqu'il est impossible d'employer celui dont nous avons parlé plus haut.

Si vous pouvez avoir de l'avance sur l'ennemi et vous mettre en sûreté, vous sacrifierez les chariots qui auront été endommagés, et vous ferez transporter sur ceux qui n'auront point souffert, les principaux objets; vous pourrez employer aussi quelques chevaux de votre cavalerie à porter les effets les plus précieux ; vous doublerez, s'il le faut, les attelages ; vous marcherez aussi long-temps et aussi vîte que vous le pourrez; vous prendrez la précaution d'incendier ce que vous abandonnerez, de diriger votre retraite vers celui de vos postes qui sera le plus voisin, de passer par les endroits où vous croirez ne pas rencontrer les ennemis, de suivre les chemins les plus propres à une retraite, comme les bois, etc. ; en un mot, vous vous conduirez d'après les principes que nous avons donnés dans le chapitre *des Retraites*, numéros (719 *et suiv.*).

Nous n'avons pas parlé ici de la manière dont on doit ordonner sa marche depuis le camp jusqu'à l'endroit où l'on veut attaquer le convoi : les principes de cette marche sont détaillés dans le chapitre XVIII. Nous ne parlerons pas non plus de ce que le commandant doit faire lorsqu'il est de retour à son camp : ces détails sont consignés dans le numéro (620).

843. Un convoi qui remonte ou qui descend une rivière, est infiniment plus aisé à prendre ou à détruire, qu'un convoi qui voyage par terre. Les soldats qui sont chargés de défendre ses différentes parties, ne peuvent point se secourir mutuellement : l'ennemi, le croyant en sûreté, lui a donné, selon les apparences, une garde moins forte que s'il eût voyagé par terre : on n'a pas d'ailleurs à craindre ici d'être attaqué ou poursuivi par les défenseurs du convoi.

Avant de se résoudre à attaquer un convoi qui voyage par eau, on doit avoir acquis les mêmes connoissances que pour l'attaque de celui qui voyage par terre (824).

Supposons d'abord que le convoi descend une rivière, qu'on a appris l'heure a laquelle il doit partir ; que l'on a calculé le chemin qu'il doit parcourir par heure ou par jour (calcul aisé à faire d'après la connoissance de la rapidité du courant) : on part de manière à arriver à l'endroit où l'on veut faire son attaque, quelque temps avant le moment où le convoi doit y passer ; on choisit autant qu'on le peut un point où la rivière a peu de largeur, et où le courant est cependant peu rapide. Si l'on pouvoit trouver un passage où il n'y eût qu'un seul canal navigable, parce que le reste de la rivière seroit parsemé d'îles, de bancs de sable ou de rochers, et où ce canal fût proche de la rive qu'on occupe, ce seroit dans cet endroit que l'on devroit dresser son embuscade. Il est avantageux que le bord de la rivière soit plat et d'un abord facile, mais surtout éloigné du camp ou des postes de l'ennemi : il est bon encore d'occuper les deux rives, et de pouvoir y cacher ses soldats derrière une digue, une petite dune, une falaise ou un bois.

Aussitôt qu'on est arrivé à l'endroit que l'on a choisi, on place ses sentinelles de façon à ne pouvoir être surpris (853) : cela étant fait, on dispose sa troupe de la manière suivante. On place sur la rive où on est le moins en force, et où on ne veut pas que le convoi aborde, un petit nombre d'hommes chargés de faire un feu très-vif; ils doivent se montrer quelque temps avant les autres, et faire beaucoup de mouvemens, afin de faire croire aux défenseurs du convoi que cette rive est la seule garnie. L'ennemi ne voyant point de soldats sur le bord opposé, manœuvre pour s'y rendre : aussitôt qu'il est arrivé à quarante ou cinquante toises de l'embuscade, elle se montre ; le canon et la mousqueterie font feu sur le premier bateau ; la mousqueterie vise aux hommes, et l'artillerie au corps du bateau : ce feu continue jusqu'au moment où les premiers bateliers amènent et abordent : on se conduit de même avec les bateaux qui suivent ; on y entre à mesure qu'ils arrivent ; on désarme les soldats, et on jette leurs armes dans la rivière, on éloigne les prisonniers du bord de l'eau ; on s'empare de tout ce que l'on croit pouvoir emporter sur les chevaux ou sur les charrettes qu'on a conduits à cet effet ; on jette le reste dans la rivière, et on fait sa retraite avec diligence.

Qand on n'a pu garnir les deux rives, on agit sur celle qu'on occupe comme nous l'avons dit à la fin de la première supposition.

Si l'ennemi a envoyé des partis pour côtoyer le bord de la rivière, aussitôt qu'on les a dispersés, on marche en diligence à l'endroit où le convoi s'est arrêté, et on l'attaque comme nous l'avons déjà dit.

Si l'on ne parvient pas à forcer de suite les bateliers

à

à aborder, on ne doit point en désespérer : en côtoyant la rivière, et faisant un feu continuel, on peut atteindre les bateliers et faire éprouver aux ennemis de grandes pertes, puisque les bateaux vont se briser contre les rochers ou contre le rivage.

Quand vous aurez fait la principale attaque sur le bord que l'ennemi occupe, vous désarmerez les prisonniers, et vous passerez sur la rive opposée ; là vous aurez le temps d'enlever tous les effets dont les bateaux peuvent être chargés, avant que l'on puisse venir vous inquiéter.

Si un convoi qui remonte une rivière, est poussé par le vent ou porté par la marée, vous partagerez votre troupe en deux parties égales ; vous les placerez de manière à ce que la totalité du convoi puisse être comprise entre ces deux divisions. Celle des deux divisions qui sera placée vers l'embouchure de la rivière, ne se montrera que lorsque le dernier bateau sera à sa portée ; alors elle fera feu : celle qui sera placée vers la source lui répondra de la même manière. Le convoi se voyant ainsi attaqué, amènera nécessairement, surtout si l'on a pu placer un petit peloton de tirailleurs sur la rive opposée, et si ce peloton, par un feu vif, atteint le centre du convoi, pendant que ses extrémités sont assaillies.

Quand le convoi est tiré par des hommes ou par des chevaux, on divise sa troupe en deux parties inégales ; on place la plus foible dans la partie supérieure de la rivière, et assez loin de la seconde pour que le convoi puisse être au milieu d'elles. Aussitôt que cette dernière division a été dépassée par le convoi, elle tire quelques coups de fusil : la première se montre ; alors

elle tombe sur l'escorte des chevaux ou des hommes qui traînent les bateaux, et force les conducteurs à amener le convoi à terre. Si les conducteurs se dispersent, les bateaux tombent sur la première division qui, par son feu, les coule bas ou les force d'aborder. On se conduit ensuite comme dans la supposition précédente.

CHAPITRE XXI.

Des Embuscades, de la manière de les dresser et de les éviter.

844. Un officier particulier forme une embuscade pour attaquer un convoi, pour arrêter un courrier, pour faire prisonnier un officier de marque, pour battre une troupe qui vient assaillir son poste, enfin pour enlever des partis ou des fourrageurs.

845. Le secret, nous l'avons dit plusieurs fois, est l'ame de toutes les entreprises militaires, mais surtout de celles qu'on veut faire réussir par le moyen d'une embuscade : toute embuscade éventée n'est plus dangereuse pour celui contre lequel elle est dirigée, et peut même tourner contre celui qui l'a dressée. L'officier qui aura projeté de former une embuscade, gardera donc le plus grand silence sur l'objet de son entreprise ; il arrivera au lieu de sa destination, sans avoir communiqué son projet qu'à un ou deux officiers ; il choisira avec soin les soldats qu'il mènera avec lui : ils doivent avoir une fidélité éprouvée, une grande bravoure, enfin toutes les qualités que nous avons exigées dans ceux que l'on doit mener à la surprise d'un poste (555).

846. Quoiqu'une troupe qui en surprend une autre

ait beaucoup d'avantage, la force d'une embuscade sera néanmoins presque toujours égale à celle du détachement qu'elle voudra assaillir : si elle étoit moins forte, les soldats qui la composeroient ne combattroient point avec cette confiance, garant assuré de la victoire, et la retraite pourroit devenir funeste. Pour décider quelle doit être la force d'une embuscade, on connoîtra donc exactement quelle est la force et la qualité de la troupe qu'on veut battre; et on acquerra toutes les autres connoissances dont nous avons parlé (803.)

847. La cavalerie est plus difficile à embusquer que l'infanterie. Les embuscades dressées près du chemin que doit tenir l'ennemi, seront donc composées, en grande partie, de bonne infanterie; celles que l'on formera à une certaine distance de sa route, seront, en grande partie, tirées de la cavalerie, à cause de la rapidité des mouvemens de cette arme.

848. Aussitôt que le détachement destiné à dresser une embuscade est formé, le commandant en chef le divise en autant de parties qu'il le croit nécessaire. S'il veut attaquer un convoi, il partage sa troupe comme nous l'avons vu (805 *et suiv.*); et s'il veut arrêter un courrier ou un officier général, il la forme en deux divisions; il multiplie le nombre de ses divisions, quand il doit attirer l'ennemi dans le piége par le moyen d'une escarmouche (855); il donne à chaque division un commandant particulier; il les instruit tous de la conduite qu'ils doivent tenir pendant la marche; mais il ne leur donne les ordres relatifs à l'embuscade qu'au moment où il les y place.

Après avoir divisé sa troupe, le commandant en chef lui fait subir l'inspection générale dont nous avons parlé dans le chapitre XVII.

849. Si, en allant dresser une embuscade à l'ennemi, vous négligiez de prendre les précautions qui peuvent vous empêcher de donner dans celle qu'il aura lui-même formée, vous commettriez une imprudence, qui pourroit être punie par la perte de l'honneur ou par celle de la vie. Quand vous irez dresser des embuscades, vous prendrez donc toutes les précautions que la prudence militaire vous suggérera ; les principales seront de faire précéder le corps de votre embuscade par des éclaireurs et par une avant-garde ; de le faire suivre par une arrière garde et par des éclaireurs; d'ordonner à l'avant-garde et à ses éclaireurs de faire halte à quelque distance de l'endroit où vous voudrez vous embusquer ; de diriger la marche de votre détachement depuis le camp jusqu'à l'endroit où vous devez faire la dernière halte, d'après les principes qui sont détaillés dans les numéros (610 *et suiv.*), et dans le chapitre XVIII.

Quand vous serez arrivé à l'endroit où vous devez faire halte, vous assemblerez les chefs des différens détachemens qui doivent agir séparément ; vous leur communiquerez votre plan, et vous leur donnerez les ordres que vous croirez nécessaires au succès de votre entreprise. Pendant que vous tiendrez conseil, vous ferez fouiller avec soin tous les endroits où vous devez vous embusquer: aussitôt que les éclaireurs vous auront averti que l'endroit désigné est libre, vous vous remettrez en marche, et vous disposerez votre embuscade selon l'objet que vous aurez en vue. S'ils vous avertissent au contraire que les ennemis vous ont prévenu, ou qu'ils ont paru en force dans les environs, vous les ferez reconnoître par des officiers intrépides, mais sages : si ces derniers confirment le rapport des éclaireurs,

vous vous retirerez, à moins que vous n'ayez combiné une attaque mixte, c'est-à-dire, à moins que vous n'ayez assez de monde pour battre l'ennemi, sans avoir besoin du secours de la surprise.

850. Si vous attendez un convoi, vous choisirez pour vous embusquer un des endroits que nous avons désignés dans le numéro (834.)

Si vous voulez vous emparer d'un courier, vous placerez l'embuscade dans un lieu où le chemin soit difficile, ou même entièrement gâté; vous choisirez de préférence le penchant d'une colline; en un mot, un terrain qui ne permette pas au courrier de vous échapper par la vitesse de sa marche. Il en sera de même si vous attendez un officier général.

Les défilés entre des bois, des collines, des marais, sont très propres aux embuscades: on les tend encore avec succès dans des jardins, des parcs, des ravins; derrière des haies épaisses, des maisons, des villages; proche des rivières dont les bords sont escarpés, remplis de joncs; et enfin dans les champs couverts de hautes moissons.

Parmi les problèmes que l'on peut proposer relativement aux embuscades, le plus difficile à résoudre est celui-ci: quelle distance doit-il y avoir entre l'endroit où l'embuscade est placée, et celui où elle doit combattre? Si ces deux points sont trop voisins, on est facilement découvert; s'ils sont trop éloignés, l'ennemi a le temps, ou de s'évader, ou de se remettre de sa frayeur, et de prendre l'ordre le plus favorable pour combattre.

On peut et on doit placer les embuscades de cavalerie plus loin du champ de bataille que celles d'infanterie:

on le doit, parce qu'il est plus difficile d'embusquer la cavalerie que l'infanterie; on le peut, parce que la rapidité de la marche de la cavalerie lui permet de franchir aisément l'espace qui la sépare du champ de bataille (847). On peut cependant dire, en général, que deux cents ou trois cents pas sont la distance la plus ordinaire et la plus convenable.

851. Moins vous restez dans l'endroit où vous avez formé une embuscade, et moins les partis de l'ennemi, ses espions, les paysans du voisinage, ou les hommes de votre détachement qui lui sont vendus, ont le temps de l'avertir des embûches que vous lui avez dressées : vous combinerez donc votre marche de manière à n'arriver au lieu de l'embuscade, que quelques instans avant le moment où vous devez attaquer; il vaut cependant mieux arriver plutôt que plus tard. Lorsque vous arrivez trop tôt, vous pouvez, en prenant beaucoup de précautions, éviter d'être découvert; et lorsque vous arrivez trop tard, l'opération est presque toujours manquée; vos troupes, n'ayant pas le temps de se poster et de se rasseoir, sont en désordre au moment de l'attaque : en entrant dans votre embuscade pendant la nuit, vous pourrez vous dérober plus facilement aux paysans, aux espions. Les jours de brouillard sont encore, par la même raison, très-favorables aux embuscades.

852. Autant que vous le pourrez, vous entrerez dans l'embuscade par ses derrières, ou au moins par ses flancs : ainsi, vos traces ne vous décéleront point. Si vous êtes forcé par le terrain d'entrer dans l'embuscade en passant par son front, vous ferez de grands détours, plusieurs marches et plusieurs contre-marches : ainsi

vous pourrez réussir à tromper l'ennemi: vous pouvez encore lui faire perdre la trace de vos pas en la faisant disparoître. Pour cela, dans les terrains sablonneux, vous ferez traîner après vous des branches d'arbres garnies de leurs feuilles ; elles égaliseront le terrain : dans les terres fortes et humides, vous emploierez au même usage un tronc d'arbre en forme de rouleau. Ces deux derniers moyens ne nous paroissent pas très-bons ; ainsi vous les remplacerez autant que vous le pourrez, par un des trois premiers dont nous avons parlé.

853. Aussitôt que l'on est entré dans une embuscade, on place des sous-officiers ou des sentinelles affidés sur des arbres, ou sur des endroits élevés; de là ils peuvent, sans être découverts, voir ce qui marche vers l'embuscade et ce qui en sort. On doit prendre avec ces sentinelles les précautions détaillées (413), les choisir parmi les personnes du détachement qui ont la vue très-bonne, et qui savent juger avec facilité et justesse de la véritable force d'une troupe : elles doivent, par leur position, découvrir tout ce qui marche vers le détachement, pour l'en avertir par quelques signaux de convention (*a*), et tout ce qui sort de l'embuscade pour en avertir les pelotons observateurs.

Après qu'on a placé l'embuscade et posé les sentinelles, on pose les deux pelotons observateurs ; ils doivent être placés vers les extrémités de l'embuscade,

(*a*) Si les sentinelles sont postées sur des arbres, on en place une autre au pied de l'arbre ; la première fait part, à voix basse, à la seconde de ce qu'elle voit, et celle-ci va en prévenir le commandant de l'embuscade.

en dehors des sentinelles ; ils seront composés de cavaliers ; ils auront l'ordre d'arrêter les paysans, les voyageurs, de s'emparer des petits partis ennemis, et de prendre les déserteurs : ils ne doivent jamais, après une course, ni diriger leur marche directement vers l'embuscade, ni entrer par son front, mais regagner leur poste, en rentrant par ses flancs ou par ses derrières ; s'ils sont obligés de rentrer par le front de l'embuscade, ils doivent, par leurs marches et leurs contre-marches, détourner l'attention des paysans et des espions ennemis. Ces pelotons ne sortiront de leur poste pour arrêter un paysan ou voyageur qui passera par hasard, proche de l'embuscade, ou qui tiendra une route opposée à celle qui mène vers l'ennemi, que dans le cas où l'on pourra croire qu'il a aperçu l'embuscade ; ils ne doivent de même courir sur un petit parti ennemi, que dans le cas où ils remarqueront en lui cette attention extraordinaire, et cet air troublé qui annonce qu'on a fait quelque découverte importante. Dans ce cas, ils l'attaqueront à l'arme blanche avec toute la rapidité et la vigueur possible, et ils ne l'abandonneront qu'après en avoir pris ou tués tous les soldats. Quant aux déserteurs, ils ne leur feront aucun quartier; ils les poursuivront sans relâche jusqu'à ce qu'ils s'en soient emparés.

Le poste des pelotons observateurs doit être inconnu à toute la troupe.

On ne doit jamais permettre aux troupes embusquées d'allumer des feux, de quitter leurs armes, de s'éloigner de l'endroit où elles sont, de parler, de fumer, etc. On leur fait cacher avec soin celles de leurs armes qui peuvent réfléchir les rayons du soleil.

Pendant le jour, la moitié des troupes embusquées est en bataille, et l'autre moitié a la permission de s'asseoir et de dormir ; pendant la nuit, tout veille : on doit empêcher les hommes embusqués de s'endormir pendant la nuit, la plupart des hommes qu'on éveille en sursaut sont incapables, dans les premiers instans, d'entendre et d'exécuter les ordres qu'on leur donne, et peuvent par conséquent porter le trouble dans une embuscade.

Quand on a formé une embuscade et qu'on a quelque grand projet en vue, on doit bien se garder de se montrer, afin de se rendre maître d'un petit détachement, d'un petit convoi ; pour faire une prise légère, on perdroit l'occasion d'en faire une considérable : avant de se déterminer à donner, on examinera donc avec attention si l'objet contre lequel on va marcher peut dédommager de celui qu'on attendoit ; encore faut-il, pour se permettre cette conduite, n'avoir reçu qu'un ordre vague d'aller en embuscade ; car si le général avoit fixé l'objet de l'entreprise, la circonstance, même la plus avantageuse, ne devroit pas déterminer à faire le plus petit changement aux ordres qu'on auroit reçu. Les militaires doivent se souvenir sans cesse de ce vers de Voltaire :

Qui fait plus qu'il ne doit ne sait pas me servir.

Quand on aura passé la nuit dans une embuscade, ou quand il aura plu pendant toute la journée, on prendra les précautions dont nous avons parlé (104.)

854. Une embuscade placée dans un défilé, doit y laisser entrer autant d'ennemis qu'elle croit pouvoir en battre : ce calcul ne doit cependant pas être fait par

une valeur présomptueuse. Aussitôt que la tête de la colonne des ennemis est proche de la première partie de l'embuscade, celle-ci se montre, et ferme la sortie du défilé; une seconde coupe la file, et sépare ce qui est entré dans le défilé d'avec ce qui n'y est pas encore; une troisième tombe sur le milieu de ce qui est compris entre ces divisions : des troupes ainsi divisées et entourées, sont bientôt forcées de mettre bas les armes. Pour les forcer à se rendre plus vite, on leur donne le choix entre la mort et une capitulation honorable.

Quand le défilé est formé par des montagnes, on place l'embuscade ou sur le derrière de la hauteur, ou sur le penchant qui domine le défilé. Dans tous les cas, le détachement qui doit fermer la sortie du défilé, doit être le plus voisin de l'endroit où il doit combattre; les autres ne doivent se montrer que lorsque celui-ci a commencé l'attaque. C'est par son feu que le premier détachement avertit les autres parties de l'embuscade qu'il est temps de donner.

855. Un bois qui borde un chemin est favorable pour l'établissement d'une embuscade : on se gardera bien de placer les troupes trop proche de la lisière du bois, parce que les partis ennemis ne manqueroient pas de les découvrir : comme la crainte ou la paresse empêchent ordinairement les éclaireurs de pénétrer très-avant dans l'épaisseur des bois, l'embuscade sera en sûreté quand elle sera à la distance indiquée (852).

On doit, dans cette circonstance, placer les sentinelles et les pelotons observateurs comme nous l'avons dit (853).

On fera accommoder le chemin qui mènera de l'endroit où l'embuscade sera placée, jusqu'à celui où elle

devra assaillir l'ennemi; s'il se rencontre dans cet intervalle de petits ravins ou des fossés, on les comblera, ou bien on y construira de petits ponts à la manière des habitans du pays.

Il vaut mieux, dans les bois, former plusieurs petites embuscades qu'une seule; plusieurs colonnes qui se montrent en même temps, en imposent davantage à l'ennemi qu'une seule colonne, quelque profonde qu'elle soit.

De toutes les espèces de bois, les taillis sont les plus favorables aux embuscades.

856. Les haies peuvent servir à embusquer des troupes, lorsqu'elles sont assez hautes et assez fournies pour que des soldats placés derrière, à genoux ou assis, ne puissent pas être découverts par les cavaliers ennemis qui passent dans les environs. On fait des trouées dans les haies qui cachent une embuscade, afin que les soldats puissent se porter avec facilité sur l'objet qu'ils doivent assaillir : il ne suffit pas que le front de la troupe embusquée derrière une haie soit couvert, il faut que ses flancs le soient aussi.

On partage les embuscades qui sont dressées derrière une haie, suivant l'objet auquel elles sont destinées; on place les sentinelles et les pelotons observateurs comme nous l'avons dit (853).

Un jardin, un verger et un parc ne sont propres aux embuscades qu'autant qu'ils offrent, par les murs ou les haies qui les enceignent, par les charmilles qui les entourent, ou par l'épaisseur des bosquets qui les composent, une cloison que l'œil ne peut percer. Ces embuscades agissent comme celles qui sont dressées dans les bois (855).

857. Un ravin qui est creusé dans une plaine que l'ennemi doit traverser, ou qui borde un chemin qu'il doit suivre, est favorable pour une embuscade, quand il est assez profond pour que des soldats à genoux ou assis ne puissent pas être vus de loin. On dispose les troupes dans le ravin, suivant l'objet auquel elles sont destinées, et on emploie pour qu'elles ne soient pas surprises, les moyens que nous avons donnés (853). On doit encore pratiquer des rampes sur les deux talus du ravin, afin que les troupes puissent en sortir avec facilité, soit pour assaillir l'ennemi, soit pour faire retraite.

Si l'ennemi doit côtoyer le bord d'une rivière, on peut former une embuscade au milieu des arbres ou des joncs qui en bordent la rive. Ces embuscades se conduisent comme nous l'avons dit dans le n°. (855).

Si les bords de la rivière sont relevés, et si l'e[illegible] laisse découverte une plage un peu considérable, on peut encore former une embuscade en cet endroit. On suit, dans cette circonstance, les principes que nous venons de donner pour les ravins.

Quand l'ennemi est obligé d'envoyer chercher de l'eau, ou abreuver ses chevaux à une rivière qui est à une certaine distance de son camp, on peut former une embuscade ou sur le bord de la rivière, ou derrière quelqu'autre objet favorable à une opération de cette nature. On doit, dans cette circonstance, mener seulement de la cavalerie, tomber sur l'escorte avec rapidité, et s'occuper plus à prendre des chevaux qu'à faire des prisonniers : il en est à-peu-près de même quand on attaque des fourrageurs.

Quand l'embuscade est destinée contre un ennemi

qui veut passer une rivière, on la dispose comme nous venons de le dire, et elle se conduit comme nous l'avons indiqué (511).

Lorsque les chemins creux traversent ou côtoyent la marche de l'ennemi, ils peuvent être considérés comme des ravins; lorsqu'ils tiennent lieu d'un chemin ordinaire, ils doivent être regardés comme des défilés (854).

Quand un chemin sur lequel on doit assaillir l'ennemi est bordé de fossés, on construit des ponts sur ceux qui sont du côté par lequel on doit arriver. Si on ne peut construire des ponts, on comble ces fossés, ou au moins on y pratique des rampes. Quant aux fossés qui sont creusés sur le côté opposé à l'attaque, au lieu de les combler, on les rend encore plus larges et plus profonds.

Une digue ou une chaussée élevées au-dessus du niveau de la campagne, un fossé dont les terres sont relevées en talus, peuvent encore favoriser une embuscade; on met ses troupes ventre à terre sur les revers de ces objets, et là on attend en silence que l'ennemi approche. On emploie, pour sa sûreté personnelle, les moyens dont nous avons parlé précédemment.

858. On peut dresser une embuscade dans une maison ou derrière une maison, dans un village ou derrière un village.

Sait-on que l'ennemi doit passer à portée d'une maison isolée, on y fait entrer sa troupe; on place des sentinelles ou sur le toit de l'édifice, ou sur des arbres du voisinage; on attend en silence que la moitié de la troupe ennemie ait dépassé la maison; on en sort alors

avec impétuosité, et on attaque avec vigueur. Dans cette circonstance, il faut craindre que l'ennemi, averti de votre projet, ne vous attaque dans la maison où vous vous êtes embusqué, et où il sera difficile de vous défendre. S'il n'ose vous assaillir, et qu'il poste un foible détachement vis-à-vis la porte par laquelle vous devez sortir, il vous met dans l'impossibilité de troubler sa marche. Le petit détachement qui a masqué la porte ne craint même pas d'être entamé en se retirant ; vous ne pouvez sortir qu'en défilant, et il fait sa retraite sous la protection d'un corps de troupes que vous n'aviez espéré vaincre qu'en le surprenant. Il vaut donc mieux dresser une embuscade derrière une maison, que dans son intérieur.

L'embuscade qu'on dresse derrière une maison n'offre aucune difficulté nouvelle : le grand objet dans les entreprises de ce genre, c'est de s'assurer une retraite, et ici on le peut avec facilité.

Si l'ennemi doit traverser un village dont les habitans vous sont dévoués, vous pouvez embusquer votre détachement dans les maisons et dans les rues voisines de celles qu'il doit suivre. Comme les troupes qui traversent les lieux habités marchent ordinairement avec assez peu d'ordre, et sur un front très-peu étendu, vous parviendrez aisément à prendre ou à battre celles que vous aurez laissé entrer. En supposant qu'une embuscade placée dans un village peut être heureuse, nous calculons, il est vrai, sur une des plus grandes fautes que l'ennemi puisse commettre : c'est celle de marcher sans être précédé par des partis chargés de bien fouiller tous les lieux qu'il doit traverser ; mais en guerre surtout, une grande partie des succès est due aux fautes

des adversaires (*a*). On ne doit jamais compter, je le sais, sur des fautes si grossières; mais on peut hasarder une entreprise de ce genre contre un chef imprudent, ignorant ou négligent, surtout si l'on a assez bien médité son opération pour n'avoir rien à craindre dans sa retraite.

Si l'ennemi doit tourner un village, ou passer dans les environs, on peut lui dresser une embuscade couverte par les maisons ou par les jardins de ce village. Ces embuscades doivent avoir un succès plus heureux que celles dont nous venons de parler; elles sont d'ailleurs soumises aux règles générales que nous avons établies plus haut.

859. Quand les bleds sont assez grands pour couvrir un homme à genoux ou assis, ils peuvent servir à cacher une embuscade; celles que l'on forme dans les champs sont presque toujours les meilleures; l'ennemi ne soupçonne guère qu'on ait pu en dresser dans ces endroits. Pour ne point faire naître la méfiance de son adversaire, on entre toujours dans le champ par ses derrières; on reste à cent cinquante ou deux cents pas du chemin ou du passage de l'ennemi; on place les hommes à quelque distance les uns des autres, et on leur recommande de ne point fouler le bled qui les sépare; on prend du reste, pour la sureté de l'embuscade, toutes les précautions que nous avons détaillées précédemment : on sent bien que ce genre d'embuscade n'est propre qu'à l'infanterie.

(*a*) On félicitoit le célèbre duc de *Marlbourough* sur ses victoires; il répondit: *Est-ce que vous ne savez pas d'où viennent mes succès? J'ai fait cent fautes, mes ennemis en ont fait cent et une.*

860. En rase campagne, vous pouvez dresser une embuscade en cachant à l'ennemi la véritable force de vos troupes. Pour cela, vous pouvez, 1°. placer votre infanterie derrière votre cavalerie; 2°. mettre de l'infanterie ventre à terre derrière un petit corps d'infanterie en bataille; 3°. enfin marcher assez serré pour que l'ennemi croye n'avoir à faire qu'à une troupe peu considérable.

Dans la plupart des embuscades, la cavalerie peut porter les fantassins en croupe jusqu'à ce que l'on soit arrivé à une petite distance de l'endroit où l'on veut se poster; ils mettent pied à terre, se forment derrière la cavalerie, attendent l'approche de l'ennemi. Quand il est à une demi-portée de fusil, la cavalerie fait un mouvement de conversion à droite et à gauche; l'infanterie fait une décharge bien ajustée, fond sur les soldats ennemis avec impétuosité; et s'ils prennent la fuite, la cavalerie achève leur défaite, en criant *victoire* (*a*) !

Dans la seconde espèce d'embuscade, on doit observer de placer l'infanterie qui est en bataille sur un terrain plus élevé que l'infanterie qui est ventre à terre.

861. Quand on veut dresser une embuscade pour arrêter un courrier, on la place comme nous l'avons dit (850); on divise en deux parties le détachement qu'on destine à cette entreprise; on en met une division sur la crête de la hauteur, et l'autre plus bas. Si l'on a dressé l'embuscade dans la plaine, on place les

(*a*) Plus d'une fois, sur le champ de bataille, l'éloquence des mots : *tue! tue! victoire! victoire!* a produit autant d'effet que les bayonnettes.

deux

deux divisions à deux cents pas l'une de l'autre : si, dans cet intervalle, il se rencontre un chemin que le courrier puisse enfiler, on a l'attention de couper ce chemin par des fossés larges, profonds, et cependant assez éloignés de la route pour qu'on ne puisse pas apercevoir les coupures. Si on ne peut couper le chemin, on l'embarrasse avec des troncs et des branches d'arbre; on détruit, autant qu'on le peut, les passages qui communiquent dans les champs voisins. La première embuscade se montre, aussitôt que le courrier l'a dépassée de quelques pas; elle se porte avec rapidité sur la route, et tire en même temps quelques coups de fusil sur le courrier et sur l'escorte, tant pour diminuer le nombre des ennemis que pour avertir la seconde embuscade : à ce signal celle-ci paroît, marche au-devant du courrier, combat l'escorte, et la force de se rendre. Dès que l'escorte a mis bas les armes, on s'empare du courrier; on le fouille avec beaucoup d'attention; on empêche qu'il ne jette ou qu'il ne déchire ses dépêches; on fouille aussi les hommes qui l'escortoient; on les désarme, et on reprend aussitôt le chemin de l'armée dont on est détaché, amenant avec soi le courrier et ses dépêches, et laissant son escorte derrière avec une garde capable de la contenir.

Tout en ayant des égards pour les prisonniers, on les surveillera avec soin.

Les cavaliers qu'un parti de cavalerie aura fait prisonniers, seront montés sur les plus mauvais chevaux du détachement; on enlèvera la bride au cheval et les éperons au cavalier. Si un officier d'infanterie fait un parti de cavalerie prisonnier, il fera marcher les cavaliers à pied, et confiera les chevaux à ceux de ses

soldats qui seront blessés, malades, foibles, ou à ceux qui seront le plus exercés dans l'art de conduire un cheval. Pendant la marche on placera les prisonniers vers le centre du détachement, et on destinera deux petits partis pour marcher sur leurs flancs. Si l'ennemi paroît vers le front de la marche, on fera passer les prisonniers vers les derrières. Pendant l'escarmouche, on obligera les prisonniers de s'asseoir; on les avertira que le premier qui se levera sans en avoir reçu un ordre exprès, sera fusillé.

862. Une embuscade destinée à s'emparer d'un officier général, se poste, se divise et se conduit comme celle qui est destinée à prendre un courrier. Quant à la manière dont on doit en agir avec les personnes qu'on a prises, nous renvoyons aux numéros (597 et 861).

863. Êtes-vous averti que l'ennemi doit tenter pendant la nuit de surprendre le poste que vous occupez, vous pouvez espérer, en lui dressant une embuscade, de le battre, ou au moins de lui ôter l'envie de poursuivre son entreprise (422). Instruit du chemin qu'il doit tenir, de l'heure à laquelle il doit arriver, de la manière dont il a disposé sa marche, vous allez vous placer dans un endroit favorable à une embuscade. Pour n'être ni découvert ni surpris, vous prenez toutes les précautions que nous avons détaillées précédemment; vous partagez vos troupes en cinq ou six divisions; vous laissez à l'ennemi le chemin de la retraite ouvert, et vous vous ménagez le moyen de vous retirer vous-même en sûreté, en cas que vous n'ayez pas tout le succès dont vous vous êtes flatté; vous placez la plus considérable de vos divisions en travers du

chemin que l'ennemi doit tenir : cette division est la plus rapprochée de votre poste, toutes les autres sont sur le flanc de la marche et du côté de votre retraite ; vous les mettez assez proches les unes des autres, pour qu'elles n'aient à faire qu'à une quantité de troupes qu'elles puissent battre. L'ennemi approche ; il passe devant les quatre ou cinq premières divisions, sans que celles-ci se découvrent ; il marche et donne enfin au milieu de celle qui est en travers du chemin : au premier coup de fusil que celle-ci tire, les autres embuscades se montrent, marchent à l'ennemi en faisant feu et en poussant de grand cris : aussitot qu'elles l'ont joint, elles ne tirent plus, et font usage de l'arme blanche. Quelle troupe attaquée en même temps par sa tête et par ses flancs, au milieu d'une nuit obscure, sur le bord d'un bois épais, ignorant par qui elle est assaillie, occupée de projets de conquête, et marchant avec peu d'ordre, parce qu'elle ne croit avoir rien à redouter ; quelle troupe, dis-je, ne sera pas alors mise en fuite ? Dans cette circonstance on doit se garder de pousser trop les fuyards ; on doit avoir pourvu à sa retraite, avoir posté assez avantageusement ses troupes, et calculé assez bien leur marche pour qu'elles regagnent leur poste avant que l'ennemi ait pu l'attaquer, quand bien même il auroit suivi un autre chemin.

864. Si deux chemins différens peuvent conduire l'ennemi à votre poste, vous vous porterez sur celui qu'il devra naturellement suivre, et vous placerez un détachement sur l'autre, afin d'être averti à temps pour rentrer dans votre poste avant qu'il soit attaqué.

865. Quand on a dressé une embuscade auprès de laquelle l'ennemi ne doit pas passer, et vers laquelle il

faut par conséquent l'attirer, on envoie de petits détachemens sur tous les chemins et vers tous les endroits où l'on espère le rencontrer ; aussitôt que ces détachemens voient qu'ils ont été aperçus, ils commencent à se retirer lentement et en ordre : pour animer l'ardeur de l'ennemi et pour lui ôter toute méfiance, ils ont le soin de faire halte de temps en temps; dès le premier instant ils ne se retirent pas vers la véritable embuscade; ils prennent un chemin opposé, mais qui a l'air de les mener vers un endroit propre à une embuscade; bientôt, cependant, ils changent de route; cette incertitude ajoute à l'ardeur de l'assaillant; l'idée d'embuscade s'efface de son esprit; il s'abandonne à la poursuite de ceux qui se retirent; ceux-ci, à mesure qu'ils approchent davantage de l'embuscade, offrent plus de désordre; et quand ils sont à sa hauteur, ils prennent la fuite. L'ennemi, trompé par cette manœuvre, poursuit les fuyards le plus vîte qu'il le peut. Quand le petit détachement a dépassé les premières troupes de l'embuscade, il se rassemble, et fait feu pour avertir les troupes embusquées ; celles-ci se conduisent alors comme nous l'avons dit dans les numéros (854 *et suiv.*).

Pour attirer l'ennemi et l'engager à donner dans une embuscade, on peut faire courir le bruit que tel jour, à telle heure, on attend, ou qu'on fait partir un convoi précieux. On fait partir en effet ce jour-là quelques voitures; on leur donne une escorte ordinaire; celui qui la commande a l'ordre de se retirer vers l'embuscade, dès le moment où il sera découvert, mais de faire sa retraite avec assez de lenteur pour exciter l'ardeur de l'ennemi : l'assaillant joint bientôt le convoi;

l'escorte l'abandonne après avoir dételé les chevaux; le vainqueur s'occupe à piller les voitures, à les atteler de nouveau: dans ce moment, l'embuscade se montre, l'escorte reparoît, et l'ennemi surpris est battu ou fait prisonnier.

On peut remplacer un convoi par un troupeau de bœufs ou de moutons, qu'on envoie paître à portée d'un poste, ou d'une ville ennemie. L'escorte des troupeaux se conduit comme celle du convoi.

Les détachemens qui sont envoyés pour attirer l'ennemi dans une embuscade, doivent suivre, dès qu'ils sortent du camp, un chemin différent de celui que doit tenir le corps qui va s'embusquer.

866. Toutes les fois que l'ennemi aura été averti que vous lui avez dressé une embuscade, vous pourrez renoncer à votre projet; votre adversaire ne se mettra pas en marche, ou bien il prendra assez de troupes pour ne point craindre votre attaque, et il marchera avec assez de précaution pour n'être point surpris.

Vous vous retirerez encore toutes les fois que votre embuscade aura été découverte par des paysans que vous aurez poursuivis en vain, et surtout quand vous serez dans un pays dévoué à votre ennemi : en effet, vous attendriez vainement; le convoi, le courrier, etc., auront pris une autre route; peut-être même votre adversaire vous aura-t-il dressé lui-même une embuscade du genre de celles dont nous nous sommes occupés (860).

Vous leverez aussi votre embuscade, quand quelque parti ennemi que vous aurez poursuivi vainement, aura rôdé long-temps autour de votre poste. Il en sera de même, quand quelqu'un de vos soldats, brave et

intelligent, aura déserté, sans que les pelotons observateurs s'en soient aperçus, ou sans qu'ils aient pu l'arrêter.

Il sera prudent de vous retirer encore, quand vos sentinelles vous ayant averti de l'arrivée de l'ennemi, vous aurez reconnu, très distinctement, qu'il est beaucoup plus fort que vos espions ne vous l'avoient dit, et qu'il marche avec précaution ; vous leverez, en un mot, votre embuscade, toutes les fois que le grand avantage que vous eût donné la surprise aura été rendu nul, ou par la force très-supérieure de l'ennemi, ou par la découverte qu'il aura faite de vos projets.

Quant à la manière de faire votre retraite dans les occasions où vous leverez une embuscade, nous croyons l'avoir suffisamment expliquée (719 *et suiv.*). Nous dirons seulement ici qu'à l'instant où vous commencerez à marcher, vous dépêcherez, à la hâte, des ordonnances vers les postes de votre parti qui sont les plus voisins, afin qu'ils viennent au-devant de vous, pour arrêter la poursuite de l'ennemi : cette dernière observation s'applique généralement à toutes les retraites.

Quoique vous ayez été découvert par un parti ennemi, par des paysans, ou trahi par des déserteurs, vous pouvez cependant former encore une nouvelle embuscade, et espérer qu'elle sera heureuse; vous n'avez, pour cela, qu'à vous rapprocher du camp ennemi ; votre adversaire, persuadé que vous vous êtes retiré, ou que vous êtes toujours dans votre première position, marchera, sans précaution, jusqu'à ce qu'il soit près de l'endroit où il vous croit tapi; profitez de ce désordre, et vous vaincrez. Dans cette circons-

tance, comme dans toutes les autres, n'oubliez jamais surtout que vous avez une retraite à faire.

867. La manière la plus sûre de ne point donner dans les embuscades, consiste à être persuadé que l'ennemi a profité de tous les objets favorables, et à marcher avec toutes les précautions que la prudence peut suggérer : vous redoublerez d'attention et de soins, quand vous marcherez la nuit, et pendant des brouillards épais; ces deux circonstances sont, comme nous l'avons vu, très-favorables aux embuscades : vous ne passerez jamais au pied d'une montagne ou d'une colline, sans en avoir fait reconnoître les penchans et la hauteur; auprès d'un bois, sans l'avoir fait fouiller; dans un chemin creux, sans que vos éclaireurs en aient examiné les environs; à portée d'une digue ou d'une chaussée, sans qu'ils en aient visité les revers; dans les environs d'une maison ou d'un village, sans vous être assuré que l'ennemi ne l'occupe pas, etc. Pour que toutes ces reconnoissances ne ralentissent pas trop votre marche, vous aurez le soin de pousser vos éclaireurs en avant, et vous prendrez la précaution de les lier avec vous par le moyen de quelques postes intermédiaires.

868. Si vous êtes assez heureux pour découvrir, avant de quitter votre poste, que l'ennemi vous a dressé une embuscade, vous pouvez ou différer l'exécution de l'entreprise que vous aviez méditée, ou suivre un autre chemin que celui que vous aviez projeté de tenir, ou augmenter assez le nombre de vos troupes pour ne point craindre d'être attaqué; ou, enfin, dresser vous-même des embuscades à l'enne-

mi (*a*) : les trois premiers moyens n'ont besoin que d'être indiqués. Entrons dans quelques détails relativement au quatrième.

Quand vous serez instruit de la force de l'embuscade que l'ennemi a préparée, et de l'endroit où il l'a placée, vous pourrez employer un des moyens que nous avons détaillés (860), ou bien envoyer d'avance, et avec le plus grand secret, un fort détachement s'embusquer dans le voisinage de l'embuscade de l'ennemi. Le convoi ou le courrier partiront à l'heure qui aura été précédemment prescrite. Aussitôt que l'embuscade de vos adversaires se montrera, la vôtre quittera sa retraite, marchera avec la plus grande vîtesse, et tombera sur les derrières des ennemis, au moment où ils seront aux mains avec l'escorte du convoi ou du courrier; celle-ci, ranimée par votre présence, redoublera d'efforts; le combat changera nécessairement de face, et vous serez, sans doute, vainqueur.

On peut encore tenter avec succès de surprendre un ennemi embusqué, en se présentant par les derrières de son embuscade, en lui faisant croire que l'on est un surcroît de forces que son général lui envoie; ou en employant, tant pendant le jour que pendant la nuit, quelques-uns des stratagêmes dont nous avons eu occasion de parler dans le cours de cet ouvrage.

(*a*) *Paulin*, général d'*Othon*, instruit par des déserteurs de l'armée de *Cécinna* que ce général lui a dressé une embuscade, envoie une partie de ses troupes s'embusquer près de celle des ennemis, et il marche avec le reste comme s'il n'avoit eu aucun avis. L'armée de *Cécinna* fut taillée en pièces, parce qu'elle perdit courage dès le moment où l'embuscade du général d'*Othon* se montra. *Hist. Univ.*, *tom.* 23, pag. 153.

Si l'on est déjà en marche, quand on apprend que l'ennemi a dressé une embuscade, on peut, ou faire retraite, ou changer de route, ou suivre la même, en prenant les précautions que la prudence exige, ou, ce qui est mieux encore, aller attaquer les troupes embusquées jusque dans leur poste. Dans cette circonstance, on prend la précaution de mettre en lieu de sûreté le convoi qu'on étoit chargé de conduire. L'embuscade, frappée de votre intrépidité, sera déjà vaincue par la crainte.

CHAPITRE XXII.

De la conduite que l'on doit tenir quand on est chargé de lever des contributions.

869. Une des opérations les plus délicates dont un officier particulier puisse être chargé, c'est la levée des contributions.

870. L'officier chargé de lever les contributions, doit, avant de quitter sa garnison, son poste ou son camp, avoir une note exacte du nombre de villages qui doivent contribuer; de l'espèce et de la quantité de contributions que chacun d'eux doit fournir; de leur position, et de tous les autres objets dont nous avons eu occasion de parler (796) : il saura quel est l'endroit où il doit faire conduire les vivres, les fourrages, etc.; il sera instruit des chemins qui mènent du poste qu'il occupe aux villages où il doit aller, et des villages aux magasins; il s'informera si l'ennemi est dans le voisinage de la contrée qu'il doit faire contribuer, et quelle est la force des troupes qui y sont

rassemblées : il aura appris quelles sont les dispositions et le caractère des habitans du pays ; il doit avoir demandé sur tous ces objets des détails circonstanciés, et un ordre, par écrit, qui le mette à l'abri des reproches qu'on pourroit lui faire, s'il étoit forcé d'en venir à des moyens extrêmes. A ces précautions, il joindra celle de tenir un journal fidèle des moindres marches, et d'autres opérations (499). Pour rendre son journal encore plus authentique, il fera signer l'état des contributions qu'il aura levées, par trois ou quatre des principaux habitans des endroits qu'il fera contribuer.

On doit, avant de partir pour lever des contributions, avoir inspecté sa troupe, comme nous l'avons dit dans le chapitre XVII, et lui avoir donné, relativement au butin, les instructions qui sont détaillées dans le numéro (804).

871. Il en est des détachemens destinés à lever des contributions, comme de ceux qui sont pour les reconnoissances militaires ; les plus forts ne sont pas les meilleurs. Un gros détachement jette l'alarme dans le pays, et les habitans cachent leurs bestiaux, leurs grains, leurs fourrages, s'éloignent de leurs habitations, et vont avertir et chercher l'ennemi. Les gros détachemens fatiguent beaucoup une armée ; ils peuvent d'ailleurs être suivis, attaqués avec facilité. Les petits détachemens, au contraire, passent partout, arrivent au moment où l'on s'y attend le moins, se retirent avec facilité, s'embusquent dans le plus petit bois, dans le ravin le moins profond, consomment peu de vivres, etc. Ces raisons sont suffisantes pour engager un officier, chargé de lever des contributions, à ne prendre avec lui qu'un détachement peu considérable.

Un détachement destiné à lever des contributions, sera ordinairement mi-parti d'infanterie et de cavalerie; il menera avec lui des guides et des interprètes; il renouvellera ses guides chaque jour, parce que les paysans ne connoissent bien, d'ordinaire, que les chemins qui avoisinent leur village : il se conduira avec ces deux espèces d'hommes, ainsi que nous l'avons dit (557 *et* 566).

872. Un détachement qui est chargé de lever des contributions, doit prendre, quant à sa sûreté personnelle, toutes les précautions que nous avons détaillées en parlant des marches (698 *et suiv.*).

873. Le commandant du détachement destiné à lever des contributions, combinera sa dernière marche de manière à arriver, vers le milieu de la nuit, proche du village qu'il est chargé de faire contribuer; il se placera, avec sa troupe, dans une position avantageuse (312); il enverra un de ses interprètes, avec deux officiers d'infanterie, examiner si l'ennemi est dans le village : ceux-ci en parcourront les rues, écouteront attentivement, et examineront avec soin tout ce qui méritera leur attention. Si l'ennemi est dans le village et les interroge, ils répondront au *qui vive* comme nous l'avons dit en parlant des surprises (613), et ils se retireront en silence : s'ils ne découvrent rien qui annonce la présence de l'ennemi, ils iront rendre compte à leur chef du succès de leur reconnoissance. Aussitôt après le retour des éclaireurs, si l'ennemi occupe le village, le détachement fera sa retraite : dans le cas contraire, le commandant y enverra deux sous-officiers à cheval, accompagnés d'un interprète et d'un guide. Ces quatre personnes se ren-

dront chez le principal officier public du lieu. (Il seroit à désirer que le guide ou l'interprète connussent cet officier; cette connoissance faciliteroit beaucoup le succès de la négociation). Pour lui inspirer de la confiance, ils se feront passer pour un parti détaché de l'armée amie; ils diront qu'ils ont besoin de guides, d'interprètes, etc. Si ce moyen ne réussit pas, ils annonceront qu'un corps ennemi, très-considérable, est à la portée du village; qu'il demande des guides, etc.; que le chef veut parler à l'officier public du lieu. Employant avec art l'un ou l'autre de ces moyens, ils parviendront à se faire ouvrir la porte; alors, ils s'empareront sans bruit de cet officier public, et ils le conduiront au commandant.

Pendant le temps que le petit détachement exécutera sa commission, on enverra des partis, de sept ou huit hommes, s'emparer de chacune des issues du village: ainsi, on empêchera les habitans d'aller avertir les troupes ennemies qui seront dans le voisinage.

874. Aussitôt que les éclaireurs auront conduit l'officier public du lieu au commandant du détachement, celui-ci lui notifiera les ordres qu'il a reçus d'exiger de lui telle ou telle somme, telle quantité de vivres, de fourrages, de chariots ou de pionniers; il l'assurera que les soldats ne commettront aucun désordre dans le village, pourvu qu'on lui fournisse promptement tous les objets demandés. On exigera de l'officier public qu'il fasse remettre entre les mains du détachement cinq ou six otages choisis parmi les notables du lieu, et les enfans des principaux citoyens. Quand ces otages auront été donnés, on renverra l'officier public préparer les contributions; on lui donnera un temps très-court pour les assembler; et aussitôt qu'elles seront rassemblées, on les fera filer vers l'armée. (877).

Si les habitans du village ne peuvent fournir, dans ce premier moment, ce qu'on exige d'eux, on emmènera avec soi les otages ; et on annoncera que, si tel jour, à telle heure, l'armée n'a pas reçu la contribution exigée, on reviendra en force, et qu'on détruira le village.

Quand les magistrats du lieu se refuseront à faire fournir les contributions, on cherchera à savoir s'il n'y a pas dans le voisinage quelques fermes qui leur appartiennent, on les menacera d'y mettre le feu, et on se préparera à joindre les effets aux menaces, s'ils ne se montrent pas plus soumis.

Pour obliger les villages à payer leur contingent, on peut encore écrire aux principaux habitans, que si tel jour, à telle heure, ils n'ont pas fait conduire à tel endroit, telle quantité de vivres, ou de fourrages ; s'ils n'y ont pas apporté telle somme, ou assemblé tant de chariots, ou de pionniers, on enverra des partis mettre le feu à leurs granges et à leurs maisons : le jour fixé étant arrivé, les détachemens se rendront pendant la nuit devant les villages qui n'ont pas contribué ; ils mettront le feu à une maison, et menaceront d'incendier le reste du village, si on ne leur fournit pas tout de suite le montant des contributions.

Pour forcer un village à contribuer, on peut aussi se présenter dans ses environs vers la pointe du jour, enlever les hommes, les femmes et les enfans qu'on trouve dans les rues et dans les champs ; on fait dire ensuite aux citoyens qu'on ne rendra les prisonniers, qu'après que telle contribution aura été conduite en tel endroit.

Par un des différens moyens que nous venons d'in-

diquer, ou par quelqu'autre que les circonstances suggéreront, on parviendra, sans en venir à de plus grandes extrémités, à forcer les villages de payer les contributions qui leur auront été imposées.

875. Comme le poids des contributions devient excessif, quand il n'est pas réparti également ; et que les magistrats d'un pays occupé par les ennemis, se permettent presque toujours de répartir les contributions qu'on leur demande, d'une manière injuste ; l'officier, chargé de cette opération, s'instruira du mode adopté dans ce lieu pour la levée des impôts, et il veillera à ce que les contributions demandées soient perçues dans la proportion ordinaire.

Nous ne parlons ici, ni de l'égale répartition entre les différens villages, ni de l'attention à ne demander à chacun que ce qu'il est naturellement dans le cas de fournir, ni enfin du moment où l'on doit lever les contributions ; tous ces objets, et une infinité d'autres du même genre, sont du ressort du général. (Voyez *notre article* CONTRIBUTION *dans l'Encyclopédie méthodique.*)

876. Pendant que les officiers municipaux rassemblent l'argent qu'on leur a demandé, les vivres ou les fourrages qu'ils doivent fournir, on éloigne de l'endroit où l'on a placé sa troupe, toutes les personnes que l'intérêt ou la curiosité pourroient y amener : on en agit ainsi, pour empêcher les espions de connoître la force du détachement. On a le soin de poster, comme nous l'avons dit plus haut, une garde de sept ou huit hommes sur chacune des avenues du village, d'envoyer de temps en temps des patrouilles dans l'intérieur du lieu, pour voir ce qui s'y passe, et

pour hâter le paiement des contributions. Si les paysans s'ameutent et prennent les armes, on rassemble tout son monde; on fait feu sur les premiers qui se présentent; on les charge ensuite à l'arme blanche: si l'on a le dessus, on exige une contribution plus forte que la première fois: si le nombre des paysans est assez grand pour craindre d'être assailli, on se retire, et l'on rend compte à son général de la résistance qu'on a éprouvée.

877. Aussitôt que les habitans d'un village ont fourni la contribution à laquelle ils ont été taxés, on met le convoi en marche; on l'escorte avec toute sa troupe jusqu'à ce qu'il soit à portée de l'armée, et presque hors de danger; on en confie alors la conduite à un petit parti, et on se rend aux autres endroits qu'on est chargé de faire contribuer. Nous renvoyons pour les détails de la conduite du convoi, à ce que nous en avons dit dans le chapitre XX.

878. Quand on a rassemblé toutes les contributions qu'on étoit chargé de lever, on reprend le chemin de son camp ou de sa garnison, et l'on marche comme après une surprise, ou une embuscade (866). Arrivé à peu de distance de son poste, on ordonne une halte au détachement, et l'on fait la revue des havres-sacs; s'il y a eu des objets de dérobés, on note les coupables; et l'on accorde aux honnêtes et braves soldats le tribut d'éloges et les récompenses qu'ils méritent.

CHAPITRE XXIII.

Du Baraquement des Troupes, et des Réduits de sûreté, Blockhaus ou Redoutes blindées.

879. DANS le chapitre III, *sur le tracé et la construction des ouvrages de campagne*, nous avons indiqué (165) le moyen de procurer à une troupe qui doit rester quelque temps dans un poste, un abri contre les injures du temps, en construisant une baraque ou corps-de garde placé au centre de l'ouvrage, et disposé de manière à servir au besoin de réduit; dans le chapitre IV, *sur la manière d'augmenter la force des ouvrages*, nous avons déterminé (189 et 190) les dimensions, la forme et la construction des caponières casematées et des réduits défensifs.

Au moyen des indications contenues dans ces trois paragraphes, l'officier particulier en campagne pourroit, par analogie, exécuter tout ce qui tient aux baraques et aux réduits de sûreté qu'il auroit à construire dans une position quelconque. Néanmoins comme la construction des baraques et réduits doit varier suivant les localités, le but qu'on se propose, les matériaux et le temps dont on peut disposer, nous croyons utile, dans cette nouvelle édition, de présenter quelques développemens,

1°. Sur le baraquement des troupes;

2°. Sur les corps de-garde blindés et blockhaus.

§. I. *Du Baraquement des Troupes.*

880. UN commandant de détachement peut être chargé de se maintenir pendant quelque temps dans une position

position qui n'offre aucune ressource pour cantonner sa troupe. Il arrive rarement qu'un simple détachement ait à sa disposition les tentes nécessaires pour s'abriter, et les moyens de transport qu'exige cette espèce d'équipages, à laquelle la célérité d'une opération fait presque toujours renoncer. Quelquefois il s'agit de conserver pendant tout un hiver la position qu'on a prise dans un camp retranché ou le long de lignes défensives.

Dans de telles circonstances, il faut recourir à la construction de baraques et tirer parti des matériaux qu'on rencontre.

881. Lorsque le détachement est considérable, et occupe une plaine ou un plateau de quelque étendue, il faut dans l'établissement du camp de baraques suivre les principes généraux du campement établi par les instructions ministérielles de l'an XII (1804), c'est-à-dire, que les baraques doivent être alignées; que le front d'un camp avec des baraques doit être couvert par la troupe en bataille, comme si le camp étoit composé de tentes; et que dans le cas où les chevaux ne seroient pas baraqués, les grandes rues doivent être assez larges pour que les chevaux y soient convenablement, en observant qu'il y ait toujours au moins 2 mètres (6 pieds) de distance des baraques aux piquets des chevaux.

882. Nous croyons utile de résumer ici les principales dispositions du campement en plaine, et de les appliquer à un camp de baraques, fig. CLXXIV.

L'étendue ou le front du camp doit être déterminé d'après la force de la troupe qui doit l'occuper.

Le camp doit être couvert par la troupe en bataille.

L'infanterie combat sur trois rangs, la cavalerie sur deux.

Une file d'infanterie occupe un demi-mètre (18 pouces 6 lignes), une file de cavalerie occupe un mètre (3 pieds).

D'après ces bases, on a l'étendue ou front d'un camp d'infanterie, en prenant le tiers du nombre des soldats que l'on comptera pour autant de demi-mètres, et l'étendue ou le front d'un camp de cavalerie, en prenant moitié du nombre des soldats que l'on comptera pour autant de mètres.

Les camps des compagnies, bataillons ou escadrons et régimens doivent toujours être alignés les uns sur les autres, dans la même ligne droite ou dans chacune des lignes brisées que comporte le terrain.

L'alignement du camp est donné par les faisceaux d'armes *aa*.

La garde du camp est placée à 140 mètres (72 toises) en avant des faisceaux.

Le front des baraques des soldats *bb* est à 9 mètres (4 toises 3 pieds) en arrière des faisceaux.

Les cuisines *cc* sont placées et alignées à 12 mètres ou 14 mètres (6 toises 1 pied ou 7 toises 2 pieds) des dernières baraques de soldats, et les vivandiers en *dd* à 8 mètres (4 toises) en arrière des cuisines.

Le petit état-major est placé en *ee* sur une ligne à 15 ou 16 mètres (7 toises 4 pieds ou 8 toises 1 pied) en arrière des cuisines. Les lieutenans et sous-lieutenans sur un alignement *ff* à même distance du petit état-major, et les capitaines sur un autre alignement *gg* à même distance des lieutenans.

Les officiers supérieurs sont placés sur un alignement *hh* à 20 mètres (10 toises 2 pieds) en arrière des capitaines.

En pays uni, les baraques d'une compagnie doivent, pour la facilité du service et de la police, former une ou deux files perpendiculaires au front du camp.

D'après les ordonnances, lorsque la force d'un bataillon est de huit cents hommes et au-dessus, et celle d'un escadron, de cent hommes et au-dessus, on campe par demi-compagnie : dans ce cas, les deux demi-compagnies sont séparées par une grande rue et se font face.

Lorsque la force du bataillon est de moins de huit cents hommes, et celle des escadrons de moins de cent hommes, on campe par compagnies; alors deux compagnies se font face, et sont séparées par une grande rue.

Ces dispositions du campement sont d'une application générale, et indépendantes de la forme et des dimensions des baraques.

Quant au camp particulier des soldats, sa profondeur et la largeur de ses grandes rues doivent varier suivant les dimensions des baraques et la largeur des ruelles qu'on laisse entre elles pour l'écoulement des eaux.

Les baraques, selon les pays et la nature des matériaux dont on les fait, ont ordinairement de 4 à 6 mètres (12 à 18 pieds) de profondeur sur 2 à 3 mètres (6 à 9 pieds) de largeur; elles contiennent de 6 à 10 soldats. Celles des officiers sont toujours plus grandes que celles des soldats, et assez communément de 4 mètres sur 6 (12 pieds sur 18).

Les plus petites de ces baraques ont à-peu-près les dimensions des tentes de l'ancien modèle, et les plus grandes, celles des tentes du nouveau modèle, en sorte

que le campement avec les baraques différera peu du campement fait avec des tentes de dimensions analogues.

Seulement il conviendra de porter à deux mètres l'intervalle qu'on laisse entre les baraques d'une même rangée, et à 2 mètres également la ruelle indispensable entre les files de baraques qui sont adossées, afin de faciliter les communications, et d'éloigner les eaux du pied des baraques qu'elles dégraderoient.

883. Tout ce qui vient d'être dit sur le campement régulier suppose que le détachement est baraqué sur un terrain uni qui n'a d'autre défense que celle que lui procurera la troupe en bataille (882).

Si la position qu'occupe le détachement étoit défendue par des retranchemens ou par des obstacles naturels qui ne laisseroient que des défilés à surveiller, les dispositions du campement devroient être modifiées en conséquence.

884. Les baraques à établir derrière des lignes fortifiées se placent ordinairement sur un ou deux rangs parallèlement à ces lignes, pour que la troupe, en sortant de la baraque, soit de suite en bataille et puisse se porter rapidement aux retranchemens.

On espace les baraques vis à-vis chaque portion de ligne, de manière que la troupe qu'on y place borde ce retranchement, soit sur trois rangs, soit sur deux rangs, soit même sur un seul rang, suivant la force du détachement et les dispositions faites pour la défense générale de la position.

885. Lorsque les lignes dont il s'agit sont des lignes frontières, protégées à leurs extrémités par des postes retranchés, et couvertes par un cours d'eau ou des inon-

dations, il n'est plus question alors de border le retranchement et de se défendre sur tous les points; on se borne à occuper les redans, bastions et saillans pour éclairer le terrein, et à surveiller les issues et débouchés de l'ennemi à travers ces lignes. Le baraquement des troupes dans cette hypothèse n'a d'autre règle que de mettre ces troupes en mesure de se porter promptement aux points qu'il importe de surveiller et défendre.

La même chose a lieu pour les positions défendues par des obstacles naturels qui ne laissent à l'ennemi que des défilés pour attaquer; c'est vis-à-vis ces points qu'il faut placer les baraques, d'après les formes du terrein et les facilités de la défense.

886. Les baraques les plus commodes, les plus saines, et dont la construction est la plus prompte, sont celles qu'on exécute entièrement en charpente.

Les figures CLXXV, CLXXVI et CLXXVII donnent les plan et élévations d'une baraque de soldats, et les figures CLXXVIII, CLXXIX et CLXXX, les plan et élévations d'une baraque d'officiers.

887. La baraque de soldats a 3 mèt. 32 cent. (11 p.) de longueur sur 2 mètres (6 pieds) de largeur. La charpente consiste en quatre seuils, assemblés à joints recouverts à leurs extrémités, et posés sur le sol pour servir de base à la baraque; quatre petits poteaux corniers placés aux angles, et deux poteaux faîtiers disposés au milieu de chaque pignon, deux entretoises, un faîte et quatre chevrons, une porte avec deux écharpes; enfin un lit de camp.

Le remplissage des côtés est fait en planches posées debout, la couverture est formée de planches placées

longitudinalement, et se recouvrant l'une l'autre de trois pouces pour empêcher les eaux de passer par les joints.

Il faut, pour la construction de la baraque de soldats, 37 mètres (19 toises) courans de bois de 5 à 8 cent. (3 à 4 pouces) de grosseur, 33 planches de 2 mètres (6 pieds) de long, 32 cent. (1 pied) de large, et 25 millim. (1 pouce) d'épaisseur; 200 cloux pour clouer les planches, à 6 cloux par planche; deux courroies pour servir de pentures à la porte, un loquet et un crochet pour la fermeture de cette porte.

Deux charpentiers, ayant les bois sous la main, peuvent monter en un jour une baraque de soldats.

888. La baraque d'officiers, fig. CLXXVIII, CLXXIX, et CLXXX a 6 mètres (18 pieds) de largeur sur 4 mètres (12 pieds) de longueur. Elle est divisée en trois parties : celle du milieu sert pour le logement de l'officier, et les deux côtés sont à usage d'écurie et de logement de domestique.

La charpente de cette baraque consiste en six seuils formant la base, quatre poteaux corniers aux angles, quatre poteaux intermédiaires dits de remplissage, deux grands poteaux faîtiers, quatre chevrons, deux pannes, deux entre-toises, un faîte, deux liens sous le faîte, trois portes et deux volets.

Le tout est construit de la même manière et avec les mêmes bois que les baraques des soldats. Il faut pour cette baraque 80 mètres (41 toises) courans de bois de 5 à 8 cent. (3 à 4 pouces) de grosseur; 112 planches de 4 mètres (12 pieds) de long, 32 cent. (1 pied) de large, et 25 millim. (1 pouce) d'épaisseur; 675 à 700 cloux pour clouer les planches, à 6

cloux par planche ; 10 courroies pour servir de pentures aux 3 portes et aux 2 volets ; 3 loquets et 5 crochets. Il faut six charpentiers ayant les bois sous la main pour monter une baraque d'officier en un jour.

889. Si l'on n'avoit point de bois débité, et qu'il fallût en prendre dans les forêts, on se réglera d'après les résultats d'expérience suivans :

Les arbres qu'on trouve le plus communément dans les forêts ont 8 mètres (25 pieds) de hauteur de tige, et 1 mètre 50 cent. à 1 mètre 80 cent. (60 à 66 pouces) de pourtour mesurés au milieu.

Un tel arbre débité à la scie fournira 12 petites pièces faisant ensemble 95 mètres (50 toises) courans de bois de 5 à 8 cent. (3 à 4 pouces) de grosseur ; ou bien produira 24 planches des dimensions énoncées ci-dessus.

890. Les espèces de baraques qu'on vient de décrire ont été exécutées au camp de Metz en 1740 : elles ont l'avantage de pouvoir se monter facilement, se démonter lorsqu'elles ne sont plus nécessaires et être transportées ailleurs. Ces conditions, qu'on se proposoit de remplir, ont déterminé à établir les poteaux montans à tenons et mortaises dans un cadre à semelles qui sert de base à la baraque, et à pratiquer des assemblages dans toutes les pièces de charpente.

891. Lorsque la baraque doit être à demeure, on peut diminuer le travail d'exécution en fichant les poteaux en terre, et en les scellant avec de la maçonnerie. Il vient d'être exécuté dans ce genre, à Paris, des baraques qui réunissent les avantages d'une dimension commode à l'économie du bois ; nous croyons utile

d'en donner la description et les dessins fig. CLXXXI, CLXXXII et CLXXXIII.

892. Ces baraques sont faites pour seize hommes; leur base forme un carré de 5 mètres 20 cent. (16 pieds) de côté sur 3 mètres (9 pieds) de hauteur intérieure sous faîte, et 1 mètre 50 cent. (4 pieds 1/2) de hauteur sur les côtés. On y entre par une porte sur le pignon de 70 centimètres (2 pieds 6 pouces) de largeur sur 2 mètres 50 cent. (7 pieds 1/2 de hauteur.)

La charpente consiste en 6 poteaux de 2 mètres (6 pieds) de longueur et 16 centim. (6 pouces) d'équarrissage, destinés à soutenir les trois fermes qui portent la couverture; ces poteaux sont enfoncés en terre de 50 centimètres (18 pouces), et ont leur pied scellé en maçonnerie. Ils sont couronnés par un chapeau de 5 mètres 20 centim. (16 pieds) de longueur et de 16 centim. (6 pouces) d'équarrissage. Chacune des trois fermes est formée de deux planches assemblées à mi-bois dans la partie qui forme le faîte, et maintenue par une traverse également en planches à 1 mètre (3 pieds) au-dessous de ce faîte. L'extrémité inférieure des deux planches est échancrée de manière à bien s'appliquer au chapeau des poteaux montans sur lequel elle est clouée.

Les trois fermes sont maintenues entre elles, au sommet et sur les deux côtés, par des planches servant de faîte et de pannes qui s'entaillent avec les fermes.

La toiture est formée de planches posées de longueur suivant la pente du toît, et recouvertes sur leurs joints par des languettes. Sur la longueur du faîte règne une planche de 16 centimètres (6 pouces) de largeur établie sur deux tasseaux, qui couvre la jonc-

tion des planches et dispense de tout assemblage dans cette partie.

Les côtés de la baraque sont fermés avec des planches horizontales clouées sur les poteaux des fermes; les pignons sont formés soit de planches verticales, soit de planches horizontales clouées sur les poteaux et planches des fermes extrêmes d'une part, et de l'autre sur les montans de la porte, ou sur un montant qu'on ajoute au besoin sur le milieu du pignon opposé.

On voit que le travail de cette espèce de baraque est extrêmement simple, puisque tout est scellé ou cloué, qu'il n'y a d'autre assemblage que celui des fermes, et que l'on se sert de bois grossièrement équarris et de planches brutes, tels qu'on les trouve dans les chantiers.

893. Nous avons détaillé avec quelque étendue la construction des baraques en charpente, parce que l'officier qui sera détaché dans un pays boisé pourra souvent en exécuter de préférence à toute autre espèce de baraques, surtout s'il existe des scieries à eau comme dans les Vosges, une partie de la Forêt noire; etc.; mais, dans ces mêmes circonstances, la construction des baraques en charpente peut être modifiée suivant les localités.

On peut faire le remplissage des côtés en briques et mortier de terre grasse, en torchis, mélange d'argile et paille, etc. On peut substituer à la toiture en planches une toiture, soit de paille, soit même d'ardoise ou tuile, en multipliant convenablement le nombre des poteaux et chevrons, et en augmentant la dimension des bois relativement au poids qu'ils doivent supporter.

894. Les baraques que nous venons de décrire peuvent remplacer avantageusement les tentes dans tous leurs usages, et spécialement pour l'établissement des camps; mais elles ne peuvent convenir à toutes les localités.

Lorsqu'on doit asseoir un camp de baraques dans un terrein sec et non boisé, on peut recourir à la construction qne nous avons donnée (165), chap. III.

On enfonce, comme nous l'avons dit, le sol de la baraque à 1 mètre ou 1 mètre 32 cent. (3 à 4 pieds) au-dessous du terrein naturel, et l'on n'a que la toîture et les pignons à élever au-dessus du terrein. Les fig. CLXXXIV, CLXXXV et CLXXXVI donnent le plan et les coupes d'une baraque de cette espèce. On a supposé que l'intérieur de la baraque étoit lambrissé en planches, tant pour soutenir les terres que pour garantir de l'humidité. On peut revêtir cet intérieur en torchis, en paillotis, clayonnage, ou de toute autre manière.

Les pignons dans lesquels on ménage la porte d'entrée et une croisée ou volet, peuvent être construits soit en moëlons et terre grasse, soit en cailloutis, en torchis, ou de tous autres matériaux; ces pignons supportent le faîte sur lequel s'appuient les chevrons de la couverture.

La couverture peut se faire en planches, en gazonnage appliqué contre les chevrons, ou de toute autre manière.

895. Si le sol est humide, on ne peut plus s'enfoncer dans le terrein naturel, il faut donner à la baraque la forme d'une maison à simple rez-de-chaussée, dont elle ne diffère plus que par la petitesse de ses dimensions, et on la construit avec les matériaux qu'offrent les localités.

896. Toutes les fois qu'une troupe doit rester baraquée pendant la mauvaise saison, on supprime les cuisines extérieures, et l'on construit dans les baraques, autres que celles en charpente, des cheminées à l'usage de la troupe.

Lorsque la baraque a son sol creusé au dessous du terrein naturel, on pratique un enfoncement sous l'un des pignons pour servir de contre-cœur à la cheminée, et l'on élève extérieurement un tuyau en torchis, terre grasse, moëlons ou briques.

Si le sol de la baraque est le terrein naturel même, la construction de la cheminée a lieu suivant les usages du pays et avec les matériaux qu'il présente.

§. II. *Des Corps-de-garde blindés, et Blockhaus.*

897. Lorsque l'officier particulier commandant un détachement est chargé, soit de défendre une position qui manque d'étendue pour l'assiette d'un ouvrage de campagne, soit d'assurer la résistance d'une batterie, d'une flèche, d'un réduit, ou de tous autres ouvrages détachés en terre, que le temps ou leur objet n'a pas permis de revêtir, il doit construire sur ces points un corps-de-garde blindé et crénelé, ou un blockhaus.

Pour occuper un sommet de montagne, la croupe d'un contrefort, l'isthme d'une presqu'île, une tête de rocher, le haut d'une dune, un corps-de-garde blindé, couvert par un simple glacis, suffit souvent à la défense.

898. Le corps-de-garde dont les figures CLXXXVII et CLXXXVIII donnent le plan et la coupe, consiste dans un bâtiment carré de six mètres de côté inté-

rieur, destiné à loger dix-huit hommes couchés sur deux lits-de-camp.

Ce bâtiment est formé de bois jointifs de 32 centimètres (1 pied) d'équarrissage; il a 3 mètres (9 pieds) de hauteur intérieure au-dessus du sol, et 5 mètres de hauteur extérieure, y compris les terres qui couvrent le blindage.

On entre dans ce corps-de-garde par un pont-levis sur le fossé, que la garnison lève en rentrant pour être à l'abri de toute attaque.

Le fossé est creusé dans le terrein naturel, et on laisse du côté du corps-de-garde une berme pour empêcher les terres de s'ébouler.

Ce corps-de-garde n'ayant que 3 mètres de hauteur intérieure est presque toujours masqué suffisamment aux vues du dehors par un glacis de 2 mètres 50 cent. (7 pieds 1/2) de hauteur, formé en partie des terres du fossé, et en partie de celles qu'on obtient en écrétant le sol environnant.

A la faveur de son glacis, qui a ses crètes à la naissance des pentes, un tel poste éclaire bien les plis et replis du terrein dont il occupe la sommité.

Sa garnison, si elle est foible, surveille tous les mouvemens de l'ennemi, tire sur ce qui paroît, ne s'expose point à se faire couper la retraite, se retire dans le corps-de-garde blindé, fait feu par ses créneaux et tient ferme jusqu'à ce qu'on la dégage, ou que l'ennemi établi sur le glacis batte en brèche.

Si la garnison est forte, elle peut soutenir opiniâtrement la défense du glacis sous la protection du corps-de-garde crénelé qui lui sert d'appui dans l'intérieur, et diriger ses feux sur l'ennemi, à mesure que ses progrès l'y exposent.

Toutes les fois que le terrein environnant n'offre à l'ennemi aucun point d'où il puisse battre avec avantage le corps-de-garde crénelé, il est bon de l'élever assez pour que ses feux commandent le glacis et le terrein environnant; mais si le terrein occupé par l'ennemi domine, il faut que le corps-de-garde en soit défilé par son chemin couvert qu'on élevera à la hauteur convenable, et que le corps-de-garde n'ait d'action que sur la crête et dans l'intérieur de ce chemin couvert.

Sans cette précaution, le corps-de-garde seroit facilement détruit par les boulets ou par les obus.

899. Les blockhaus, comme les corps-de-garde blindés (897), s'emploient ordinairement pour ajouter à la défense des ouvrages de campagne, et leur servir de réduits. Ils diffèrent des corps-de-garde blindés, en ce qu'ils sont construits sur de plus grandes dimensions ou qu'ils présentent plus de solidité.

Leur forme varie suivant l'étendue et la disposition des ouvrages qu'ils doivent défendre.

Les figures CLXXXIX, CLXXXX et CLXXXXI présentent quelques-unes des dispositions les plus en usage.

Le blockhaus CLXXXIX a le double objet de battre l'intérieur de l'ouvrage et de servir de traverse contre les coups de revers.

Le blockhaus CLXXXX, en conservant toutes les propriétés du blockhaus précédent, a de plus l'avantage de donner des feux croisés dans le terre-plein de l'ouvrage.

Le blockhaus CLXXXXI est approprié à la gorge de l'ouvrage dont il forme le réduit.

On peut varier, autant qu'on le veut, les formes de ces blockhaus; les combinaisons à cet égard ont pour limites la force de la garnison, la quantité de bois et d'ouvriers d'art dont on peut disposer, et le temps nécessaire à l'exécution.

900. Les profils qu'on adopte le plus ordinairement pour les blockhaus sont celui de la figure CLXXXXII pour les blindages simples, et celui des figures CLXXXXIII et CLXXXXIV pour les blindages doubles.

901. Les corps-de-garde blindés (897) et les blockhaus se font ordinairement avec des bois de 32 centimètres (1 pied d'équarrissage.) Ces bois ne peuvent résister au calibre de campagne ni aux obus. En effet, il est d'expérience que les calibres de 8 et de 4 pénètrent de 60 à 70 centimètres (2 pieds à 2 pieds 6 pouces) dans un massif de bois, que le canon de montagne d'une livre de balle, tiré de très-près, pénètre de 25 centimètres (10 pouces); qu'enfin la pénétration de l'obus est beaucoup plus considérable que celle du canon, et que ce dernier projectile, lorsqu'il se loge dans le bois, y met le feu.

Il est à remarquer, en outre, que lorsque le boulet ou l'obus traverse le bois, il enlève à sa sortie des éclats considérables et meurtriers pour la garnison.

902. Ce n'est donc qu'en tenant ces corps-de-garde et blockhaus peu élevés, et en couvrant les bois, soit par des terres adossées, soit par des masques en avant, qu'on peut les dérober à la destruction et leur assurer toutes leurs propriétés.

Lorsque le blindage est fait suivant les profils CLXXXXII, CLXXXXIII et CLXXXXIV, alors

il n'y a d'exposé aux coups directs que la partie où sont les créneaux, et seulement sur une hauteur de 32 cent. (1 pied); on peut donc affirmer que si l'ouvrage est attaqué de loin, presque tous les projectiles entreront dans les terres qui recouvrent les bois ou dans celles que portent les blindages, et que l'ennemi sera obligé de venir s'établir sur la crête même des glacis ou masques en terre qui environnent les blockhaus, pour les ouvrir et les forcer à capituler.

903. Le blindage CLXXXXII est formé de deux rangées de poutres verticales jointives de 32 centimètres (1 pied) d'équarrissage, et 3 mètres 32 cent. (10 pieds) de longueur, enfoncées en terre de 2 mètres (6 pieds) et couronnées d'un chapeau pour porter les blindes horizontales également jointives, sur lesquelles on pose une couche de fumier recouverte de terre.

Un tel blindage consomme les quantités suivantes de bois, par mètre courant;

Six poteaux montans.	32 mètres ou	96 pieds.
Deux chapeaux.	2	6
Trois blindes de 5 mètres.	15	45
	49 mètres ou	147 pieds.

Nous avons dit précédemment (889) qu'un arbre de 32 centimètres (1 pied) de diamètre a ordinairement 8 mètres de tige; d'après cette base il faudra six arbres de cette espèce par mètre courant.

904. On peut exécuter le blindage simple suivant le profil, figure CLXXXXIII, qui représente un blindage double. Dans ce profil, les poutres des côtés, au lieu d'être verticales, sont horisontales, et con-

tenues par deux files de poteaux montans; de 4 mètres en 4 mètres il se trouve des fermes qui supportent les blindes formant le ciel du blindage, et au besoin, comme dans la figure CLXXXXIV, des entre-toises enterrées lient entre eux les deux côtés du blindage.

La consommation de bois dans cette hypothèse est comme il suit, en supposant tous les bois de 32 centimètres (1 pied) d'équarrissage.

Les deux côtés sur 3 mètres 32 cent. (10 pieds) de haut.	20 mètres ou	60 pieds.
Les 14 blindes du ciel.	14	42
Les 4 poteaux montans, la traverse supérieure, la sablière, (ensemble pour 4 mètr.) 68 mètr. ou 184 p. courans.) et pour 1 mètre.	17	51
	51 mètr. ou	153 pieds.

Ce qui fait un peu plus que les six arbres de l'exemple précédent.

Il est à remarquer qu'une portion des poutres des côtés étant recouvertes par les terres, et le blindage, par sa construction, n'offrant aux coups directs qu'une partie de sa charpente de 1 mètre (3 pieds) au plus de hauteur, on pourra presque toujours, sans inconvénient pour la défense, substituer, comme nous le supposons dans nos profils, des madriers aux poutrelles horisontales qui forment les côtés du blindage. Si l'on employe des madriers de 8 cent. (3 pouces) d'épaisseur, au lieu de poutres de 32 centimètres (1 pied) d'épaisseur, il y aura une économie de 1/4 sur

sur ce premier article, et que la consommation totale sera réduite à 46 mètres (138 pieds) courans de bois de 32 cent. (1 pied) d'équarrissage.

905. Nous n'avons point fait entrer dans le calcul précédent le redoublement de poutres qu'on pose sur les blindes, et qu'on a soin de recouvrir de fagots, de fumier pour achever de mettre le ciel des blindages à l'épreuve de la bombe, et amortir le choc des projectiles verticaux. Cette précaution, indispensable dans l'une et l'autre hypothèse, augmente encore d'un cinquième la quantité de bois, lorsque les poutres de redoublement sont jointives et d'un dixième, lorsqu'on les espace *tant plein que vide.*

On peut du reste, pour ce redoublement, employer des bois en grume, les gros et menus branchages des arbres, du bois de corde, etc.

906. Le blindage double, figures CLXXXXIII et CLXXXXIV, présente une assez grande économie de bois, comparativement au blindage simple ; en effet, la file de poteaux montans du milieu remplace deux des parois latérales du blindage simple, et ces poteaux, au lieu d'être jointifs, sont espacés de deux mètres entre eux; les blindes sont un peu plus courtes, puisqu'elles n'ont de saillie que d'un côté, et que de l'autre, elles portent sur la moitié de la largeur du chapeau qui couronne les poteaux montans.

Il résulte de ces diverses circonstances une diminution de bois qui peut aller à 1/3 de la quantité qu'exigeroient deux blindages simples pour le même nombre de troupes. De plus, ce blindage offre une plus grande circulation d'air, et plus de facilité dans le mouvement des troupes ; en sorte que toutes les

fois que les localités et l'objet du blockhaus permettront d'employer le blindage double, ce dernier devra être préféré.

907. On a exécuté, dans la vue d'économiser encore plus les bois, des blindages triples et quadruples; mais ils sont en général d'une construction moins commode et moins solide, et ils présentent beaucoup moins de sûreté contre les bombes et les projectiles plongeans.

Les blindages doubles, que nous venons de décrire, peuvent être utilement employés pour manœuvrer à couvert des pièces d'artillerie sur des points attaquables : le profil CLXXXXIV fait connoître la disposition à donner au blockhaus pour remplir ce but.

908. Il nous reste à parler d'un blindage renforcé fort ingénieux, proposé par Muller, ingénieur allemand, qui lui donne le nom de redoute blindée. Il consiste, fig. CLXXXXV, en un coffrage d'épaulement formé par deux files de poteaux verticaux dont l'intervalle rempli de terre, est percé d'embrasures et créneaux disposés de manière à n'être point vus du dehors, et à battre seulement le fossé qu'on arme d'une bonne palissade. Il est à présumer que cette espèce de blockhaus a rarement été mis en usage à cause de la grande consommation de bois qu'il nécessiteroit; mais il a l'avantage de présenter une résistance presque égale à celle d'un ouvrage en bonne maçonnerie.

Les blockhaus, suivant leur destination sont, ou purement défensifs, ou disposés pour abriter les défenseurs contre la mauvaise saison.

Dans le premier cas, on établit dans l'intérieur un ou deux rangs de banquettes pour pouvoir atteindre

aux créneaux ; dans le second cas, on fait régner autour un lit-de-camp, on y pose des poëles, et l'on prend toutes les précautions que les localités exigent pour la santé du soldat.

Lorsque le blockhaus est entouré d'un fossé, il convient pour la sûreté du poste de rendre mobile le pont qui y conduit, ou du moins d'y faire un tablier crénelé que la troupe lève en entrant.

909. En résumant tout ce qui a été dit sur les corps-de-garde blindés et les blockhaus, on conclura que ce moyen de défense est un des plus expéditifs et des plus sûrs pour ajouter à la résistance de toute espèce de retranchement.

910. La plus forte objection qu'on puisse faire contre leur usage, est tiré de la quantité considérable de bois qu'ils consomment (903 et 904), et qui paroît ne les rendre praticables que dans des pays de forêts.

Mais si l'on fait attention que le principal avantage du blockhaus est de garantir des feux verticaux et plongeans, l'artillerie, les hommes et les munitions, et que cet avantage résulte de l'emploi des blindes horisontales, quelque soit d'ailleurs l'édifice qui les supporte, on reconnoîtra que dans beaucoup de cas on pourra suppléer aux poteaux jointifs qui forment leurs parois, soit en se servant de parties de bâtimens existans, soit en construisant les parois en maçonnerie, en ayant le soin d'ailleurs de les dérober aux coups directs, et en se conformant aux observations qui précèdent, ainsi qu'aux profils que nous avons donnés à cet égard.

TABLE

DES MATIÈRES.

Nota. Les Chiffres indiquent les Numéros des Paragraphes, et non les pages.

Les Numéros, depuis 1 jusqu'à 512, sont contenus dans le Tome I.

Ce qui est contenu dans les Prolégomènes est indiqué ainsi : *Prolég.*

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

V.

Z.

FIN.

ERRATA.

Tome II, page 131, *au lieu de* : 677. Voyez, *pour la défense des rivières*, le Chapitre VII du premier volume, et le Chapitre XI du second.
Lisez : 677, Voyez, *pour la défense des rivières*, les chapitres VII et XI, Tome I.



Fig. CXVII

Fig. CXVIII.

Brigade

Regiment.

Fig. CXI.

Infanterie

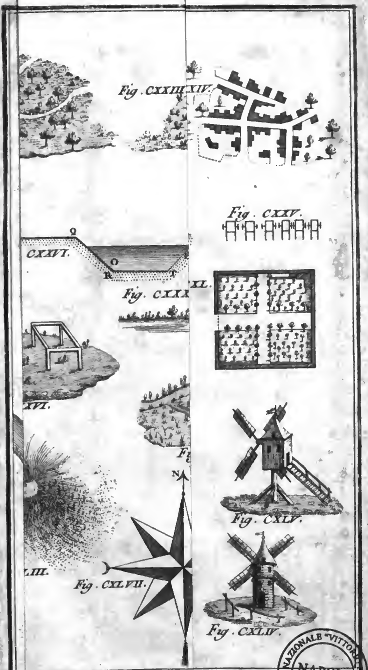
Aisle droite

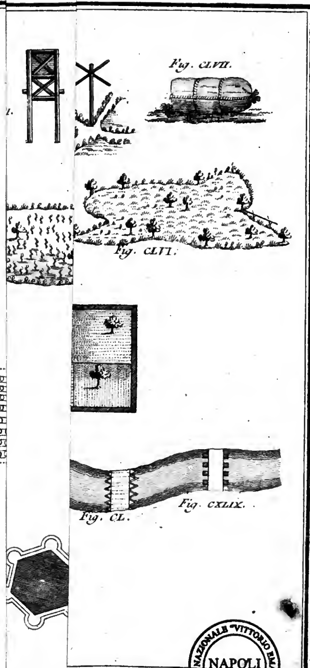
Aisle Gauche

Aisle droite

Aisle Gauche

Fig. CII.


Fig . CXXIII.XIV.
Fig . CXXV.
CXXVI.
Q
O
R
T
Fig . CXXX
XL.
XVI.
Fi
N
Fig . CXLV.
LIII.
Fig . CXLVII.
Fig . CXLIV.


Fig. CLVII.
Fig. CLVI.
Fig. CXLIX.
Fig. CL.

CLXIX. bis

B

A

Fig. CLXIV.

F

B

C

LXXIII.

E

D

F

E



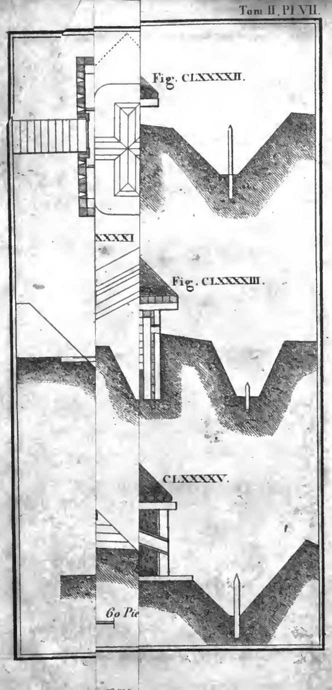
Gravé par Gaitte

CLXXXII.

Fig. CLXXXI

Fig. CLXXXV.

Fig. CLXXXVI.


Fig. CLXXXXII.
XXXXI
Fig. CLXXXXIII.
CLXXXXV.
60 Pie

